



**DOSSIER DE
RENOUVELLEMENT
DE RECONNAISSANCE**

JUIN 2023

**CENTRE
CULTUREL
DE DISON**

ALLEZ HOP!

**ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE
ACTION CULTURELLE INTENSIFIÉE
SPÉCIALISATION EN PRATIQUES
ARTISTIQUES AMATEURES**



UNE MAISON...

CENTRE CULTUREL DE DISON

PRÉSIDENT

DIRECTION

COMPTABILITÉ ET RESSOURCES HUMAINES

COMMUNICATION ET ÉDUCATION PERMANENTE

DIFFUSION ET AIDE À LA CRÉATION

ANIMATION SECTEUR JEUNESSE

COORDINATION C.E.C « LES ATELIERS »

COORDINATION PRATIQUES AMATEURES

GRAPHISME

ÉDUCATEUR - ÉCOLE DE DEVOIRS

ÉDUCATEUR - ÉCOLE DE DEVOIRS

RÉGISSEUR

RÉGISSEUR

INTENDANCE

MICHEL BOUHY

FRÉDÉRIC MULLER

CARINE MASSA

LAURA PEREZ

AMALIA CARRERA

CAMILLE SOYEUR

VALÉRIE LEEMANS

AMANDINE MOREAU

JEAN-MARC DAELE

GREGORY FAFCHAMPS

CRESTON HATZIKIS

SYLVAIN WILLEMS

LUCAS VERHAEGHE

JACQUELINE MANGUETTE



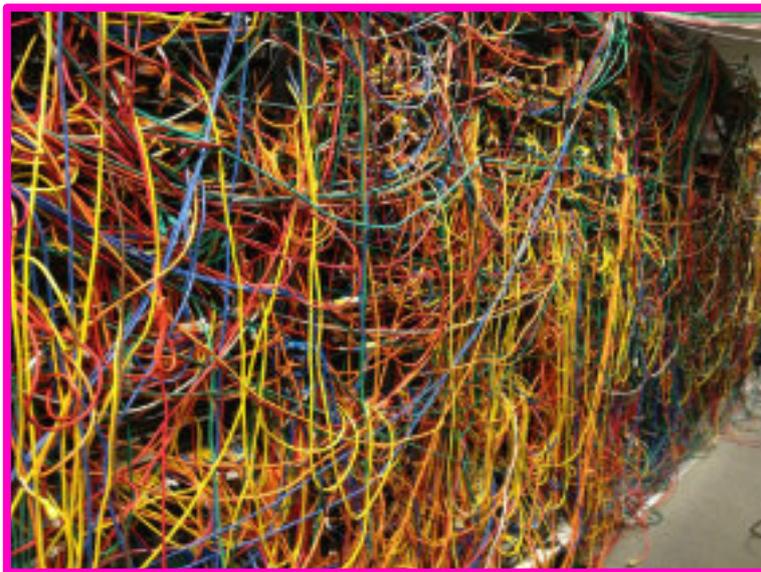
Centre
culturel
Dison

Les 13 membres de l'équipe du Centre culturel de Dison vous souhaitent la bienvenue.

Dison ! Un territoire... Notre territoire. Bien plus qu'une surface, qu'un périmètre, qu'un point sur une carte dans Google Maps, un territoire est avant tout un système singulier, un carrefour d'interactions complexes entre des éléments divers connectés ou déconnectés, alignés ou emmêlés. Une entité composite, presque organique, qui ajuste son équilibre en permanence, contrainte par la marche inéluctable du temps de résister aux chocs tout en poursuivant son développement.

Nous tentons continuellement de dénouer les nœuds de ce système, d'en comprendre le fonctionnement et les particularités, de saisir où naissent les incendies, de déterminer où mènent les fils. L'analyse partagée et l'auto-évaluation sont des moments importants car ils permettent d'accentuer ce décryptage, comme une loupe posée sur la page d'un livre sans fin dont on rédige les pages au quotidien, mais au-delà de la démarche essentielle de description, de recherche et d'analyse, nous espérons aussi, et sans doute avant tout, que ce dossier vous transmettra un peu d'émotion. Le carburant versé dans le moteur de notre envie d'agir avec et pour les citoyens est rarement fait de chiffres, de sondages, de graphiques. Nous le puisons dans la rencontre sensible avec l'autre, dans le partage des peines et des euphories, il s'ancre dans le réel tangible, dans l'action culturelle, le faire et le vivre-ensemble.

Bonne lecture.



UN TERRITOIRE...

ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS	13
1.1. IDENTIFICATION DU CENTRE CULTUREL	14
1.1.1. DÉNOMINATION SOCIALE	14
1.1.2. ADRESSE COMPLÈTE DU SIÈGE SOCIAL	14
1.1.3. COMMUNE COMPOSANT LE TERRITOIRE D'IMPLANTATION	14
1.1.4. SITE INTERNET	14
1.1.5. NOM ET COORDONNÉES DU DIRECTEUR	14
1.1.6. NUMÉRO ONSS / NUMÉRO D'ENTREPRISE	14
1.1.7. STATUTS DE L'ASBL (VOIR ANNEXE 1)	14
1.2. NIVEAUX DE RECONNAISSANCES	15
1.2.1. NIVEAUX DE RECONNAISSANCES EN COURS	15
1.2.2. NIVEAUX DE RECONNAISSANCES SOLLICITÉS	15
1.3. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE	16
1.3.1. DISON, UN TERRITOIRE, DES PAYSAGES...	16
1.3.2. DISON, DES CHIFFRES.....	18
1.3.2.1. ARBORESCENCE DES DONNÉES STATISTIQUES SIGNIFICATIVES	18
1.3.2.2. COMPARATIFS UTILES	19
1.3.3. BRÈVE HISTOIRE DU CENTRE CULTUREL DISON	21
1.3.4. DISON, DES GENS... PETITES HISTOIRES DES USAGERS.....	23
1.3.5. DISON, UNE AVENTURE COLLECTIVE FACE AUX DÉFIS	25
1.3.5.1. UN RÉSEAU SOCIO-CULTUREL LIMITÉ MAIS DYNAMIQUE	25
1.3.6. LA SPÉCIFICITÉ DU PAYSAGE SCOLAIRE DISONAIS	25
1.3.7. ÉLÉMENTS NOUVEAUX CONCERNANT LE TERRITOIRE.....	26
1.3.7.1. L'APRÈS COVID ?	26
1.3.7.2. LES INONDATIONS	27
1.3.7.3. UNE RCA	28

1.3.8. DONNÉES « FROIDES » - ÉLÉMENTS CLEFS DE L'ANALYSE	29
1.4. COMPOSITION DES INSTANCES	31
1.5. COMPOSITION DU CONSEIL D'ORIENTATION	34
1.6. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE	35
L'ACTION CULTURELLE	37
2.1. RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION	38
2.1.1. DESCRIPTION DES MODALITÉS DE L'ÉVALUATION.....	38
2.1.1.1. L'AUTO-ÉVALUATION EN ÉQUIPE : CCDISON	38
2.1.1.2. L'AUTO-ÉVALUATION EN ÉQUIPES : CCDISON + CCVERVIERS	38
2.1.1.3. L'AUTO-ÉVALUATION AVEC LE CONSEIL D'ORIENTATION	38
2.1.2. ÉLÉMENTS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS.....	39
2.1.2.1. SYNTHÈSE QUANTITATIVE - INTRODUCTION	41
2.1.2.2. SYNTHÈSE QUANTITATIVE - TABLEAUX	42
2.1.2.3. SYNTHÈSE QUANTITATIVE - LES TOTAUX	45
2.1.2.4. SYNTHÈSE QUALITATIVE - INTRODUCTION	47
2.1.2.5. SYNTHÈSE QUALITATIVE / ENJEUX - FONCTIONS - DROITS - TABLEAUX	49
2.1.3. QUELQUES OPÉRATIONS PASSÉES AU CRIBLE.....	53
2.1.3.1 LE FESTIVAL DE L'INTERCULTURALITÉ	55
2.1.3.2 LES MOTS NOUS RASSEMBLENT	58
2.1.3.3 PRÉSENCE, MENSUEL D'ÉDUCATION PERMANENTE	61
2.1.3.4 THÉÂTRE-ACTION !	64
2.1.3.5 FÊTE DE LA MUSIQUE	66
2.1.4. SYNTHÈSE CRITIQUE	70
2.1.4.1. VIS À VIS DES ENJEUX PRÉCÉDENTS	70
2.1.4.2. VIS À VIS DES DROITS CULTURELS	72
2.1.5. GOUVERNANCE ET PARTICIPATION.....	75
2.1.6. CONCLUSIONS DE L'AUTO-ÉVALUATION	79
2.1.6.1. DES FREINS...	79

2.1.6.2. DES FORCES...	81
2.1.6.3. LES PISTES DE SOLUTIONS...	81
2.2. RAPPORT DE L'ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE	83
2.2.1. INTRODUCTION.....	83
2.2.2. ANALYSE PARTAGÉE CONTINUE	83
2.2.2.1. EN AMONT...	83
2.2.2.2. EN AVAL...	84
2.2.2.3. TOUT LE TEMPS !...	85
2.2.2.3.1. C'ÉTAIT MIEUX AVANT	85
2.2.2.3.2. DESSINE-MOI UN FANION	87
2.2.2.3.3. CONNEXIONS	87
2.2.2.3.4. « LES VOIX DE PASSAGE » - PODCAST PARTICIPATIF	88
2.2.2.3.5. LES ATELIERS DE THÉÂTRE ACTION	89
2.2.2.3.6. LE PROJET RAP ET SES ATELIERS D'ÉCRITURE	90
2.2.2.3.7. « LA RÉGIE DÉMÉNAGE »	91
2.2.2.3.8. LA SCÈNE OUVERTE LORS DE L'OPÉRATION « LES MOTS NOUS RASSEMBLENT »	92
2.2.2.3.9. LE PRÉSENCE « EN PRÉSENTIEL »	92
2.2.2.3.10. PORTRAIT BRODÉ	93
2.2.2.4. À RETENIR...	95
2.2.3. ANALYSE PARTAGÉE, ACTIONS SPÉCIFIQUES.....	96
2.2.3.1. APPEL PUBLIC À PARTICIPATION - PARLE AUX CENTRES	96
2.2.3.2. RÉSULTATS « PARLE AUX CENTRES »	97
2.2.3.3. AUTRES DISPOSITIFS DE TERRAIN	98
2.2.3.4. RÉSULTATS « AUTRES DISPOSITIFS »	98
2.2.4. CONCLUSION ET PRÉSENTATION DES HYPOTHÈSES D'ENJEUX AYANT ÉMERGÉ.....	99
2.2.5. RETOUR À LA POPULATION	101
2.3. LE PROJET D'ACTION CULTURELLE	102
2.3.1. PRÉSENTATION DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ RETENUS, DES MÉTHODES DE DÉLIBÉRATION	

UTILISÉES ET DES OBJECTIFS POURSUIVIS	102
2.3.1.1. ENJEU 1 - L'INTERCULTURALITÉ	106
2.3.1.2. ENJEU 2 - LES INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES	108
2.3.1.3. ENJEU 3 - LA JEUNESSE	110
2.3.2. DESCRIPTION DU PROJET D'ACTION CULTURELLE	113
2.3.3. LES OPÉRATIONS CULTURELLES	113
2.3.3.1. LES OPÉRATIONS CULTURELLES DU CCDISON EN LIEN AVEC LES ENJEUX	115
BONJOUR DISON !	116
CHALEUR HUMAINE	119
ICI & AILLEURS	121
POIL AU RIDEAU & ÉCOLE AUX SPECTACLES	123
ANIMATION À L'ÉCOLE	125
CULTURE ENFANCE	127
2.3.3.2. LES OPÉRATIONS CULTURELLES COMMUNES DES CENTRES CULTURELS DE DISON ET VERRIERS EN LIEN AVEC LEUR INTENSIFICATION	129
FESTIVAL DE L'INTERCULTURALITÉ	130
LA FACE B	132
LES MOTS NOUS RASSEMBLENT	134
FESTIVAL DE RÉSISTANCE	136
WELCOME	138
2.3.3.3. PROJECTIONS : SUR LES ENJEUX - LES FONCTIONS - LES DROITS	140
2.3.3.4. PROJECTIONS : SUR LES OBJECTIFS PARTICULIERS	141
2.3.3.5. LES OPÉRATIONS ET ACTIONS CULTURELLES DU CENTRE CULTUREL DE DISON, PONCTUELLES OU RÉCURRENTES, LIÉES AU SERVICE ET AUX MISSIONS CULTURELLES DE BASE	142
2.3.4. ARGUMENTAIRE DU PROJET D'ACTION CULTURELLE	143
2.3.5. PARTENARIATS	144
2.3.6. MÉTHODES ET CRITÈRES D'AUTO-ÉVALUATION	145
2.3.7. OPPORTUNITÉ D'UN ACTION GÉNÉRALE INTENSIFIÉE CCDISON - CCVERRIERS ..	147

2.3.7.1. UNE COLLABORATION QUI A DU SENS...	147
2.3.7.2. MULTIPLICITÉ DES PARTENARIATS	148
2.3.7.3. MISE EN PRATIQUE DE LA COLLABORATION ET ÉVALUATION	148
2.3.8. OPPORTUNITÉ D'UNE SPÉCIALISATION EN PRATIQUES ARTISTIQUES AMATEURES	150
2.3.8.1. AUX ORIGINES...	150
2.3.8.2. UNE ÉVOLUTION...	150
2.3.8.3. EN PRATIQUE...	151
2.3.8.4. OBJECTIFS ET DROITS CULTURELS...	151
2.3.8.5. RAYONNEMENT TERRITORIAL...	152
2.3.8.6. ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE ET ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE...	153
2.3.8.7. RÉSULTATS QUANTITATIFS ET PLAN D'ACTION...	153
2.3.8.8. LA NÉCESSITÉ D'UN FINANCEMENT...	157
2.3.9. LA COOPÉRATION ENTRE LES CENTRES CULTURELS DE L'ARRONDISSEMENT	159
2.3.9.1. CONTEXTE TERRITORIAL	159
2.3.9.2. LES COMMISSIONS THÉMATIQUES	160
2.3.9.3. MUTUALISATION DE RESSOURCES ET SERVICES	161
2.3.9.4. PROJET COMMUN D'ACTION CULTURELLE	162
2.3.9.5. OBJECTIFS DE LA COORDINATION (SUR LA DURÉE DU CONTRAT-PROGRAMME)	163
2.3.9.6. SOUTENIR LES INITIATIVES ÉMERGENTES SUR NOTRE TERRITOIRE	164
2.3.9.7. IMPACTS SUR LES CITOYENS DANS L'EXERCICE DE LEURS DROITS CULTURELS	164
2.3.9.8. MOYENS	165
RESSOURCES ET MOYENS	166
3.1. INFRASTRUCTURES OCCUPÉES	167
3.1.1 LOCAUX EXCLUSIVEMENT OCCUPÉS PAR LE CENTRE CULTUREL ET MIS À DISPOSITION PAR LA COMMUNE	167
3.1.2. LOCAUX EN USAGE COMMUN OCCASIONNELLEMENT MIS À DISPOSITION.....	167

3.1.3. LOCAUX LOUÉS PAR LE CENTRE CULTUREL DE DISON.....	168
3.2. ÉLÉMENTS RÉTROSPECTIFS	169
3.2.1. COMPTES ET BILANS RELATIFS AUX 3 DERNIERS EXERCICES DE LA PÉRIODE DU CONTRAT- PROGRAMME	169
3.2.2. DESCRIPTION DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DIRECTES	179
3.2.3. DESCRIPTION DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES INDIRECTES.....	180
3.2.4. PLAN FINANCIER COUVRANT LA DURÉE DE LA RECONNAISSANCE SOLLICITÉE	181
3.2.5. RÉGIME DE TRAVAIL ET ÉQUIVALENT TEMPS-PLEIN	182

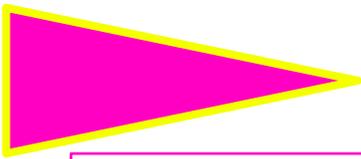
← **TABLE DES MATIÈRES THÉMATIQUE** ↑

Pour la rédaction de ce dossier, **nous avons privilégié une présentation synthétique et pragmatique** avec l'utilisation de tableaux et de résumés.

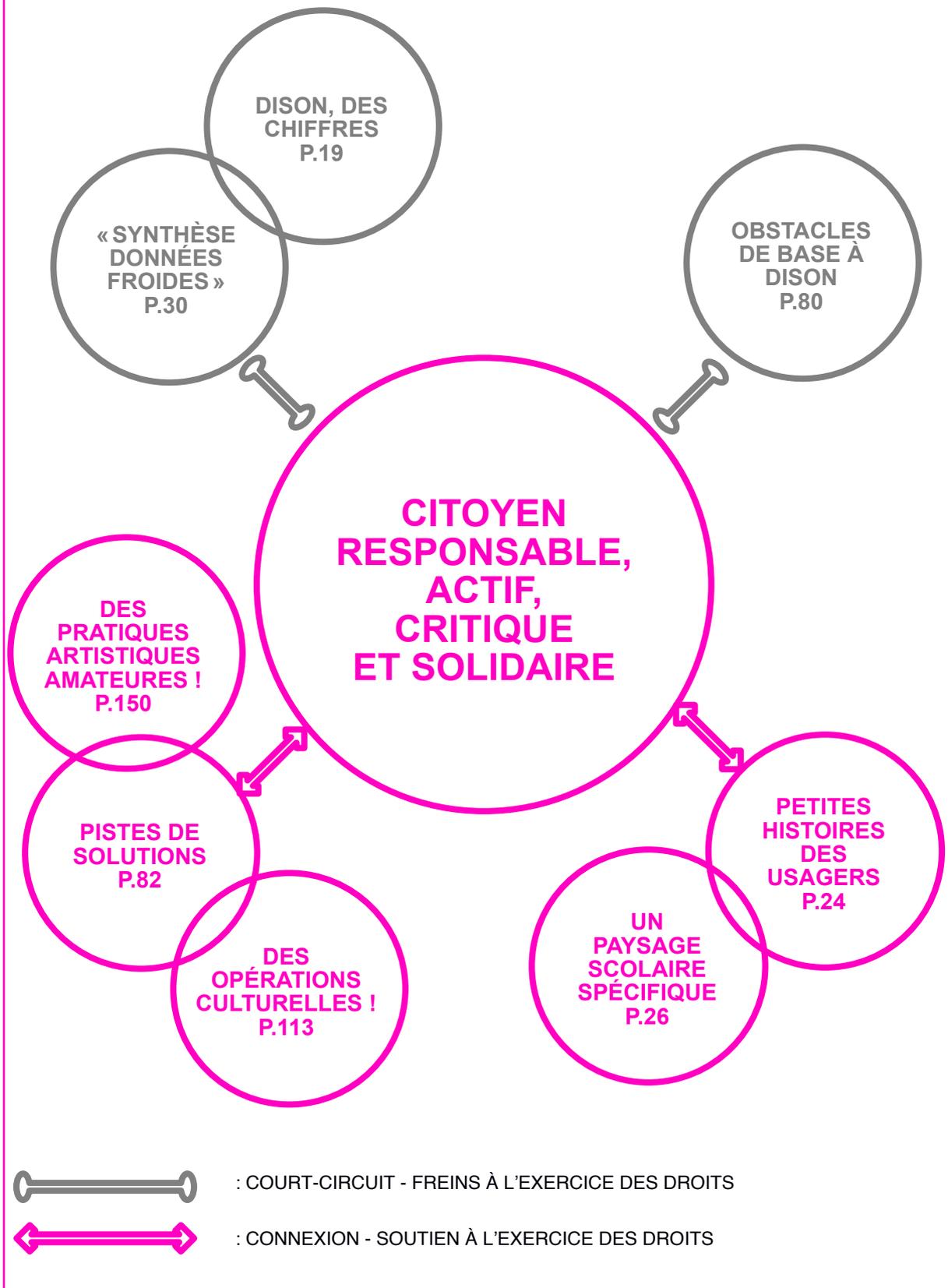
Ainsi, par exemple, afin de faciliter votre lecture et votre navigation, nous vous proposons cet outil supplémentaire de classement **PAR « THÈME »** composé de **repères de contenu**.

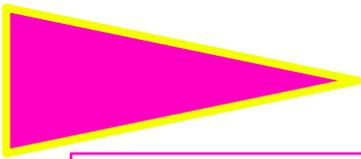
EXERCER SES DROITS CULTURELS À DISON ?.....	11
VERS DE NOUVEAUX ENJEUX POUR DISON ?	12



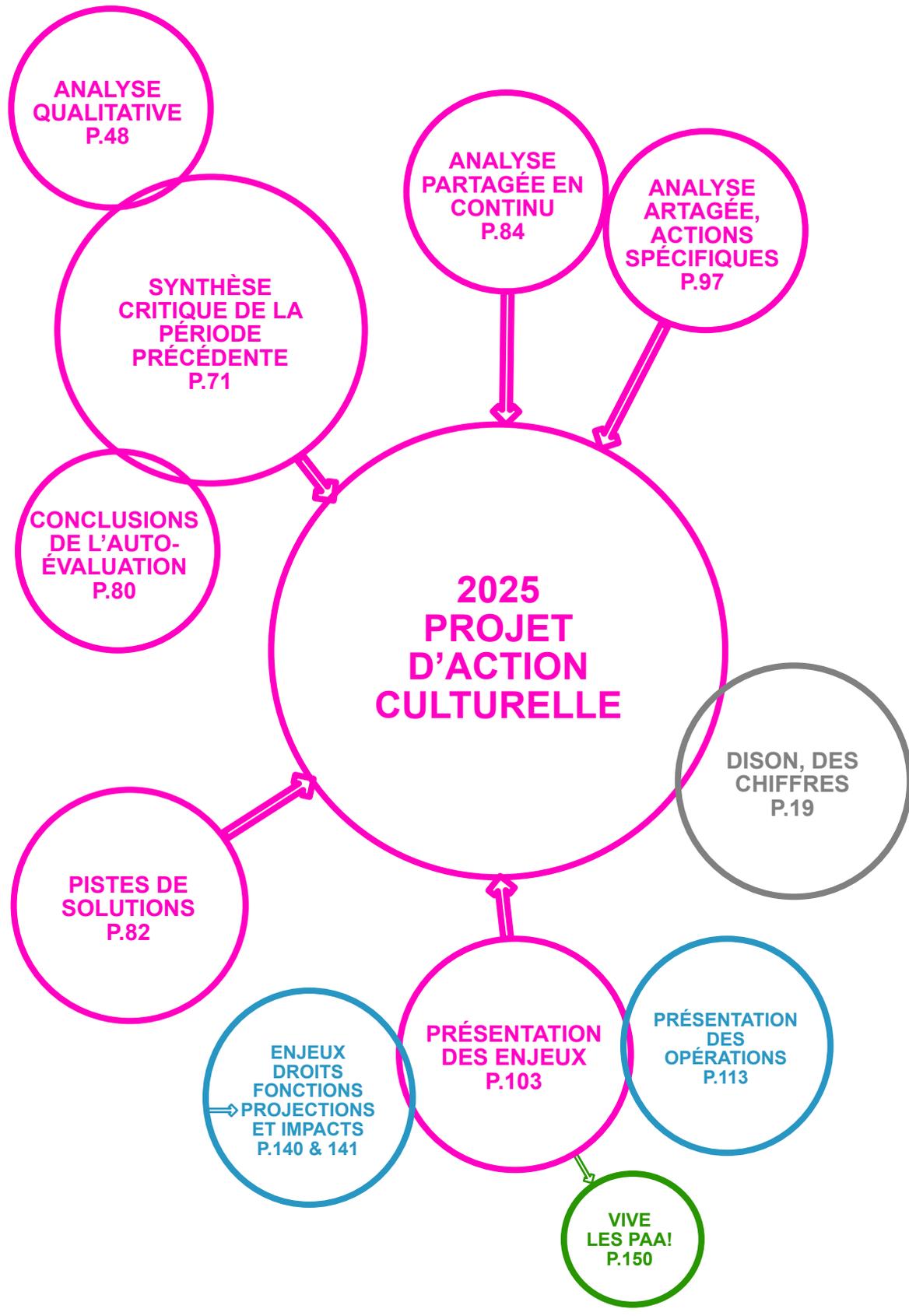


EXERCER SES DROITS CULTURELS À DISON ?





VERS DE NOUVEAUX ENJEUX POUR DISON ?





Centre
culturel
Dison

ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS

CENTRE CULTUREL DE DISON

1

1.1. IDENTIFICATION DU CENTRE CULTUREL

1.1.1. DÉNOMINATION SOCIALE

ASBL CENTRE CULTUREL DE DISON

1.1.2. ADRESSE COMPLÈTE DU SIÈGE SOCIAL

RUE DES ÉCOLES N°2 À 4820 DISON

1.1.3. COMMUNE COMPOSANT LE TERRITOIRE D'IMPLANTATION

DISON - 4820

1.1.4. SITE INTERNET

WWW.CCDISON.BE

1.1.5. NOM ET COORDONNÉES DU DIRECTEUR

MULLER Frédéric

Rue de Liège n°65 à 4800 Verviers

Email : fm@ccdison.be

Tél. Fixe - gsm : 087/33.41.81. - 0486/86 84 33

1.1.6. NUMÉRO ONSS / NUMÉRO D'ENTREPRISE

NUMÉRO D'ENTREPRISE : BCE 0418.459.582

NUMÉRO ONSS : 362-0445710-14

RPM DE VERVIERS : 1868

1.1.7. STATUTS DE L'ASBL (VOIR ANNEXE 1)

1.2. NIVEAUX DE RECONNAISSANCES ↑

1.2.1. NIVEAUX DE RECONNAISSANCES EN COURS

- . ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE
- . ACTION CULTURELLE INTENSIFIÉE
- . SPÉCIALISATION EN PRATIQUES ARTISTIQUES AMATEURES
- . COOPÉRATION
- . C.E.C.

1.2.2. NIVEAUX DE RECONNAISSANCES SOLLICITÉS

- . ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE
POUR UN MONTANT DE 140.000€ (ANNÉE 5 DU CONTRAT-PROFRAMME)
- . ACTION CULTURELLE INTENSIFIÉE
POUR UN MONTANT DE 90.000€ (ANNÉE 5 DU CONTRAT-PROFRAMME)
- . SPÉCIALISATION EN PRATIQUES AMATEURES
POUR UN MONTANT DE 27.000€ (ANNÉE 5 DU CONTRAT-PROFRAMME)
- . COOPÉRATION
Le Centre culturel de Dison, au même titre que les autres centres culturels de l'arrondissement de Verviers (Theux, Spa, Welkenraedt et Stavelot), sollicite une reconnaissance complémentaire pour une coopération portée **par le Centre culturel de Verviers.**

- . C.E.C.
Dossier de reconnaissance rentré en mars 2023

1.3. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

1.3.1. DISON, UN TERRITOIRE, DES PAYSAGES...

La commune de Dison se situe à l'est de la Belgique, dans l'arrondissement de Verviers, en Province de Liège. Le territoire est enclavé entre les communes de Verviers, Limbourg, Welkenraedt, Thimister-Clermont et Herve. Son territoire couvre une superficie de 14 km².

Dison est constituée de deux anciennes communes fusionnées en 1977 : Dison (4820) et Andrimont (4821). La ville se caractérise par une dénivellation importante qui divise le territoire en quartiers « hauts » et quartiers « bas ». Les quartiers « bas » sont davantage urbains. Les quartiers situés sur les hauteurs sont plus ruraux.

On trouve aussi plus de maisons cossues disposant parfois de quatre façades sur les hauteurs de la ville. Dans les quartiers bas, plus densément peuplés, surtout disposés autour du quartier Centre, se concentrent les maisons, les commerces et les immeubles mitoyens. Cette dichotomie a priori évidente entre une ville haute verte, bourgeoise, aérée et

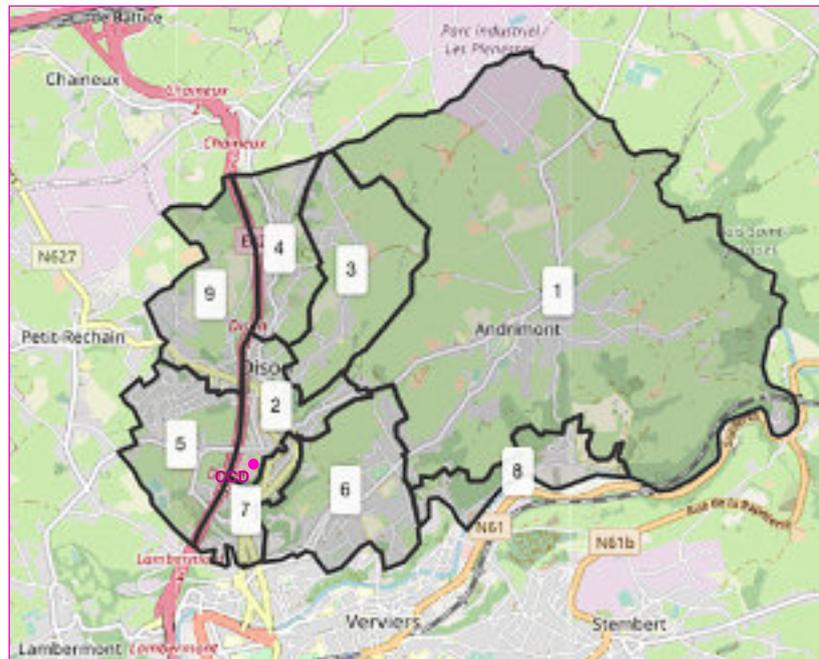


une ville basse grise, étouffée, précaire est à relativiser. La répartition des inégalités sociales est complexe et doit se méfier des apparences, et si la tendance haut/aisé et bas/pauvre est réelle, elle reste très perméable. Il faut donc envisager la répartition des richesses sous la forme d'un rhizome s'étendant dans toutes les directions plutôt que comme des « blocs » parfaitement séparés. Les chiffres globaux pour la ville témoignent d'une précarité généralisée. En d'autres mots, il y a malheureusement aussi de la pauvreté sur les hauteurs de la ville même si sa concentration dans le bas saute aux yeux. Dans la structuration de notre projet culturel et nos démarches pour une réduction des inégalités en matière de droits culturels, nous serons donc attentifs à ne pas résumer trop rapidement nos conclusions en haut/aisé et bas/pauvre et encoura-

gerons une approche subtile qui tient compte du caractère poreux des inégalités.

La subdivision en quartiers résulte d'une part de la fusion des anciennes communes et d'autre part de l'axe structurant qu'est l'autoroute, qui trace une frontière pour plusieurs quartiers. Au total, il existe neuf quartiers. Les commerces se concentrent dans le centre de la ville (quartier 2 en particulier) mais cette offre commerciale est pauvre et le cachet urbanistique n'est pas le plus attractif. Le manque d'espaces verts et de commerces est aussi une des caractéristiques les plus visibles du centre-ville.

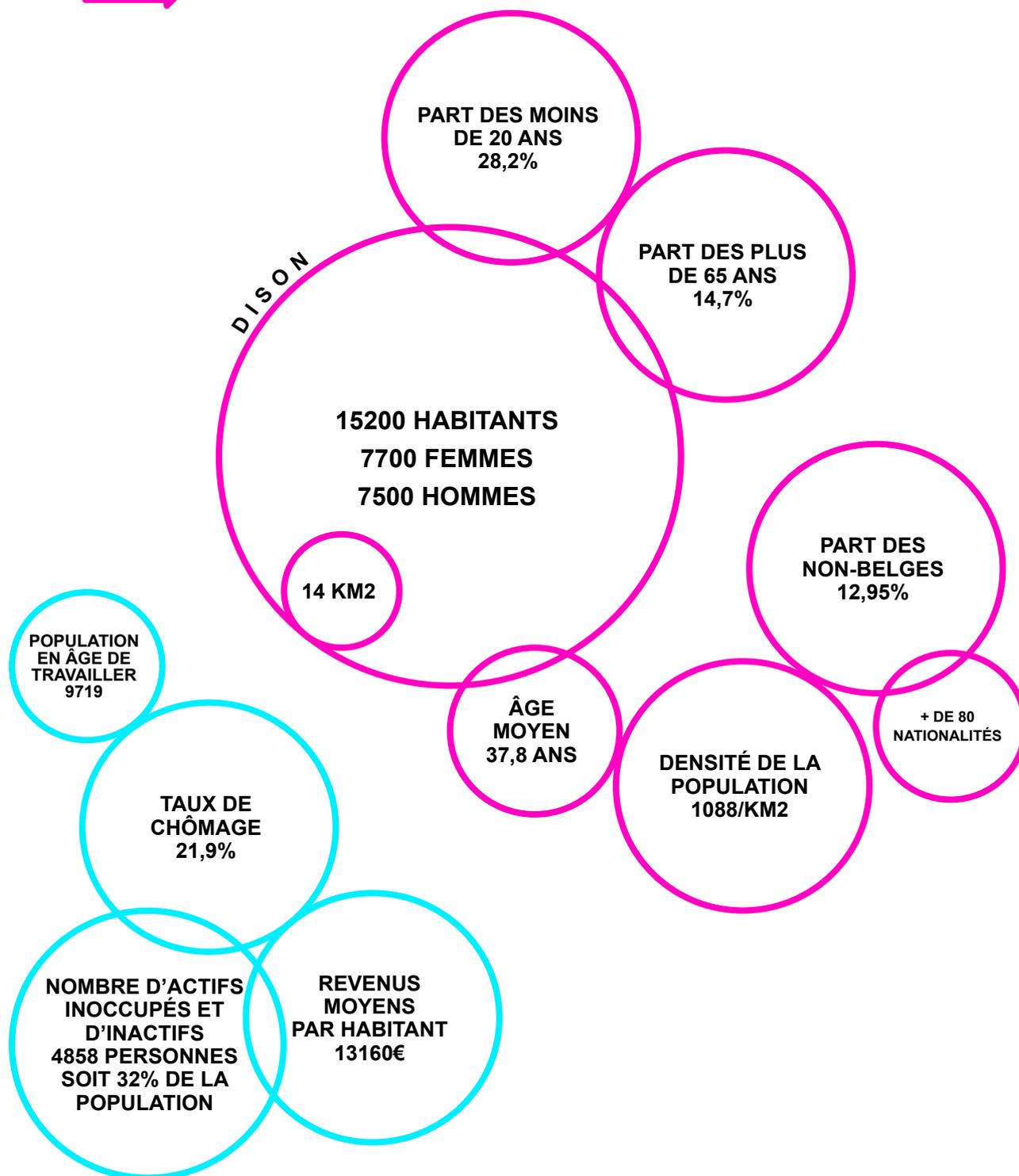
- 1 - Andrimont**
- 2 - Centre**
- 3 - Mont-Dison**
- 4 - Corbeau**
- 5 - Husquet**
- 6 - Ottomont**
- 7 - Pisseroule**
- 8 - Renoupré**
- 9 - Bonvoisin**



1.3.2. DISON, DES CHIFFRES...

1.3.2.1. Arborescence des données statistiques significatives

Données collectées sur le portail Walstat - Iweps



1.3.2.2. Comparatifs utiles

Densité de population

DISON	1088 HAB/KM2
ARRONDISSEMENT DE VERVIERS	144 HAB/KM2
PROVINCE DE LIÈGE	288 HAB/KM2
WALLONIE	217 HAB/KM2
VERVIERS	1669 HAB/KM2
THIMISTER	196 HAB/KM2
WELKENRAEDT	422 HAB/KM2

Âge moyen de la population

DISON	37,8 ANS
ARRONDISSEMENT DE VERVIERS	42 ANS
PROVINCE DE LIÈGE	41,8 ANS
WALLONIE	41,8 ANS

16^{ÈME} COMMUNE LA PLUS
« JEUNE » DE
WALLONIE

Part des moins de 20 ans

DISON	28,2%
ARRONDISSEMENT DE VERVIERS	22,9%
PROVINCE DE LIÈGE	22,6%
WALLONIE	22,7%

26% DE LA POPULATION
À MOINS DE 17 ANS
(PRESQUE 4000 « JEUNES »)

Part des plus de 65 ans

DISON	14,7%
ARRONDISSEMENT DE VERVIERS	19,6%
PROVINCE DE LIÈGE	19,4%
WALLONIE	19,3%

Part de non-belges

DISON	12,95%
ARRONDISSEMENT DE VERVIERS	11,55%
PROVINCE DE LIÈGE	11,13%
WALLONIE	10,56%

Revenus moyens par habitant (20

DISON	13160€
ARRONDISSEMENT DE VERVIERS	18301€
PROVINCE DE LIÈGE	18233€
WALLONIE	18518€
VERVIERS	15090€
THIMISTER	21738€
WELKENRAEDT	18796€

6^{ÈME} COMMUNE LA PLUS
« PAUVRE » DE
WALLONIE

Taux de chômage administratifs des 15-64 ans (2019)

DISON	21,9%
ARRONDISSEMENT DE VERVIERS	11,2%
PROVINCE DE LIÈGE	13,8%
WALLONIE	12,7%
VERVIERS	21,8%
THIMISTER	5,9%
WELKENRAEDT	8,6%

A noter aussi :

- . 51% des chômeurs disonais le sont de longue durée (+ 2 ans).
- . 14,11% des ménages sont monoparentaux.
- . 25,4% des mineurs de la commune vivent dans une famille sans revenus d'un travail. La moyenne wallonne est de 12,3%.

1.3.3. BRÈVE HISTOIRE DU CENTRE CULTUREL DISON

29 juin 1977 : le Conseil communal de Dison décide de créer un Foyer culturel. À l'époque, l'arrondissement de Verviers était le seul à ne pas compter de Maison de la culture ou de Foyer culturel.

8 mars 1978 : assemblée générale constitutive du Foyer culturel et élection de son conseil d'administration. En juillet de la même année, le Foyer existe juridiquement. Le poste d'animateur-directeur est confié à Luc Brunclair. Plusieurs rôles sont attribués au Centre culturel : informer, consulter, faire réfléchir et se concentrer sur tous les problèmes liés au vieillissement de la cité, de sa population, de son habitat, de ses infrastructures et de son cadre de vie, ainsi que promouvoir la participation des habitants aux opérations de rénovation et de rajeunissement de la cité.

1978 : le Foyer culturel prend ses quartiers au château d'Ottomont.

1981 : Jacky Lacroix devient le nouvel animateur-directeur du Foyer culturel.

1990 : construction de la Maison des Mêmes, dans l'allée du Pré Maguin, à Andrimont. Elle est aujourd'hui appelée la MaiZon, coordonnée par le Centre culturel et reconnue en tant qu'école de devoirs par l'ONE depuis 2002.

1994 : déménagement du Centre culturel vers la rue des Écoles, dans le centre de Dison. La bibliothèque Pivot le rejoint en 1997.

2006 : les ateliers du Centre culturel sont reconnus Centre d'Expression et de Créativité, auquel on attribue le nom « les Ateliers ».

2007 : introduction d'un dossier au Feder pour le déménagement sur le site d'Interlac (ancienne laiterie industrielle) en un espace culturel et médiatique reprenant salles de spectacles et d'expositions, bureaux et locaux pour le CEC, ainsi que la télévision locale de l'arrondissement de Verviers, Télévesdre.



2008 : 30e anniversaire et réouverture de la salle de spectacle du REZ modernisée.

2009 : reconnaissance au niveau 1+.

2010 : faute de fonds européens en suffisance, le projet Feder est revu à la baisse. Le Centre culturel ne déménagera pas sur le site Interlac, de même pour son CEC. Une nouvelle salle de spectacle (salle Stotzem) sera néanmoins mise à disposition du Centre culturel à raison de 30 jours par an.

2012 : Jérôme Wyn devient animateur-directeur du Centre culturel. Jacky Lacroix reste dans l'équipe et prend en charge notamment l'animation jeunesse et la diffusion jeune public.

2013 : une nouvelle salle de spectacle est mise à disposition du Centre culturel sur le site du Tremplin par la Régie Communale Autonome à raison de 30 jours par an.

2014 : lancement de Présence TV, la web-télé citoyenne et participative du Centre culturel. **2015** : le Centre culturel loue de nouveaux locaux pour une partie de son CEC dans la phase 2 du site le Tremplin.

2017 : dépôt de la demande de reconnaissance de l'action culturelle du Centre culturel de Dison pour la période 2019-2023.

2019 : Jérôme Wyn devient directeur du Centre culturel Les Chiroux à Liège et c'est Frédéric Muller, animateur au Centre culturel de Dison depuis 2011, qui reprend le poste de directeur du Centre culturel de Dison.

Il faut noter que l'équipe a connu de nombreux changements **entre 2019 et 2023** avec les mises à la retraite de Jacky Lacroix, Jean-Paul Kuypers et Roger Albert puis les départs de Cécilia Rigaux et d'Odile Brée. L'équipe a alors accueilli de nouveaux collaborateurs, Valérie Leemans pour la coordination du C.E.C., Amalia Carrera pour la diffusion, Laura Perez pour l'éducation permanente et la communication, Sylvain Willems puis Lucas Verhaeghe pour la régie technique et enfin Camille Soyeur pour le secteur jeunesse.

Toutes ces modifications ont nécessité des adaptations, des ajustements, alors même que la crise du Covid battait son plein. Un épisode sanitaire qui laissera sans doute une cicatrice profonde dans l'histoire de l'institution mais cette équipe « nouvelle », qui était encore en train de prendre ses marques, s'est vraiment démenée avec courage et volonté pour entretenir la passion, dépasser certains obstacles et tenter, quand c'était possible, de relever le challenge de ces moments inédits et perturbés.

Depuis 1978, le Centre culturel de Dison est donc un acteur incontournable du développement global de Dison et de la citoyenneté active de sa population, par son Action Générale, par son Intensification sur les territoires disonais et verviétois, par sa Spé-

cialisation en pratiques artistiques amateurs, par le rayonnement de son Centre d'Expression et de Créativité et par l'ancrage territorial de son école de devoirs la MaiZon.

Les crises et les changements dans la composition de l'équipe n'ont pas ébranlé l'ADN de l'institution, ses valeurs et son désir puissant de réduire les inégalités en terme de Droits culturels. Au contraire, les Droits culturels nous sont apparus, plus que jamais, au centre de toutes nos préoccupations, car il est évident que nos missions sont d'autant plus importantes quand les circonstances mettent en danger l'équité entre les citoyens et rognent ou marginalisent des concepts aussi essentiels que la Démocratie et la Démocratisation culturelle.

1.3.4. DISON, DES GENS... PETITES HISTOIRES DES USAGERS...

L'analyse des chiffres permet de dégager des tendances significatives qui vont donner un éclairage très importants par la suite, notamment pour expliquer et commenter les résultats de l'auto-évaluation et de l'analyse partagée, mais nous avons aussi envie de vous raconter quelques histoires, de partager avec vous de l'expérience humaine. Nous pensons que c'est dans ce va-et-vient entre données froides et données chaudes, entre chiffres et récits, entre analyses et expériences que se construit un projet d'action culturelle dynamique, stimulant, utile...

Mohamed... est très actif dans le comité Palestine de la région. C'est le roi pour réaliser la soupe traditionnelle de son pays et lorsque nous organisons des conférences sur ce sujet dans notre petite salle du rez (2018), il passe sa journée dans notre cuisine pour faire mijoter des petits plats qu'il servira aux participants du soir pendant que sa fille vendra des Keffiehs pour une bouchée de pain. Cette année là, des danseurs venus de Palestine sont venus pour animer une sorte de



bal traditionnel avec des danses et des pas faciles à reproduire par tout le monde. Ça sue, ça sourit mais ça parle aussi oppressions, injustice, droits de l'homme... Mohamed est décédé il y a quelques mois. Sa fille nous a envoyé un Keffieh en souvenir de ces bons moments... **Jonathan...** est un jeune garçon doué, un peu à part, il s'intéresse à tout mais surtout à l'astronomie et au cinéma, il aimerait être réalisateur. Il s'est inscrit au stage stop-motion de



Jacky. Les enfants ont décidé de parler du cyber-harcèlement mais personne ne savait que Jonathan en était une victime depuis des mois. Au fur et à mesure, il a pu

en parler et toute sa famille a relayé l'oeuvre finale sur les réseaux sociaux. Quelques semaines plus tard, durant le confinement, lorsque nous sommes allés frapper aux portes pour proposer un mini « carnaval à emporter », Jonathan, qui devait bien avoir pris 10 centimètres de plus, nous a ouvert la porte déguisé en magicien, tout sourire, bien mieux dans ses bottes... **Elle...** nous dit qu'elle passe ses journées à ressasser des mauvais souvenirs mais qu'elle essaye de garder le moral. Sa bouffée d'oxygène, c'est de venir nous aider au bar pendant les thés dansants, une fois par mois. Elle s'active, s a u t i l l e presque dans tous les coins et elle profite de chaque minute pour parler de tout et de rien... **Jean...** déteste l'informatique. Il essaye de se



DESSINE-MOI UN FANION...

former un peu parce que les mails ça lui permet de rester au contact de sa fille et de ses petits enfants, et puis sur internet on trouve quand même pas mal d'informations. Mais il préfère les vrais échanges, face à face, comme avant. Parfois ça se frite un peu dans son quartier, surtout à cause de questions de propriété des trottoirs mais il préfère ça au fait que chacun reste chez soi et ne se parle plus. Lui, il veut causer ! Alors, ben, il vient aux « causeries du mardi » du

Centre culturel. Il n'en a presque jamais manqué. On parle de féminisme, d'écologie, de diversité culturelle. Il a toujours quelque chose à dire, en tout cas il essaye, même quand il connaît moins bien le sujet, et quand il s'en va, il aime bien nous dire « qu'il a fait sa part »... **Moi...** Je suis arrivé en février 2011, je débarquais d'un tout autre secteur et je ne savais finalement pas bien ce qu'était un Centre culturel. Première fête des Ateliers, je bosse au bar, y a du monde et ça car-

bure. Je demande une pause pour aller voir le spectacle, je contourne le gradin en essayant de ne pas trébucher car il fait sombre et puis la scène se dévoile, lumineuse. C'est joli. Une quinzaine de gamins y jouent quelques accords encore maladroits de guitare de-

vant une salle émerveillée. Je me souviens particulièrement bien de ce que je me suis dit à ce moment là, rien de bien transcendant ou de profond, juste un « mais c'est fou quand même » avec des larmes au bord des yeux. Je crois que ces mots sont restés accrochés à moi depuis ce jour...

1.3.5. DISON, UNE AVENTURE COLLECTIVE FACE AUX DÉFIS

Le travail réalisé depuis de nombreuses années... ce dossier de renouvellement de reconnaissance... le projet culturel futur, ambitieux et enthousiaste... les dynamiques chaque jour renouvelées... l'envie de bien faire... Tout ça n'existerait pas sans le moteur énergétique que forme les interactions entre les individus et les associations, sans ce « commun » qui stimule les « parties », ce carburant du *faire-ensemble*. Le Conseil d'orientation, l'équipe du Centre culturel de Dison, les partenaires associatifs, bénévoles, citoyens, il y a à et autour de Dison un vrai sens du collectif qui permet, il ne faut pas s'en cacher, d'affronter un défi hors norme. Car Dison est hors norme... « Nous avons besoin les uns des autres » est un leitmotiv qui semble aller de soi pour toutes les situations mais quand vous faites partie de l'un des territoires les plus jeunes, les plus pauvres, les plus multiculturels de Wallonie, la tâche est aussi démesurée qu'elle est essentielle.

1.3.5.1. Un réseau socio-culturel limité mais dynamique

Le réseau des institutions et associations socio-culturelles disonaises n'est pas très dense mais il couvre un spectre large de missions et il est riche par la diversité et les compétences de ses acteurs. Le Centre culturel de Dison gère depuis plus de 12 ans l'organisation et l'animation des « réunions de concertation » (en moyenne 3 fois par an) qui rassemblent les différentes institutions ancrées sur la commune (une dizaine) avec pour objectifs de fluidifier la circulation des informations entre les opérateurs, de solidifier le réseau de collaborations, de renforcer le travail vers les citoyens disonais et de stimuler d'éventuels nouveaux projets en partenariats. Lors de ces réunions, chaque institution est représentée par 1 ou 2 personnes et l'ordre du jour de base consiste à permettre à chacune et chacun de présenter ses projets à venir à moyen et long terme, d'énumérer ses besoins de collaboration et de soutien, de lancer des appels à partenariats. Ces réunions ont aussi pour but de renforcer le sentiment d'appartenance et de stimuler la solidarité entre des opérateurs qui manifestent régulièrement ce même sentiment d'être confronté à **une tâche singulière sur un territoire singulier** traversé par des courants inégalitaires.

Ces réunions sont particulièrement efficaces pour rassembler les expériences et les points de vue des acteurs de terrain, pour prendre le pouls de la situation sur le territoire, pour mettre à jour la cartographie des éléments contextuels, faire émerger les tendances, les mouvements, les réalités de terrain. En gros, il s'agit d'un outil précieux d'analyse partagée continue.

1.3.6. LA SPÉCIFICITÉ DU PAYSAGE SCOLAIRE DISONAIS

La commune disonaise accueille 11 écoles primaires et maternelles. Neuf écoles communales et deux écoles libres auxquelles il faut ajouter une école de promotion sociale et une école d'enseignement spécialisé. Il n'y a aucune école secondaire sur le terri-

toire, la population adolescente se déplace donc dans les établissements des communes limitrophes, essentiellement à Verviers.

- . Nombre d'enfants inscrits en maternelle (2020) : 562
- . Nombre d'enfants inscrits en primaire (2020) : 1235

. 38,8% des enfants disonais ayant l'âge d'aller en maternelle se rendent dans des écoles en dehors de la commune.

. 40,4% des enfants disonais ayant l'âge d'aller en primaire se rendent dans des écoles en dehors de la commune.

. 100% des enfants disonais ayant l'âge d'aller en secondaire se rendent dans des écoles en dehors de la commune puisqu'il n'y a pas d'écoles secondaires à Dison.



TAMBOURS DE LA PAIX...

. Il y a donc environ **2000 jeunes de - de 17ans** qui chaque jour quittent la commune pour aller à l'école. C'est une donnée essentielle sur un territoire de 15000 habitants et une spécificité dont nous devons tenir compte dans notre façon d'organiser nos missions journalières, notamment sur la question du « territoire d'action ».

1.3.7. ÉLÉMENTS NOUVEAUX CONCERNANT LE TERRITOIRE

1.3.7.1. L'après Covid ?

Il faut d'abord redire que les problématiques, qui se déclinent à partir des constats de l'analyse partagée précédente et qui seront traduits en enjeux nouveaux ou adaptés, sont fort heureusement inscrits à long terme à Dison car plusieurs années (souvent bien plus que cinq) sont nécessaires pour mettre en place un projet d'Action culturelle efficace dont on pourra évaluer toute la portée. Vu sous cet angle, l'épisode Covid peut-être envisagé comme un événement « temporaire » dans notre ligne du temps. Ce à quoi sont confrontés nos citoyens - racisme, discriminations, préjugés, fracture sociale, fausse réputation, mauvaise image, défi environnementaux, etc. - et qui perturbent de manière si fondamentale l'exercice de leurs droits culturels dès le plus jeune âge, s'étend à la façon d'un système, complexe, éprouvant, difficile, qui existait avant et existera après la crise sanitaire, probablement même de manière encore plus flagrante! Les difficultés que doivent traverser nos citoyens depuis des années méritent que l'on dépasse les réactions émotives ou les décisions à l'emporte-pièce.

Si le travail sur nos enjeux, à travers notre projet d'Action culturelle, se présente comme une entreprise de longue haleine, ce n'est pas pour cela que nous resterons

figés, certains de nos acquis, fermés à toutes nouvelles émergences de thématiques sociétales ou en lien avec l'actualité, mais il est essentiel d'établir le fait qu'encourager et permettre l'exercice des droits culturels est, et doit rester, le moteur de nos démarches et qu'il faut donc se méfier des réflexes simplificateurs. Nous sommes conscients que les enjeux déterminés doivent montrer toute leur pertinence à tout moment et en particulier lors de l'affrontement des crises.

Dès lors, si certaines thématiques prennent de plus en plus de place, notamment dans les sollicitations que nous recevons de nos partenaires - je pense en particulier à tout ce qui concerne les problématiques environnementales -, nous n'avons pas perçu de nouveaux défis parmi ceux que traversent le territoire d'implantation et qui seraient nés « de la crise ». En revanche, il est évident que la hiérarchie de ces défis a été quelque peu chamboulée et que les deux années de Covid ont eu une influence sur cette permutation des hiérarchies. Dans la suite de ce dossier, vous découvrirez ainsi que l'enjeu des inégalités socio-économiques, qui était en 4^{ème} position lors de la précédente analyse partagée en 2017, est désormais en tête de tous les indicateurs. De la même manière, si depuis toujours, le développement de la participation active de la population représente un point d'attention particulièrement développé par le Centre culturel de Dison, nous verrons que la crise de la Covid a accentué encore ce travail de réflexion, en particulier sur la place à consacrer ou non aux outils virtuels mais aussi, et surtout, sur notre capacité à déployer des actions sur l'espace public et à « toucher » le public là où il se trouve. La question des conséquences de la crise sur les habitudes de consommation culturelle de nos publics est une question centrale, passionnante et angoissante à la fois, mais le Centre culturel de Dison nous apparaît bien armé pour affronter d'autres éventuelles adaptations.

1.3.7.2. Les inondations

Elles n'ont pas touché l'ensemble de la Commune. Les citoyens les plus lourdement impactés se concentrent en effet dans le quartier de Renoupré, en bord de Vesdre. En raison de sa situation décentralisée, très proche de Verviers, d'une concentration de la précarité et d'une structuration du réseau des transports en communs qui facilite plutôt une mobilité vers Verviers que vers le Centre de Dison, ce quartier a toujours été assez isolé, ses habitants étant naturellement attirés par Verviers, bien plus proche et simple d'accès. Les inondations ont été dramatiques pour ce quartier littéralement balaféré par la crue et depuis l'événement, nous avons perçu et participé à un vrai rapprochement entre les citoyens et leur territoire. Depuis l'été 2021, nous avons établi de nouveaux contacts avec les habitants. Nous en sommes aux prémices mais un lien réel a été recréé et plusieurs actions ont déjà pu être réalisées dans le quartier telles qu'une tournée des animations pour enfants ou la nuit des petits monstres. L'école du quartier poursuit aussi un projet PECA prioritaire avec notre soutien. Cette épisode malheureux a renforcé encore nos réflexions sur l'espace public en tant que moyen de lutte dans la réduction des inégalités sur laquelle nous reviendront dans le chapitre 2.1.6., p80.

1.3.7.3. Une RCA

La salle Stotzem, salle de spectacle située sur le site du Tremplin où se trouve désormais notre gradin de 167 places, est gérée par une Régie Communale Autonome. Notre utilisation de cette salle est dès lors soumise à un quota (convention en annexe n°2) de 27 jours par an. Cet état de fait a été négocié dans la douleur et est pratiquement chaque année remis en cause. Le contexte est donc à la base déjà particulier. Nous sommes chez nous sans y être en quelque sorte et nous sommes quelque peu soumis à la bonne volonté du propriétaire alors même que c'est notre structure principale de diffusion, notre gradin, qui a été « réquisitionné » pour outiller la salle. En outre, la RCA poursuit un but commercial qui est évidemment en opposition avec celui non lucratif de notre asbl. Les relations entre nos deux institutions sont cordiales mais par la nature même des objectifs poursuivis et la structure de la convention qui nous lie, nos échanges ne sont pas toujours sereins. Nous avons le sentiment d'être en négociation permanente ce qui a une réelle influence sur notre façon d'envisager notre programmation annuelle. L'accès et l'usage de la salle Stotzem représentent donc un enjeu notoire pour notre institution et il nous semble important de noter ici que nous devons dispenser pas mal d'énergie pour ne serait-ce que maintenir la convention qui nous lie.



LE GRAND RAMDAM AU TREMLIN...

1.3.8. DONNÉES « FROIDES » - ÉLÉMENTS CLEFS DE L'ANALYSE

L'ensemble des éléments contextuels du chapitre 1.3. - données froides, historiques et statistiques -, permettent de dégager un certains nombres de caractéristiques factuelles prégnantes pour le territoire d'implantation, des **lignes de forces et de failles** qui dessinent les premiers traits de notre analyse.

- **UN TRÈS GRAND NIVEAU DE PRÉCARITÉ, LARGEMENT AU DESSUS DE LA MOYENNE WALLONNE.**
- **UNE POPULATION JEUNE ET MULTICULTURELLE.**
- **UN « TURNOVER », FLUX ENTRANT/FLUX SORTANT IMPORTANT, PRÈS DE 10% DE LA POPULATION QUI « DÉMÉNAGE/EMMÉNAGE » CHAQUE ANNÉE.**
- **UN NOMBRE CONSÉQUENT DE PERSONNES « INACTIVES ».**
- **LA PROXIMITÉ AVEC VERVIERS ET LA DENSITÉ DES FLUX DE DÉPLACEMENTS ENTRE LES DEUX VILLES, POUR ALLER À L'ÉCOLE D'ABORD MAIS AUSSI POUR FAIRE SES COURSES, POUR ACCÈDER À DIVERS LOISIRS, POUR INTERAGIR AVEC UNE ASSOCIATION, ETC. SUR BIEN DES ÉGARDS, DISON PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME *UN TRÈS GROS QUARTIER* DE VERVIERS.**
- **UN RÉSEAU ASSOCIATIF PUREMENT DISONAIS PEU DENSE MAIS SOLIDAIRE, CONSCIENT DE DÉPLOYER LEURS ACTIONS SUR UN TERRITOIRE SINGULIER ET « DIFFICILE ».**
- **UN MANQUE D'ESPACES VERTS DANS LE CENTRE OÙ SE CONCENTRE LA POPULATION ALORS QUE LES HAUTEURS DE LA VILLE PRÉSENTENT UN PROFIL PLUS RURAL. LE SLOGAN DE LA VILLE « ENTRE VILLE ET CAMPAGNE » REFLÈTE PARFAITEMENT LA RÉALITÉ TOPOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE.**
- **UN MANQUE D'ESPACES « D'ÉCHANGES » INTERCULTURELS, DE PASSAGE, DE RENCONTRES, UN « TIERS-LIEUX ».**



1.4. COMPOSITION DES INSTANCES

AU 01/06/2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION (18) ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (+45)

1. CHAMBRE PUBLIQUE (9)

Nom, Prénom	Groupe politique	Fonction et/ou remarques
DEGEY Maxime	Conseiller provincial MR	Membre du CA
KLENKENBERG Claude	Conseiller provincial PS	Membre du CA
BOUHY Michel	Conseiller communal PS	Président du CA
BONNI Véronique	Bourgmestre PS	Membre du CA
HEUSE Juliette	Conseillère communale PS	Membre du CA
LEMOINE Jean-Marie	Conseiller communal Ecolo	Membre du CA
DEVALTE Alain	Conseiller communal Parti Populaire	Membre du CA
WEBER Manfred	Représentant Vivre Dison	Membre du CA
MULLENDER Stéphan	Echevin de la culture PS	Membre du CA

2. CHAMBRE PRIVÉE (9)

Nom, Prénom	Association représentée	Fonction et/ou remarques
CIMETTA Priscilla	PAC - 4800	Membre du CA
DESTORDEUR Jacques	Lire et Ecrire Verviers - 4800	Membre du CA
DEBOUNY Edmond	CIEP-MOC - 4800	Membre du CA
HEYMAN Benny	ELAN (Loisirs Adrimontois) - 4821	Membre du CA
NAGUI Farid	CRVI - 4800	Membre du CA
RICHARD Daniel	CEPAG Verviers - 4800	Vice-président du CA
BOHN Brigitte	ASBL Jeunesse et Sports - 4821	Membre du CA
HAMERS Jean-Claude	Enéo +50Dison - 4820	Membre du CA
EL AZRAK Nabil	Maison des Jeunes de Dison - 4820	Membre du CA

3. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (+45)

Nom, Prénom	Association représentée	Fonction et/ou remarques
A déterminer	ADL ASBL - 4820	Membre de l'AG
A déterminer	Les Amis de Cibombo - 4820	Membre de l'AG
A déterminer	maison médicale « bulle d'air » - 4820	Membre de l'AG
BAGUETTE Ivan	Ecole St Fiacre - 4820	Membre de l'AG
BARTHOLOMÉUS Pierre	Jeunesse Andrimont - 4820	Membre de l'AG
BLEYFUESZ Anny	Comité Animation Couquemont - 4820	Membre de l'AG
BRANDT Roger	Saint Jean-Baptiste Cercle Royal - 4820	Membre de l'AG
BRIAMONT Thomas	Les Pieds Montois - 4820	Membre de l'AG
BRZUSCZAK Sandrine	TerroiRacineS - 4821	Membre de l'AG
BUCHET Jeannot	Assoc. Parents Fds de Loup - 4820	Membre de l'AG
CABODI Geneviève	Equipes Populaires - 4800	Membre de l'AG
CARABIN Julien	Théâtre les Funambules/concorde - 4820	Membre de l'AG
CELIK Necati	Sima - 4800	Membre de l'AG
CHADIS Léon	Philatélistes (GRPI) - 4821	Membre de l'AG
CHARETTE Jean	Cercle du Mary - 4820	Membre de l'AG
COLLART Brigitte	Ligue des Familles - 4800	Membre de l'AG
DARDINNE Marcel	BACD (Basket) - 4821	Membre de l'AG
DEBECKER Martine	Kuursaalamecs - 4820	Membre de l'AG
DELHAYE Dominique	Nationale Sté Gymnastique - 4820	Membre de l'AG
DEMAL Armance	Crèche les Petits Loups - 4820	Membre de l'AG
DETAILLE Thomas	Tcheveneye Montoise - 4820	Membre de l'AG
DEVOS Manu	Solidarité Dison - 4820	Membre de l'AG
DERHORE Mickaël	Société Carnaval de Mont Dison - 4820	Demande récente : à valider
DREZE Mathieu	Amis des cartes d'Ottomont - 4821	Membre de l'AG
FRANSOLET Gérard	Moucheurs Réunis - 4800	Membre de l'AG
GRAVA Eric	Cité de l'Espoir asbl - 4820	Membre de l'AG
GRÉGOIRE Muriel	Comité de parents Ecole Husquet - 4820	Membre de l'AG
HALLEUX Alain	Amis de l'Église Saint-Fiacre - 4820	Membre de l'AG
HAMERS Luc	Unité scout ST Fiacre - 4820	Membre de l'AG
HENROTTE Patrick	Comité Com. Des Fêtes - 4820	Membre de l'AG
HONETTE Christian	Denier de Wesny - 4820	Membre de l'AG
JAMAR Evelyne	Comité Parents école du Centre - 4821	Membre de l'AG
JANSEN Jean-Paul	Phodiac - 4800	Membre de l'AG
LECOQ Jacqueline	Billard club disonnais - 4821	Membre de l'AG
LEKEU Berthe	Royale Thérésienne - 4800	Membre de l'AG
LONGTON Francis	Comité parents Ecole Heureuse - 4821	Membre de l'AG
LORQUET Christian	Volontaires Sté Gymnastique - 4820	Membre de l'AG
MONMART Carine	Judo Club Andrimont - 4821	Membre de l'AG
PAQUAY Patricia	Femmes prévoyantes Socialistes - 4800	Membre de l'AG
PICCO Gaby	Etre en Yoga - 4821	Membre de l'AG

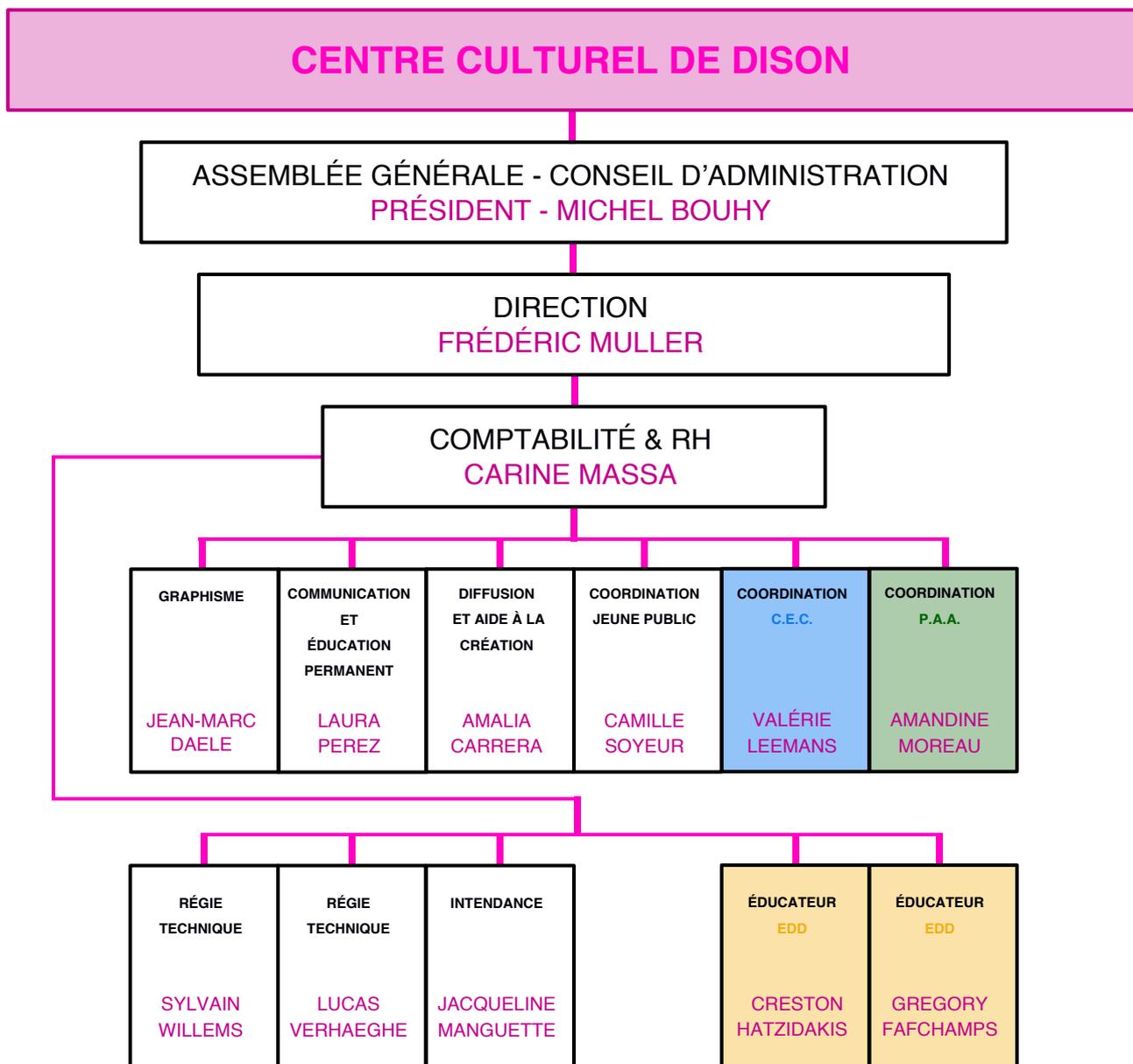
RENARD Marcel	Commission Animation Ottomont - 4821	Membre de l'AG
VAN AUBEL Raoul	Standard Andrimont - 4821	Membre de l'AG
VANGRUNDERBEEK Karel	Ecole d'enseignement spécial - 4821	Membre de l'AG
WILLEMS Alain	Chorale la Cigale - 4821	Membre de l'AG
ZEYEN Georges	Les Amis d'Adolphe Hardy - 4820	Membre de l'AG



1.5. COMPOSITION DU CONSEIL D'ORIENTATION ↑

VALÉRIE VANHERP	PRÉSIDENTE + CITOYENNE (4820) + BIBLIOTHÈQUE DE DISON	biblio.loc.dison@skynet.be
CAROLINE WÉRY	CITOYENNE (4820)	sacha.lechat@skynet.be
INÈS TAMAZARTI	CRVI	itamazarti@gmail.com
OUDA ELMJIYAD	CITOYENNE (4820) + AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL	o.elmjiyad@addison.be
ELISE JUNIUS	BIBLIOTHÈQUE DE DISON	biblio.loc.dison@skynet.be
BENOÎT THIMISTER	CITOYEN (4820)	benoit.gsm@gmail.com
CÉDRIC VAN GUCHT	CITOYEN (4820)	vangucht@gmail.com
JÉRÔME GROGNA	TÉLÉPRO	jerome.grogna@live.be
AMALIA CARRERA	CENTRE CULTUREL DE DISON	AC@CCDISON.BE
VALÉRIE LEEMANS	CENTRE CULTUREL DE DISON	VL@CCDISON.BE
LAURA PEREZ	CENTRE CULTUREL DE DISON	LP@CCDISON.BE
CAMILLE SOYEUR	CENTRE CULTUREL DE DISON	CS@CCDISON.BE
FRÉDÉRIC MULLER	CENTRE CULTUREL DE DISON	FM@CCDISON.BE

1.6. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE



- C.E.C. : CENTRE D'EXPRESSION ET DE CRÉATIVITÉ
- EDD : ÉCOLE DE DEVOIRS
- P.A.A. : SPÉCIALISATION EN PRATIQUES ARTISTIQUES AMATEURES

RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL

PRÉSIDENT	MICHEL BOUHY	-
DIRECTION	FRÉDÉRIC MULLER	38/38
COMPTABILITÉ ET RESSOURCES HUMAINES	CARINE MASSA	27/38
COMMUNICATION ET ÉDUCATION PERMANENTE	LAURA PEREZ	38/38
DIFFUSION ET AIDE À LA CRÉATION	AMALIA CARRERA	38/38
COORDINATION SECTEUR JEUNESSE	CAMILLE SOYEUR	30/38
COORDINATION C.E.C « LES ATELIERS »	VALÉRIE LEEMANS	30/38
COORDINATION PRATIQUES AMATEURES	AMANDINE MOREAU	30/38
GRAPHISME	JEAN-MARC DAELE	26/38
ÉDUCATEUR - ÉCOLE DE DEVOIRS	GREGORY FAFCHAMPS	19/38
ÉDUCATEUR - ÉCOLE DE DEVOIRS	CRESTON HATZIKIS	19/38
RÉGISSEUR	SYLVAIN WILLEMS	19/38
RÉGISSEUR	LUCAS VERHAEGHE	19/38
INTENDANCE	JACQUELINE MANGUETTE	38/38





Centre
culturel
Dison

L'ACTION CULTURELLE

CENTRE CULTUREL DE DISON

2

2.1. RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION

2.1.1. DESCRIPTION DES MODALITÉS DE L'ÉVALUATION

2.1.1.1. L'AUTO-ÉVALUATION EN ÉQUIPE : CCDISON

L'ensemble du personnel du Centre culturel de Dison a été sollicité pour réaliser cette auto-évaluation.

A/ Les réunions hebdomadaires du mardi matin permettent d'évaluer en continu les différentes reconnaissances du CC en analysant chaque action culturelle entreprise dans la semaine précédente. Ces évaluations se font sur le mode de l'échange et du dialogue et sont collectées sur un mail rédigé et envoyé par le Directeur.

B/ Les animateurs-trices et chargé-es de projet ont à leur disposition une fiche d'évaluation commune (ANNEXE n°8) qu'ils peuvent utiliser afin de préparer les réunions. Remplir ces fiches d'évaluation n'est pas obligatoire sauf sur certaines opérations complexes (impliquant par exemple de nombreuses actions et de nombreux partenaires) qui sont déterminées en avance par le Directeur et le responsable de projet.

C/ Trois journées entières spécifiques ont été consacrées à l'auto-évaluation en équipe, les 08/10/2022 + 26/01/2023 + 23/02/2023. Durant ces journées, plusieurs outils d'analyse ont été utilisés : les cartes des émotions, la boussole des potentialités, des grilles d'analyses (opérations/actions/enjeux), des moments d'écriture.

2.1.1.2. L'AUTO-ÉVALUATION EN ÉQUIPES : CCDISON + CCVERVIERS

A/ Des réunions d'évaluation des opérations communes se font en continu tout au long de l'année. Les animateurs-trices impliqué(e)s dans les opérations culturelles se réunissent toujours en fin de projet afin d'évaluer le travail accompli.

B/ Trois journées spécifiques ont été consacrées à l'auto-évaluation en équipes réunies des deux CC, les 27/10/2021 + 26/02/2022 avec l'accompagnement d'Ariane Hanin + 13/02/2023 sans accompagnement. Durant ces journées, plusieurs outils d'analyse ont été utilisés : le kaléidoscope, l'arbre d'Ostende, la loupe, kiss, etc.

2.1.1.3. L'AUTO-ÉVALUATION AVEC LE CONSEIL D'ORIENTATION

A/ Trois soirées spécifiques ont été consacrées à l'auto-évaluation en réunion du Conseil d'Orientation, les 05/04/2022 + 25/10/2022 + 27/02/2023. (ANNEXE n°5)

2.1.2. ÉLÉMENTS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS

Afin de faciliter les analyses et de pouvoir embrasser d'un coup d'oeil plusieurs années d'Action Culturelle, nous avons réuni les données quantitatives et qualitatives sur **DEUX TABLEAUX : SYNTHÈSE QUANTITATIVE & SYNTHÈSE QUALITATIVE**

Voici une description des éléments qui composent ces tableaux afin de faciliter leur lecture.

LA SYNTHÈSE QUANTITATIVE, NOMBRE D' ACTIONS PAR ANNÉE + FRÉQUENTATION composent les données statistiques, quantitatives, de nos activités (hors C.E.C.).

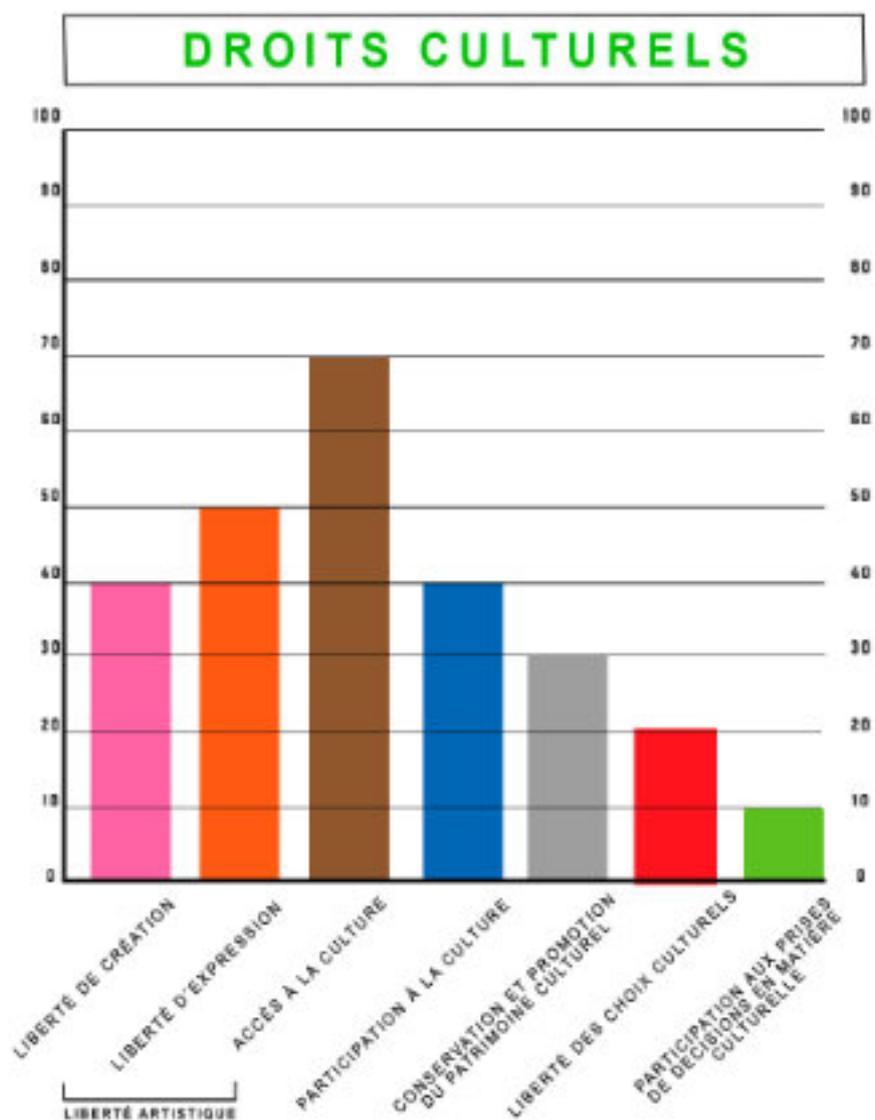
LA SYNTHÈSE QUALITATIVE, RÉPARTITION ENJEUX - FONCTIONS - DROITS rassemblent des indices évaluatifs moyens « d'engagement » en pourcentage.

QUE SONT CES « INDICES D'ENGAGEMENT » ?

L'élaboration d'une opération ou d'une action est stimulée par la poursuite d'objectifs liés à l'un de nos enjeux (Interculturalité / Jeunesse / Centre-ville) ou l'une de nos missions de base (Diffusion, éducation permanente, soutien associatif, aide à la création) mais nous constatons presque toujours qu'une opération ou qu'une action déterminée, par sa nature même d'*ensemblier* d'activités ou par la pluralité de ses objectifs, aborde en même temps plusieurs enjeux, déploie plusieurs fonctions culturelles et explore plusieurs droits culturels dans des proportions inégales. Nous cultivons d'ailleurs en permanence ce désir d'aborder nos actions comme des territoires d'exploration transversaux afin de ne pas limiter nos champs de vision. Cette simultanéité des enjeux, des fonctions et des droits culturels à l'intérieur d'une même opération ou d'une même action nous a poussée à présenter nos évaluations qualitatives **dans nos rapports annuels (depuis 2019) sous la forme de degrés d'engagement.**

Voici un exemple de présentation dans notre rapport annuel, ici concernant **les droits culturels de l'opération « PRÉSENCE » pour l'année 2021**. Ce graphique **droits culturels** présente les différents droits abordés, qui sont gradués de manière variable, sur une échelle de 0 à 100. Sur un tel graphique, zéro (0) signifie « pas abordé » et cent (100) signifie « complètement abordé ». Ainsi un droit culturel abordé à 30% par exemple signifie que le degré d'engagement est restreint et la marge de progression est grande. Un droit culturel abordé à 80% signifie au contraire que ce droit culturel a été travaillé et exploré de manière significative. Dans cet exemple précis datant de 2021, on peut par exemple constater d'un coup d'oeil que pour l'opération « PRÉSENCE » le droit culturel le plus travaillé est « l'accès à la culture » (70%), que la liberté d'expression et la participation sont aussi abordés (40%) mais qu'il reste des marges de progression importantes pour ces droits.

EXEMPLE DE TABLEAU « DROITS CULTURELS » UTILISÉS DANS LE RAPPORT ANNUEL : POUR L'OPÉRATION « PRÉSENCE » EN 2021



2.1.2.1. SYNTHÈSE QUANTITATIVE - INTRODUCTION

Le tableau de relevé des données quantitatives est finalement assez rudimentaire mais il s'agissait pour nous de rassembler les chiffres collectés dans les rapports annuels, de les additionner puis de les présenter sur un tableau général clair qui permet de retrouver rapidement les données statistiques de nos opérations.

Le tableau est à la fois un outil de visualisation très utile aux membres de l'équipe mais est aussi une forme de baromètre qui permet d'une part de juger de « la santé » de telle ou telle opération mais aussi de fixer des repères et ou des objectifs au moment de la mise en place des prochaines programmations.



CONCERT DEBOUT AU TREMLIN...

2.1.2.2. SYNTHÈSE QUANTITATIVE - TABLEAUX

1

INTITULÉ	NBRE D'ACTIONS		NBRE D'ACTIONS		NBRE D'ACTIONS		NBRE D'ACTIONS	
	2019	FRÉQUENTATION	2020	FRÉQUENTATION	2021	FRÉQUENTATION	2022	FRÉQUENTATION
LE FESTIVAL DE L'INTERCULTURALITÉ	7	490	/	/	1	200	5	1496
LA FACE B	1	18	/	/	2	58	/	/
LES MOTS NOUS RASSEMBLENT	8	195	/	/	4	116	3	146
LES IMAGES NOUS RASSEMBLENT	3	110	1	55	/	/	/	/
PRÉSENCE (MENSUEL EP)	10	DISTRIBUÉ À PLUS DE 5500 EXEMPLAIRES - TOUTE-BOÎTE GRATUIT	10	DISTRIBUÉE À PLUS DE 5500 EXEMPLAIRES - TOUTE-BOÎTE GRATUIT	10	DISTRIBUÉ À PLUS DE 5500 EXEMPLAIRES - TOUTE-BOÎTE GRATUIT	10	DISTRIBUÉ À PLUS DE 5500 EXEMPLAIRES - TOUTE-BOÎTE GRATUIT
POIL AU RIDEAU + NOËL AU THÉÂTRE	8	936	3	503	6	535	7	1445
L'ÉCOLE AU SPECTACLE	2	548	1	410	2	363	1	100
NUIT DES PETITS MONSTRES	1	500	/	/	1	800	1	500
CULTURE ENFANCE (STAGES, ANIMATION HORS SCOLAIRE, MÉDIATION, EXPOSITION, CRÉATIVITÉ...)	5	347	4	54	4	37	13	404
#JEUNES (PLACES AUX JEUNES, LA MAISON, ANIMATION ADOS ET EXPRESSION CITOYENNE...)	9	904	2	226	6	314	8	118
ANIMATIONS À L'ÉCOLE	13	628	11	523	24	395	2	220
#VOISINS	1	100	1	12	/	-	1	104
LES ATELIERS (PAA)	7	547	2	109	3	47	9	943
WORKSHOPS (PAA)	4	26	3	38	2	58	2	54

SYNTHÈSE QUANTITATIVE

2

INTITULÉ	NBRE D'ACTIONS 2019		FRÉQUENTATION		NBRE D'ACTIONS 2020		FRÉQUENTATION		NBRE D'ACTIONS 2021		FRÉQUENTATION		NBRE D'ACTIONS 2022		FRÉQUENTATION	
	AIDE À LA CRÉATION (PAA)	2		995		2		97		5		30		2		155
THÉÂTRE ACTION (PAA)	/		/		1		8/150		1		9/150		1		8/180	
DIFFUSION ADULTE, CYCLE PLEIN FEUX	THÉÂTRE 6	MUSIQUE 5	THÉÂTRE 672	MUSIQUE 551	THÉÂTRE 4	MUSIQUE 3	THÉÂTRE 268	MUSIQUE 528	THÉÂTRE 2	MUSIQUE 3	THÉÂTRE 102	MUSIQUE 140	THÉÂTRE 4	MUSIQUE 7	THÉÂTRE 731	MUSIQUE 755
FÊTE DE LA MUSIQUE	/		/		/		/		/		/		1		1300	
PAROLES D'HOMMES	2		317		4		455		1		50		3		340	
FESTIVAL DE RÉSISTANCE	8		359		3		65		2		30		3		98	
LES CAUSERIES	8		49		7		32		3		11		5		22	
VISITES CULTURELLES	2		80		/		/		/		/		/		/	
VOYAGE DU MERCREDI	7		446		4		229		3		114		8		261	
CINÉ-ZAG	3		122		1		32		3		82		3		78	
THÉ DANSANT	9		674		2		112		3		211		10		770	
ART PLASTIQUE (PAA)	2		504		/		/		1		225		/		/	
WELCOME (PLI, LABO DÉTOX, LES RÉFUGIÉS VOUS INVITENT...)	3		327		1		40		/		/		/		/	
AUTRES ÉVÉNEMENTS & AIDE AUX ASSOCIATIONS	17		2129		4		1075		6		646		9		170	

SYNTHÈSE QUANTITATIVE

INTITULÉ	NBRE D' ACTIONS 2019	FRÉQUENTATION	NBRE D' ACTIONS 2020	FRÉQUENTATION	NBRE D' ACTIONS 2021	FRÉQUENTATION	NBRE D' ACTIONS 2022	FRÉQUENTATION
ATELIERS PODCAST	/	/	1	10	/	/	2	77
ACTIONS SPÉCIFIQUES - COVID -	/	/	6	241	13	634	/	/

2.1.2.3. SYNTHÈSE QUANTITATIVE - LES TOTAUX

	NOMBRE D'ACTIONS TOTALES	FRÉQUENTATION TOTALE						
↔	2019	2019	2020	2020	2021	2021	2022	2022
↔	153	12574	69	5122	111	5207	122	10242

A retenir :

En terme quantitatif, au regard des totaux précédents, nous nous fixons pour objectif d'atteindre **une moyenne de 130 actions pour environ 10500 personnes par an** dans les années à venir.

L'épisode COVID a initié de nombreuses réflexions dans l'équipe et lors des conseils d'orientation. « **Faire un peu moins, mais un peu mieux** » est une phrase qui est souvent revenue lors de ces moments d'analyse. Il est en effet apparu que la recherche de résultats quantitatifs, cette volonté de toujours faire plus, pouvait non seulement amener son lot d'angoisses inutiles mais surtout pouvait créer des obstacles dans la poursuite de nos objectifs qualitatifs et en somme, être en décalage par rapport aux combats contre les inégalités en matière de droits culturels. On peut faire beaucoup et être totalement à côté de la plaque. La recherche de reconnaissance des citoyens influents ou des figures politiques peut par exemple vous pousser à multiplier les actions ronflantes mais peu impactantes, comme des coquilles vides, dont l'unique but est le rayonnement public. Le CCDison souhaite être vigilant, éviter les démarches alimentées par un désir de séduction et ne pas céder aux sirènes de l'égotisme ou de la pression publique. Ce qui nous importe c'est de trouver cet équilibre entre qualité du fond, impact réel sur les inégalités en terme de démocratisation et démocratie culturelle et ouverture vers le public le plus large.

« **Les équipes sont fatiguées** » est aussi une phrase qui revient souvent en réunions de directions et réunions de concertation des associations. Nous pensons largement atteindre nos objectifs quantitatifs et il est nécessaire de bien rappeler ce fait à toutes les collaboratrices/teurs afin qu'ils puissent établir des repères clairs dans leur volume de travail. Pour maintenir nos niveaux d'exigences quantitatives (et aussi qualitatives), notre créativité et notre dynamisme, il est primordial que l'équipe soit au complet, motivée et en « *bonne forme* » physique et mentale.



Les écoles de Devoirs : les compétences

CULTUREL C N TR CULTRAL CEN TRE CULTURELLE GEN TRE

FESTIVAL DE MUSIQUE MÉCANIQUE DANS LE QUARTIER DU CENTRE...

2.1.2.4. SYNTHÈSE QUALITATIVE - INTRODUCTION

PRÉAMBULE

Nous ne voulions pas représenter dans ce dossier de renouvellement l'ensemble des tableaux de tous les rapports annuels et tous les degrés d'engagement par opération depuis 2019. Deux tableaux pour chaque opération/action pendant 4 ans cela ferait des centaines de tableaux à intégrer ici ! Cette matière nous semblait bien indigeste pour vous.

Dès lors, nous avons procédé à **une moyenne de ces indices** détaillés dans nos rapports annuels **afin de dégager des indices d'engagement moyens au bout du cycle que nous avons rassemblés dans un tableaux de synthèse.**

Ces degrés d'engagement moyens appliqués aux enjeux, aux fonctions culturelles et aux droits culturels restent évidemment subjectifs et présentent plutôt **des tendances que des éléments factuels.** Il reste, sauf à de rares occasions, extrêmement compliqué de juger de l'impact qualitatif d'une opération ou d'une action mais nous avons tenté de le déterminer avec le plus d'objectivité possible au terme des évaluations continues, individuelles et collectives. Nous insistons donc sur le fait que nous utilisons les termes « indice d'engagement » afin de signifier qu'il ne s'agit pas de « vérités absolues », de mesures scientifiques, mais d'**indicateurs relatifs déterminés lors des étapes du processus d'auto-évaluation** et permettant de **jauger l'impact des opérations, si nos objectifs sont plus ou moins atteints, de visualiser rapidement les points forts et les points faibles de nos actions, de dégager quels sont les éléments à consolider, ceux à explorer, ceux à développer.** Nous pensons que ce choix méthodique et graphique facilite d'une part la synthèse en proposant une « photographie » abstraite mais « au plus juste » de la réalité, et met en valeur d'autre part la transversalité et la polysémie des enjeux à travers toutes les opérations et toutes les actions culturelles.

OBJECTIFS ET OUTILS D'ÉVALUATION

Le Centre culturel de Dison est une institution qui bénéficie d'un bel ancrage et d'une excellente image et qui est largement considérée par les partenaires comme un « moteur » sur un territoire souvent en proie aux doutes et aux difficultés. L'objectif de l'évaluation qualitative était donc aussi de trouver des méthodes pour recueillir ces feed-backs positifs de la manière la plus transparente possible puis de les confronter à des indicateurs plus « factuels ». En somme, si nous avons la chance de jouir d'une belle réputation, nous devons vérifier si elle est bien le reflet de la réalité, si notre impact sur les inégalités en terme d'exercice des droits culturels des citoyens est « objectivable » d'une manière ou d'une autre.

L'usage de divers outils et d'indicateurs nous est donc apparu comme un moyen plus systématique d'analyse de nos actions.

A/ Comme déjà présenté dans le chapitre précédent, **LES INDICATEURS RELATIFS** (en pourcentages) déterminés lors des étapes du processus d'auto-évaluation nous permettent de jauger rapidement les points forts et les points faibles de nos actions. Il s'agit en quelque sorte de repères qui nous permettent d'ajuster ou de développer efficacement nos actions au cours des saisons culturelles. Avec ces indicateurs (qui nécessitent d'être mis à jour régulièrement), il devient plus facile de déterminer ce qui fonctionne ou pas et où il est nécessaire de porter notre attention. Nous pensons que c'est un outil qui nous permet de nous poser « les bonnes questions » pour élaborer des actes d'ajustement efficaces.

B/ L'usage de **LA BOUSSOLE DES POTENTIALITÉS** durant diverses réunions d'évaluation des opérations culturelles forme un second indicateur pertinent qui permet aux équipes et au CO de visualiser quels sont les éléments qui fonctionnent et ceux où nous sommes peut-être plus à la peine. La boussole est un outil très utile pour dynamiser le processus de réflexion. Nous ne l'avons pas utilisé pour toutes les opérations mais pour un choix d'opérations précis déterminé pour leurs caractères exemplaires. Nous avons aussi utilisé la boussole d'une manière un peu plus « macro » en l'appliquant sur l'institution en général (CEC et CC).



ATELIER DE GUITARE ENFANT, REPRÉSENTATION LORS DU GRAND RAMDAM...

2.1.2.5. SYNTHÈSE QUALITATIVE / ENJEUX - FONCTIONS - DROITS - TABLEAUX

INTITULÉ	INDICE D'ENGAGEMENT MOYEN PAR ENJEU EN %			INDICE D'ENGAGEMENT MOYEN PAR FONCTIONS CULTURELLES EN %							INDICE D'ENGAGEMENT MOYEN PAR DROITS CULTURELS EN %					
	INTERCULTURALITÉ	JEUNESSE	CENTRE-VILLE	CRÉATION	DIFFUSION	MÉDIATION	ANIMATION	INFORMATION	VIE ASSOCIATIVE	AUTRES	LIBERTÉ ARTISTIQUE	ACCÈS À LA CULTURE	PARTICIPATION À LA CULTURE	LIBERTÉ DE CHOIX CULTUREL	CONSERVATION DU PATRIMOINS	PARTICIPATION AUX POLITIQUES CULTURELLES
LE FESTIVAL DE L'INTERCULTURALITÉ	80%	30%	50%	30%	50%	50%	50%	70%	70%	%	20%	70%	70%	70%	50%	%
LA FACE B	80%	10%	10%	30%	30%	30%	70%	80%	70%	%	10%	50%	80%	70%	70%	%
LES MOTS NOUS RASSEMBLENT	70%	40%	20%	70%	30%	30%	60%	60%	70%	%	30%	70%	80%	80%	70%	%
LES IMAGES NOUS RASSEMBLENT <small>OPÉRATION AJUSTÉE EN COURS DE CONTRAT-PROGRAMME, PAS DE MOYENNES.</small>	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
PRÉSENCE (MENSUEL EP)	40%	30%	40%	40%	10%	50%	20%	80%	60%	%	40%	80%	30%	30%	30%	%
POIL AU RIDEAU + NOËL AU THÉÂTRE	30%	80%	20%	20%	90%	60%	40%	30%	30%	%	20%	70%	20%	20%	30%	%
L'ÉCOLE AU SPECTACLE	50%	90%	20%	20%	90%	60%	30%	30%	30%	%	20%	70%	20%	20%	30%	%
NUIT DES PETITS MONSTRES	80%	70%	90%	30%	70%	30%	60%	10%	70%	%	30%	90%	30%	10%	10%	%

SYNTHÈSE QUALITATIVE / ENJEUX - FONCTIONS - DROITS (SUITE)

INTITULÉ	INDICE D'ENGAGEMENT MOYEN PAR ENJEU EN %			INDICE D'ENGAGEMENT MOYEN PAR FONCTIONS CULTURELLES EN %							INDICE D'ENGAGEMENT MOYEN PAR DROITS CULTURELS EN %					
	INTERCULTURALITÉ	JEUNESSE	CENTRE-VILLE	CRÉATION	DIFFUSION	MÉDIATION	ANIMATION	INFORMATION	VIE ASSOCIATIVE	AUTRES	LIBERTÉ ARTISTIQUE	ACCÈS À LA CULTURE	PARTICIPATION À LA CULTURE	LIBERTÉ DE CHOIX CULTUREL	CONSERVATION DU PATRIMOINE	PARTICIPATION AUX POLITIQUES CULTURELLES
CULTURE ENFANCE	60%	70%	20%	70%	50%	60%	70%	40%	10%	%	80%	60%	60%	30%	30%	%
#JEUNES	50%	50%	30%	50%	10%	40%	70%	60%	40%	%	70%	70%	60%	60%	30%	%
ANIMATIONS À L'ÉCOLE	60%	80%	20%	60%	50%	50%	70%	30%	50%	%	60%	60%	70%	50%	50%	%
#VOISINS	40%	50%	70%	50%	10%	10%	70%	60%	50%	%	40%	70%	70%	40%	40%	20%
LES ATELIERS	20%	40%	20%	60%	30%	50%	60%	20%	20%	%	70%	50%	50%	50%	30%	%
WORKSHOPS	20%	20%	10%	50%	40%	50%	60%	50%	10%	%	40%	50%	50%	50%	50%	%
AIDE À LA CRÉATION	40%	20%	10%	80%	60%	40%	40%	40%	50%	%	70%	70%	70%	70%	70%	%
THÉÂTRE ACTION	40%	20%	10%	80%	80%	50%	80%	60%	60%	%	70%	70%	70%	70%	70%	%

SYNTHÈSE QUALITATIVE / ENJEUX - FONCTIONS - DROITS (SUITE)

INTITULÉ	INDICE D'ENGAGEMENT MOYEN PAR ENJEU EN %			INDICE D'ENGAGEMENT MOYEN PAR FONCTIONS CULTURELLES EN %							INDICE D'ENGAGEMENT MOYEN PAR DROITS CULTURELS EN %					
	INTERCUL- TURALITÉ	JEUNESSE	CENTRE- VILLE	CRÉATION	DIFFUSION	MÉDIATION	ANIMATION	INFORMA- TION	VIE ASSOCIA- TIVE	AUTRES	LIBERTÉ ARTISTIQUE	ACCÈS À LA CULTURE	PARTICI- PATION À LA CULTURE	LIBERTÉ DE CHOIX CULTUREL	CONSERVAT ION DU PATRIMOINS	PARTICIPATION AUX POLITIQUES CULTURELLES
DIFFUSION ADULTE CYCLE PLEIN FEUX	60%	20%	20%	5%	90%	70%	10%	40%	30%	%	10%	80%	20%	20%	20%	%
FÊTE DE LA MUSIQUE	60%	50%	50%	10%	90%	70%	70%	50%	70%	%	30%	90%	40%	30%	30%	%
PAROLES D'HOMMES	40%	30%	20%	10%	90%	70%	10%	40%	50%	%	10%	50%	20%	20%	20%	%
FESTIVAL DE RÉSISTANCE	40%	20%	20%	10%	70%	70%	70%	80%	70%	%	30%	80%	80%	40%	40%	%
LES CAUSERIES	40%	20%	20%	10%	10%	10%	80%	70%	10%	%	50%	50%	70%	50%	50%	%
VISITES CULTURELLES	30%	20%	10%	10%	10%	80%	50%	70%	10%	%	10%	60%	30%	20%	50%	%
VOYAGE DU MERCREDI	30%	10%	20%	10%	60%	70%	20%	50%	60%	%	10%	60%	10%	30%	50%	%
CINÉ-ZAG	40%	20%	20%	10%	60%	70%	30%	30%	50%	%	10%	50%	10%	40%	50%	%

SYNTHÈSE QUALITATIVE / ENJEUX - FONCTIONS - DROITS (SUITE)

INTITULÉ	INDICE D'ENGAGEMENT MOYEN PAR ENJEU EN %			INDICE D'ENGAGEMENT MOYEN PAR FONCTIONS CULTURELLES EN %							INDICE D'ENGAGEMENT MOYEN PAR DROITS CULTURELS EN %					
	INTERCULTURALITÉ	JEUNESSE	CENTRE-VILLE	CRÉATION	DIFFUSION	MÉDIATION	ANIMATION	INFORMATION	VIE ASSOCIATIVE	AUTRES	LIBERTÉ ARTISTIQUE	ACCÈS À LA CULTURE	PARTICIPATION À LA CULTURE	LIBERTÉ DE CHOIX CULTUREL	CONSERVATION DU PATRIMOINS	PARTICIPATION AUX POLITIQUES CULTURELLES
THÉ DANSANT	30%	10%	40%	10%	50%	10%	50%	10%	70%	%	10%	40%	40%	40%	40%	%
ART PLASTIQUE	30%	30%	40%	10%	10%	80%	60%	40%	50%	%	80%	60%	70%	70%	70%	%
CONCERTS DEBOUTS	40%	20%	20%	10%	80%	20%	10%	10%	20%	%	10%	50%	20%	40%	40%	%
AUTRES ÉVÉNEMENTS	50%	50%	60%	40%	40%	40%	40%	40%	60%	%	40%	70%	60%	50%	50%	%

2.1.3. QUELQUES OPÉRATIONS PASSÉES AU CRIBLE...

Choisir, c'est renoncer et il n'est pas facile de réduire la présentation de nos évaluations à l'analyse critique de quelques opérations tant chacune d'entre elles nous tient à cœur, mais afin de ne pas vous submerger d'informations, nous avons choisi de mettre en valeur **5 opérations** significatives de nos différentes actions (générale, intensifiée, spécialisée). Nous avons choisi de suivre un même canevas de présentation pour chacune des opérations. Les outils principaux utilisés sont **les graphiques de degrés d'engagement moyen** et **la boussole des potentialités citoyennes**. Un petit macaron vous permet aussi de voir s'il s'agit d'opérations intensifiées ou spécialisées.

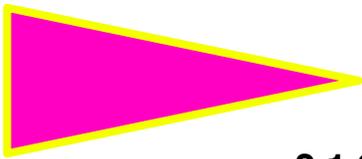
Pour rappel, voici les étapes de notre processus d'évaluation :

- **RÉDACTION DE FICHE D'ÉVALUATION APRÈS LES ACTIVITÉS PAR LE COORDINATEUR DE PROJET.**
- **RÉUNION D'ÉQUIPE AU COMPLET CHAQUE MARDI À 9H30, PARTAGE DE RETOURS SUR LES ACTIVITÉS, ÉCHANGE D'INFORMATIONS, D'ANALYSES ET DE POINTS DE VUE.**
- **RÉUNION EN SOUS-GROUPE « ANIMATION » CHAQUE MARDI À 11H30. NOUS POUSSONS ENCORE UN PEU PLUS LOIN LES RÉFLEXIONS SUR LES ACTIVITÉS RÉALISÉES.**
- **JOURNÉES ENTIÈRES SPÉCIFIQUES CONSACRÉES À L'AUTO-ÉVALUATION EN ÉQUIPE CCDISON AU COMPLET, LES 08/10/2022 + 26/01/2023.**
- **SOIRÉES SPÉCIFIQUES CONSACRÉES À L'AUTO-ÉVALUATION EN CONSEIL D'ORIENTATION, LES 05/04/2022 + 25/10/2022 + 27/02/2023.**
- **POUR LES OPÉRATIONS « INTENSIFIÉES », JOURNÉES SPÉCIFIQUES CONSACRÉES À L'AUTO-ÉVALUATION EN ÉQUIPES CCDISON+CCVERVIERS, LES 27/10/21 + 26/02/22 + 13/02/23.**
- **JOURNÉES ENTIÈRES SPÉCIFIQUES CONSACRÉES À LA RETRANSCRIPTION DE TOUTES LES DONNÉES COLLECTÉS SOUS LA FORME DU CANEVAS PRÉSENTÉ ICI, ÉQUIPE DE CCDISON AU COMPLET, LE 27/02/23.**

Rem.:

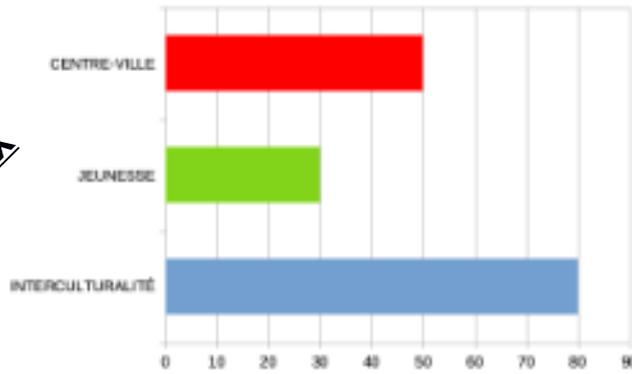
Ce processus ne prend pas en compte tous les moments d'échanges moins formalisés mais néanmoins très nombreux où nous partageons des réflexions et des analyses sur les opérations mises en place; moments informels qui vont ensuite nourrir les réunions spécifiques qui ont avant tout pour fonction d'approfondir, de synthétiser et de formaliser un processus qui est donc en réalité presque quotidien.



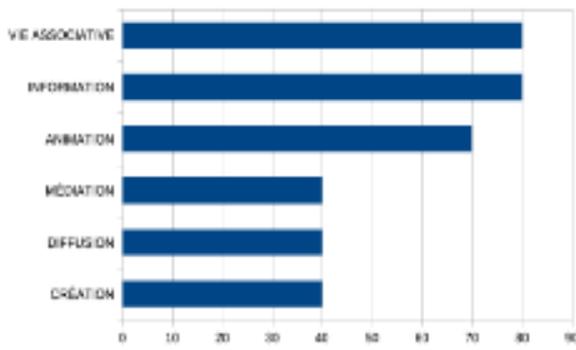


2.1.3.1 LE FESTIVAL DE L'INTERCULTURALITÉ

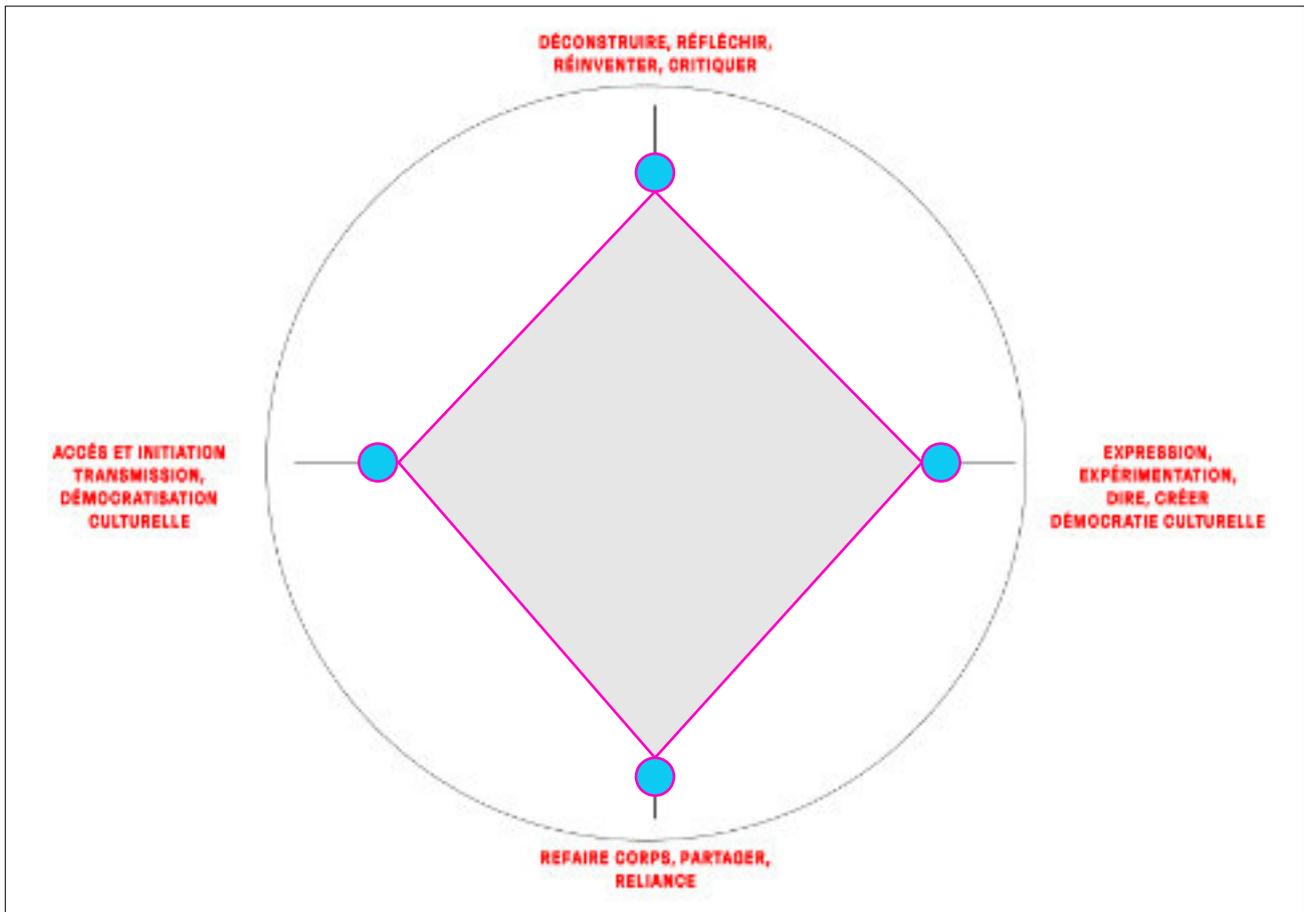
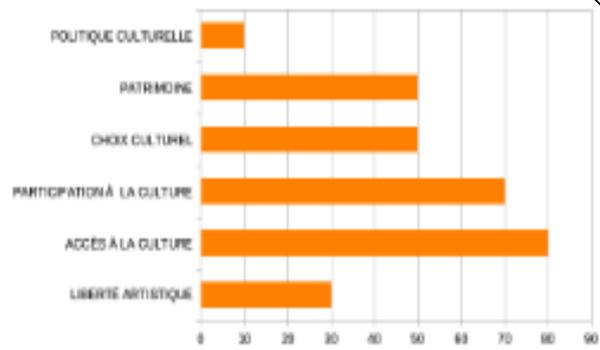
ENJEUX



FONCTIONS



DROITS





LE FESTIVAL DE L'INTERCULTURALITÉ

DESCRIPTION :

Chaque année, en partenariat avec d'autres associations initiatrices du projet, les Centres culturels de Verviers et Dison mettent en place une semaine d'activités intitulée Festival de l'Interculturalité. Ces activités ont en commun d'interroger l'enjeu de la mixité culturelle et de la cohésion sociale au cœur d'une société multiculturelle, avec en fil rouge, la volonté de placer l'ensemble des citoyens au centre de la réflexion et de la lutte contre les discriminations. Une société réellement interculturelle est inclusive et solidaire, au-delà des clivages ethniques et sociaux, et personne n'est mis à l'écart en raison de son origine ou de son appartenance culturelle. C'est ainsi que se définit l'enjeu de ce Festival qui se veut avant tout participatif et laisse une grande place à l'expression citoyenne. Les thèmes ainsi abordés sont, entre autres, la dénonciation et la lutte contre les discriminations, la jeunesse et la promotion de la mixité sociale et culturelle.

PARTENAIRES :

LIRE ET ÉCRIRE, RÉGIE DES QUARTIERS HAVRE-SAC, PAC RÉGIONAL DE VERVIERS, CIEP-MOC, PLANS DE COHÉSION SOCIALE, BIBLIOTHÈQUES, CPAS, ESPACE 28, LA BELLE DIVERSITÉ, LES ÉQUIPES POPULAIRES, LA JOC, LE CRVI, LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES, CENTRES CULTURELS DE VERVIERS ET DISON.

ANALYSES & PERSPECTIVES :

Le Festival de l'Interculturalité est une de nos opérations principales autour de l'enjeu INTERCULTURALITÉ. Il se déroule sur une durée variable (en moyenne trois semaines) durant le mois de mars autour de la date symbolique du 21 mars, journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Le Festival est bien installé (déjà 9 éditions) et regroupe de nombreux partenaires (plus d'une quinzaine en 2023). Il bénéficie de l'expérience des éditions précédentes et s'alimente chaque année de nouveaux angles d'approches. Le Centre culturel de Dison a contribué très activement à 13 actions du Festival entre 2019 et 2022, qui ont touché plus de 2000 personnes. L'édition 2023 s'achève au moment où je rédige ces notes et elle aura été elle aussi couronnée d'un vrai succès.

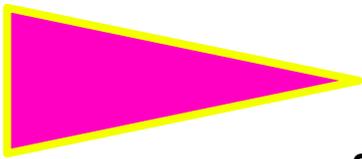
Outre les conférences, les échanges, les débats, les arpentages et toutes les actions qui permettent de sensibiliser et d'informer aux diverses thématiques liées à l'interculturalité tels que le racisme systémique, les politiques migratoires, le parcours d'intégration, les sans-papiers, etc, le Festival s'articule autour d'un moment phare : la grande parade contre les discriminations (une balade d'environ 3km reliant le centre de Dison au centre de Verviers). Cette parade réunit en moyenne 350 personnes de tous les horizons sociaux et culturels qui défilent en brandissant des parapluies personnalisés (couleurs, slogans, messages...). Il s'agit là de s'approprier l'espace public pour en faire, d'abord, un espace de visibilité des minorités et ensuite un lieu de sensibilisation et de revendication. Le Festival accueille aussi régulièrement des exposi-

tions d'envergure (« zoo humains », « notre Congo ») et organise des visites guidées qui permettent de toucher un très grand nombre de personnes de tous les publics (scolaire, associatif, citoyen).

Les atouts principaux du Festival sont : la mixité du public (apprenants, animateurs socio-culturels, jeunes, enseignants, commerçants, citoyens, etc.), l'originalité du concept (unique dans la région), la participation créative des minorités ou des citoyens dits « racisés », son suivi médiatique, ses espaces de réflexions, son ancrage dans la réalité (hors les murs). Le quartier de Hodimont et les centres-villes de Verviers et de Dison par où passe la Grande Parade, sont caractérisés par une forte proportion de

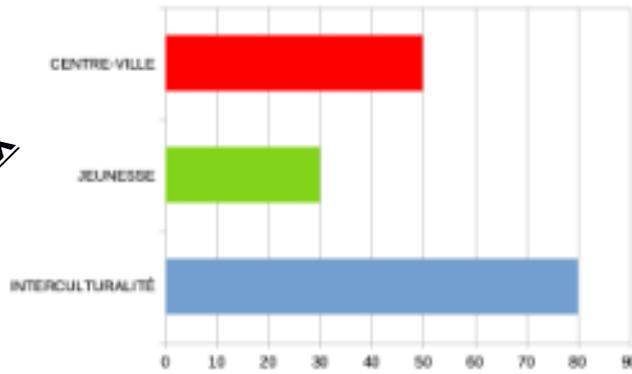
personnes issues de l'immigration, une immigration continue, ancienne et récente. Verviers est l'un des principaux points de chute des primo-arrivants en Belgique. Bien que la multiculturalité de ces quartiers soit évidente, la mixité n'est cependant réellement pas présente. Le fait de se rassembler sur l'espace public et de vivre un moment de fraternité en plein cœur de ces quartiers est une manière de répondre à ce constat en favorisant les rencontres.



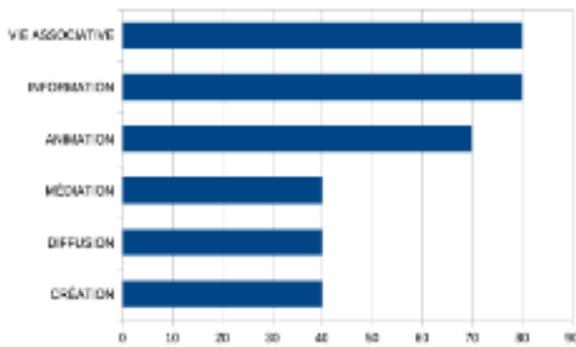


2.1.3.2 LES MOTS NOUS RASSEMBLENT

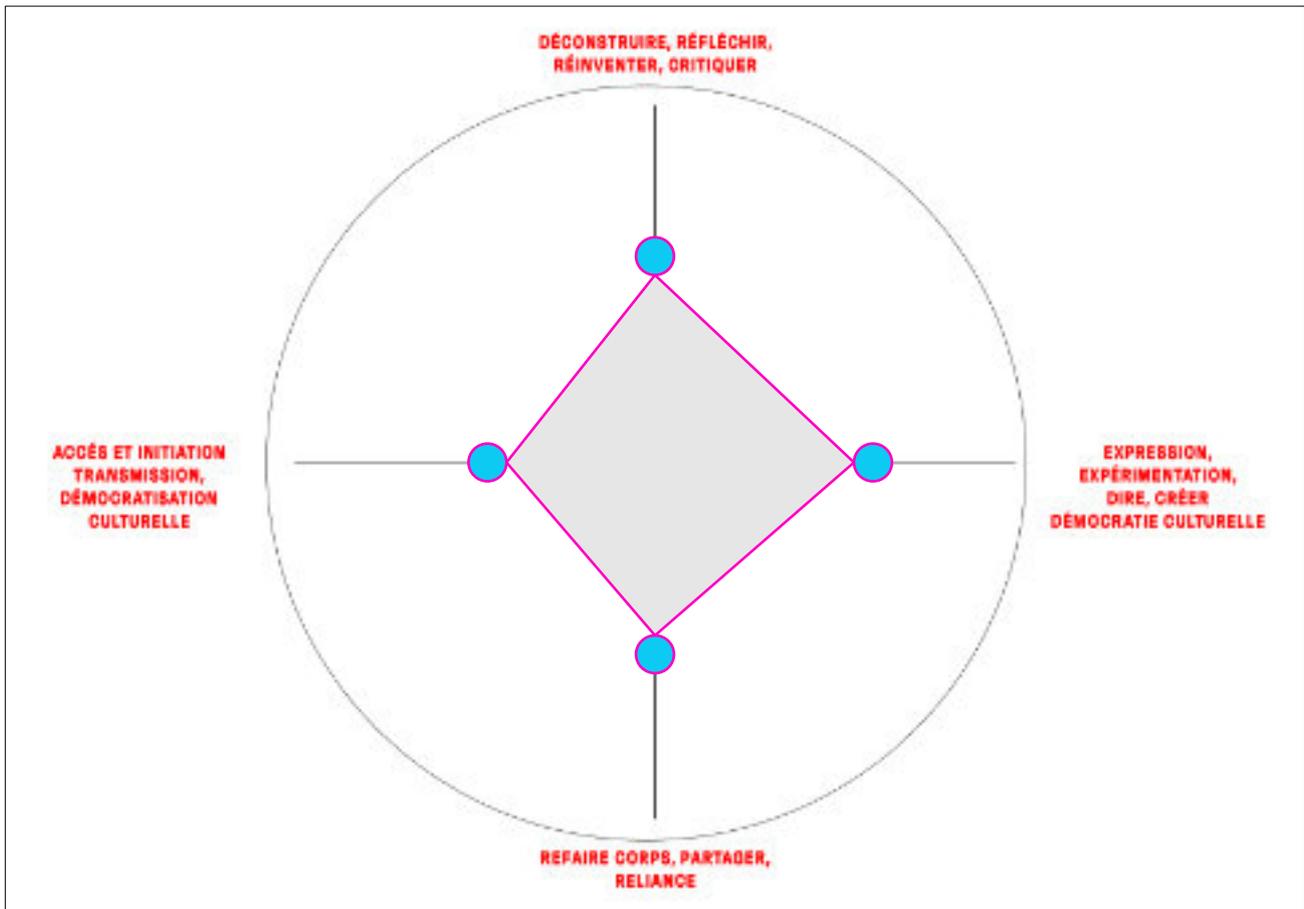
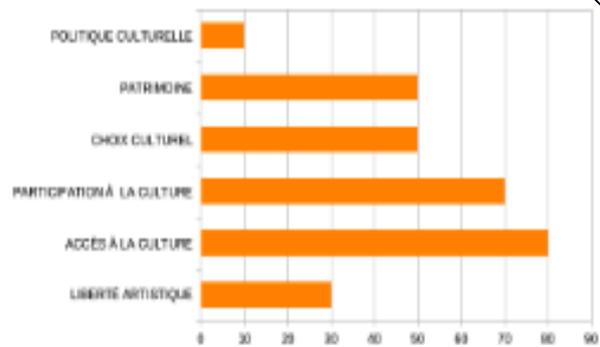
ENJEUX



FONCTIONS



DROITS



LES MOTS NOUS RASSEMBLENT

DESCRIPTION :

Les Mots nous rassemblent recouvrent un programme autour de l'écriture et de la lecture – des mots et de l'usage de la langue en général. Plusieurs activités récurrentes, enrichies par d'autres plus ponctuelles, sont organisées dans le cadre de cet événement. Il s'agit de souligner l'importance de l'écriture et de la lecture dans la construction d'un mieux vivre-en-

Les principaux thèmes abordés sont la sensibilisation à l'analphabétisme, la promotion de la mixité sociale et culturelle ainsi que l'image et le dynamisme du centre-ville. La finalité générale de l'opération consiste à permettre à la population, avec une attention particulière aux plus fragilisés, de jouir et d'exercer pleinement leur citoyenneté à travers les mots – notamment le fait d'écrire et de

Il s'agit donc de permettre à chacun à un espace d'expression et d'être vigilant au regard des enjeux qui brouillent ou clarifient ces expressions et leur compréhension.



gramme autour de l'écriture de la langue en général. d'autres plus ponctuelles, sont organisées dans le cadre de cet événement. Il s'agit de souligner l'importance de l'écriture et de la lecture dans la construction d'un mieux vivre-en-

sensibilisation à la mixité sociale et culturelle ainsi que l'image et le dynamisme du centre-ville. La finalité générale de l'opération consiste à permettre à la population, avec une attention particulière aux plus fragilisés, de jouir et d'exercer pleinement leur citoyenneté à travers les mots – notamment le fait d'écrire et de

l'accès à l'écriture et de la lecture dans la construction d'un mieux vivre-en-

PARTENAIRES :

LIRE ET ÉCRIRE, RÉGIE DES QUARTIERS HAVRE-SAC, PAC RÉGIONAL DE VERVIERS, CIEP-MOC, PLANS DE COHÉSION SOCIALE, BIBLIOTHÈQUES, CPAS, ESPACE 28, LA BELLE DIVERSITÉ, LES ÉQUIPES POPULAIRES, LA JOC, ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES, CENTRES CULTURELS DE VERVIERS ET DISON.

ANALYSES & PERSPECTIVES :

Les mots nous rassemblent existe depuis 2012. L'opération s'étale sur pratiquement un mois en novembre. L'objectif principal de cette opération est de favoriser l'expression citoyenne au travers des mots. En ce sens, elle explore plusieurs enjeux en fonction des activités mises en place.

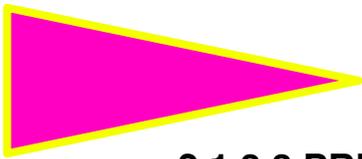
- Favoriser l'information et la lutte contre les idées reçues.
- Augmenter les interactions entre personnes/groupes de cultures différentes
- Accroître notre participation aux dynamiques culturelles dans l'espace public en tant que porteur de projet.

Ce projet permet de toucher un large public d'origines sociales très diverses et de

toutes tranches d'âges. Il comprend des moments de réflexion, d'animation et d'expression.

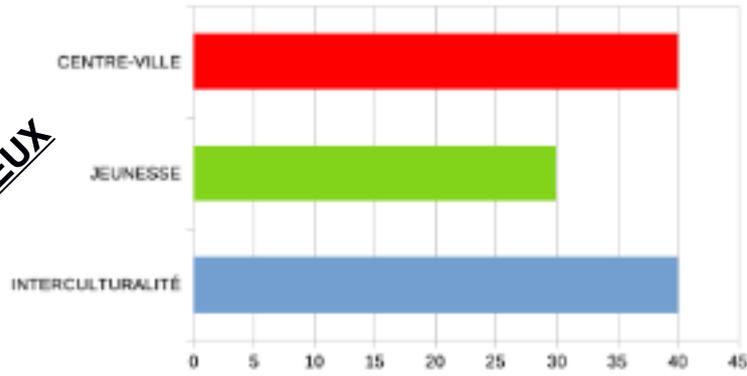
Cette action est née d'un partenariat entre le Centre Culturel de Dison et la bibliothèque de Dison, rejoints en 2018 par le CCVerviers et la bibliothèque de Verviers. Ce quatuor fonctionne à merveille et la répartition des tâches et des compétences est idéale. Cette mise en commun des moyens humains et financiers a permis à l'opération de prendre son envol en 2019 et depuis la reprise en 2021 d'atteindre une sorte de vitesse de croisière qui mixe les activités redondantes avec les activités innovantes. Les perspectives sont très bonnes et l'on perçoit sensiblement que les actions sont chaque année plus complètes, plus précises et permettent aux citoyens d'explorer divers aspects de leurs droits culturels.



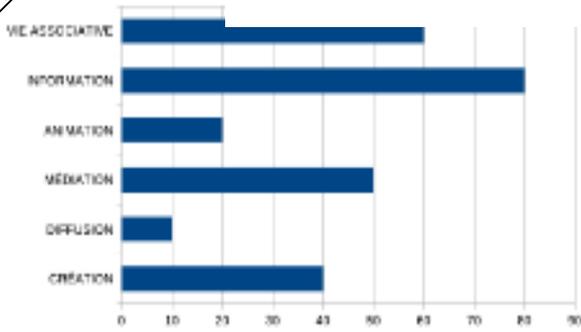


2.1.3.3 PRÉSENCE, MENSUEL D'ÉDUCATION PERMANENTE

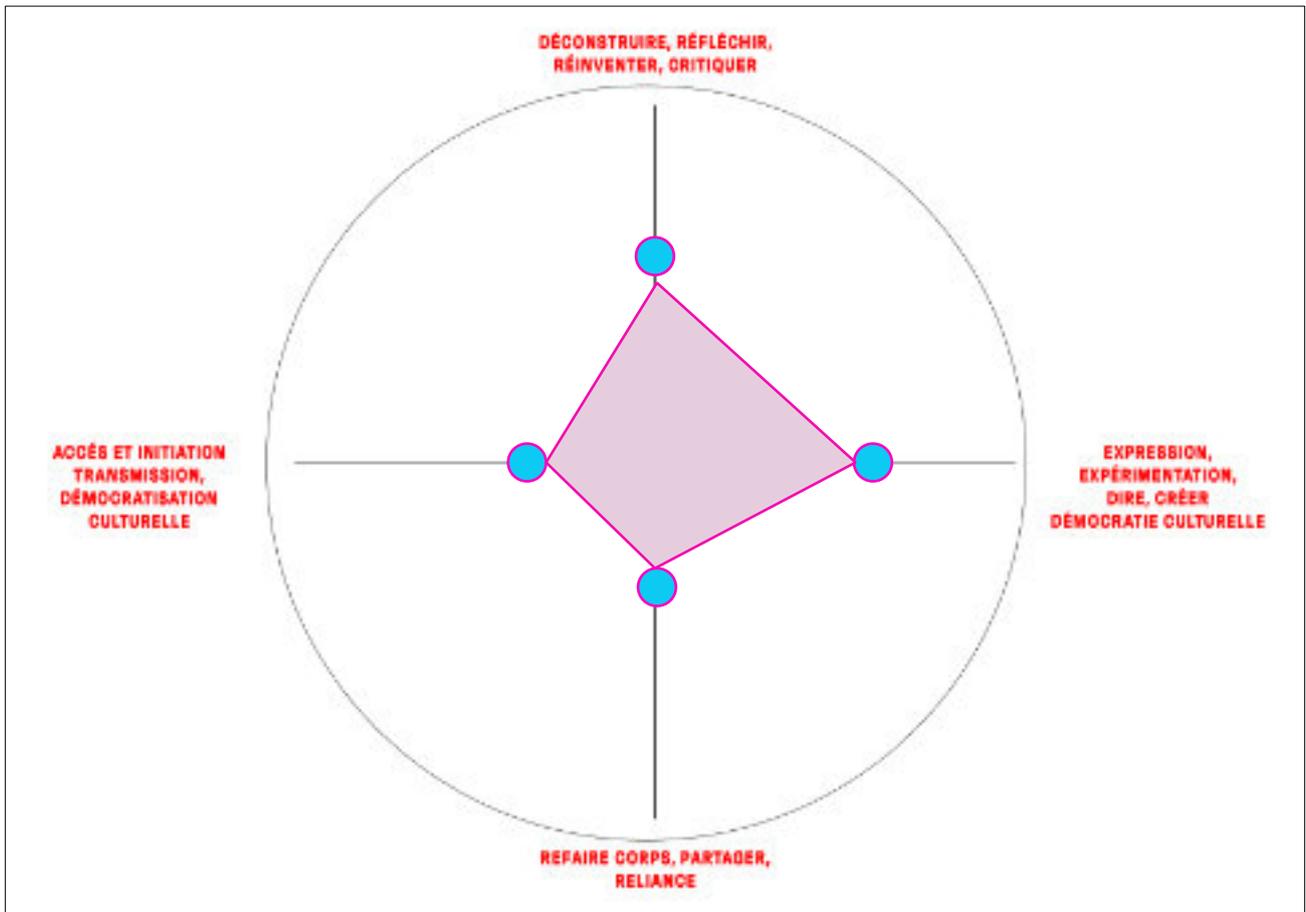
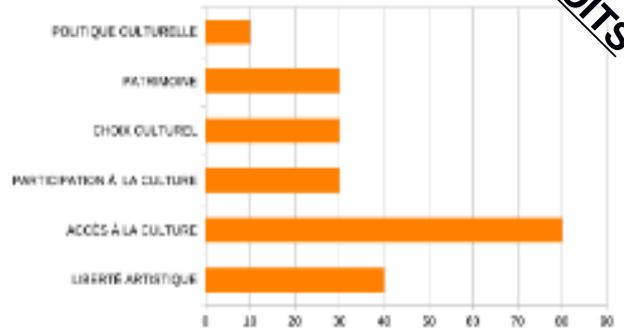
ENJEUX



FONCTIONS



DROITS



PRÉSENCE, MENSUEL D'EP

DESCRIPTION :

Le magazine d'éducation permanente du Centre culturel paraît mensuellement. Il contient un dossier thématique en lien avec l'actualité ou une activité disonaise, des pages consacrées à la vie du Centre culturel et des associations locales, ainsi que deux rubriques liées à la mise en valeur du patrimoine local et de l'actualité des bibliothèques. En fin de magazine, quatre pages sont consacrées à l'actualité de la Commune, réalisées par l'Administration communale.

Ce journal de 24 à 32 pages est distribué gratuitement en toutes-boîtes, à 6 300 exemplaires sur la commune de Dison, ainsi que via plusieurs lieux de dépôt. On retrouve également chaque mensuel sur le site Internet du Centre culturel et sa lecture est accessible via la newsletter.

ANALYSES & PERSPECTIVES :

Nous poursuivons essentiellement les objectifs suivants :

- . Favoriser l'information et la lutte contre les idées reçues ;
- . Soutien aux initiatives citoyennes et associatives dans le centre-ville ;
- . Mise en valeur des activités du Centre culturel et du patrimoine.

Présence ne s'est pas arrêté pendant la crise sanitaire. Sans faute, tous les mois, un sujet d'éducation permanente est abordé dans les colonnes du magazine. Les sujets sont choisis en lien avec l'actualité ou avec une activité du Centre culturel. Cela permet d'apporter une réelle plus-value quant aux thématiques développées dans le cadre de ces activités et à leur impact sur la population ou, comme ce fut le cas pendant le confinement, de maintenir le lien avec les citoyens en leur proposant des sujets et des incitants à la réflexion en lien avec leur quotidien. Sans oublier qu'il s'agit également là d'un support promotionnel non-négligeable.

Présence favorise l'émancipation et la lutte contre les idées reçues en présentant des dossiers thématiques étayés. Si tous les dossiers n'ont pas trait aux enjeux de notre action culturelle, le journal s'inscrit néanmoins dans une démarche constante « d'incitant à la réflexion » à destination des lecteurs, en privilégiant l'information et l'esprit critique afin de dépasser certains a-prioris. En tant que mensuel d'éducation permanente, Présence participe, à sa mesure, à conscientiser ses lecteurs à la réalité de notre société, à ses différentes facettes, en expliquant les choses, en présentant des arguments et des faits, en racontant des histoires vécues.

L'objectif de mise en valeur du patrimoine et des initiatives citoyennes et associatives locales est aussi bien rempli. Associations, projets citoyens, artistes ou acteurs locaux ont une nouvelle fois trouvé un large écho dans nos colonnes. De plus, par l'intermédiaire de la présentation du programme du Centre culturel, Présence participe à accroître l'accès aux œuvres pour les Disonais en donnant envie à certains de participer

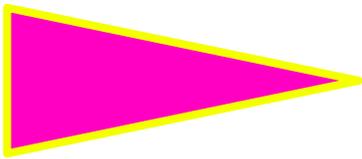
à nos activités.

Un premier « présence participatif » est sorti en 2021 (n°431) . Il présentait les textes des participants à un atelier d'écriture spécifique. Il s'inscrit dans la lignée du développement du droit culturel d'expression des citoyens. Nous souhaitons encourager cette participation plus active à la rédaction du mensuel dans les années à venir en mettant en place des ateliers et des rencontres dont la finalité serait l'appropriation de l'outil par les citoyens. C'est un chantier difficile qui nécessite d'établir des liens et de stimuler la participation dans un contexte territorial qui n'est pas facile.



QUELQUES COUVERTURES DE 2021 ET 2022...

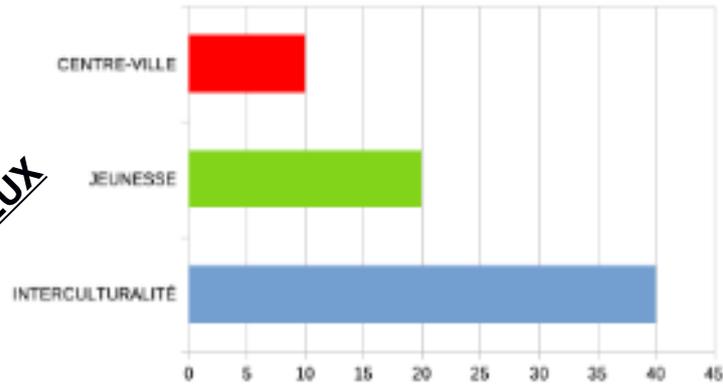




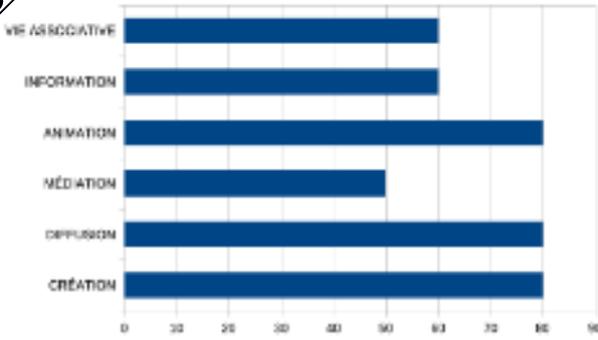
2.1.3.4 THÉÂTRE-ACTION !



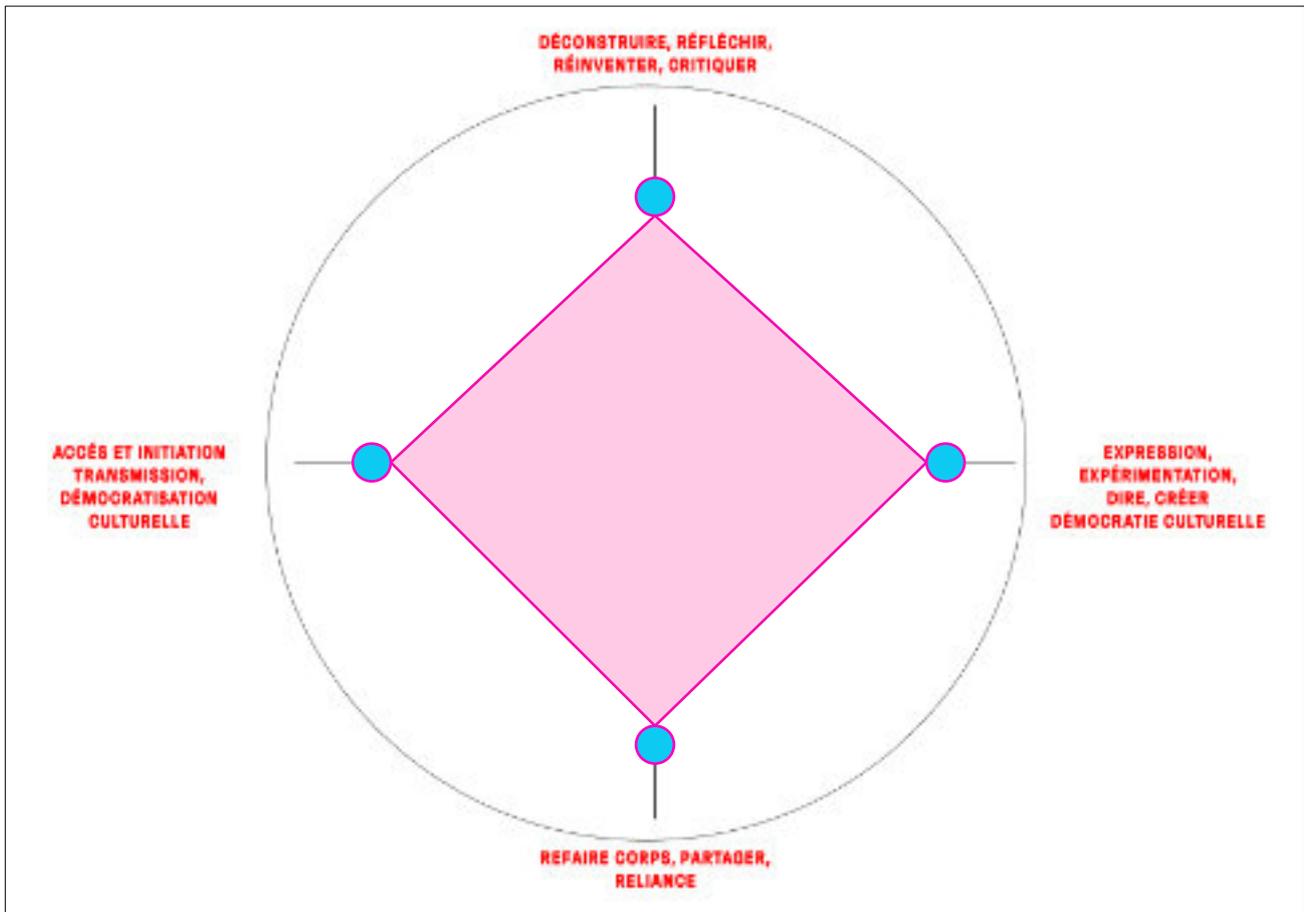
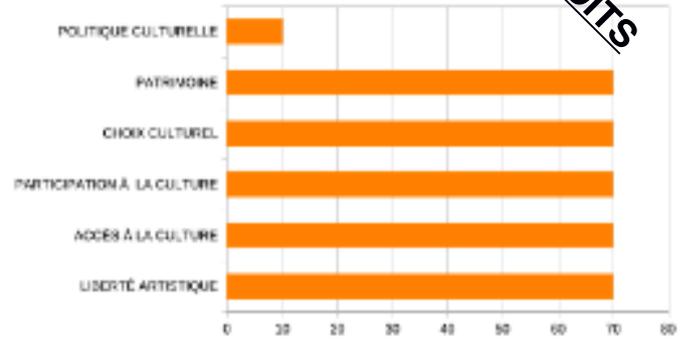
ENJEUX



FONCTIONS



DROITS



THÉÂTRE-ACTION

DESCRIPTION :

Méthode théâtrale, documentation, témoignages... les participants, soutenus par un ou une animatrice, utilisent divers outils pour organiser leur parole sur une thématique de leur choix. Ces projets de longue haleine où les participants décortiquent littéralement le thème qui les stimule remplissent un nombre d'objectifs considérables. Pendant plusieurs mois, des personnes qui ne se connaissent pas à la base vont imaginer, répéter puis finalement jouer en public une pièce sur un sujet précis de société. Les retours d'expériences démontrent qu'il s'agit parfois de « l'aventure d'une vie ».

ANALYSES & PERSPECTIVES :

Nous poursuivons essentiellement les objectifs suivants :

- . La participation à la culture ;
- . La liberté artistique de créer et de s'exprimer ;
- . L'accès à la culture.

On le voit bien sur la boussole, cette technique d'animation et de création est l'une des plus complètes pour améliorer l'exercice des droits culturels de personnes qui en sont parfois fortement privés et nous souhaitons donc mettre le focus sur cette discipline et l'intégrer dans notre des pratiques artis- manière visible et pérons être en capa- au moins 1 projet prend l'ensemble tions, les répétitions tions.

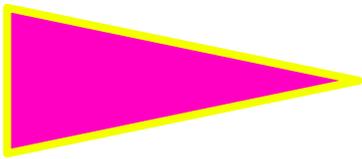
Nous sommes (et rement attentifs à la groupes en favori- des publics « éloi- en position par socio-économiques.

Nouer des partena- riats avec le CPAS ou la Régie de quartier par exemple nous permettrait d'atteindre des personnes que notre position d'opérateur de seconde ligne ne nous permettrait pas de toucher.



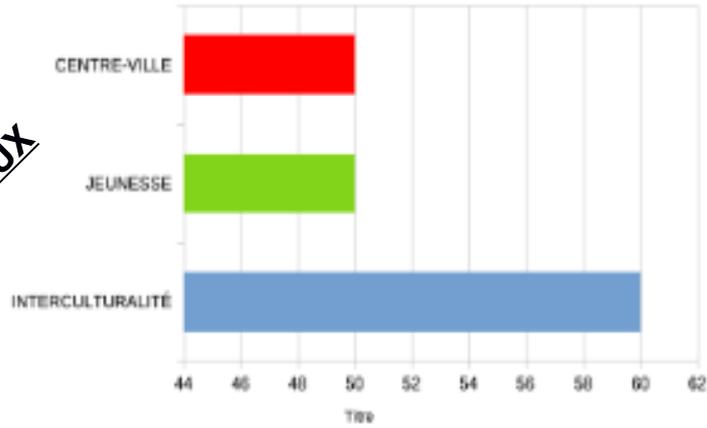
plan d'action autour tiques amateurs de spécifique. Nous es- cité de développer par an, ce qui com- des ateliers de créa- et les représenta-

resterons) particulièrement composition des sant la participation gnés » de la culture, exemple de fragilité Nouer des partena-

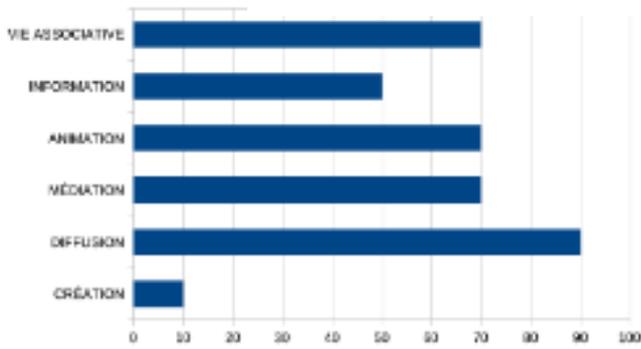


2.1.3.5 FÊTE DE LA MUSIQUE

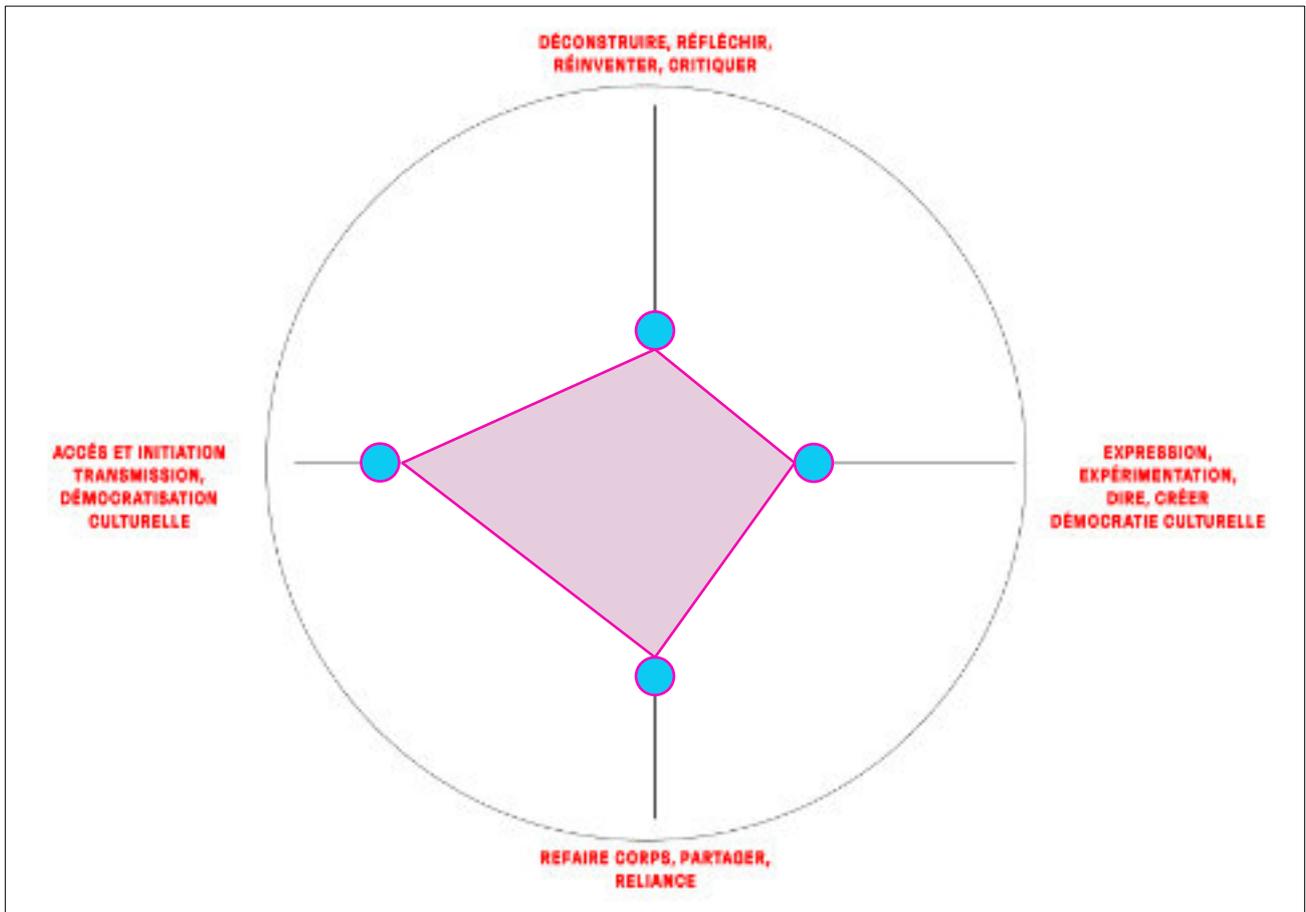
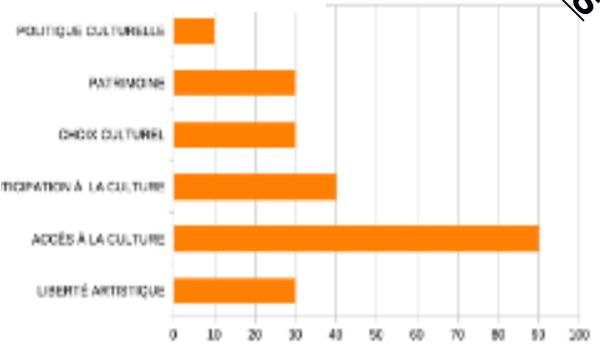
ENJEUX



FONCTIONS



DROITS



LA FÊTE DE LA MUSIQUE

DESCRIPTION :

La Fête de la musique développe comme objectifs majeurs l'accès à des œuvres, la participation du public et le développement de la créativité, la mise en valeur des associations locales et une large dimension de rassemblement. Et ce, avec en fil rouge une dynamique d'éducation permanente et de mise en valeur de l'interculturalité via le village gastronomique et multiculturel. Il s'agit donc de dépasser la seule mise en place d'une fonction culturelle de diffusion pour explorer d'autres fonctions et d'autres droits en lien avec nos enjeux tels que:

- Le passage d'une société multiculturelle à une société interculturelle;
- Le réenchantement du centre-ville;
- L'appropriation par les jeunes de l'environnement, leur place dans la société et la valorisation de leur image;
- Le développement de démarches créatives des jeunes et moins jeunes;
- D'augmenter les interactions et échanges entre personnes et groupes de cultures différentes;
- D'accroître notre participation aux dynamiques culturelles dans l'espace public en tant que porteur de projet.

ANALYSES & PERSPECTIVES :

Les coûts toujours plus élevés de l'organisation d'une telle activité (6 artistes et/ou groupes de musique, des animations créatives et artistiques disséminées dans le parc, un village gastronomique international, des infrastructures professionnelles, etc.) ainsi que la taille assez réduite de notre équipe ne nous permettent pas de nous atteler à cette opération chaque année mais nous souhaitons réaliser au moins une opération tous les deux ans. Les actions dédiées à l'expression,



la réflexion, le débat et la créativité peuvent encore être plus explorées mais doivent aussi tenir compte du contexte résolument festif de l'événement. L'édition de 2022 nous a apporté un certain nombre d'indicateurs dont nous devons tenir compte lors du prochain contrat-programme :

- Le volume de l'offre en matière de diffusion est assez colossal et la concurrence est rude pour une fête de la musique de notre dimension.

- Notre village gastronomique a moins bien fonctionné. Même si son succès reste honorable, on constate tout de même la diminution générale des consommations en rapport sans aucun doute aux difficultés financières de plus en plus apparentes des citoyens d'aujourd'hui.

- Notre village créatif a très bien fonctionné et il semble que cette formule familiale et concentrée légèrement à l'écart de la scène mais en en profitant tout de même soit la meilleure pour les années à venir.

Enfin, la réussite d'une telle opération tient aussi à un élément absolument aléatoire : la météo. Néanmoins, nous pensons que la fête de la musique doit rester notre événement phare de démocratisation culturelle.

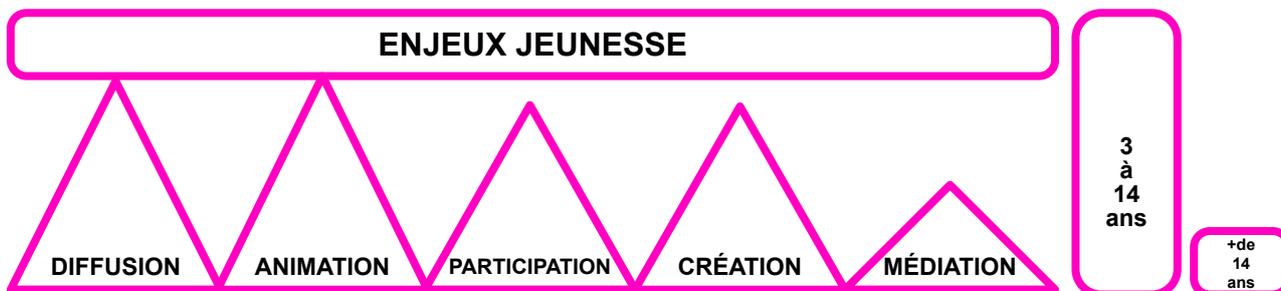
La fête de la musique reste sans aucun doute notre événement « vitrine » pour la diffusion sur l'espace public et si nous souhaitons multiplier les actions pouvant tout au long de l'année aller surprendre les citoyens là où ils habitent, nous espérons tout même que nos capacités humaines et financières nous permettront de réaliser de belles fêtes au parc en 2024, 2026 et 2028.



2.1.4. SYNTHÈSE CRITIQUE

2.1.4.1. VIS À VIS DES ENJEUX PRÉCÉDENTS

A/ Enjeu 1 - L'appropriation par les jeunes de leur environnement, leur place dans la société et la valorisation de leur image.

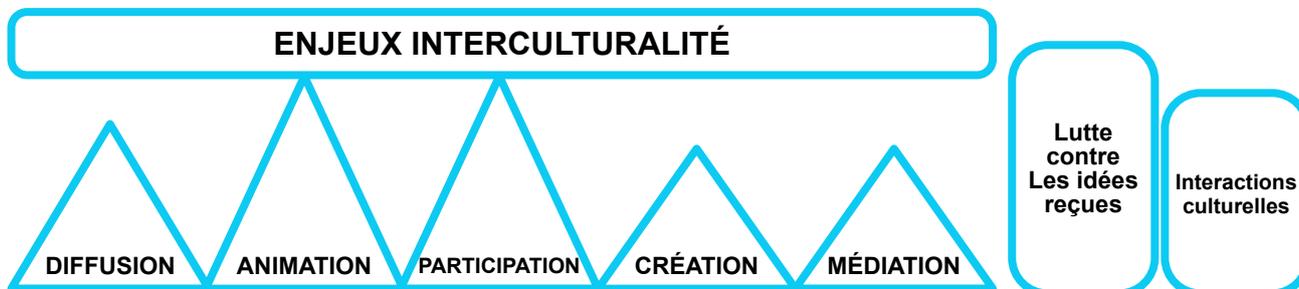


Les opérations et les actions construites autour de cet enjeu intensifié sont nombreuses, qu'elles soient portées par nous ou mises en place en partenariat (avec les écoles en particulier mais aussi avec le Plan de Cohésion sociale de Dison ou les écoles de devoirs de l'arrondissement par exemple). D'un point de vue quantitatif, nous touchons énormément de jeunes à l'école, dans nos salles et sur l'espace public. D'un point de vue qualitatif, notre capacité d'agir sur les leviers suivants : **l'augmentation de l'esprit critique, la stimulation de l'imagination, de l'estime et de la confiance en soi, l'encouragement à la participation, la valorisation de l'image, à travers en particulier les fonctions culturelles de création, de diffusion et d'animation**, est vraiment très bonne. Nous évaluons donc que l'impact de nos opérations développées autour de l'enjeu jeunesse correspond aux attentes prévues, voir les dépasse. La qualité et la quantité des interactions avec ce public prioritaire nous a permis de répondre de manière très satisfaisante aux objectifs prévisionnels. Malheureusement ce bilan positif doit être nuancé. Le succès de notre travail sur cet enjeu se limite à la tranche d'âge des 3 à 14 ans. Nous touchons très peu les adolescents et les jeunes adultes. Les raisons sont nombreuses. Outre le fait que les adolescents ont une manière singulière de « consommer » de la culture (réseaux sociaux et NTIC en général) qui ne correspond pas ou peu à l'outillage d'un centre culturel et que leur curiosité les emmène sur des terrains qui sortent du domaine institutionnel classique, l'absence d'écoles secondaires mais aussi de structures d'accueil (plaine, parc, etc.) sur Dison constitue un frein important à la rencontre et à la participation. Déployer nos projets en accord avec nos objectifs est donc de facto bien compliqué puisque nous ne parvenons que très peu à nous connecter avec ce public spécifique.

Le rôle de la jeunesse dans le développement de la société de demain reste au cœur des préoccupations pour les citoyens disonais et, comme vous pourrez le constater dans les chapitres suivants, l'analyse partagée a une fois encore plébiscité ce défi, l'inscrivant ainsi très logiquement dans la durée. Nous adapterons nos démarches en tenant compte de nos expériences de ces dernières années. Il ne s'agit pas d'aban-

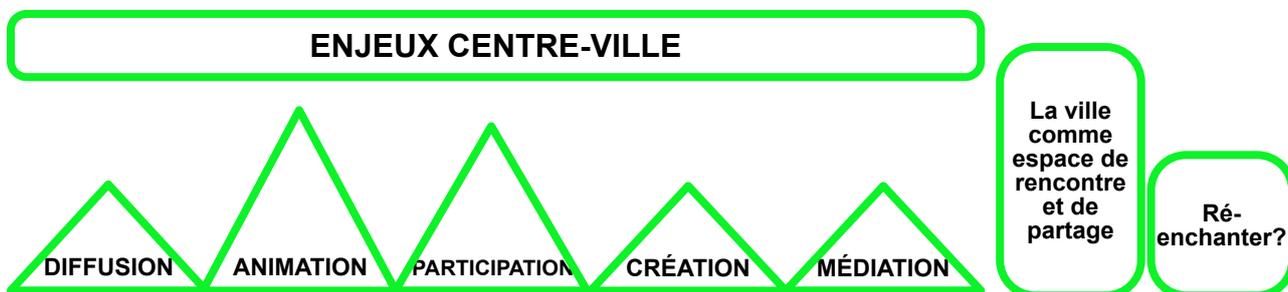
donner notre travail avec les adolescents mais de mettre en place des actions plus en adéquation avec la réalité de ce public.

B/ Enjeu 2 - Le passage d'une société multiculturelle à une société interculturelle.



Les opérations et les actions construites autour de cet enjeu intensifié sont là aussi nombreuses, qu'elles soient portées par nous ou mises en place en partenariat. La plupart d'entre elles s'inscrivent désormais dans une vision à long terme qui apporte plusieurs avantages : la fidélisation d'un public et la construction d'une image positive par exemple. Notre travail sur cet enjeu est connu et reconnu et est de plus en plus perçu comme faisant partie de notre ADN. Ce lien Interculturalité / Centre culturel est ainsi évident pour plupart des citoyens que nous interrogeons. Le Festival de l'Interculturalité est probablement notre opération la plus porteuse car elle représente finalement la partie la plus visible de notre travail de fond sur cet enjeu mais nos démarches de sensibilisation et de lutte contre les préjugés percolent dans de très nombreuses actions tout au long de l'année. Nos objectifs d'augmentation des interactions entre personnes de cultures différentes est un peu plus difficile à mener que celui de la sensibilisation mais nous obtenons là aussi des résultats satisfaisants même si nous sommes conscients que des marges de progression sont possibles et souhaitables.

C/ Enjeu 3 - Le réenchancement du centre-ville.



Cet enjeu a été sans aucun doute le plus difficile à aborder et à explorer. Les notions de réenchancement et de centre-ville nous sont apparues durant l'application du contrat-programme et ensuite, au moment de cette évaluation, comme des notions questionnables parfois en décalage avec la réalité du terrain disonais. Bien sûr, les mois de Covid ont eu une influence sur la mobilité mais, surtout, cette crise a donné

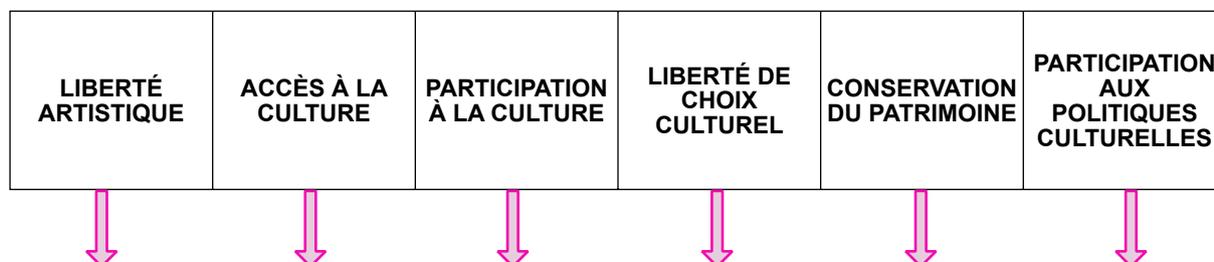
un coup de projecteur sur le rôle de l'espace public dans la structuration des interactions sociales. L'espace public en tant qu'espace partagé, commun, décloisonné, est par exemple d'une importance capitale dans la lutte contre les inégalités socio-culturelles et notre évaluation a dès lors fait émerger ces constats :

1- Le Centre-ville est une notion réductrice face à des inégalités qui s'étendent en rhizomes dans tous les quartiers ;

2- Les espaces publics sont des lieux de rencontre et de partage dont la dynamique est en mouvement ce qui signifie que la ville de Dison ne se structure pas autour d'un périmètre géographique fédérateur mais autour d'une multitude de lieux (parc, rue, place) tantôt actifs, tantôt éteints.

Dans ces conditions, réenchanter le centre-ville nous est apparu à la fois comme une mission qui nous dépasse mais aussi, dans le même temps, comme un objectif qui réduisait nos marges de manœuvres et nos leviers d'actions. Nous souhaitons donc étendre la notion de centre-ville à celle d'espace public pour transformer l'enjeu en outil transversal. Cette posture différente pour les années à venir est aussi dictée par les résultats de l'analyse partagée que vous découvrirez dans les prochaines pages. L'interculturalité, la jeunesse et les inégalités socio-économiques sont des problématiques particulièrement imbriquées. On pourrait presque parler d'intersectionnalité entre les enjeux et cet aspect semble désigner l'espace-public comme élément d'intersection.

2.1.4.2. VIS À VIS DES DROITS CULTURELS



Une forme de paradoxe...

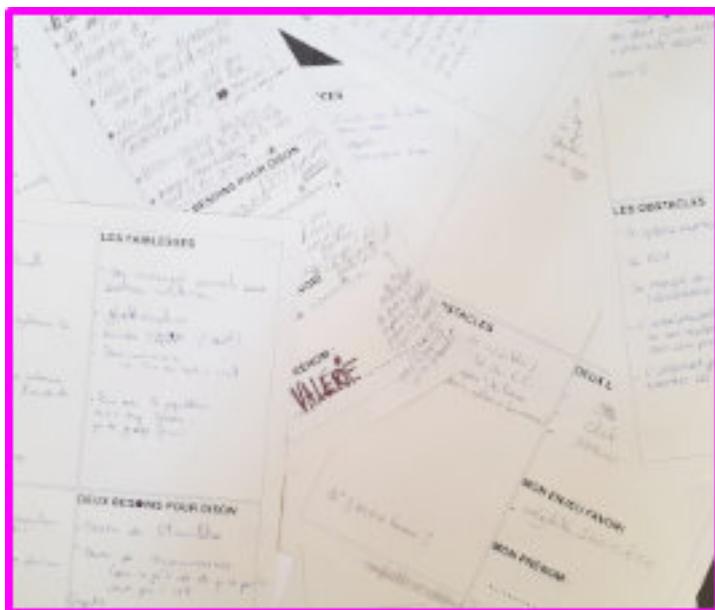
La réduction des inégalités en matière d'exercice de l'ensemble des droits culturels n'est jamais portée par une opération culturelle isolée, c'est impossible. Il faut envisager ce travail sur la globalité des actions culturelles (en moyenne 130 par saison culturelle au Centre culturel de Dison) c'est-à-dire qu'il faut veiller à l'équilibre général du plan d'action et à la résonance des opérations les unes envers les autres. Le **tableau de synthèse qualitative de la page 51** nous semble être le meilleur outil pour procéder à ce travail de correspondance entre les opérations, cette observation des *vases-communicant* en quelque sorte entre les droits culturels explorés par chaque opération. Par exemple, si l'action « visites culturelles » ne touche le droit culturel de « participation à la culture » que dans un repère d'impact de 30% selon nos conclusions de l'auto-évaluation, c'est assez normal pour une opération qui vise surtout à permettre à

un groupe réduit de seniors de sortir de l'isolement en allant visiter des musées. Le « Festival de l'Interculturalité » qui atteint lui le niveau de 70% sur ce droit précis vient en quelque sorte compenser ou du moins rééquilibrer notre travail. L'équilibre nous paraît vraiment être un mot central dans le déploiement de notre plan d'action passé et futur mais nous ne pouvons tout de même ignorer un paradoxe : certaines opérations peuvent atteindre de haut-niveaux d'engagement pour l'ensemble des droits culturels (« les mots nous rassemblent », « théâtre-action », « culture enfance » par exemple). Nous constatons qu'il s'agit presque toujours d'opération « de longue haleine », c'est à dire qui prennent le temps de se développer, de fabriquer des liens



PROCESSUS DE RÉFLEXION EN CO...

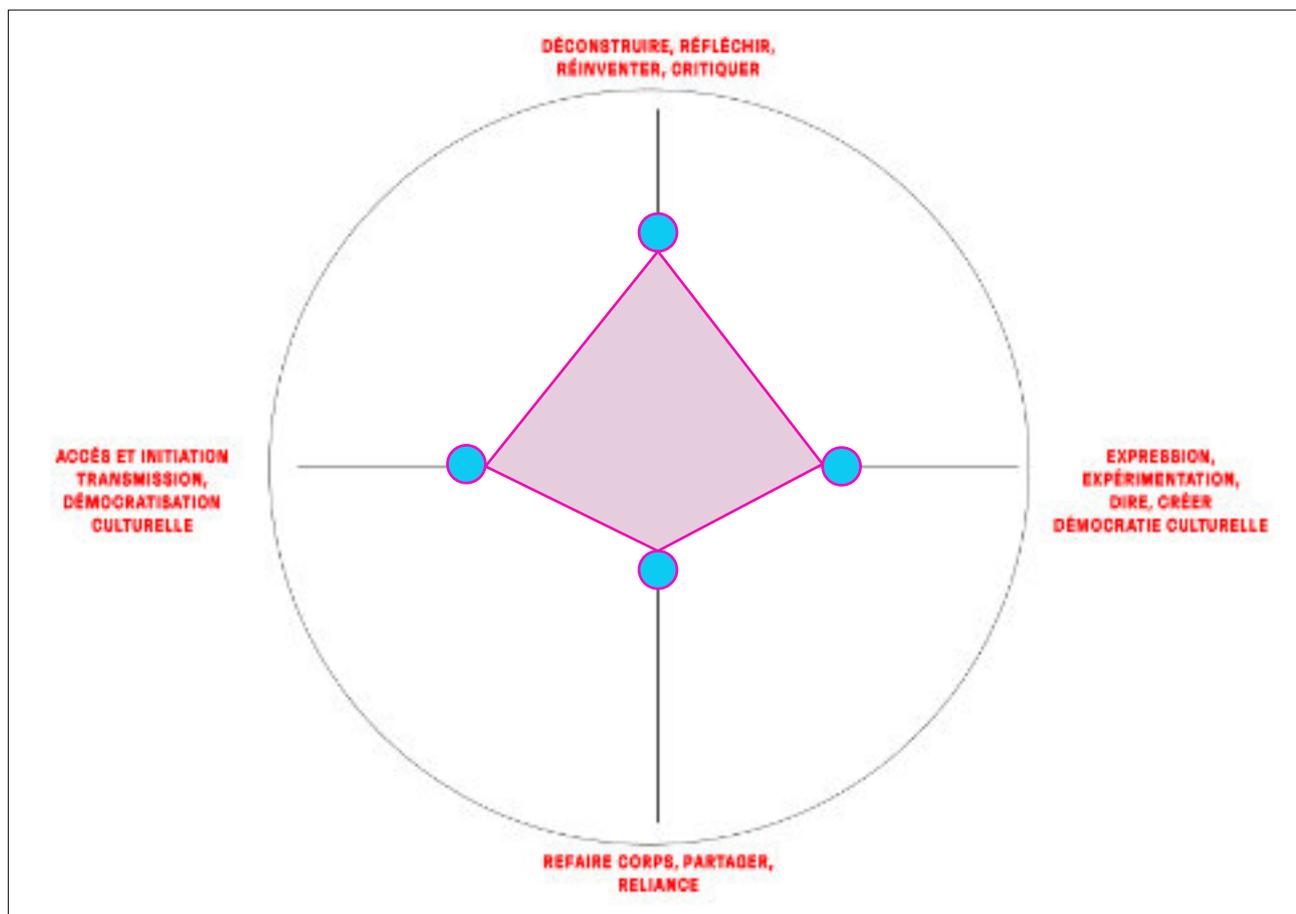
avec les participants et nous pensons donc que les énergies d'une équipe assez réduite comme celle du Centre culturel de Dison doivent aussi se concentrer sur ces opérations pour leur caractère particulièrement « efficace ». Il faut donc tenir compte



du type de public, de l'équilibre entre les droits culturels impactés, des moyens humains et financiers déployés en regard des résultats potentiels, etc.. Le travail de réduction des inégalités s'apparente alors souvent à un travail d'alchimiste mais notre auto-évaluation nous indique que nous sommes sur la bonne voie et nous encourage à retrousser nos manches.

Lors de la réunion du Conseil d'Orientation du 25/10/2022, nous avons réalisé **une « boussole des potentialités » générale pour l'Action culturelle du Centre culturel**. Elle nous paraît être un bon élément de conclusion. Si elle nous permet de constater que nous remplissons nos objectifs de démocratisation et de démocratie culturelle (les éléments de réflexion, d'accès et d'expérimentation étant sensiblement au même niveau, environ 65%), elle nous signale qu'il reste des marges de développements (et tant mieux) mais surtout que l'élément de *connexion* avec le public est un peu rompu

après la période Covid et il apparaît dès lors que le besoin de refaire corps avec les citoyens sera aussi un de nos objectifs principaux en début du nouveau cycle de la reconnaissance. 2022 et 2023 ont déjà envoyé de bons signaux en ce sens.



2.1.5. GOUVERNANCE ET PARTICIPATION

DYNAMISME ET MORAL DE L'ÉQUIPE...

Bien entendu, deux des cinq années du contrat-programme qui s'achèvent ont été marquées par la succession des crises, sanitaire puis climatique. Des épisodes inédits et donc, par définition, sans précédent, qui laisseront des cicatrices profondes à la fois chez de nombreux citoyens mais aussi dans l'histoire de notre institution, dans les mémoires et les cœurs des membres de l'équipe. Comme ses partenaires et confrères, le Centre culturel de Dison a dû tracer une route singulière à travers les secousses de cette montagne russe sociale et humaine mais je suis fier de pouvoir rapporter dans ces lignes le courage, la volonté, le dynamisme dont ont fait preuve les animateur/trices, techniciens et administrateur/trices du Centre culturel, pour entretenir la passion, dépasser certains obstacles et tenter, quand c'était possible, de relever les défis de ces moments perturbants. Même si, en volume, nous n'avons pas toujours pu atteindre le niveau d'activité envisagé, le Centre culturel s'est accroché à son ADN, réinventant et explorant sans cesse, pour démontrer que quelles que soient les circonstances, il reste un acteur incontournable du développement global de Dison et de la citoyenneté active de sa population, par son Action Générale, par son Intensification sur les territoires disonais et verviétois, par sa Spécialisation en pratiques artistiques amateurs, par le rayonnement de son Centre d'Expression et de Créativité et par l'ancrage territorial de son école de devoirs la MaiZon.

Même si la crise sanitaire a porté quelques coups vicieux, parfois fatals, à certains de nos projets les plus ambitieux, elle n'a pas ébranlé nos valeurs et notre volonté de défendre les Droits culturels « dans la mesure du possible ». Bien entendu, il ne faut pas le cacher, il n'était pas aisé d'affronter ces moments et il a fallu s'adapter continuellement, zigzaguer entre les frustrations, parfois les larmes, puiser dans les énergies pour rebondir mais il nous est apparu que nous étions tout de même bien armés pour encourager une forme de résilience anticipative au sein de notre collectif. Nous avons instauré, comme un principe premier, que nous ne renoncerions jamais à investir toutes les zones du possible, tous les interstices d'actions qui se présentaient à nous, quitte à aller sur le seuil des maisons pour y amener un peu de joie. La Covid nous a parfois épuisé mais n'a donc pas ébranlé notre volonté de défendre les Droits culturels, au contraire. Cette période singulière semble enfin derrière nous et nous ne mesurons pas encore toutes les incidences qu'elle aura sur nous et notre secteur même si nous commençons à percevoir des conséquences (offre culturelle qui explose, changement dans les habitudes du public,...), mais l'équipe est restée, et reste, incroyablement motivée, consciente de l'importance de ses missions au cœur du territoire singulier de la commune de Dison (voir aussi le point 1.3.7 à ce sujet).

Durant ces trois dernières années, il y a eu pas mal de mouvement interne. Le changement de direction en 2019 ; un personnel qui se « rajeunit » suite au départ à la retraite de piliers historiques ; des mouvements dans les équipes d'animation et de coordination. Ces changements à l'intérieur de l'équipe apportent leurs lots de petits défis à relever pour faire perdurer la cohésion et nous nous sommes donc efforcés de

maintenir notre niveau d'exigence tout en étant attentif à la qualité des transmissions entre les anciens et les nouveaux collègues.

IMPLICATION DU CONSEIL D'ORIENTATION...

Un conseil d'orientation, composé essentiellement de citoyens, n'est pas forcément simple à dynamiser mais nous devons souligner que si nos conseillers ne sont pas particulièrement pro-actifs, ils sont en revanche très réactifs lors des moments de rencontres qui s'avèrent toujours très stimulants et enrichissants. Nous avons beaucoup de chance de pouvoir compter sur des personnes motivées, disponibles, qui apprécient d'endosser ce rôle singulier. Nous n'éprouvons donc aucune difficulté à animer et à stimuler ce groupe. Les soirées demeurent particulièrement conviviales malgré le côté parfois expérimental ou laborieux de la matière (outils d'évaluations, analyses de données, etc.).

Nous sommes très satisfaits de la façon dont le processus d'évaluation par exemple s'est déroulé. Nos conseillers ne sont pas « envahissants », par timidité peut-être, et si nous souhaiterions sans doute les voir un peu plus nous interpeller, nous nourrir ou nous informer en dehors des moments formels de réunion, nous ne pouvons que nous réjouir de la discrétion de leurs interventions et de la qualité de nos interactions. Ils savent répondre présents aux moments clefs ce qui est très confortable pour nous et leur apport est indéniable.

PARTICIPATION DES INSTANCES DE GESTION...

La personnalité de notre Président Michel Bouhy est sans aucun doute un atout pour l'institution. C'est une personne pondérée et intelligente qui connaît bien le territoire et ses citoyens. Sa présence est bienveillante, discrète et juste et nous pouvons compter sur lui dans nos processus de réflexions et d'opérationnalisations.

Le Conseil d'administration et l'Assemblée générale ne sont pas particulièrement dynamiques. Le modèle de nos interactions est plutôt celui de la transmission descendante (du CC vers l'AG) que de l'échange interactif. Certains administrateurs sont plus présents, prennent plus la parole, posent des questions ou réagissent, on pense au CRVI et à Lire&Ecrire par exemple, mais dans l'ensemble les citoyens qui composent ses organes, en particulier l'AG qui regroupe beaucoup de membres (plus de 50), sont avant tout passifs, dans l'écoute. En d'autres mots, leur présence est avant tout « vérificative ». Ils écoutent, vérifient, valident mais ils ne désirent pas particulièrement intervenir dans la politique culturelle générale. Ils accordent visiblement un grand respect et une belle confiance dans notre travail d'élaboration et de mise en place du plan d'action.

DÉCLOISONNEMENT...

Nous accordons beaucoup d'importance au décloisonnement entre opérateurs, qu'ils soient culturels, éducatifs, sociaux, économiques, politiques, touristiques. Pour quatre raisons principales.

1- Nous croyons à l'importance centrale du collectif et de la collaboration. Notre ap-

proche est toujours systémique et inclusive et nous pensons de manière viscérale que c'est donc l'ensemble des interactions entre tous les éléments/acteurs qui composent un territoire qui permet l'émergence d'un récit commun impactant et utile pour les citoyens.

2- La fragilité de notre territoire d'implantation sur le plan socio-économique nous pousse sans aucun doute à multiplier les partenariats qui permettent de mutualiser des moyens et des compétences.

3- Le contexte de développement défavorable que subit notre territoire d'implantation implique pour ses acteurs de « se serrer les coudes », de créer des ponts, de renforcer leur rayonnement mutuel. Dison ne serait finalement qu'un point sur une carte, au mieux ignoré de presque tous, au pire dénigré de la majorité, si les voix de ses institutions et de ses acteurs ne se mêlaient pas à l'unisson pour se faire entendre et défendre les droits des citoyens.

4- Nous pensons que le rôle d'une institution subsidiée pour mener une mission relative aux droits humains est aussi d'être particulièrement attentif à se dégager des logiques économiques et des injonctions du système libéral (rentabilité, performance, croissance, concurrence, marketing, etc.) qui gouvernent la majorité des interactions socio-économiques actuelles pour explorer de nouveaux modèles de gouvernance, d'action, d'interaction, d'évaluation dont la collaboration est sans aucun doute l'épine dorsale.

Le désir « collaboratif » n'est pas toujours simple à mettre en place. La volonté d'aborder les défis comme des paradigmes complexes à « faire bouger », ce qui implique la systématisation des soutiens, des échanges, des processus entre l'ensemble des acteurs d'un territoire dans une vision de développement global, se heurtent parfois à des réalités plus terre à terre (sources des subsides, heures à justifiées, etc.) voire des querelles de clochers (volonté de tirer la couverture à soi, choc de personnalités, besoin de communication, etc.). Le Centre culturel de Dison fait de son mieux pour créer et faire vivre les dynamiques malgré ces obstacles et nous parvenons à tisser un réseau assez dense dont nous sommes fiers (intensification avec Verviers, réunion de concertation des acteurs disonais sociaux et économiques, animations dans les écoles, partenariats nombreux sur des projets divers, forum social avec le CPAS, etc.).

GESTION DES RESSOURCES...

Les absences répétées et souvent longues de notre régisseur principal durant les dernières années ne nous a pas permis de mettre en oeuvre certains projets concernant le développement de notre outil, en particulier de notre petite salle, dite « salle-du-rez ». Le projet de modernisation et d'embellissement de celle-ci est donc pour le moment bloqué au stade écrit mais nous sommes persuadés que nous pourrions le mettre en place durant le prochain contrat-programme.

La gestion du parc informatique et des outils de travail quotidien (imprimante, consommable, etc.) n'est pas si simple et peut se révéler chronophage car les moyens

manquent souvent ou ne sont pas prioritaires par rapport aux actions menées. Nous avons eu l'opportunité de provisionner en 2023 un budget consacré à la mise à jour des ordinateurs.

Enfin, l'équipe souhaite être attentive et active sur notre impact écologique, en particulier nos niveaux d'émissions carbone par exemple. Ainsi, un projet d'achat d'un vélo électrique pour l'équipe (pour se rendre aux réunions, se déplacer sur nos lieux d'activités) et d'un garage à vélo pour le public, devrait voir le jour dans les prochains mois.



KHEL ASSOUF LORS DE L'ÉVÉNEMENT «JOUER DEHORS», CONCERT EN PLEIN AIR...

2.1.6. CONCLUSIONS DE L'AUTO-ÉVALUATION

2.1.6.1. DES FREINS...

Avant même de procéder à l'analyse des enjeux retenus, de structurer des hypothèses d'action et de déployer des fonctions culturelles à travers la mise en place d'opérations culturelles, cette auto-évaluation nous a permis de cerner les obstacles qui empêchent ou freinent le Centre culturel de Dison dans le développement de son objectif à savoir être acteur de changement dans la réduction des inégalités culturelles sur la commune de Dison. Par facilité, nous les avons classé par ordre d'importance - ou niveau d'impact - selon notre analyse mais cet ordre n'est pas basé sur des éléments objectifs, ils interagissent les uns avec les autres pour former un système plus complexe que cette hiérarchie pragmatique :

1. Des indicateurs socio-économiques très défavorables. Ce point est décrypté dans le chapitre 1.4.2. consacré aux éléments de contexte.

2. Le fait que le **capital culturel** - selon la définition de Pierre Bourdieu - soit faible pour une grande partie de la population disonaise. Ce capital se compose, selon le sociologue, de l'habitus culturel et des biens culturels. L'habitus concerne les « choses apprises », intangibles, incorporées tel que l'éducation familiale et scolaire par exemple. Les biens culturels regroupent les « choses obtenues », tangibles, objectivées, tels que les livres. Pour Dison, cela signifie que des éléments structurant ou augmentant le capital culturel des citoyens sont souvent peu présents. Les raisons sont multiples : le fait d'avoir hérité d'un capital culturel faible dès le départ, le fait de ne pas maîtriser la langue, le fait d'être privé d'une éducation continue, le fait de manquer de stabilité familiale et ou financière, d'être accaparé par les conséquences de ces externalités négatives (se nourrir, payer son loyer, se chauffer, s'habiller), etc. Manquer de capital culturel ne signifie pas qu'on n'en a pas mais, si l'on connecte ce concept à notre institution au cœur du territoire, que les personnes n'ont simplement pas assez l'habitude, les codes ou les réflexes dans l'usage de nos offres institutionnelles. Durant nos évaluations, nous avons essayé de déterminer quelles pourraient être nos zones d'actions et nos leviers potentiels et réalistes pour influencer sur l'augmentation du capital culturel des personnes et nous avons mis en valeur trois éléments :

A)- Les jeunes représentent plus de 25% de la population disonaise. Ils apparaissent comme un terreau fertile et crucial et notre institution possède toutes les compétences et tous les outils nécessaires pour nourrir « l'habitus » des jeunes. Nous avons essentiellement intégré cette notion dans nos réflexions autour de l'enjeu « **jeunesse** » (voir p.111).

B)- Dans notre recherche de mise en oeuvre des droits culturels de chacun(e), nous considérons comme un préalable que l'institution s'adapte aux réalités des publics et qu'il faut privilégier les dynamiques ascendantes. En d'autres mots, avant même d'imaginer augmenter les habitus, il faut exploiter le potentiel présent. Comme le dirait

Franck Lepage, il ne s'agit pas de « balancer du fumier culturel sur les pauvres » mais de leur redonner du pouvoir d'agir, d'exprimer leurs potentiels enfouis ou empêchés, d'être eux-mêmes, pleinement, et pour cela nous devons « aller vers eux » et les écouter. Nous avons essentiellement intégré cette notion dans nos réflexions autour de **l'enjeu des inégalités socio-économiques** (voir p.109).

C)- Nos démarches ayant pour objectif la réduction des inégalités dans l'exercice des droits culturels ont de facto un impact sur l'habitus. Il ne s'agit donc pas de considérer en permanence l'augmentation de l'habitus comme le moteur de l'action, comme un objectif, mais aussi comme la conséquence positive de la réduction des inégalités. Cette notion nous permet d'être attentif à la complémentarité et à la transversalité de nos actions puisque notre impact sur la réduction des inégalités a une influence directe sur la consommation culturelle dans une sorte de cercle vertueux que nous trouvons très stimulant.

3- Il existe **des obstacles de base liés aux représentations mentales** d'une large partie de la population, peu importe qu'elles soient justifiées ou non d'ailleurs, vis-à-vis des institutions culturelles. En d'autres mots, notre institution culturelle est encore largement perçue comme élitiste, bourgeoise, vectrice d'une pensée dominante et donc hors de portée d'une partie de la population qui ne se reconnaît pas dans cette description, qui ne se sent pas crédible et/ou légitime dans son usage, voire qui se sent exclue.

4- L'évolution de la société **vers de plus en plus de virtuel** crée une forme d'injonction à demeure. L'usage des réseaux sociaux et de la culture « en ligne » permet une consommation culturelle sédentaire.

5- Le fait que des gens **ne se reconnaissent pas dans notre offre**, qu'elle soit éloignée de leurs attentes, de leurs goûts, de leur envies.

6- Le fait que l'institution **n'est simplement pas connue** par une partie de la population qui, de facto, par méconnaissance, n'accède - et donc ne participe pas - à nos actions culturelles.

7- À **l'image générale négative de la ville** qui « plombe » certainement les enthousiasmes des citoyens, qui leur donnent envie « d'aller voir ailleurs ». Si l'on vous répète en permanence qu'il n'y a rien de bon à Dison, vous pouvez finir par le croire. L'image négative peut donc en amont invisibiliser les dynamiques positives et donc, dans une sorte de boucle rétro-active négative, créer encore plus d'immobilisme, brider le sentiment d'appartenance et creuser les inégalités.

8- La ville manque d'espaces de convivialité, d'espaces verts, d'espaces de rencontre et on note dans le fond une absence générale « du beau » en particulier dans le centre de la ville.

Rem. :

À ces éléments, il faut ajouter l'impact des mois de Covid sur les habitudes culturelles.

2.1.6.2. DES FORCES...

1. Un centre culturel bien établi et reconnu sur le territoire depuis plusieurs décennies. **Selon le rapport du CO du 05/04/2022, les trois qualités principales du CC sont l'accessibilité, la créativité et l'engagement.**

2. Une communication **dynamique et inventive** qui peut aussi s'appuyer sur le mensuel « Présence » qui est non seulement un outil d'éducation permanente unique mais aussi un moyen efficace de « rentrer » dans les maisons pour transmettre des messages et des informations.

3. Un **tissu associatif solidaire** dans lequel notre rôle est central.

4. Une équipe qui se remet en question en permanence, qui s'auto-évalue en continu, qui se pose des questions, réfléchit, essaye, motivée par le désir de réduire les inégalités si visibles d'un territoire « en souffrance ».

5. La diversité des cultures et des parcours de vie de nos citoyens forme une richesse culturelle à part entière. De nombreux Disonais ont du talent et il reste énormément de potentiels non exploités.

6. Le territoire de la commune de Dison possède des trésors cachés, des beautés dissimulées ou méconnues, en particulier un accès très rapide à une très jolie « campagne ».

2.1.6.3. LES PISTES DE SOLUTIONS...

1- Mettre en place **une politique de proximité systématique** ; forcer les barrières et les cadenas du repli sur soi en étant présent au plus près des citoyens là où ils se trouvent. Le déploiement d'actions sur l'espace public doit alors être envisagé non pas comme une fin en soi mais comme un moyen déterminant pour briser les frontières sociales, un outil central dans la réduction des inégalités de l'exercice des droits culturels.

2- Mettre en œuvre des projets **qui permettent aux citoyens d'être acteurs** de leur territoire et de valoriser leur place au sein de la société.

3- Etre à l'écoute des citoyens et **mettre en place une « veille » permanente** afin d'élargir ou d'adapter continuellement notre offre aux choix culturels et aux patrimoines culturels des citoyens. Il n'est pas possible de fournir une offre culturelle to-

talement individualisée mais il est de notre devoir de percevoir les grands courants et les tendances qui forment la diversité culturelle du territoire. Nous désirons travailler avec les gens pour ce qu'ils sont et pas pour ce que nous souhaiterions qu'ils soient, cela signifie que nous devons privilégier les projets ascendants, « des citoyens vers le CC » et pas le contraire.

4- Dans la continuité des points précédents, il s'agit de participer activement, et dans la durée, à la « **fabrique des liens** » avec les citoyens. L'animation de la participation est au cœur de notre approche face aux différents freins précités et il s'agit de tisser des connexions dans la durée avec notre public.

5- Créer des ponts, entretenir des liens, **stimuler les collaborations et dynamiser les partenariats** avec tous les acteurs du territoire dionais qui poursuivent des objectifs identiques ou proches.

6- Avoir **une démarche exploratoire assumée, audacieuse et résiliente** c'est-à-dire, et c'est très lié à l'idée d'évaluation continue, d'être capable de réagir rapidement aux informations et aux besoins que nous récoltons du territoire pour pouvoir mettre en place des actions surprenantes, stimulantes et efficaces qui sont en adéquation avec les réalités du terrain. Il s'agit donc de ce que l'on pourrait nommer une « résilience opératoire », que la période du COVID a particulièrement fait ressurgir mais qui est en fait une aptitude de base pour tout territoire confronté à des freins importants et particulièrement fragile pour affronter les changements et les chocs.



STAGE : LES PETITS AVENTURIERS DE LA NATURE...

2.2. RAPPORT DE L'ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE

2.2.1. INTRODUCTION

Comme nous l'avons déjà évoqué, les liens entre les institutions de Verviers et Dison sont nombreux et s'appuient sur différents éléments. À commencer par le fait qu'elles évoluent sur le même bassin de vie. Elles partagent une même cohérence sociale, économique, historique tout comme des caractéristiques identiques telles que la multiculturalité, la situation socio-économique précaire, la paupérisation du centre-ville et la disparition des commerces. Le rapport d'auto-évaluation a démontré qu'en ajustant notre mode de fonctionnement, la collaboration avec nos voisins verviétois s'est avérée fructueuse et enrichissante. Notre Conseil d'administration a donc tout naturellement choisi de poursuivre une partie du projet d'action en commun avec le Centre culturel de Verviers dans le cadre de notre intensification. Une partie de l'analyse partagée a donc été réalisée en duo afin de déterminer quels sont les enjeux à intensifier et quels sont ceux plus spécifiques à explorer en solo.

2.2.2. ANALYSE PARTAGÉE CONTINUE

2.2.2.1. En amont...

L'auto-évaluation en continu et l'analyse des données objectives de la commune nous a permis de dégager assez tôt un certain nombre de thématiques qui bousculent le territoire. Comme lors de notre première demande de reconnaissance, nous avons besoin d'établir ce premier filtre afin de ne pas nous lancer dans une analyse partagée qui aurait pu s'apparenter à un grand recueil de doléances de la part de la population et des partenaires par exemple.

Voici les thématiques dégagées par ce premier filtre, exprimées alors encore de manière assez générale :

- A** - La FRACTURE NUMÉRIQUE
- B** - Les INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES
- C** - Les INÉGALITÉS DE GENRE
- D** - Les SENIORS
- E** - La JEUNESSE
- F** - L'INTERCULTURALITÉ
- G** - Les ESPACES-PUBLICS
- H** - La TRANSITION ÉCOLOGIQUE

2.2.2.2. En aval...

Les étapes de l'auto-évaluation continue en équipe et en réunions de Conseil d'Orientation ont sans aucun doute fortement contribué à faciliter le processus de décryptage des éléments recueillis lors de l'analyse partagée. Elles ont en effet formé un terreau fertile pour apporter des clefs de compréhension aux données récoltées spécifiquement au contact des contributeurs de cette analyse partagée. Nous avons aussi considéré d'autres démarches de diagnostic entreprises par d'autres associations afin de nourrir cet état des lieux. Ainsi, L'**Agence de développement local de Dison** (ADL) et la **Bibliothèque de Dison** nous ont fournis leurs rapports et leurs propres conclusions.

À titre d'exemple, voici quelques lignes de présentation d'une démarche d'analyse portée par un partenaire qui nous fut particulièrement utile :

Le **PLAN LOCAL D'INTÉGRATION**

Coordonné par le **CRVI**, le Plan local d'intégration est un outil impliquant des acteurs locaux, visant à établir un diagnostic global, tant qualitatif que quantitatif dans tous les domaines de la vie (emploi, formation, santé, logement, communication), reprenant une description fine des publics, les actions existantes, les besoins de la population et les stratégies d'actions à mettre en œuvre collectivement. Un travail régulier en sous-groupe de travail est organisé afin d'affiner cette connaissance des besoins du territoire et des actions à mettre en place et c'est à ce titre que nos 2 centres culturels sont actifs au sein du sous-groupe « Promotion de l'égalité et lutte contre les discriminations ». La dernière édition officielle du plan date de 2018 mais des informations mises à jour nous parviennent grâce à notre implication dans le groupe de travail. La réalisation de ce diagnostic est intéressante dans la perspective de notre démarche d'analyse partagée car elle nous permet de confirmer certaines spécificités propres aux territoires de Verviers et Dison :

- Au sein de la population on note une forte présence de citoyens non-issus de l'Union européenne (7,7% à Verviers et 7,2% à Dison).
- Les motifs principaux de migration sont le regroupement familial et la demande de protection internationale. Viennent ensuite le travail et les études.
- Le taux de chômage est important et ces populations sont massivement concentrées dans le centre-ville, y induisant une paupérisation grandissante.
- 3 centres d'accueil ont été créés en 2022 sur le territoire verviétois qui peuvent accueillir jusqu'à 180 réfugiés et MENA et un spécifique pour les réfugiés ukrainiens.

Ces éléments induisent le fait que la population étrangère présente sur nos territoires est assez jeune (familles avec de jeunes enfants ou Mineurs Etrangers Non Accompagnés) et relativement précarisée.

2.2.2.3. Tout le temps !...

Toute l'année nous multiplions les échanges avec les citoyens et les partenaires. Ces moments n'ont pas pour objectif de nourrir la moisson statistique et nous recueillons rarement lors de ces moments des pourcentages précis quant à l'origine, l'âge ou le sexe des participants par exemple, mais ils contribuent tout de même largement à approfondir nos connaissances du territoire. Pour déployer efficacement nos actions, il est primordial que nous restions en permanence attentifs à toutes les informations ascendantes même quand elles sont peut-être moins formalisées. Il s'agit de rester connecté aux réalités du terrain, d'en connaître toutes les facettes pour se forger une photographie étendue au plus juste, mise à jour en continu, d'un territoire en mouvement perpétuel. Ce processus « naturel », inscrit dans notre ADN, fait selon nous partie à part entière de la boucle procédurale car il nous permet d'avoir une vision d'abord globale puis d'affiner notre regard. Au moment de conclure l'analyse partagée, tous ces éléments interagissent dans notre processus de réflexion. Voici une liste non exhaustive de quelques uns de ces moments de récoltes d'informations, de perceptions, de témoignages qui ont donc alimenté l'analyse et sa conclusion.

2.2.2.3.1. C'était mieux avant

Quoi?

Dispositif d'animations créatives visant l'expression des jeunes dans l'espace public. Les jeunes y étaient invités à donner leur avis en intervenant sur de vieilles photos (par la technique du détournement d'image). Le projet s'adressait prioritairement aux grands ados (à partir de 16 ans) afin de permettre aux jeunes de s'exprimer par le second degré et de la dérision, favorisant ainsi le détachement (l'expression intime/personnelle peut sembler difficile dans l'espace public).

Pour créer un cadre convivial, le dispositif était installé dans une caravane, entourée de sièges et tables (l'idée étant de créer une ambiance « salon », conviviale et chaleureuse).

Les photos ont été postées sur un compte Instagram « C.était.mieux », affichées dans l'espace public et publiées dans un fanzine (diffusé par l'intermédiaire du mensuel *Présence*, notamment).

Interpellés par la phrase « C'était mieux avant ? », les jeunes étaient invités à donner leur avis en s'appuyant sur des exemples concrets (en faveur ou en défaveur de cette phrase) et à créer une illustration en s'inspirant d'une vieille photo ou carte postale. Il convient toutefois de préciser que le dispositif, axé sur la phrase d'accroche « C'était mieux avant ? », a naturellement attiré le regard de quelques adultes, générant parfois des échanges intergénérationnels intéressants.

Quand?

- Dispositif « caravane » et alimentation du compte Instagram : du 25 au 28 juin 2019 (jours blancs) et les 5, 7, 9, 12, 14, 19 et 21 août 2019
- Campagne d’affichage et diffusion du Fanzine : de décembre 2019 à début janvier 2020

Où?

VERVIERS (place Verte, étang des Clarisses, plaine Bielmont, place Sécheval, agora Saucy) - DISON (esplanade de la Libération, place Jean Roggeman, Fonds-de-loup, pré Maguin)

Résultats et/ou conclusion

94 créations produites par près de 120 participants (Verviers : 72 productions, Dison : 22 productions) et 80 abonnés sur le compte Instagram

Lors du dépouillement des différentes productions, nous avons pu observer que les thématiques suivantes sont les plus fréquemment abordées :

- .La plus grande majorité des créations ont un rapport à la technologie, le monde numérique ;
- .Les rapports sociaux sont également souvent abordés, déclinés sous différents aspects : échanges réels/virtuels, amitiés et pression sociale/regard des autres ;
- .Le questionnement lié à l’écologie est également présent ;
- .Quelques créations liées aux inégalités Hommes-Femmes ;
- .La dimension intergénérationnelle est présente dans de nombreux témoignages mais est en grande partie induite par la forme du dispositif proposé.

Lors des différents échanges, nous avons pu identifier un sentiment d’illégitimité à s’exprimer important de la part des jeunes. Pour eux, « Une parole de jeune n’a pas le même poids que celle d’un adulte ». Il conviendrait à l’avenir de réfléchir à des projets permettant de développer la confiance des jeunes en leurs opinions et capacités d’expression. Cette observation fait toutefois état d’un paradoxe : les jeunes s’expriment volontiers spontanément sur les réseaux sociaux mais sont plus frileux lorsqu’il s’agit de le faire quand ils y sont invités. Travailler au décroisement des canaux d’expression en gardant une vigilance accrue à l’instauration d’un climat de sécurité et de confiance lors de l’expression des jeunes semble être une approche pertinente pour les projets à venir. Nous avons également pu observer une tendance quasi systématique des jeunes à faire des choix thématiques liés à des sujets qui les touchent directement ou qui se raccrochent à une certaine actualité (ex. Youth for climate).

2.2.2.3.2. Dessine-moi un Fanion

Quoi?

Nous avons proposé au public de se mobiliser en créant des messages positifs pour affronter la crise de la Covid sur des fanions. Nous fournissons un kit de bricolage et une marche à suivre. Plus de 200 fanions ont ainsi été réalisés et exposés par la suite, à la façon d'un temple népalais (voir photo page 2) autour de la boîte à livres qui se trouve devant le Centre culturel. L'idée était de proposer au public confiné de rester en mouvement, dans une posture de résilience par la création, et de participer à quelque chose de collectif ayant une « réalité » sur l'espace public.

Quand?

Durant les mois de confinements de l'année 2019

Où?

Activité à distance avec exposition devant les bureaux du Centre culturel, rue des écoles.

Résultats et/ou conclusion

Si nous n'avons pas pu recueillir directement des informations spécifiques à l'analyse partagée, la réactivité du public et le contenu des messages nous à tout de même permis de déceler quelques unes des préoccupations de nos citoyens et une forme d'état d'esprit général non représentatif mais intéressant, en particulier sur le fait que les gens sont traversés de doutes et qu'ils ont besoin de croire en la jeunesse comme moteur de changements futurs.

2.2.2.3.3. Connexions

Quoi?

Dans la cadre de notre opération Voisins, en partenariat avec le CCVerviers, nous avons réalisé l'animation Connexions au sein de la fête de quartier du Centre, place de la Libération à Dison. Connexions consistait en la réalisation d'une fresque illustrant les liens qui existent entre les habitants d'un même quartier. Le processus consistait à prendre en photo les habitants à l'aide d'un appareil instantané, de leur demander de décrire leur quartier en un mot et de les inviter à l'écrire sous leur photo. Ensuite toutes ces photos étaient affichées et reliées entre elles sur un tableau grâce à des ficelles de différentes couleurs pour illustrer leurs liens.

Quand?

18 juin 2019

Où?

Quartier du Centre, place de la Libération à Dison

Résultats et/ou conclusion

Une soixantaine de personnes se sont arrêtées pour établir des connexions sur le tableau dans une répartition équitable F/H. Le processus permet de créer pas mal de « joie », les personnes sont en effet heureuses d'établir des connexions principalement avec des gens qu'ils connaissent déjà mais malgré tout nous avons aussi pu constater que de nombreux messages soulignaient le caractère « moribond » du quartier du Centre touché par beaucoup de pauvreté. Il est évident que ce genre d'expérience au coeur même d'un quartier nous permet de percevoir que la majorité des personnes que nous rencontrons sont dans des situations socio-économiques « compliquées » et qu'ils expriment assez facilement leurs difficultés au quotidien.

2.2.2.3.4. « Les voix de passage » - Podcast participatif

Quoi?

“Les voix de passage” est un atelier qui s'écoute ! Le podcast, contenu audio disponible sur le web, s'est grandement démocratisé ces dernières années. Nouvelle façon de raconter et de transmettre, ce format séduit notamment pour la liberté de ton qu'il permet ; le monde du son est en effet propice à des explorations plurielles qui n'ont pour frontières que l'imagination ! Lors de cet atelier, les citoyens, encadrés par une équipe d'animation, imaginent, conçoivent et enregistrent des capsules individuelles et/ou collectives autour d'un thème commun à définir afin de réaliser un podcast qui est ensuite diffusé (et peut, dans un second temps, servir de support à de nouvelles animations).

Leurs choix d'expressions sont au centre de cette bande originale créée de manière participative et collective. Cette action culturelle permet d'entamer des réflexions individuelles et collectives sur des sujets qui font débat pour les participants.

Quand?

L'opération a démarré juste avant le second confinement de 2019.

Résultats et/ou conclusion

Ce sont les participants, citoyens ou partenaires associatifs, qui décident du sujet à traiter dans ces ateliers (la réalisation d'un Podcast, c'est en moyenne 20h d'atelier sans compter les aspects d'habillage technique). Nous avons désormais mené **7 expériences de podcasts** avec des publics variés et interculturels. Le but même de ces ateliers est de permettre aux participants de s'exprimer sur un sujet et nous pouvons donc (tout comme les auditeurs qui ont accès au podcast) en tirer un certain nombre d'observations sur les préoccupations qui les traversent, de plus nous organisons des séances d'écoute publique afin aussi de récolter les avis des auditeurs.

Les thèmes ainsi explorés ont été :

- . La confiance
- . L'anti-racisme politique
- . Le féminisme
- . Le cyber-harcèlement chez les jeunes
- . Le besoin d'espaces verts pour le quartier de Renoupré
- . L'alimentation
- . La fracture numérique chez les personnes en apprentissage du français

Ces rencontres, ces réflexions, ces débats enrichissent particulièrement notre analyse. Nous avons par exemple pu constater :

- À quel point la « fragilité » socio-économique traversait l'ensemble de ces sujets et touchait un nombre important des participants, qu'il était un des carburant majeur de la fabrique des inégalités
- Que les participants voulaient avant-tout réagir sur les systèmes d'oppression et interroger les modèles actuels.
- Que la multiculturalité était une donnée présente « à tous les étages », qu'elle apparaissait à un moment ou un autre quel que soit le sujet abordé.

2.2.2.3.5. Les Ateliers de Théâtre action

Quoi?

Méthode théâtrale, documentation, témoignages, écriture. Les participant(e)s, soutenus par un ou une animatrice, utilisent divers outils pour organiser leur parole sur une thématique de leur choix. Vous pouvez retrouver une fiche de présentation précise de cette opération culturelle à la page 65.

Quand?

3 projets menés (ateliers de création + représentations) entre 2020 et 2023

Résultats et/ou conclusion

Les thèmes explorés ont été :

- Le sexisme ordinaire
- Le monde du travail
- Les diktats imposés aux femmes

Ces projets de longue haleine où les participants (un peu plus d'une vingtaine en tout) décortiquent littéralement le thème qui les stimulent permettent de mieux comprendre leur état d'esprit et leurs préoccupations. L'angoisse des fin de mois et le sentiment d'oppression ont été les deux sentiment principaux qui ont traversé ces différents projets.

2.2.2.3.6. Le projet rap et ses ateliers d'écriture

Quoi?

Point de départ, les jeunes de la MJ de Dison s'initient au mixage et à la création de samples musicaux avec leur animateur. Ils sont fans de rap et aimeraient aller plus loin en posant des textes sur leurs sons. Toutefois ils manquent de compétences et de ressources. Avec l'aide de l'asbl Nectar, nous avons proposé aux jeunes une semaine de stage autour du rap, dans le but de les initier aux codes et aux techniques nécessaires pour créer leurs propres morceaux de rap.

Quand?

Mars 2022

Résultats et/ou conclusion

4 filles et 8 garçons, âgés entre 14 et 17 ans, se sont inscrits au stage. Les thématiques abordées sont choisies par les jeunes eux-mêmes. Entre les phases de jeux pour stimuler le langage et la créativité d'une part et les moments informels teintés de décontraction et de plaisir d'autre part, des phases de travail plus cadrées ont permis aux jeunes de trouver une concentration accrue et de se plonger dans un travail d'écriture et de répétition intense. La parole ainsi produite nous paraît d'une grande valeur. Le fait qu'ils aient choisi de parler principalement de leur territoire, de leur place en tant que jeune sur celui-ci, de leur difficulté à affronter un monde inégalitaire tout en gardant cette envie, cette fierté de « s'en sortir » a particulièrement marqué nos esprits lorsque nous avons réexaminé l'enjeu Jeunesse pour conclure notre analyse partagée.

Le premier couplet d'une de leur production est très parlant à nos yeux :

*Y'a pas d'Netflix & chill
On court après la monnaie
Nous c'est comme ça qu'on kill
4820 tu connais*

*Chui ambiance chill avec toute ma famille
Ici c'est la fête y a que mes vrais amis
Chez nous pas d'hypocrites ni de faux amis
Sur cette mélodie j'attise la jalousie
Ils sont tous hostiles je combats pour ma vie*

*4820 on vient d'en bas
4820 on vient d'en bas*

concert

4820tu connais ?

Une soirée, deux concerts pour célébrer l'aboutissement d'un atelier rap mené à la MJ de Dison !



© Marine Rigoo

résultat? Un titre qui promet de faire bouger les têtes!

Après plusieurs mois de coaching et la réalisation d'un clip, les jeunes de la MJ sont fin prêts à faire leur entrée dans le «rap game», ils performeront sur la scène du Centre culturel pour la première fois vendredi 18 mars (19h30) avec leur titre Netflix and Chill, créé durant le stage.

Le groupe Safari assurera la seconde partie de la soirée (20h), avec une prestation vibrante et féroce. Ce trio liégeois formé par Marokai, Amir et ATLS révèle des bêtes de scène qui, à travers les beats et les punchlines inspirés

par Travis Scott et PNL, hurlent une société qui les bouffe.

Info et réservation:

Ouverture des portes à 19h

087334181- contact@ccadison.be

Entrée: 1€



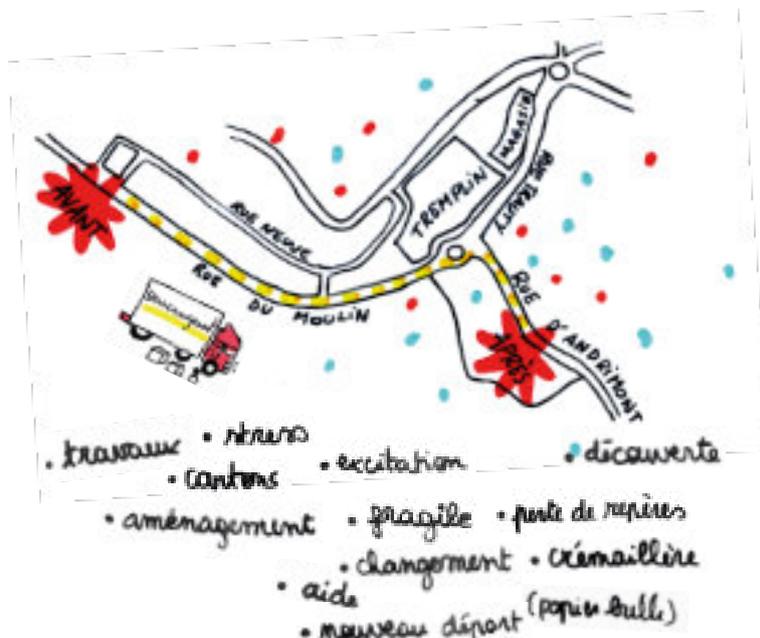
© Marine Rigoo

Fin août 2021, le Centre d'Expression et de Créativité du Centre culturel et la MJ de Dison s'associent pour proposer un stage rap, animé par l'ASBL liégeoise Nectar. Le

2.2.2.3.7. « La régie déménage »

Quoi?

Pendant plusieurs mois, nous avons mené un atelier de dessin et d'écriture avec 4 stagiaires (1F/3H) adultes de moins de 35 ans de la Régie de quartier Havre-sac à Dison. Ils pouvaient s'exprimer librement sur les sujets qu'ils désiraient et ces moments partagés ont donné lieu à une production créative sensible.



Quand?

Septembre 2022

Où?

Régie de quartier Havre-sac, Dison

Résultats et/ou conclusion

Le parcours de vie des participants n'est pas aisé. Iels sont confrontés au jour le jour à la difficulté de trouver une place dans une société à plusieurs vitesses dans laquelle leur fragilité socio-économique agit comme un frein puissant. Le contexte du déménagement de leur lieu d'apprentissage avait aussi une influence sur leur état d'esprit, entre joie et angoisse. Leurs retours les plus fréquents étaient : le manque de confiance en soi, le besoin de soutien, la nécessité de sortir d'un cadre quotidien étouffant. Ce genre de témoignage, construit dans la durée en forgeant des liens solides, nous permet de mieux saisir les impacts d'une situation socio-économique sur les droits culturels d'adultes en début de parcours de vie.

2.2.2.3.8. La scène ouverte lors de l'opération « les mots nous rassemblent »

Quoi?

La « scène ouverte » est une des actions phares de l'opération « Les Mots nous rassemblent ». Nous invitons les asbl de la région qui forment des groupes en FLE ou qui travaillent sur l'apprentissage de la langue en général à s'approprier la scène du Centre culturel pour y présenter un travail de création collective autour des mots (écriture, théâtre, chanson, etc.)

Quand?

Chaque année en novembre.

Résultats et/ou conclusion

Ce sont en moyenne une dizaine de groupes qui chaque année présentent le résultat de leur travail sur la scène ouverte. Les choix des thématiques qu'ils décident d'aborder sont des informations précieuses pour nous. La façon dont les groupes sont composés et s'organisent en dit aussi beaucoup sur ce qui se passe sur le terrain. C'est avant-tout l'enjeu de l'interculturalité qui est ici le plus visible. Nous rencontrons énormément de personnes qui expriment cette envie de faire partie à part entière de la société, c'est-à-dire non seulement d'y trouver une place mais d'y être réellement considéré comme un acteur ayant un pouvoir de contribution. La situation économique et la multiculturalité sont des éléments qui avancent presque toujours main dans la main, pratiquement indissociables. Les conditions d'accueil, d'intégration, de considération pour les personnes d'origines étrangères ont des conséquences sur leur pouvoir d'achat et leur situation financière générale.

2.2.2.3.9. Le Présence « en présentiel »

Quoi?

Sous la houlette de l'animatrice Marie-Eve Maréchal, 8 citoyens (6F, 2H) se sont réunis lors de 5 séances d'écriture en octobre 2021 avec pour objectif de publier leurs textes dans le mensuel Présence de novembre.

Quand?

Octobre et novembre 2021

Résultats et/ou conclusion

Oser publier des écrits n'est pas si facile. Les participants ont d'abord dû se questionner sur l'acte même, d'exprimer une idée ou une opinion en public. Ensuite, ils ont abordé les thèmes qui les traversaient à ce moment là et deux axes sont apparus assez clairement : la société de consommation et ses impacts, le fossé générationnel et les espoirs projetés sur les épaules des plus jeunes. De nouveau, cette expérience participative en petit groupe nous permet de nouer des liens plus « profonds » avec les citoyens. Si les enjeux de la transition écologique et de la jeunesse nous sont apparus plus pregnants dans les questionnements des participants, ils ont aussi témoigné de leurs préoccupations par rapport aux injustices de plus en plus flagrantes en terme de pauvreté.

2.2.2.3.10. Portrait brodé

Quoi?

Ces ateliers broderie ont été proposés à la Maison de Repos du Couquemont à Dison Une technique qui s'est déployée sur les photos personnelles des résident·es, de façon à les revisiter pour créer d'autres fils, d'autres couleurs et textures. Prétexte à se remémorer ces moments ensemble, la broderie a permis de partager quelques fous-rires, des périodes plus difficiles, des ambiances de quartiers... Le travail créatif sur les photographies a donc donné lieu à une récolte de témoignages qui racontent ce qu'on ne perçoit pas à l'image finale.

Quand?

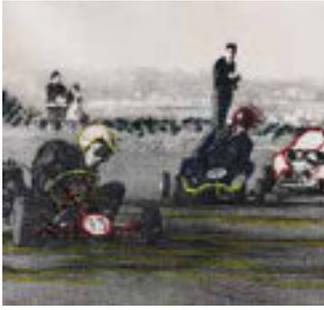
Entre février et mai 2022

Où?

Le Couquemont, maison de repos, Dison centre.

Résultats et/ou conclusion

Ces ateliers étaient avant tout une belle occasion de recueillir les parole des aînés et si l'heure était souvent à la nostalgie, nous avons aussi pu découvrir par exemple que si les inégalités socio-économiques ont toujours été présentes sur la commune, les participants la percevaient comme encore plus forte aujourd'hui et moins bien « vé-cues » par une plus grande partie de la population.



ATELIER « PORTRAIT BRODÉ »



« LA RÉGIE DÉMÉNAGE »

2.2.2.4. À retenir...

- **L'OMNIPRÉSENCE DE LA PRESSION SOCIO-ÉCONOMIQUE QUI INTERVIENT PRESQUE COMME UN ÉLÉMENT FONDATEUR DANS TOUTES LES RÉFLEXIONS ET LES ACTIONS ENTREPRISES PAR LES CITOYENS QUEL QUE SOIT LE SEX OU L'ÂGE.**
- **UN SENTIMENT D'APPAUVRISSMENT GÉNÉRAL QUI CREUSE LES INÉGALITÉS.**
- **LA POPULATION JEUNE À DISON EST VISIBLE MAIS GÉNÉRALEMENT « SILENCIEUSE ». ELLE A DU MAL A TROUVER SA PLACE ET À S'EXPRIMER.**
- **UNE JEUNESSE PERÇUE COMME « PORTEUSE D'ESPOIR » PAR LES ADULTES.**
- **UNE JEUNESSE QUI S'INFORME ET COMMUNIQUE ESSENTIELLEMENT VIA DES CANAUX SOCIAUX NUMÉRIQUES.**
- **UNE ANGOISSE GÉNÉRALE QUAND IL S'AGIT DE PARLER DU MONDE DE DEMAIN.**
- **LA MULTICULTURALITÉ EST UNE ÉVIDENCE POUR TOUTES ET TOUS, ELLE FAIT PARTIE DU PAYSAGE MAIS LES ÉCHANGES INTERCULTURELS SONT PEU NOMBREUX DANS LES FAITS.**
- **LA MULTICULTURALITÉ ET LA FRAGILITÉ DE LA SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE SONT DES ÉLÉMENTS FORTEMENT LIÉS.**
- **LES CITOYENS SONT CONSCIENTS DE FAIRE PARTIE D'UN TERRITOIRE SOUFFRANT D'UNE IMAGE NÉGATIVE. S'ILS SOUFFRENT DE CETTE IMAGE EUX-MÊMES VOIRE QU'ILS LA CAUTIONNENT, ILS PEUVENT AUSSI EN TIRER UNE FORME DE FIERTÉ.**

2.2.3. ANALYSE PARTAGÉE, ACTIONS SPÉCIFIQUES

Nous associons donc régulièrement les opérateurs du territoire à la conception et à la conduite de nos opérations culturelles et nous sommes particulièrement actifs dans la consolidation des réseaux de coopération territoriaux. Cette démarche permanente d'élaboration collaborative a largement contribué à faciliter la mise en place de cette nouvelle analyse partagée. En un mot, soyons clair, l'analyse partagée est une démarche intégrée à l'élaboration de notre projet culturel depuis des années et nous n'avons pas trouvé nécessaire de multiplier les actions spécifiques dans ce domaine comme lors du premier dossier de reconnaissance. Néanmoins, nous pensons que nos démarches spécifiques appuient de manière significative notre analyse partagée continue et que la somme de ces deux démarches, continue et spécifique, nous permet de dégager un projet culturel solide autour d'enjeux centraux pour notre territoire d'implantation.

2.2.3.1. Appel public à participation - Parle aux Centres

En clôture de ce processus d'analyse partagée, les deux équipes de Dison et Verviers ont souhaité sonder de façon plus traditionnelle les ressentis de nos populations respectives au sujet des défis importants à relever pour les années à venir. A travers un questionnaire, mis au point à partir des premières observations de l'auto-évaluation et de l'analyse partagée continue, que nous souhaitons le plus simple et clair possible, nous avons invité le grand public, citoyens et partenaires à se prononcer au sujet des thématiques suivantes :



● FRACTURE NUMÉRIQUE

Participer au travail de sensibilisation sur les conséquences du développement d'une société essentiellement numérique.

● INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Participer à la lutte contre les inégalités socio-économiques.

● INÉGALITÉS DE GENRE

Participer à la lutte contre les inégalités entre tous les genres (homme, femme, LGBT-QIA+).

● SENIORS

Participer à la lutte contre l'isolement des aînés.

● JEUNESSE

Participer aux dynamiques qui permettent de valoriser la place des jeunes dans notre société et de les préparer à devenir les acteurs·trices de demain.

● INTERCULTURALITÉ

Participer à l'émergence d'une société véritablement interculturelle, lutter contre les discriminations et déconstruire le racisme.

● ESPACES PUBLICS

Participer à la dynamique des espaces publics afin qu'ils deviennent ou restent des lieux d'épanouissement et d'échanges. Favoriser et soutenir les initiatives se déroulant sur l'espace public.

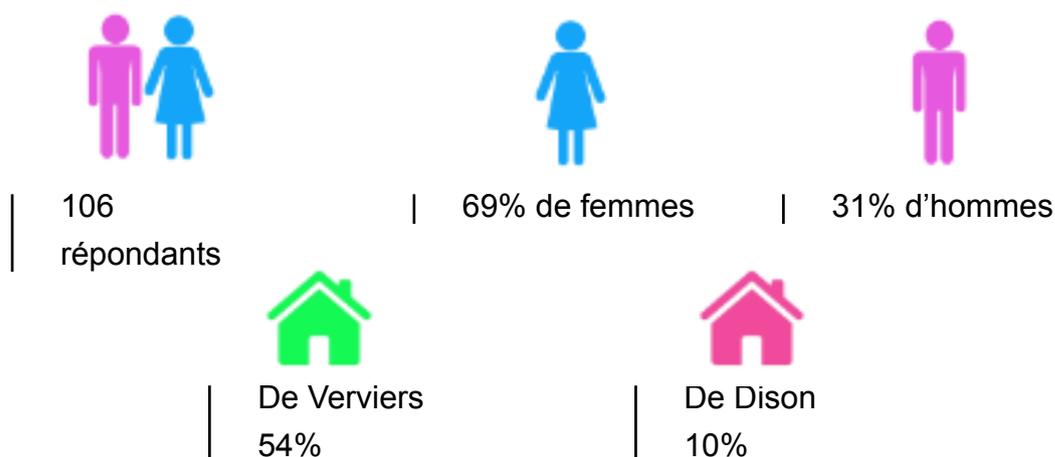
● TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Participer et soutenir les initiatives de transition écologique.

Les participants étaient amenés à prioriser de 1 (plus important) à 8 (moins important) l'ensemble des enjeux d'une façon globale sur nos territoires, ensuite plus spécifiquement à Verviers et à Dison. Nous leur demandions également si à leurs yeux, un enjeu manquait dans les propositions faites.

Durant 3 mois, de septembre à octobre 2022, les questionnaires ont été distribués et complétés en **version papier** disponibles à l'entrée de nos centres culturels. Nous l'avons également publié en quatrième de couverture du mensuel *Présence* distribué à 5000 exemplaires sur la commune de Dison. Enfin, nous avons mis en valeur un lien vers le **questionnaire en ligne** sur nos **sites officiels** et pages **Facebook**. Le tout a été annoncé par voie de **communiqué de presse** afin de rendre la démarche publique. Nous avons également soumis le questionnaire à nos conseillers d'orientation.

2.2.3.2. RÉSULTATS « PARLE AUX CENTRES »



Âges :

12 % de -25ans / 35% de 25 à 45 ans / 40% de 45 à 65 ans / 13% de + de 65 ans

LES PLUS SPÉCIFIQUES POUR DISON ?

1- L'INTERCULTURALITÉ	60,6%
2- LES INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES	47,0%
3- LES ESPACES PUBLICS	30,3%
4- LA JEUNESSE	27,3%
5- LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	16,7%

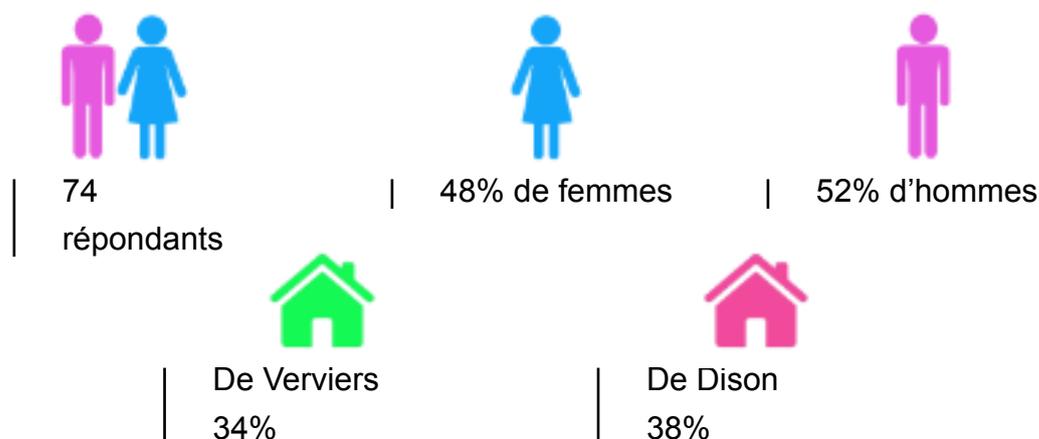
LES PLUS SPÉCIFIQUES POUR VERVIERS?

1- L'INTERCULTURALITÉ	51,5%
2- LES INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES	51,5%
3- LES ESPACES PUBLICS	45,5%
4- LA JEUNESSE	19,7%
5- LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	16,7%

2.2.3.3. Autres dispositifs de terrain

Durant les Fêtes de la Musique au parc du château d'Ottomont à Dison (juin 2022) ainsi que lors de la journée d'ouverture des *Ateliers* du Centre culturel (CEC et PAA) à l'espace Tremplin (octobre 2022), nous sommes allés à la rencontre des personnes présentes munis de nos questionnaires pour entamer des discussions à partir des thèmes retenus.

2.2.3.4. RÉSULTATS « AUTRES DISPOSITIFS »



Âges :

8 % de -25ans / 41% de 25 à 45 ans / 41% de 45 à 65 ans / 10% de + de 65 ans

LES PLUS SPÉCIFIQUES POUR DISON ?

1- L'INTERCULTURALITÉ	31%
2- LES INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES	23%
3- LA JEUNESSE	20%
4- LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	9%
5- LES ESPACES PUBLICS	8%

2.2.4. CONCLUSION ET PRÉSENTATION DES HYPOTHÈSES D'ENJEUX AYANT ÉMERGÉ

Première constatation, il apparaît que l'ensemble des thématiques abordées lors de nos différentes étapes sont bien en phase avec les préoccupations de la population. À aucun moment, nous n'avons en effet eu le sentiment d'être hors propos ou de devoir forcer la main aux participants pour qu'ils s'expriment sur ces problématiques.

Les enjeux établis en 2019 dans le cadre de notre première reconnaissance ont été travaillés durant ces 5 années au fil des crises successives. Les opérations et les actions qui les composent ont donc parfois dû être fortement remaniées, de nouveaux projets ont vu le jour afin de maintenir le lien avec la population et notre public ayant lui aussi été fortement touché. Il est évident qu'une partie d'entre eux resteront sur la table pour les années à venir. Cependant nous ne pouvons écarter les importantes difficultés économiques et les disparités toujours plus importantes qui creusent un fossé entre les quartiers et au sein même de la population. Les témoignages collectés vont en ce sens et les données objectives (taux de chômage, revenu d'intégration sociale) ne font qu'appuyer le fait qu'il nous faut désormais accorder une attention particulière aux publics précarisés.

Au fil de nos échanges et de nos analyses, 5 thématiques de société sont donc ressorties de façon plus importante sur nos 2 territoires.

Premiers constats concernant les 5 enjeux qui ont émergé de l'analyse partagée :

Espace public

A Verviers particulièrement, l'espace public (plus largement que le centre-ville) souffre d'un léger syndrome schizophrénique... D'un côté on observe un sentiment de tristesse, de colère et de rejet qui se traduit par des mots très durs : mort, fantôme, désert, sale, inactif). Les nombreux et longs travaux entamés il y a quelques années ainsi que le passage dévastateur de la Vesdre ne font que renforcer ce sentiment de désolation. D'un autre côté, la conviction subsiste que ce même espace public doit devenir/rester

un lieu d'échange et de cohésion sociale, le lieu où les citoyens peuvent s'exprimer individuellement ou collectivement. Les espaces nouvellement aménagés (parcs, places) doivent être investis pour y mener des actions qui les valoriseront, qui amèneront la population à relever la tête et les yeux et redévelopper un sentiment de fierté partagée. L'espace public doit également être le lieu d'expression des cultures multiples de Verviers tout en favorisant et en accentuant la démocratisation culturelle.

La Transition

Face aux nombreux bouleversements que traverse la société actuellement, comment ne pas prendre en compte le fait qu'il nous faut opérer un tournant en faveur d'une société plus juste, plus solidaire et plus équitable, mais aussi plus respectueuse du vivant, de nos espaces partagés et de notre qualité de vie. Sur l'ensemble de notre territoire (et plus largement sur l'arrondissement de Verviers), de nombreuses initiatives voient le jour, visant à nous éclairer sur nos modes de consommation et sur nos façons d'agir ou de réagir. En tant qu'acteur culturel nous avons un rôle à jouer à l'égard de notre public : comment l'inviter à se questionner, à se mobiliser, comment conscientiser la population, quelle que soit son origine ou ses conditions socio-économiques, à la nécessité de faire sa part pour redresser le navire à la dérive et sur lequel nous nous trouvons tous... D'autre part nous devons également nous questionner quant à notre mode de fonctionnement en tant qu'institution. Quelles actions mettre en place pour faire de notre centre culturel un lieu exemplaire qui ne dit pas seulement ce qu'il faut faire, mais qui fait ce qu'il dit... ? Comment la culture peut-elle revêtir un caractère durable ?

Disparités socio-économiques

A Verviers et Dison, sans doute plus que partout ailleurs dans l'arrondissement et dans la Province de Liège, les impacts des inondations et de la crise économique se font ressentir de façon fulgurante. Avec une population dont la proportion se retrouvant sous le seuil de pauvreté augmente d'année en année, il n'est pas étonnant que cette préoccupation ait été très souvent évoquée lors de nos différents temps d'échanges et d'analyse. Ceux-ci auront éveillé notre attention sur le fait que les difficultés financières constituent un frein quant à leur accès économique à la vie culturelle mais également que les personnes en situation de précarité sont également peu conscientes des droits culturels qu'elles peuvent exercer en termes de participation, d'expression et de choix à poser. Par ailleurs, tout comme nous l'avons observé lors des inondations de juillet 2021, l'entraide s'est imposée et s'avère toujours nécessaire pour surmonter les difficultés. Mais il reste évident que la mixité sociale est peu présente et que c'est davantage au cœur des quartiers populaires que s'observe la solidarité espérée.

Diversité culturelle

On pointe un important écart entre la théorie et la pratique, entre l'idéal et la réalité de terrain. Ainsi, la diversité culturelle, vue comme une force pour Verviers et Dison par

une large majorité, est aussi source, dans les faits et d'après bon nombre de personnes interrogées, de difficultés dans la vie de tous les jours. D'autre part, dans l'imaginaire populaire, il existe cette dichotomie « eux » / « nous » où les étrangers forment un ensemble prétendument soudé, massif, compact et parfois effrayant par le fait d'être placés tous sous la même enseigne. Or, dans les faits, on se rend compte que « les autres » sont constitués d'une juxtaposition de cultures, avec leurs particularités propres, et cohabitent davantage qu'ils n'interagissent. Si l'ouverture aux autres et aux différences de chacun est louée par beaucoup, elle reste, semble-t-il, à construire.

Jeunesse

Verviers et Dison restent des communes très jeunes avec un quart de la population ayant moins de 20 ans. Le tissu scolaire, les maisons de jeunes et les écoles de devoir de la ville accueillent chaque jour des milliers d'enfants et d'ados dont les préoccupations s'accrochent à l'actualité qu'ils vivent dans leur quartier, mais plus globalement par ce qu'ils voient et entendent dans les médias et sur les réseaux sociaux dans lesquels ils sont plongés quotidiennement... Nous avons été frappés par le manque de confiance dont ils pouvaient faire preuve et au crédit qu'ils donnent à leur parole face à celle des adultes. Ceci est sans aucun doute lié aux innombrables incertitudes auxquelles ils font face et au climat anxigène qui s'est installé depuis la pandémie.

2.2.5. RETOUR À LA POPULATION

Le dossier principal de notre mensuel « Présence » de juin 2023 a été consacré à la présentation des démarches réalisées dans le cadre de l'analyse partagée et aux résultats obtenus. Notre mensuel est imprimé à 5000 exemplaires et est distribué en toutes boîtes à tous les citoyens disonais. Vous trouverez ce dossier en annexe n°7.

Une version adaptée au format web de ce dossier apparaît sur la page d'accueil de notre site internet et le lien a été envoyé par newsletter à tous nos abonnés, citoyens et partenaires associatifs.



A LA RENCONTRE DES CITOYENS LORS DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE...

2.3. LE PROJET D'ACTION CULTURELLE ↑

2.3.1. PRÉSENTATION DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ RETENUS, DES MÉTHODES DE DÉLIBÉRATION UTILISÉES ET DES OBJECTIFS POURSUIVIS

Voilà, nous y sommes, l'auto-évaluation et l'analyse partagée nous ont permis de collecter un nombre considérable d'informations et d'analyse. Comme lors du précédent contrat-programme, nous avons décidé de retenir les trois enjeux ayant été les plus régulièrement cités et abordés lors de toutes les étapes de l'analyse partagée. La sélection finale de ces trois enjeux ainsi que leur formalisation en objectifs propres furent le fruit d'un processus de discussions et de réflexions en équipe et en Conseils d'Orientation. Et ce, entre les séances du 25/10/2022 et du 27/02/2023, date à laquelle le CO du Centre culturel de Dison a arrêté et validé les éléments clefs.

La formulation exacte des objectifs poursuivis par ces enjeux (le choix des mots était particulièrement important) a été re-précisée à l'issue de plusieurs réunions entre les équipes et les directions de nos deux Centres culturels.

Voici trois tableaux qui reprennent de manière synthétique le cheminement de ce travail que l'on pourrait résumer comme ceci :

L'analyse partagée a fait émerger trois enjeux. Dès lors...

- Quels sont les conséquences provoquées par la confrontation avec ces enjeux sur et pour les citoyens?
- Quels sont les besoins créés et quelles sont les externalités négatives?
- Comment pourrions-nous agir sur la privation des droits culturels qu'impliquent ces enjeux?
- Comment pourrions-nous agir sur la réduction des inégalités générées par ces enjeux?
- Quels sont les droits et les fonctions que nous devons investir et développer?

■ *Les conclusions de l'analyse partagée, les enjeux retenus et les opérations culturelles planifiées ont été actées par le Conseil d'Administration ainsi que par l'Assemblée générale du Centre culturel de Dison en date du 26/04/2023 (CA) et du 25/05/2023 (AG), voir annexe n°5*

ENJEU - INTERCULTURALITÉ

BESOINS

De justice
D'équité
D'exercice de ses droits
De reconnaissance
De sécurité
De valorisation
De formation
De compréhension
De comprendre
D'expression
De modèle
D'appartenance
De partage
De communication
De se souvenir
...

EXTERNALITÉS NÉGATIVES

Racisme
Discrimination
Mépris
Manque de considération
Isolement
Manque d'écoute
Invisibilisation
Manque de valorisation
Barrière de la langue
Repli
Ne pas se sentir concerné
Ghettoïsation
...

PRIVATION OU RÉDUCTION DES DROITS CULTURELS

DROITS CULTURELS

- ★★★ Liberté artistique de créer et de s'exprimer
- ★★★ Accès à la culture
- ★★★ Participation à la culture
- ★★★ Liberté de choix culturel
- ★★★ Conservation de son patrimoine
- ★ Participation aux politiques culturelles

FONCTIONS CULTURELLES

- CRÉATION
- DIFFUSION
- ANIMATION
- MÉDIATION
- INFORMATION
- FORMATION
- ÉDUCATION
- ALPHABÉTISATION
- ASSOCIATION
- ETC.



ENJEU - INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

« LE TROP PEU DE TOUT »

Se soigner
Se loger
S'habiller
Se divertir
S'amuser
Se former
Se déplacer
Soutenir les autres
Trouver un job
...

EXTERNALITÉS NÉGATIVES

Image de soi
Manque de confiance
Estime de soi
Image des institutions
Accès à la culture
Accès à l'information
Accès au confort
Accès à l'insouciance
Manque de reconnaissance
Manque d'écoute
Invisibilisation
Isolement
Absence de projet
Manque de considération
Manque de légitimité
Insécurité
Santé mentale
...

PRIVATION OU RÉDUCTION DES DROITS CULTURELS

DROITS CULTURELS

- ★★★ Liberté artistique de créer et de s'exprimer
- ★★★★ Accès à la culture
- ★★★★ Participation à la culture
- ★ Liberté de choix culturel
- ★ Conservation de son patrimoine
- Participation aux politiques culturelles

FONCTIONS CULTURELLES

- CRÉATION
- DIFFUSION
- ANIMATION
- MÉDIATION
- INFORMATION
- FORMATION
- ÉDUCATION
- ALPHABÉTISATION
- ASSOCIATION
- ETC.



ENJEU - JEUNESSE

BESOINS

D'Éducation
De bienveillance
D'écoute
D'information
D'éveil de la curiosité
D'expérimenter
D'imaginer
D'explorer
D'essayer
De comprendre
D'espaces d'épanouissement
D'exemplarité
D'émerveillement
De reconnaissance
D'insouciance
De faire des liens
...

EXTERNALITÉS NÉGATIVES

Image de soi négative
Image perçue négative
Estime de soi
Déconnexion avec la société
Manque d'horizons
Découragement
Manque de considération
Manque de reconnaissance
Manque d'écoute
Invisibilisation
Chance forte d'être précarisé
Usage toxique des réseaux sociaux
Vie sociale peu développée
...

PRIVATION OU RÉDUCTION DES DROITS CULTURELS

DROITS CULTURELS

- ★★★★ Liberté artistique de créer et de s'exprimer
- ★★★★ Accès à la culture
- ★★★ Participation à la culture
- ★ Liberté de choix culturel
- Conservation de son patrimoine
- ★ Participation aux politiques culturelles

FONCTIONS CULTURELLES

- CRÉATION
- DIFFUSION
- ANIMATION
- MÉDIATION
- INFORMATION
- FORMATION
- ÉDUCATION
- ALPHABÉTISATION
- ASSOCIATION
- ETC.



2.3.1.1. ENJEU 1 - L'INTERCULTURALITÉ

LE PASSAGE D'UNE SOCIÉTÉ MULTICULTURELLE À UNE SOCIÉTÉ INTERCULTURELLE

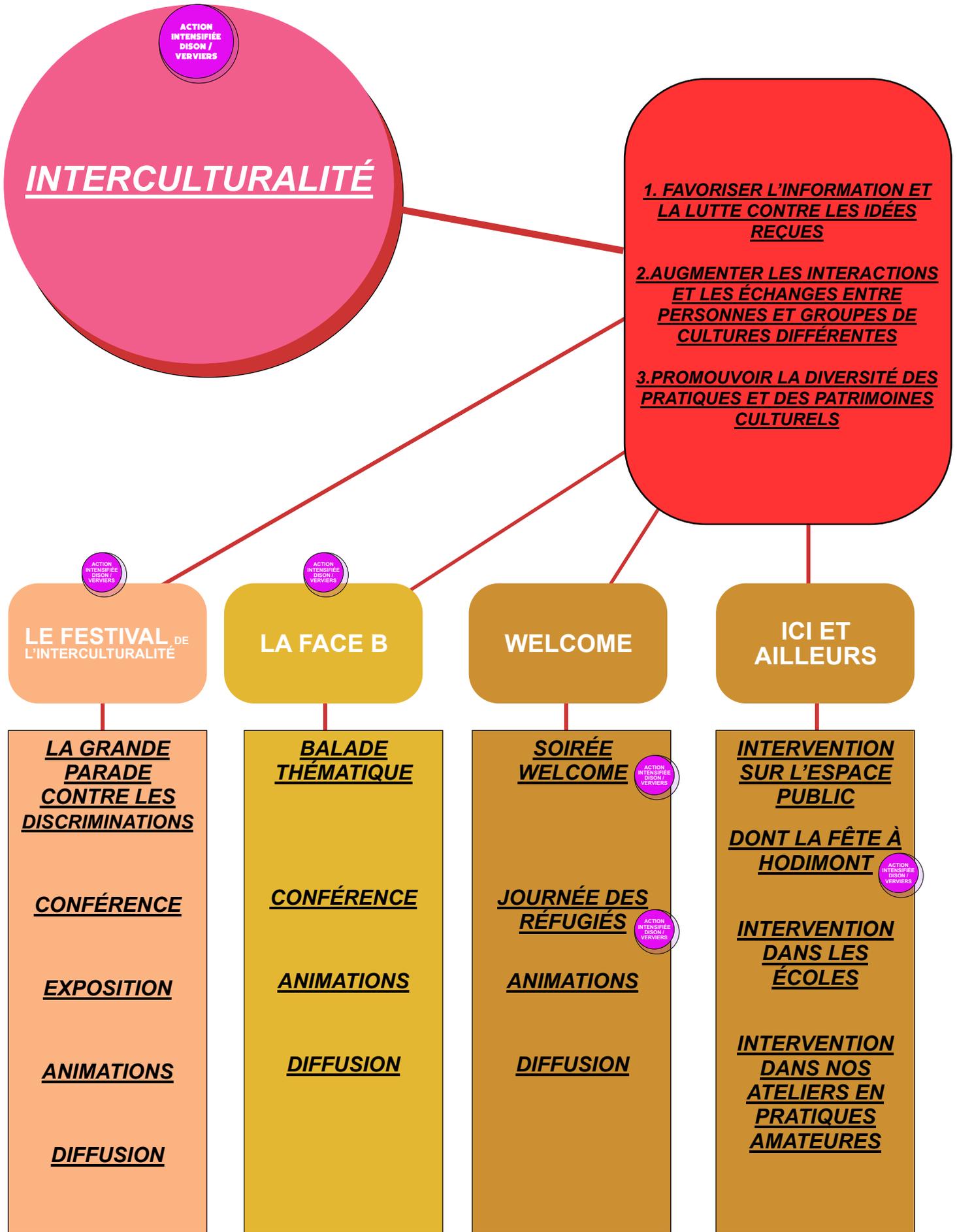
Si l'analyse partagée nous a démontré que la diversité culturelle est indéniable, nous constatons que les différentes cultures n'interagissent pas toujours entre elles. Pour faire changer les choses (développement de la ville et perspective d'un meilleur vivre-ensemble), nous devons passer du paradigme de la multiculturalité à celui de l'interculturalité. Ce dernier qualifiant mieux la société dans laquelle nous vivons et que nous voulons aider à construire. Davantage qu'une multiplicité de cultures étrangères qui se juxtapose et qui coïncideraient dans une réalité figée, nous avons en effet pour objectif de véritablement prendre en compte la disparité des codes culturels dans une perspective évolutive et en soulignant la notion de partage. À ce propos, nous tenterons d'oublier le « eux » souvent opposé au « nous » et nous travaillerons à la mise en place d'opportunités de rencontres et d'échanges au sein du grand ensemble mouvant que constitue notre société. Par le biais de l'information et des actions favorisant une meilleure connaissance de l'autre et brisant les préjugés, nous tenterons alors de tisser des liens entre les différentes cultures au sens large, et pas seulement entre ceux qu'on caractérise parfois comme les « Belges » et les « étrangers ». Il importe pour cela d'éviter un écueil en particulier, celui d'imposer des projets, des activités, des idées basés sur nos modes de réflexions ou depuis nos bureaux, ayant en tête cette phrase de Nelson Mandela : « ce qui est fait pour nous sans nous est fait contre nous ». D'où l'importance du travail en partenariat, en réseau et d'être à l'écoute de la population et des acteurs de terrain pour continuellement adapter notre action.

Objectifs généraux :

1. Favoriser l'information et la lutte contre les idées reçues.
2. Augmenter les interactions et échanges entre personnes et groupes de cultures différentes.
3. Promouvoir la diversité des pratiques et des patrimoines culturels.



JEU D'EXPLORATION EN CONSEIL D'ORIENTATION...



2.3.1.2. ENJEU 2 - LES INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

PERMETTRE AUX CITOYENS FRAGILISÉS PAR UNE SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DÉFAVORABLE D'EXERCER PLEINEMENT LEURS DROITS CULTURELS

Tant dans sa dimension d'analyse des données objectives que dans la récolte de la parole citoyenne, l'analyse partagée nous a démontré que les inégalités socio-économiques arrivent en tête des préoccupations de la majorité de nos citoyens. Nous emparer de ce constat est désormais incontournable et nous devons donc explorer ce nouveau champ opérationnel avec nos moyens et nos outils, des actions culturelles spécifiques et les fonctions qui en découlent. L'augmentation du taux de chômage à Dison et du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale à Verviers sont probablement les deux facteurs les plus visibles de la précarisation galopante de nos deux territoires (Dison et Verviers). Bien sûr, il ne s'agit pas de nous substituer aux services sociaux ou au CPAS par exemple. Nous ne pourrions que très peu aborder cet enjeu de front, sur l'angle purement monétaire, mais on ne peut nier que ce « trop peu de tout » comme le définit Christine Mahy, la secrétaire générale du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, provoque une chaîne de conséquences désastreuses pour les droits de nos citoyens allant des problèmes les plus basiques comme l'alimentation, le logement et la mobilité à tout un tas d'externalités négatives plus insidieuses comme l'accès à l'information et à la culture, le manque de confiance en soi, l'invisibilisation, l'absence de considération, de joie, de divertissement, etc. Externalités qui ont un impact considérable sur l'accès aux droits culturels et qui forment le terreau de nos réflexions et la matière première de nos futures actions culturelles. En d'autres mots, être pauvre vous éloigne presque mécaniquement de tous vos droits ! Permettre aux personnes affaiblies par un statut économique défavorable de jouir de leurs droits culturels reste un levier puissant d'épanouissement individuel et collectif même si l'on fait face à des difficultés élémentaires. Pour entrevoir, ne serait-ce que la possibilité de réduire les inégalités qui déséquilibrent la société, il est fondamental d'intégrer les droits culturels à l'équation. Tout en continuant à favoriser l'accès à la culture (financier, symbolique, géographique, temporel...) nous nous efforcerons donc de stimuler la participation des populations fragilisées à la vie culturelle et nous veillerons également à être à l'écoute des projets qui émaneront du secteur social en croissant et en renforçant nos partenariats associatifs (Article 27, CRVI, PCS...)

Objectifs généraux :

1. Soutenir et intensifier la démocratisation culturelle.
2. Stimuler la participation et renforcer le pouvoir d'agir des populations fragilisées.
3. Soutenir et encourager les propositions citoyennes et associatives.
4. Conscientiser, informer et sensibiliser les publics aux disparités socio-économiques.

ACTION
INTENSIFIÉE
DISON /
VERVIERS

INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

1. SOUTENIR ET ENCOURAGER LA DÉMOCRATISATION CULTURELLE

2. SOUTENIR ET ENCOURAGER LES PROPOSITIONS CITOYENNES ET ASSOCIATIVES

3. STIMULER LA PARTICIPATION ET RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES POPULATIONS FRAGILISÉES

4. INFORMER, CONSCIENTISER ET SENSIBILISER LES PUBLICS AUX DISPARITÉS SOCIO-CULTURELLES

ACTION
INTENSIFIÉE
DISON /
VERVIERS

**LES MOTS
NOUS
RASSEMBLENT**

SCÈNE OUVERTE

CONFÉRENCE

EXPOSITION

ANIMATIONS

DIFFUSION

**CHALEUR
HUMAINE**

BAL FOLK

CONFÉRENCE

ANIMATIONS

DIFFUSION

**FESTIVAL DE
RÉSISTANCE**

CONFÉRENCE

ANIMATIONS

DIFFUSION

**BONJOUR
DISON**

RÉCIT DE VIE ET
LABO DES
IMAGINAIRES

DANS MON
IMMEUBLE...

VOIX DE
PASSAGE
(PODCAST
THÉMATIQUE)

LA NUIT DES
PETITS
MONSTRES

LA JOURNÉE DES
PETITS FOUS

« PLAN
TARIFAIRE »

ACTION
INTENSIFIÉE
DISON /
VERVIERS

2.3.1.3. ENJEU 3 - LA JEUNESSE

DE PETITS FOUS À GRANDS CRACS

La jeunesse est à la fois le terreau du possible, la matière première de l'espoir et la communauté qui, par sa nature même de « citoyens » en construction, en développement, en devenir, a le plus besoin d'attention, de vigilance, de soutien, en particulier sur la privation de l'exercice des droits culturels. Sa forte représentativité sur le territoire d'implantation, sa position centrale au cœur des problématiques inégalitaires et les résultats probants de l'analyse partagée nous ont donc encouragés à considérer que la jeunesse était plus qu'un public pour notre territoire, mais bel et bien un enjeu, c'est-à-dire un moteur d'opérationnalisation et de déploiement de fonctions culturelles. Le défi consiste désormais :

1- À faire une place aux jeunes dans la société actuelle, les rendre actrices et acteurs et les encourager à jouer un rôle dans leur environnement. En leur permettant entre autres de s'exprimer et de développer librement leur identité et leur image.

2- Leur donner accès à l'ensemble des modèles de société possibles ou du moins les confronter à la diversité des alternatives afin qu'ils puissent se forger une opinion libre et consciente.

3- Les encourager et les outiller à participer au développement de leur territoire.

Notre démarche est donc à minima double : il s'agit d'une part d'être à l'écoute, de partir de leurs attentes, de leurs envies pour créer, imaginer des projets avec eux, les laisser s'exprimer, entre autre de manière créative, dans la société d'aujourd'hui pour construire le monde de demain, et d'autre part de leur fournir suffisamment de matière pour développer leur esprit critique et leur capacité à naviguer dans la complexité des modèles sociétaux.

Nous estimons enfin, que la jeunesse possède des atouts naturels tels que l'innocence, la joie, l'imagination dont nous devons tenir compte et qu'il est primordial d'intégrer cette capacité à s'émerveiller et à inventer dans nos objectifs. En d'autres mots, que nous devons les aider à devenir des « cracs » sans éteindre la flamme de la fantaisie.

Objectifs généraux :

1. Développer les démarches créatives.
2. Favoriser l'expression individuelle et collective de leur imaginaire, de leurs opinions, de leurs doutes et de leurs questionnements.
3. Stimuler la curiosité et l'émerveillement par la rencontre avec le spectacle vivant et la médiation artistique.

LA JEUNESSE

1. DÉVELOPPER LES DÉMARCHES CRÉATIVES

2. FAVORISER L'EXPRESSION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE DE LEURS IMAGINAIRES, DE LEURS OPINIONS, DE LEURS DOUTES ET DE LEURS QUESTIONNEMENTS

3. STIMULER LA CURIOSITÉ ET L'ÉMERVEILLEMENT PAR LA RENCONTRE AVEC LE SPECTACLE VIVANT ET LA MÉDIATION ARTISTIQUE

POIL AU RIDEAU ET ÉCOLE AU SPECTACLE

DIFFUSION

ANIMATION AVANT ET APRÈS SPECTACLE

ANIMATIONS À L'ÉCOLE

CATALOGUE DES ANIMATIONS

LES JOURS BLANCS

DIFFUSION

SOUTIEN AUX PROJETS PECA

CULTURE ENFANCE

STAGES DURANT LES PÉRIODES DE VACANCES

TOURNÉE DES QUARTIERS

ANIMATIONS DE GROUPE HORS SCOLAIRE

EXPOSITION

« LA MAISON » NOTRE ÉCOLE DE DEVOIRS



2.3.2. DESCRIPTION DU PROJET D'ACTION CULTURELLE

Ce projet d'action culturelle poursuit 4 objectifs :

1. Prendre en compte les enjeux formulés à l'issue de l'analyse partagée afin qu'au terme de ce contrat-programme, nous puissions mesurer l'impact sur ceux-ci.
2. Participer à la réduction des inégalités dans l'exercice des droits culturels.
3. Articuler des fonctions culturelles.
4. Positionner nos Centres culturels comme points d'ancrage des dynamiques culturelles, voire citoyennes sur notre territoire de projet.

Ce projet d'action culturelle se décline en 3 volets :

1. Les opérations et actions culturelles du Centre culturel de Dison en lien avec les enjeux (3)
2. Les opérations et actions culturelles communes des Centres culturels de Dison et Verviers en lien avec les enjeux communs (2) de leur intensification
3. Les opérations et actions culturelles du Centre culturel de Dison, ponctuelles ou récurrentes, liées au service et aux missions culturelles de base

2.3.3. LES OPÉRATIONS CULTURELLES

Avant de passer à une partie plus descriptive (fiche opération), voici d'abord un tableau récapitulatif des enjeux, opérations et actions liés aux enjeux retenus.

Rem.:

- Ce macaron permet d'identifier quels sont les opérations et les actions qui composent l'Action Intensifiée avec le Centre culturel de Verviers

ENJEUX	OPÉRATIONS	ACTIONS	
INTERCULTURALITÉ 	FESTIVAL DE L'INTERCULTURALITÉ 	<i>La grande parade</i> <i>Une conférence</i> <i>Exposition et/ou animation</i>	
	LA FACE B 	<i>Une conférence</i> <i>Exposition et/ou animation</i>	
	WELCOME 	<i>La soirée Welcome</i>  <i>La journée des réfugiés</i>  <i>Animations dans nos ateliers (dans et hors C.E.C.)</i>	
	ICI ET AILLEURS (TITRE PROVISOIRE)	<i>Animations / diffusion sur l'espace public</i> <i>...dont « la fête à Hodimont! »</i>  <i>Animations dans nos ateliers (dans et hors C.E.C.)</i> <i>Animations dans les écoles</i>	
	INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES 	LES MOTS NOUS RASSEMBLENT 	<i>La scène ouverte</i> <i>Exposition et/ou animations</i>
		CHALEUR HUMAINE	<i>Bal Folk</i> <i>Une conférence</i> <i>Matinée en famille</i>
BONJOUR DISON (TITRE PROVISOIRE)		<i>Récit de vie et labo des imaginaires</i> <i>Dans mon immeuble...</i>  <i>Voix de passage (Podcast sur la thématique)</i> <i>Nuit des petits monstres</i> <i>Journées des petits fous</i> <i>+ Théâtre action (voir spécialisation en pratiques amateurs)</i> <i>+ Plan tarifaire</i>	
LE FESTIVAL DE RÉSISTANCE 		<i>Conférence, animation de débat et café politique</i> <i>Diffusion et/ou exposition</i>	
JEUNESSE	POIL AU RIDEAU	<i>Diffusion jeunesse + animations liées</i>	
	L'ÉCOLE AU SPECTACLE	<i>Diffusion jeunesse + animations liées</i>	
	ANIMATIONS À L'ÉCOLE (SCOLAIRE)	<i>Catalogue des animations à l'école</i> <i>Les jours blancs</i> <i>Soutien aux projets PECA</i>	
	CULTURE ENFANCE (HORS SCOLAIRE)	<i>Stages + animations + exposition + tournée des quartiers</i> <i>La Maison, école de devoirs</i>	

2.3.3.1. LES OPÉRATIONS CULTURELLES DU CCDISON EN LIEN AVEC LES ENJEUX

Partager des enjeux territoriaux et un projet d'action ne signifie pas pour autant que les Centres culturels de Verviers et Dison réaliseront tout en commun dans le futur. Proches et conscientes du sens que revêt un travail de concert, nos deux structures entendent tout de même garder une autonomie certaine. Notamment en raison des particularités et du mode de travail respectif ou encore des spécificités de chaque Centre culturel. L'ensemble de nos actions ne sont d'ailleurs pas automatiquement duplicables ou transposables à l'un ou l'autre. En clair, certaines opérations liées aux enjeux seront donc uniquement implantées sur le territoire disonais. Ce point rassemblera donc des opérations nouvelles ou déjà existantes, parfois adaptées après évaluation, construites autour des enjeux et **coordonnées par le Centre culturel de Dison.**



CONCERT RAP EN FIN DE STAGE POUR LES JEUNES...

BONJOUR DISON !

DESCRIPTION

ENJEU PRINCIPAL : INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Redonner à ceux que l'on juge « insignifiants » du pouvoir « signifiant ». Nul n'est insignifiant et tout le monde a une histoire. Les personnes existent, c'est un fait, mais encore faut-il parfois les « faire exister » et nous souhaitons aller à leur rencontre, récolter des témoignages, des récits, des images, leur permettre de s'exprimer, de raconter, d'être ce qu'ils sont, de démontrer et de valoriser leur statut d'acteur à part entière de la société. Bonjour Dison, c'est redonner de la puissance aux impuissants et démontrer qu'une ville qui souffre (pauvreté, image négative...) est avant tout composée de « gens » qui tentent de se construire des vies. Bonjour Dison consiste très simplement à illuminer des anonymes, ce qui est selon nous, au fond, la première étape essentielle dans la lutte contre les inégalités d'accès et d'exercice des droits culturels.

REM.:

Nous serons très vigilant à faire de notre **politique tarifaire** une sorte d'action culturelle à part entière afin que les éléments d'accès financiers n'interfèrent pas avec les objectifs et les valeurs portés par cette opération.

PARTENAIRE(S)

Il n'y a pas encore de partenaires à cette opération nouvelle mais nous accueillerons tout ceux qui adhèrent aux valeurs du projet. Nous espérons en particulier développer des actions avec le CPAS, le PCS et la Régie de quartier par exemple.

PUBLICS

Tous les publics en espérant pouvoir particulièrement toucher les personnes dans une situation économique défavorable.

TERRITOIRE(S)

Tous les quartiers de Dison

INDICE D'ENGAGEMENT SUR LES ENJEUX + OBJECTIFS D'EXPLORATION DES FONCTIONS ET DES DROITS CULTURELS

VOIR LES TABLEAUX DES PROJECTIONS, INDICES D'ENGAGEMENT ET IMPACTS...
PAGE 140 ET 141

ACTIVITÉS

- **Bonjour Dison** est l'action de terrain qui aura donné son nom à l'opération. Il s'agit pour l'équipe d'animation d'aller dans la rue, à la rencontre des citoyens, de faire leur portrait photographique, de récolter leur récit, leur anecdote, en un mot de les mettre en valeur. La récolte de tous ces portraits, leur mise en avant dans le magazine *Présence* mais aussi à terme durant une exposition, nous semble être une façon douce et intime de célébrer les citoyens pour ce qu'ils sont.

- Nous souhaitons développer des **labos des imaginaires** pour redonner aux participants le pouvoir de « se projeter », de sortir d'une forme d'aliénation du destin, comme si parce qu'on habitait à Dison, il était interdit d'investir d'autres modèles et qu'on était obligé de suivre une route toute tracée pavée de préjugés, de discriminations, de honte, de souffrance. Il s'agira par diverses techniques créatives de permettre une expression citoyenne libérée.

- Nous souhaitons organiser des événements familiaux gratuits qui mobilisent les citoyens les plus « éloignés » de notre institution. Nos deux principaux leviers actuels sont la **Nuit des petits monstres** - une soirée de spectacles de feux prestés en public à l'occasion d'Halloween dans 5 à 7 quartiers (selon les années) de la ville et qui réunit littéralement des centaines de personnes - et la journée des petits fous qui utilise notamment le prétexte de la distribution des primes de naissance pour présenter à

un public surpris des spectacles, des animations, des échanges durant toute une journée sur le site du Tremplin. Cet événement gratuit et sans inscription attire plusieurs centaines de personnes, généralement parents et enfants réunis, qui ne poussent jamais la porte de notre institution.

- Nous continuons de développer deux autres outils qui permettent de construire des liens dans la durée avec les citoyens, condition sine qua non pour qu'une parole intime, libérée, construite puisse voir le jour. Il s'agit des **Voix de passage** qui sont des ateliers de création de Podcasts et de « **Théâtre-action** » qui a pour ambition de faire naître chaque année une oeuvre théâtrale écrite et jouée par un groupe de citoyens.

L'action intensifiée « **dans mon immeuble il y a...** », inspirée par le livre jeunesse homonyme, invite les habitants d'un même immeuble à se rencontrer, à échanger ensemble autour des questions de voisinage, des habitudes et des conditions de vie en communauté. Nous inviterons aussi les enfants du building à partir à la découverte de toutes les personnes qui cohabitent dans cet immeuble. Des animations créatives et réflexives sur des questions liées à la vie en communauté seront menées en partenariat avec le CCV. Les traces de ces ateliers seront visibles grâce à une fresque réalisée par un artiste professionnel en collaboration avec les voisins.



INDICATEURS DE RÉUSSITE

Avons-nous permis aux participants du projet de partager une part de leurs cultures ? Cela a-t-il permis de révéler ou de renforcer un sentiment de fierté de leurs propres cultures ? Avons-nous favorisé l'accès financier des personnes fragilisées aux actions qui composent cette opération ? Avons-nous favorisé l'accès intellectuel et symbolique des personnes fragilisées aux actions qui composent cette opération ? Avons-nous favorisé l'accessibilité horaire et géographique des personnes fragilisées aux actions qui composent cette opération ? Avons-nous donné des outils ou réfléchi avec les publics fragilisés à la mise en place d'outils leur permettant de mener à bien leurs propres projets ou de prendre place dans la société ? Avons-nous augmenté leurs capacités d'expression et de réflexions ? Si oui, dans quels domaines ? Quel a été le degré d'implication et de participation des bénéficiaires aux différentes actions qui composent cette opération ? Comment avons-nous soutenu et encouragé les propositions citoyennes et associatives dans nos différentes actions ? Qu'avons-nous mis en place comme moyens pour les soutenir ? Les propositions soumises ont-elles été fructueuses ? Si oui, sont-elles vouées à être pérennisées ? Le projet permet-il de lever des apriori/déconstruire des préjugés ? Avons-nous proposé aux publics (fragilisés ou non) des clés de compréhension en vue de leur permettre d'appréhender les causes et conséquences des inégalités socio-économiques ?



CHALEUR HUMAINE

DESCRIPTION

ENJEU PRINCIPAL : INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Au départ, « Chaleur humaine » est un focus que nous avons envisagé comme une modeste résistance à un hiver qui crispe, isole, f(r)acture. L'hiver est en effet une période déjà propice à l'augmentation des inégalités sociales et de l'isolement. Celui de 2022 a été particulièrement marquant par le nombre de craintes suscitées par la hausse des coûts de l'énergie. Ces augmentations flamboyantes, la saturation du système, la complexité des démarches pour amoindrir les chocs, tout cela semblait relever de l'exceptionnel, du cas isolé, explicable par une conjugaison de facteurs. Pour toute une frange de la population, il a fallu faire attention à ne pas laisser ses appareils sur secteur, à mettre un boudin sous la porte, à limiter le temps de chauffage, à faire le dos rond, en attendant, en espérant que cela passe. Pour une autre, cela a eu un goût de déjà vu, mais avec des impacts plus profonds. Il a peut-être fallu pour certain·es s'abstenir de consommer de l'énergie, parfois jusqu'à l'insupportable. D'autres ont dû fermer leurs commerces, leurs petites entreprises, lasses des crises. L'être humain est capable de faire face aux mutations profondes qui secouent les habitudes, pour en créer de nouvelles, mais jusqu'à quel point ? Où se situe la frontière entre s'adapter et brader ses droits élémentaires ? Pour observer et tenter de saisir nos sociétés par ses extrémités, « Chaleur humaine » semble être fait pour durer, taillé pour produire des énergies renouvelables à petites échelles. Dans les années à venir, nous accueillerons donc les hivers avec des rendez-vous entre

information et détente, qui réchauffent le corps et l'esprit. Chaque édition sera l'occasion de se retrouver comme on se rassemblerait au coin d'un feu, refaire le monde en compagnie de personnes éclairées, éclairantes, faire le plein des sens !

PARTENAIRE(S)

Il n'y a pas encore de partenaires à cette opération nouvelle mais nous accueillerons tout ceux qui adhèrent aux valeurs du projet. Nous espérons en particulier développer des actions avec le CPAS, le PCS et le CEPAG.

PUBLICS

Tous les publics en espérant pouvoir particulièrement toucher les personnes dans une situation économique défavorable.

TERRITOIRE(S)

Dison

INDICE D'ENGAGEMENT SUR LES ENJEUX + OBJECTIFS D'EXPLORATION DES FONCTIONS ET DES DROITS CULTURELS

VOIR LES TABLEAUX DES PROJECTIONS, INDICES D'ENGAGEMENT ET IMPACTS...
PAGE 140 ET 141

ACTIVITÉS

- **Un bal folk** gratuit qui forme un peu le pignon central de l'opération. Il symbolise ce moment de proximité, de partage et de chaleur humaine. On peut y danser sans avoir aucun sens du rythme et se retrouver très proche de personnes qu'on ne connaît pas pour échanger une expérience collective joyeuse. Autour de ce bal folk vont alors graviter des opérations plus réflexives

- **Conférence à la bougie.** Inspiré par une expérience menée par le CEPAG, l'idée de cette action est de mener des conférences sur un sujet lié aux inégalités socio-économiques dans une atmosphère singulière qui souligne le sujet.

- **Ciné doux-doux.** Emmittoufflé dans un pyjama, cacao chaud à la main, nous proposons aux enfants (et à leurs parents) de s'installer dans notre petite salle pour un dimanche après-midi tout doux où un film jeunesse suivi d'une animation permettra d'aborder de manière collective et participative un thème précis lié au quotidien des enfants.

- **Diffusion et animations.** L'idée de cette opération culturelle est de travailler autour d'une externalité négative découlant d'une situation économique fragile tels que l'isolement, l'insécurité, l'inconfort, etc. Nous nous adapterons chaque année au fil rouge choisi

afin de développer les outils d'animation et les fonctions culturelles nécessaires à son exploration, qu'il s'agisse de la diffusion d'un spectacle d'art vivant ou d'une animation créative par exemple.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Avons-nous permis aux participants du projet de partager une part de leurs cultures ? Cela a-t-il permis de révéler ou de renforcer un sentiment de fierté de leurs propres cultures ? Avons-nous favorisé l'accès financier des personnes fragilisées aux actions qui composent cette opération ? Avons-nous favorisé l'accès intellectuel et symbolique des personnes fragilisées aux actions qui composent cette opération ? Avons-nous favorisé l'accessibilité horaire et géographique des personnes fragilisées aux actions qui composent cette opération ? Avons-nous donné des outils ou réfléchi avec les publics fragilisés à la mise en place d'outils leur permettant de mener à bien leurs propres projets ou de prendre place dans la société ? Avons-nous augmenté leurs capacités d'expression et de réflexions ? Si oui, dans quels domaines ? Quel a été le degré d'implication et de participation des bénéficiaires aux différentes actions qui composent cette opération ? Comment avons-nous soutenu et encouragé les propositions citoyennes et associatives dans nos différentes actions ? Qu'avons-nous mis en place comme moyens pour les soutenir ? Les propositions soumises ont-elles été fructueuses ? Si oui, sont-elles vouées à être pérennisées ? Le projet permet-il de lever des apriori/déconstruire des préjugés ? Avons-nous proposé aux publics (fragilisés ou non) des clés de compréhension en vue de leur permettre d'appréhender les causes et conséquences des inégalités socio-économiques ?

ICI & AILLEURS

DESCRIPTION

ENJEU PRINCIPAL : INTERCULTURALITÉ

Deux directions à cette opération autour du terme « Ailleurs » :

1 - Ce que nous avons l'habitude de faire ICI, le proposer aussi AILLEURS. Le ICI représente l'institution culturelle dans son évidence signifiante, un lieu reconnu pour ce qu'il est et ce qu'il fait, dédié, spécialisé. Avec « Ici et Ailleurs » notre volonté est de séparer le lieu et la fonction, d'insister sur le fait que ce n'est pas le lieu qui donne l'impulsion à l'action. Les fonctions culturelles peuvent et doivent se développer Ailleurs, chez un partenaire, dans la rue, dans des institutions publiques, chez des citoyens, partout en fait où il n'y a peut-être pas cette « évidence culturelle » liée à la salle de spectacle et aux lieux dédiés aux animations.

2 - ICI et AILLEURS veut aussi mettre en valeur la diversité des cultures et souligner que ce qui fait Culture n'est pas qu'ICI, que tout ne tourne pas autour de la Belgique et de l'occident, que l'AILLEURS à sa place. Nous désirons donc valoriser les pratiques et les patrimoines culturels de tous les citoyens quelles que soient les origines.

PARTENAIRE(S)

Il n'y a pas encore de partenaires à cette opération nouvelle mais nous accueillerons tout ceux qui adhèrent aux valeurs du projet. Nous espérons en particulier développer des actions avec le CPAS, le PCS et le CEPAG.

PUBLICS

Tous les publics en espérant pouvoir particulièrement toucher les personnes dans une situation économique défavorable.

TERRITOIRE(S)

Dison

INDICE D'ENGAGEMENT SUR LES ENJEUX + OBJECTIFS D'EXPLORATION DES FONCTIONS ET DES DROITS CULTURELS

VOIR LES TABLEAUX DES PROJECTIONS, INDICES D'ENGAGEMENT ET IMPACTS...
PAGE 140 ET 141

ACTIVITÉS

- **Diffusion et/ou animations dans des lieux publics** au sens large, c'est-à-dire non seulement les parcs ou les rues mais aussi les bibliothèques, les salles d'attente, les parkings, etc. Les lieux où la diversité culturelle s'exprime le plus.

- Nous désirons faire « vivre l'ailleurs » dans nos **Ateliers CEC et PAA**, mettre en valeur des pratiques et des patrimoines culturels divers dans le cadre de nos ateliers créatifs et d'apprentissage.

- Nous désirons faire « vivre l'ailleurs » **dans les écoles** en lien avec notre opération « animations à l'école » et mettre en valeur des pratiques et des patrimoines culturels divers dans le cadre de nos animations en classe.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Le projet a-t-il permis d'accroître l'ouverture du public à la culture de l'autre ? Avons-nous fait tomber les aprioris et fait évoluer l'opinion des participants ? Avons-nous incité les participants à s'exprimer au sujet de la diversité ? Le projet a-t-il permis de mettre en relation des groupes ou des citoyens de cultures ou d'origines différentes ? Avons-nous incité différents publics à se rencontrer et à prendre position en faveur de la mixité culturelle et sociale ? Quel a été le degré d'interaction entre les personnes et groupes de cultures différentes ? A-t-on soutenu une démarche citoyenne artistique dans l'espace public ? Avons-nous suscité l'appropriation artistique de l'espace public par ce projet ? Le projet a-t-il été mobilisateur, fédérateur d'une parole individuelle ou collective dans l'espace public ? Le projet a-t-il rassemblé différents publics (intergénérationnels, interculturels, inter...) ? Le projet a-t-il fédéré les publics volontairement ou involontairement ? Avons-nous augmenté les capacités d'expression et de réflexion des populations fragilisées ? Si oui, dans quels domaines ? Quel a été le degré d'implication et de participation des bénéficiaires aux différentes actions qui composent cette opération ?

POIL AU RIDEAU & ÉCOLE AUX SPECTACLES

DESCRIPTION

ENJEU PRINCIPAL : JEUNESSE

Susciter chez les enfants accompagnés ou les élèves venus avec leur classe le goût des arts et de la culture. Aiguiser la réflexion, le sens critique, la créativité... pour contribuer à l'épanouissement personnel des enfants, à leur insertion dans la vie économique, sociale et culturelle, à les préparer à être des citoyens responsables, acteurs dans une société démocratique.

PARTENAIRE(S)

Les 12 écoles de la commune de Dison, CCVerviers.

PUBLICS

Les enfants de l'arrondissement.

TERRITOIRE(S)

A Dison pour toutes les écoles de l'arrondissement mais les contacts avec les établissements du territoire disonais sont privilégiés.

INDICE D'ENGAGEMENT SUR LES ENJEUX + OBJECTIFS D'EXPLORATION DES FONCTIONS ET DES DROITS CULTURELS

VOIR LES TABLEAUX DES PROJECTIONS, INDICES D'ENGAGEMENT ET IMPACTS...
PAGE 140 ET 141

ACTIVITÉS

- **La diffusion** de 6 à 8 spectacles jeunesse de qualité destiné à un public allant de M1 à la rhéto.

- Nous souhaitons profiter des moments d'avant et/ou d'après spectacle pour proposer aux enfants ou aux adolescents des moments d'**animations** créatives ou de sensibilisation sur des thèmes liés au spectacle ou à nos enjeux principaux.

- Dans le cadre de notre relation intensifiée avec le Centre culturel de Verviers, nous souhaitons continuer à collaborer sur : 1- le choix de la programmation générale, l'organisation de l'agenda et le suivi de la promotion et 2- la mise en place d'animations spécifiques pour au moins 1 classe de secondaire. En effet, il n'y a pas d'école secondaire à Dison, donc les élèves vont très majoritairement à Verviers. Nous serons donc attentif à soutenir Verviers dans l'accueil d'au moins 1 spectacle à destination des ados, puis, à co-créeer et co-animer avec eux une intervention dans les classes avant ou après la diffusion du spectacle.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Le projet a-t-il permis d'accroître l'ouverture des jeunes à d'autres cultures ? Avons-nous fait tomber les aprioris et fait évoluer l'opinion des jeunes ? Avons-nous incité les jeunes à s'exprimer sur eux-mêmes et sur la société ? Avons-nous augmenté les capacités d'expression et de réflexion des jeunes ? Si oui, dans quels domaines ? Quel a été le degré d'implication et de participation des jeunes aux différentes actions qui composent cette opération ? Avons-nous permis aux jeunes de développer des démarches créatives ? Avons-nous encourager l'expression de leurs imaginaires, de leurs opinions, de leurs doutes et de leurs questionnements ? Avons-nous stimulé la curiosité et l'émerveillement par la rencontre avec le spectacle vivant et la médiation artistique ? Avons-nous permis aux jeunes de s'évader d'un quotidien harassant ? Avons-nous créé des ponts entre les générations, parmi les jeunes et avec des adultes ? Leur avons-nous suscité l'envie d'aller plus loin, leur avons-nous mis le pied à l'étrier, sont-ils devenus des apprentis curieux ? Avons-nous réussi à donner une place à leur avis sur le monde ?

ANIMATION À L'ÉCOLE

DESCRIPTION

ENJEU PRINCIPAL : JEUNESSE

Le Centre culturel de Dison part du constat que la culture est nécessaire au développement de tout individu, à la construction de sa personnalité et à la prise en charge de son rôle d'acteur dans la société. Il est important de mettre en contact, dès leur plus jeune âge, les enfants à la culture pour favoriser leur épanouissement en facilitant créativité, partage et expression. Un(e) animateur-trice artistique, partenaire de l'enseignant, se rend dans des classes du maternel ou du primaire pour réaliser avec les élèves un atelier de théâtre, d'écriture, de peinture, de musique, de danse... Les animations s'articulent autour de cycles de 4 à 10 séances de 2 heures réparties durant les heures scolaires (M1 à P6). Ces animations ne peuvent fonctionner que par l'implication volontaire de l'enseignant au projet. Il choisit un module d'animation dans une brochure de propositions réalisée par le Centre culturel. Il s'engage à assister l'animateur artistique et, selon les modules, à participer à des réunions et évaluations.

La création du catalogue des animations puis le suivi de l'organisation pratique est un travail assez intense et devra s'adapter dans les futurs mois à la mise en place puis à l'évolution du P.E.C.A.

Les animations durant les jours blancs (fin juin) rencontrent un grand succès à la sortie de Covid et nous allons donc poursuivre cette action durant les prochaines années.

PARTENAIRE(S)

Les écoles du territoire, les artistes qui acceptent de figurer sur notre catalogue

PUBLICS

Les élèves des écoles de Dison.

TERRITOIRE(S)

Le territoire d'implantation.

INDICE D'ENGAGEMENT SUR LES ENJEUX + OBJECTIFS D'EXPLORATION DES FONCTIONS ET DES DROITS CULTURELS

VOIR LES TABLEAUX DES PROJECTIONS, INDICES D'ENGAGEMENT ET IMPACTS...
PAGE 140 ET 141

ACTIVITÉS

- **Ateliers et animations** durant l'année scolaire. Nos animations se déploient sur une moyenne de 30 classes par an pour environ 450 élèves. Nous produisons un catalogue qui répertorie les nombreuses options ludiques et créatives pour les classes et nous le distribuons à tous les intervenants scolaires.

- **Ateliers et animations spécifiques aux jours blancs.** Durant la dernière semaine de juin ou la première semaine de juillet, nous organisons une semaine d'animations spécifiques durant la période des délibérations de fin d'année scolaire. En 2021, à titre d'exemple, nous avons ainsi mené 74 animations / 11 écoles / 87 classes / Presque 1000 enfants. Notre volume ne pourra pas être aussi conséquent chaque année mais nous espérons nous en rapprocher le plus souvent possible.

- **Workshops.** Nous menons des animations avec des classes spécifiques qui s'investissent dans un projet particulier. Il peut s'agir de traiter d'un thème ou de créer une oeuvre. Nous essayons de répondre aux besoins des écoles. Ces workshops se déroulent souvent hors les murs de l'école pour prendre place dans l'une de nos salles.

- Bord de scène 2.0.

Régulièrement, nous nous rendons dans les

classes qui sont venues ou qui viendront à l'un de nos spectacle afin de réaliser une animation créative et pédagogique liée au contenu du spectacle.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Le projet a-t-il permis d'accroître l'ouverture des jeunes à d'autres cultures ? Avons-nous fait tomber les aprioris et fait évoluer l'opinion des jeunes ? Avons-nous incité les jeunes à s'exprimer sur eux-mêmes et sur la société ? Avons-nous augmenté les capacités d'expression et de réflexion des jeunes ? Si oui, dans quels domaines ? Quel a été le degré d'implication et de participation des jeunes aux différentes actions qui composent cette opération ? Avons-nous permis aux jeunes de développer des démarches créatives ? Avons-nous encouragé l'expression de leurs imaginaires, de leurs opinions, de leurs doutes et de leurs questionnements ? Avons-nous stimulé la curiosité et l'émerveillement par la rencontre avec le spectacle vivant et la médiation artistique ? Avons-nous permis aux jeunes de s'évader d'un quotidien harassant ? Avons-nous créé des ponts entre les générations, parmi les jeunes et avec des adultes ? Leur avons-nous suscité l'envie d'aller plus loin, leur avons-nous mis le pied à l'étrier, sont-ils devenus des apprentis curieux ? Avons-nous réussi à donner une place à leur avis sur le monde ?

CULTURE ENFANCE

DESCRIPTION

ENJEU PRINCIPAL : JEUNESSE

L'opération «culture-enfance » regroupe un ensemble d'activités créatives, expressives et instructives proposées aux jeunes (jusque 12 ans) en dehors du cadre scolaire. On y retrouve ainsi des stages, des événements, des animations...

Cette opération complète les opérations «animation à l'école», «Poil au rideau» et «l'école au spectacle » dans l'exploration de l'enjeu Jeunesse et de ses objectifs.

PARTENAIRE(S)

Artistes, animatrices, animateur, écoles de devoirs...

PUBLICS

Les enfants de l'arrondissement.

TERRITOIRE(S)

Le territoire d'implantation.

INDICE D'ENGAGEMENT SUR LES ENJEUX + OBJECTIFS D'EXPLORATION DES FONCTIONS ET DES DROITS CULTURELS

VOIR LES TABLEAUX DES PROJECTIONS, INDICES D'ENGAGEMENT ET IMPACTS...
PAGE 140 ET 141

ACTIVITÉS

- **Stages.** Durant les périodes de vacances La création et l'expression comme outils de développement des enfants.

- **Tournée des quartiers.** Durant le mois d'août, nous créons une animation mobile que nous déplaçons de quartier en quartier afin de toucher les enfants sur leurs aires de jeux ou leurs parcs de prédilection.

- **Animations** de groupe hors scolaire. Nous répondons aux demandes de partenaires avec qui nous pouvons dès lors construire des animations pour leurs publics. Il peut s'agir de l'ATL de la commune, du plan de cohésion sociale, de la MJ ou d'une école de devoirs. Notre capacité de répondre positivement varie d'une année à l'autre mais nous soutenons en moyenne 2 cycles d'animations par an.

- Nous accueillons régulièrement des **expositions** à destination des plus jeunes qui explorent un ou plusieurs thèmes particuliers. Nous organisons toujours au minimum des visites guidées mais aussi souvent des animations post-visite.

- « **La Maison** », notre école de devoirs propose des ateliers pédagogiques et créatifs dans des domaines variés (astronomie, musique, observation des oiseaux, etc.) chaque vendredi après-midi de l'année +

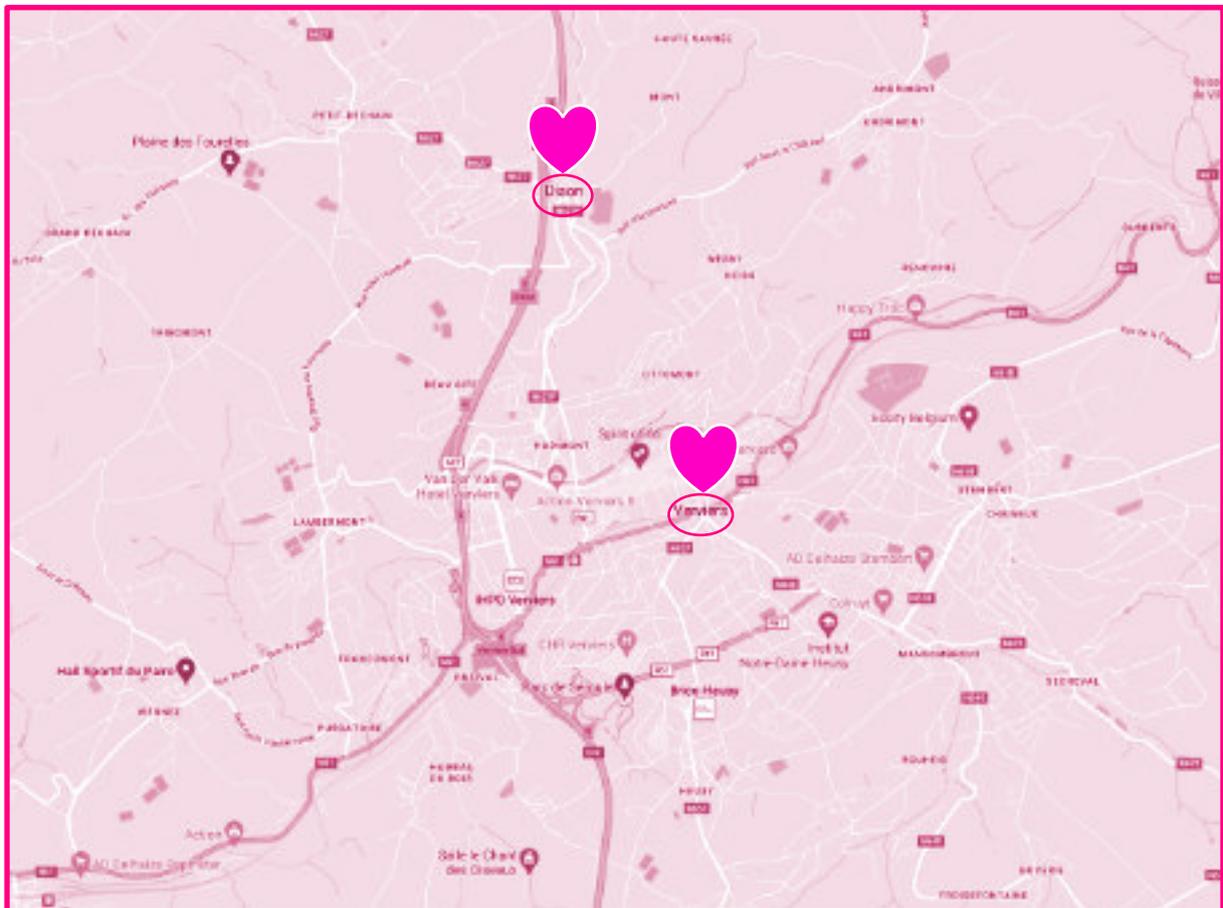
congés scolaires en dehors de la fermeture annuelle de juillet). L'école de devoirs du Centre culturel de Dison, reconnue par l'ONE, propose, outre son travail principal de soutien scolaire en semaine, la mise en place d'ateliers/animations variées chaque vendredi ayant pour objectifs : 1 - Le développement et l'émancipation sociale des jeunes, notamment par un suivi actif et personnalisé, dans le respect des différences, dans un esprit de solidarité et dans une approche interculturelle. 2 - La créativité du participant, son accès et son initiation aux cultures dans leurs différentes dimensions, par des activités ludiques, d'animation, d'expression, de création et de communication. 3 - L'apprentissage de la citoyenneté et de la participation. En clair, l'équipe pédagogique de l'EDD organise des ateliers ou des animations créatives chaque vendredi et durant les périodes de congés scolaires (hors juillet). En moyenne 12 enfants entre 6 et 15 ans participent à ces ateliers/animations.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Le projet a-t-il permis d'accroître l'ouverture des jeunes à d'autres cultures ? Avons-nous fait tomber les aprioris et fait évoluer l'opinion des jeunes ? Avons-nous incité les jeunes à s'exprimer sur eux-mêmes et sur la société ? Avons-nous augmenté les capacités d'expression et de réflexion des jeunes ? Si oui, dans quels domaines ? Quel a été le degré d'implication et de participation des jeunes aux différentes actions qui composent cette opération ? Avons-nous permis aux jeunes de développer des démarches créatives ? Avons-nous encouragé l'expression de leurs imaginaires, de leurs opinions, de leurs doutes et de leurs questionnements ? Avons-nous stimulé la curiosité et l'émerveillement par la rencontre avec le spectacle vivant et la médiation artistique ? Avons-nous permis aux jeunes de s'évader d'un quotidien harassant ? Avons-nous créé des ponts entre les générations, parmi les jeunes et avec des adultes ? Leur avons-nous suscité l'envie d'aller plus loin, leur avons-nous mis le pied à l'étrier, sont-ils devenus des apprentis curieux ? Avons-nous réussi à donner une place à leur avis sur le monde ?

2.3.3.2. LES OPÉRATIONS CULTURELLES COMMUNES DES CENTRES CULTURELS DE DISON ET VERVIERS EN LIEN AVEC LEUR INTENSIFICATION

On retrouve ici des opérations **menées conjointement par nos deux structures** sur le territoire de projet, à savoir la commune de Dison et la ville de Verviers – ainsi que Pepinster et Limbourg, en tant que territoire exploratoire. Il s'agit de nouvelles opérations basées sur des idées et propositions nées en Conseil d'Orientation, puis affinées en réunion d'animation. À cela s'ajoutent des opérations déjà menées par les équipes verviétoises et disonaises par le passé, déjà en phase avec certaines thématiques de société retenues et réactualisées ou redéfinies. Ce projet commun d'opérations culturelles, de par son rayonnement territorial et l'ampleur de la population touchée, mais aussi par le travail préparatoire et de coordination qu'il implique, constituera donc le socle de l'action culturelle intensifiée des deux centres.



FESTIVAL DE L'INTERCULTURALITÉ



DESCRIPTION

ENJEU PRINCIPAL : INTERCULTURALITÉ

Chaque année, en partenariat avec d'autres associations initiatrices du projet, les centres culturels de Verviers et Dison mettent en place une semaine d'activités rassemblées sous la bannière « Festival de l'Interculturalité ». Ces activités ont en commun d'interroger l'enjeu de la mixité culturelle et de la cohésion sociale au cœur d'une société multiculturelle, avec en fil rouge, la volonté de placer l'ensemble des citoyens au centre de la réflexion et de la lutte contre les discriminations. Une société réellement interculturelle est inclusive et solidaire, au-delà des clivages ethniques et sociaux, et personne n'est mis à l'écart en raison de son origine ou de son appartenance culturelle. C'est ainsi que se définit l'enjeu de ce Festival qui se veut avant tout participatif et laisse une grande place à l'expression citoyenne.

PARTENAIRE(S)

Lire et Écrire, Régie Havre-SAC, PAC Verviers, CIEP-MOC, PCS, Bibliothèques, CPAS, Espace 28, La Belle Diversité, Les Équipes Populaires, La JOC, écoles primaires et secondaires, Centre culturel de Verviers

PUBLICS

Tous les publics.

TERRITOIRE(S)

Dison et Verviers, autant dans l'espace public que dans les locaux des associations partenaires.

INDICE D'ENGAGEMENT SUR LES ENJEUX + OBJECTIFS D'EXPLORATION DES FONCTIONS ET DES DROITS CULTURELS

VOIR LES TABLEAUX DES PROJECTIONS, INDICES D'ENGAGEMENT ET IMPACTS...
PAGE 140 ET 141

ACTIVITÉS

- Expositions thématiques

Les expositions offrent de belles opportunités pour l'ensemble des partenaires d'ouvrir le débat et de susciter l'intérêt d'un large public. Ensemble nous mettons en place un programme d'animations et de visites destinées tant au grand public qu'aux associations et écoles du territoire. Nous veillons également à donner un ancrage local à ces expositions « clés sur porte » en proposant à des groupes scolaires (écoles d'art, académies) ou associatifs de s'emparer de la thématique et de la décliner à l'échelle de notre territoire.

- Arpentage de livre

Une méthode de lecture en groupe d'un ouvrage, en vue de son appropriation critique. Le livre est découpé de sorte que chacun reçoit à lire quelques pages voire un chapitre du livre. La pensée de l'auteur est collectivement synthétisée et augmentée des réflexions, savoirs et moments de vie des participants. Il n'est pas nécessaire d'avoir lu le livre pour participer.

- Ateliers créatifs : Couleurs et slogans sur parapluies ! Depuis la première édition, nous avons choisi le parapluie comme symbole de résistance égalitaire, visible et permettant à chacun de s'exprimer librement contre les discriminations. Dans ce cadre, des ateliers d'animation et de customisation de para-

pluies sont organisés à destination de groupes d'adultes en formation ou d'enfants dans le cadre d'animations extrascolaires.

- Diffusion

Théâtre, cinéma, concert, les artistes sont également conviés à participer au programme du Festival en nous dévoilant le regard qu'ils posent sur notre société. Ces moments rassembleurs et conviviaux permettent à un large public (scolaire, associatif ou grand public) d'entamer le débat à l'issue des représentations.

- Rencontre – débat

Chaque année nous convions une autrice, un journaliste, une défenseuse des valeurs interculturelles ou tout autre expert qui nous apporte un éclairage et des arguments en faveur d'une société inclusive.

- Grande parade contre les discriminations

Cette marche citoyenne et festive contre toutes les discriminations constitue le point d'orgue du Festival. Organisée un mercredi après-midi au départ de Dison pour rejoindre le centre-ville de Verviers, cette parade colorée rassemble désormais 300 à 400 personnes d'origines différentes qui nous prouvent qu'il est possible de marcher dans la même direction.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Le projet a-t-il permis d'accroître l'ouverture du public à la culture de l'autre ? Avons-nous fait tomber les aprioris et fait évoluer l'opinion des participants ? Avons-nous incité les participants à s'exprimer au sujet de la diversité ? Le projet a-t-il permis de mettre en relation des groupes ou des citoyens de cultures ou d'origines différentes ? Avons-nous incité différents publics à se rencontrer et à prendre position en faveur de la mixité culturelle et sociale ? Quel a été le degré d'interaction entre les personnes et groupes de cultures différentes ? A-t-on soutenu une démarche citoyenne artistique dans l'espace public ? Avons-nous suscité l'appropriation artistique de l'espace public par ce projet ? Le projet a-t-il été mobilisateur, fédérateur d'une parole individuelle ou collective dans l'espace public ? Le projet a-t-il rassemblé différents publics (intergénérationnels, interculturels, inter...) ? Le projet a-t-il fédéré les publics volontairement ou involontairement ? Avons-nous augmenté les capacités d'expression et de réflexion des populations fragilisées ? Si oui, dans quels domaines ? Quel a été le degré d'implication et de participation des bénéficiaires aux différentes actions qui composent cette opération ?

LA FACE B



DESCRIPTION

ENJEU PRINCIPAL : INTERCULTURALITÉ

La lutte contre le racisme est composée de 2 faces. La Face A consiste à dénoncer les préjugés et le faire-ensemble mais ce collectif a pour objectif de souligner l'importance de la Face B plus méconnue mais tout aussi déterminante. La face B est celle qui dévoile et explore le concept d'un racisme systémique dans lequel chacun joue un rôle et dont le but est la justification des discriminations et des inégalités afin de créer et de consolider les avantages et les privilèges dont certains bénéficient au détriment d'autres. Face A et Face B sont complémentaires. Ce sont les deux éléments indissociables d'un même combat : l'égalité pour tous.

La Face B a pour ambition de :

- Conscientiser un maximum de personne à «la mécanique raciste» c'est à dire à un principe/concept qui dénonce le caractère systémique et artificiel du racisme, son enracinement dans notre culture et dans la société.
- Dévoiler, analyser, critiquer tous les éléments moteurs de développement de la mécanique raciste.
- Déconstruire une manière de raisonner, de percevoir l'autre et de se concevoir soi-même.

PARTENAIRE(S)

La Belle Diversité, Couleur Café, Centre culturel de Verviers, Equipes populaires

PUBLICS

Dison et Verviers, autant dans l'espace public que dans les locaux des associations partenaires.

TERRITOIRE(S)

Tous les publics.

INDICE D'ENGAGEMENT SUR LES ENJEUX + OBJECTIFS D'EXPLORATION DES FONCTIONS ET DES DROITS CULTURELS

VOIR LES TABLEAUX DES PROJECTIONS, INDICES D'ENGAGEMENT ET IMPACTS...
PAGE 140 ET 141

ACTIVITÉS

- Réunions de réflexion et de création

Des rencontres de réflexion sont régulièrement programmées pour envisager différentes actions d'interpellation qui pourraient être mises en place. Le collectif a déjà produit une vidéo de sensibilisation et de présentation, ainsi qu'un podcast qui mêle des enregistrements de conférences et des réflexions des membres du groupe. Une interpellation citoyenne est en réflexion pour demander aux autorités communales d'effectuer un travail de remise en contexte des monuments de propagande coloniale présents dans notre espace public.

- Balade « Sur les traces de la propagande coloniale à Verviers »

Le collectif a mis en place une balade dans le but de démontrer que l'espace public n'est pas un lieu neutre du point de vue politique car il est imprégné de symboles qui contribuent à façonner notre perception du monde. Ainsi, ces balades sont régulièrement organisées par le collectif pour des groupes d'associations, d'écoles ou pour le grand public, afin de les sensibiliser à cette réalité et de les amener à réfléchir sur les enjeux liés à la signification politique de l'espace public.

- Arpentage de livre

Cette méthode de lecture en groupe d'un ouvrage est une approche collaborative visant à une appropriation critique du texte. Le livre est divisé en sections pour que chaque participant puisse lire quelques pages ou un chapitre. La pensée de l'auteur est ensuite collectivement synthétisée et enrichie par les réflexions, les connaissances et les expériences de vie des membres du groupe. Même si les participants n'ont pas lu le livre, ils sont les bienvenus pour partager leurs idées et leurs réflexions. Cette méthode de lecture en groupe permet ainsi une réflexion approfondie et collective sur les sujets abordés dans le livre.

- Conférences/débats

Le collectif organise des conférences/débats dans le but de rencontrer des auteurs qui ont écrit sur le racisme systémique et d'échanger avec eux. Ces événements sont ouverts au grand public, permettant ainsi de sensibiliser une audience plus large à cette thématique et présenter le collectif. Ces activités constituent également une opportunité idéale pour inviter les personnes intéressées à rejoindre le collectif et approfondir leur réflexion sur le sujet.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Le projet a-t-il permis d'accroître l'ouverture du public à la culture de l'autre ? Avons-nous fait tomber les aprioris et fait évoluer l'opinion des participants ? Avons-nous incité les participants à s'exprimer au sujet de la diversité ? Le projet a-t-il permis de mettre en relation des groupes ou des citoyens de cultures ou d'origines différentes ? Avons-nous incité différents publics à se rencontrer et à prendre position en faveur de la mixité culturelle et sociale ? Quel a été le degré d'interaction entre les personnes et groupes de cultures différentes ? A-t-on soutenu une démarche citoyenne artistique dans l'espace public ? Avons-nous suscité l'appropriation artistique de l'espace public par ce projet ? Le projet a-t-il été mobilisateur, fédérateur d'une parole individuelle ou collective dans l'espace public ? Le projet a-t-il rassemblé différents publics (intergénérationnels, interculturels, inter...) ? Le projet a-t-il fédéré les publics volontairement ou involontairement ? Avons-nous augmenté les capacités d'expression et de réflexion des populations fragilisées ? Si oui, dans quels domaines ? Quel a été le degré d'implication et de participation des bénéficiaires aux différentes actions qui composent cette opération ?

LES MOTS NOUS RASSEMBLENT



DESCRIPTION

ENJEU PRINCIPAL : INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Les Mots nous rassemblent recouvre un programme autour de l'écriture et de la lecture – des mots, donc. Plusieurs activités récurrentes, enrichies par d'autres plus ponctuelles, sont organisées dans le cadre de cet événement. Il s'agit de souligner l'importance de l'écriture et de la lecture dans la construction d'un mieux vivre-ensemble. Que l'on parle de démocratie, d'émancipation, d'épanouissement, d'opinion et de culture, on ne peut passer à côté de l'importance des mots et des textes, des éléments essentiels à l'expression et à l'intégration de chaque individu et à la constitution d'une société harmonieuse et paisible.

Les principaux thèmes abordés sont la sensibilisation à l'analphabétisme, la promotion de la mixité sociale et culturelle ainsi que l'image et le dynamisme du centre-ville. La finalité générale de l'opération consiste à permettre à la population, avec une attention particulière aux plus fragilisés, de jouir et d'exercer pleinement leur citoyenneté à travers les mots – plus précisément le fait d'écrire et de dire.

PARTENAIRE(S)

Bibliothèques de Dison et Verviers / Centre culturel de Dison / Lire et Ecrire / Grappa / Les Régies des quartiers / PAC régionale de Verviers / CIEP-MOC / Plans de Cohésion Sociale / CPAS

PUBLICS

Tous les publics en espérant pouvoir particulièrement toucher les personnes dans une situation économique défavorable.

TERRITOIRE(S)

Dison & Verviers

INDICE D'ENGAGEMENT SUR LES ENJEUX + OBJECTIFS D'EXPLORATION DES FONCTIONS ET DES DROITS CULTURELS

VOIR LES TABLEAUX DES PROJECTIONS, INDICES D'ENGAGEMENT ET IMPACTS...
PAGE 140 ET 141

ACTIVITÉS

- Scène ouverte aux associations

Des associations telles que Lire et Ecrire, le CIEP, le PAC, les Régies de quartiers, Grappa... mènent, dans le cadre de leurs formations et de leurs cours de FLE (français langue étrangère), des ateliers d'écriture spécifiques dont les résultats sont lus en public lors des « Mots nous rassemblent ». Les contenus des textes produits sont choisis par les participants et expriment leurs témoignages ou leurs opinions sur des sujets du quotidien qui les touchent (ex. : le logement, la discrimination, etc.)

- Diffusion tout public

Un spectacle de diffusion tout public clôture chaque année l'opération « Mots nous rassemblent ». Il s'agit soit d'une pièce de théâtre, soit d'un spectacle chanté dont le thème est lié à l'usage des mots.

- Ateliers d'écriture adulte et jeunesse

Différents ateliers d'écriture et/ou de lecture sont proposés tout au long de l'évé-

nement (ex. : atelier d'écriture de carte postale sur le sujet de l'immigration, atelier « comment lire une histoire à ses parents », atelier « écrivain public », atelier d'écriture de nouvelles, etc.)

- Expositions (bibliothèques)

Programme d'activités en lien avec l'univers d'un auteur/illustrateur jeunesse (expositions proposées par le Centre culturel des Chiroux et la CCR Liégeoise). Ces activités visent à permettre au public de mieux appréhender, comprendre et apprécier l'univers de l'auteur mis à l'honneur et de travailler selon les mêmes pratiques d'écriture ou techniques graphiques (en faveur d'une expérimentation des pratiques).

- Blind test littéraire

Une soirée ludique autour de la littérature. En équipe de 6 personnes, les participants répondent à des questions explorant différents aspects de la littérature (transposition au cinéma, les grands classiques) une façon originale de tester ses connaissances dans un cadre décomplexé et avec beaucoup d'humour.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Avons-nous permis aux participants du projet de partager une part de leurs cultures ? Cela a-t-il permis de révéler ou de renforcer un sentiment de fierté de leurs propres cultures ? Avons-nous favorisé l'accès financier des personnes fragilisées aux actions qui composent cette opération ? Avons-nous favorisé l'accès intellectuel et symbolique des personnes fragilisées aux actions qui composent cette opération ? Avons-nous favorisé l'accessibilité horaire et géographique des personnes fragilisées aux actions qui composent cette opération ? Avons-nous donné des outils ou réfléchi avec les publics fragilisés à la mise en place d'outils leur permettant de mener à bien leurs propres projets ou de prendre place dans la société ? Avons-nous augmenté leurs capacités d'expression et de réflexions ? Si oui, dans quels domaines ? Quel a été le degré d'implication et de participation des bénéficiaires aux différentes actions qui composent cette opération ? Comment avons-nous soutenu et encouragé les propositions citoyennes et associatives dans nos différentes actions ? Qu'avons-nous mis en place comme moyens pour les soutenir ? Les propositions soumises ont-elles été fructueuses ? Si oui, sont-elles vouées à être pérennisées ? Le projet permet-il de lever des apriori/déconstruire des préjugés ? Avons-nous proposé aux publics (fragilisés ou non) des clés de compréhension en vue de leur permettre d'appréhender les causes et conséquences des inégalités socio-économiques ?

FESTIVAL DE RÉSISTANCE



DESCRIPTION

ENJEU PRINCIPAL : INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Nous soutenons le Festival de Résistance, une initiative du Cepag Verviétois, depuis sa première édition en 2008. Cette collaboration fructueuse débouche chaque année sur au minimum une demi douzaine de rendez-vous variés ayant pour objectif d'explorer les différentes facettes du leitmotiv « Créer, c'est résister. Résister, c'est créer », inspiré par l'appel aux Résistants du 15 mars 2004 (commémorations du 60e anniversaire du Programme du Conseil national de la Résistance du 15 mars 1944). Le festival propose des moments d'échanges et de réflexions, des retours historiques et des analyses contemporaines, avec pour fil conducteur le désir de permettre à chacun de se forger sa propre opinion sur l'évolution de notre société au cours des dernières décennies, en particulier sur la lutte sociale, la liberté d'expression, l'émancipation citoyenne et les courants de pensées dominantes.

PARTENAIRE(S)

CEPAG, PAC, CCVerviers, CRVI, ATTAC...

PUBLICS

Tous les publics en espérant pouvoir particulièrement toucher les personnes dans une situation économique défavorable.

TERRITOIRE(S)

Dison et Verviers

INDICE D'ENGAGEMENT SUR LES ENJEUX + OBJECTIFS D'EXPLORATION DES FONCTIONS ET DES DROITS CULTURELS

VOIR LES TABLEAUX DES PROJECTIONS, INDICES D'ENGAGEMENT ET IMPACTS...
PAGE 140 ET 141

ACTIVITÉS

- Conférences/débats/animations

Différents outils sont utilisés et s'étalent durant le mois du festival. Ils prennent parfois une forme très participative. C'est par exemple le cas des soirées «Bocal», où la technique d'animation du débat utilisée brise totalement les codes habituels. Les intervenants sont installés au milieu de la salle, le public les entoure, une ou deux chaises sont laissées libres à leur côté et les membres du public peuvent venir tour à tour prendre part à la discussion sur un pied d'égalité avec les conférenciers.

- Diffusion

Le programme du festival laisse une place à des spectacles de théâtre, des concerts et des projections de films, offrant ainsi une porte d'entrée artistique sur des questions de société. Ces événements permettent d'aborder ces sujets de manière originale et ludique, et d'engager un dialogue avec le public.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Avons-nous permis aux participants du projet de partager une part de leurs cultures ? Cela a-t-il permis de révéler ou de renforcer un sentiment de fierté de leurs propres cultures ? Avons-nous favorisé l'accès financier des personnes fragilisées aux actions qui composent cette opération ? Avons-nous favorisé l'accès intellectuel et symbolique des personnes fragilisées aux actions qui composent cette opération ? Avons-nous favorisé l'accessibilité horaire et géographique des personnes fragilisées aux actions qui composent cette opération ? Avons-nous donné des outils ou réfléchi avec les publics fragilisés à la mise en place d'outils leur permettant de mener à bien leurs propres projets ou de prendre place dans la société ? Avons-nous augmenté leurs capacités d'expression et de réflexions ? Si oui, dans quels domaines ? Quel a été le degré d'implication et de participation des bénéficiaires aux différentes actions qui composent cette opération ? Comment avons-nous soutenu et encouragé les propositions citoyennes et associatives dans nos différentes actions ? Qu'avons-nous mis en place comme moyens pour les soutenir ? Les propositions soumises ont-elles été fructueuses ? Si oui, sont-elles vouées à être pérennisées ? Le projet permet-il de lever des apriori/déconstruire des préjugés ? Avons-nous proposé aux publics (fragilisés ou non) des clés de compréhension en vue de leur permettre d'appréhender les causes et conséquences des inégalités socio-économiques ?

WELCOME



DESCRIPTION

ENJEU PRINCIPAL : INTERCULTURALITÉ

Les deux principaux objectifs de cette opération sont d'une part de faire le focus sur la politique de l'accueil en Belgique et de mettre en place des actions (diffusion, animation, information) qui interrogent les causes et les conséquences de l'immigration et des demandes d'asile et leur gestion par nos institutions et les citoyens, et d'autre part, de déconstruire les idées reçues et les préjugés qui peuvent exister à l'égard des personnes de cultures et d'origines différentes. Il s'agit de passer de l'inconnu au connu et de faire tomber les barrières qui peuvent nous empêcher d'aller vers les autres. Pour cela, il est nécessaire de créer des occasions de rencontres et d'échanges, afin de permettre à chacun de découvrir les richesses de l'autre.

Cette déconstruction doit nécessairement passer par le plaisir du « faire ensemble ». Cela implique de travailler ensemble pour atteindre un objectif commun, tout en respectant et en valorisant les différences culturelles de chacun.

PARTENAIRE(S)

CRVI, Les Centres Croix Rouge de Verviers et de Fraipont, La Belle diversité, Article 27, le PAC, MOC-CIEP, les Equipes Populaires, les JOC, Amonsoli, Lire et Ecrire, Couleur Café, Plateforme hodimontoise, Comités de quartier, Groupement de citoyens

PUBLICS

Tous les publics, avec une attention particulière pour les participants réfugiés, sans-papiers ou primo-arrivants.

TERRITOIRE(S)

Dison, Verviers, les quartiers en général avec un focus sur celui d'Hodimont.

INDICE D'ENGAGEMENT SUR LES ENJEUX + OBJECTIFS D'EXPLORATION DES FONCTIONS ET DES DROITS CULTURELS

VOIR LES TABLEAUX DES PROJECTIONS, INDICES D'ENGAGEMENT ET IMPACTS...
PAGE 140 ET 141

ACTIVITÉS

- **Les soirées Welcome** ont la particularité de briser certaines idées reçues sur les réfugiés de différentes manières lors d'une seule et même soirée. Premièrement, nous répartissons nous-mêmes tous les participants autour de différentes tables pour être certains que tout le monde passera la soirée entouré de personnes qu'il ne connaissait pas avant de venir. Certains participants viennent des centres de réfugiés de la région et d'autres sont notre public habituel. À chaque table, des feuilles avec des petites animations « brise-glace » sont disposées pour que les participants aient un premier sujet de discussion. La première partie de la soirée se passe autour d'un bon repas préparé en atelier le jour même dans les centres de réfugiés. En deuxième partie de soirée nous proposons un concert professionnel dont certains artistes sont eux-mêmes réfugiés. Il s'agit de provoquer la rencontre interculturelle mais aussi de valoriser la présence des personnes étrangères pour mettre l'accent sur le rôle de « l'accueil » dans la construction d'une société démocratique.

- La Fête de quartier de Hodimont

Depuis plusieurs années, les Centres

culturel de Dison et de Verviers ont tissé un partenariat avec la plateforme hodomontoise qui organise chaque année une grande fête de quartier. Le quartier de Hodimont est en quelque sorte l'épicentre des associations travaillant dans l'intégration et l'interculturalité à Verviers. Ce quartier multiculturel se situe à la frontière entre Dison et Verviers et forme une intersection très vive des échanges entre les citoyens des deux communes. Nous impliquer dans cette fête permet de renforcer les liens avec les associations et d'agir en plein cœur du lieu de vie des citoyens.

- **La journée internationale des réfugiés.** Chaque année, à cette occasion, les partenaires se réunissent pour mettre en place une animation de sensibilisation originale sur l'espace public. Le « labo détox » est un des outils élaborés lors d'une édition précédente. Il consiste à proposer aux citoyens de « se mettre à la place » d'un réfugié tentant de fuir la guerre pour rejoindre l'Europe.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Le projet a-t-il permis d'accroître l'ouverture du public à la culture de l'autre ? Avons-nous fait tomber les aprioris et fait évoluer l'opinion des participants ? Avons-nous incité les participants à s'exprimer au sujet de la diversité ? Le projet a-t-il permis de mettre en relation des groupes ou des citoyens de cultures ou d'origines différentes ? Avons-nous incité différents publics à se rencontrer et à prendre position en faveur de la mixité culturelle et sociale ? Quel a été le degré d'interaction entre les personnes et groupes de cultures différentes ? A-t-on soutenu une démarche citoyenne artistique dans l'espace public ? Avons-nous suscité l'appropriation artistique de l'espace public par ce projet ? Le projet a-t-il été mobilisateur, fédérateur d'une parole individuelle ou collective dans l'espace public ? Le projet a-t-il rassemblé différents publics (intergénérationnels, interculturels, inter...) ? Le projet a-t-il fédéré les publics volontairement ou involontairement ? Avons-nous augmenté les capacités d'expression et de réflexion des populations fragilisées ? Si oui, dans quels domaines ? Quel a été le degré d'implication et de participation des bénéficiaires aux différentes actions qui composent cette opération ?

2.3.3.3. Projections : sur les Enjeux - les fonctions - les droits

INTITULÉ DE L'OPÉRATION	OBJECTIFS D'INDICE D'ENGAGEMENT MOYEN PAR ENJEU EN %			OBJECTIFS D'EXPLORATION DES FONCTIONS CULTURELLES							OBJECTIFS D'EXPLORATION DES DROITS CULTURELS					
	INTERCULTURALITÉ	INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES	JEUNESSE	CRÉATION	DIFFUSION	MÉDIATION	ANIMATION	INFORMATION	VIE ASSOCIATIVE	AUTRES	LIBERTÉ ARTISTIQUE	ACCÈS À LA CULTURE	PARTICIPATION À LA CULTURE	LIBERTÉ DE CHOIX CULTUREL	CONSERVATION DES PATRIMOINES	PARTICIPATION AUX POLITIQUES CULTURELLES
LE FESTIVAL DE L'INTERCULTURALITÉ	80% ★	50%	40%	★	★	★	★	★	★				★	★	★	
LA FACE B	80% ★	50%	10%			★	★		★			★	★		★	
WELCOME	80% ★	50%	30%		★		★	★	★			★	★	★	★	
ICI & AILLEURS	80% ★	60%	40%	★	★	★	★	★	★		★	★	★	★	★	
LES MOTS NOUS RASSEMBLENT	60%	70% ★	60%	★	★	★	★	★	★		★	★	★	★	★	
CHALEUR HUMAINE	30%	80% ★	40%		★		★	★				★	★			
FESTIVAL DE RÉSISTANCE	30%	70% ★	10%		★		★	★				★	★			
BONJOUR DISON	50%	80% ★	50%	★	★	★	★		★		★	★	★	★	★	
POIL AU RIDEAU & ÉCOLE AU SPECTACLE	40%	50%	80% ★		★	★	★	★	★			★				
ANIMATIONS À L'ÉCOLE	60%	60%	80% ★	★		★	★	★	★		★	★	★		★	
CULTURE ENFANCE	50%	50%	80% ★	★		★	★	★			★	★	★	★	★	

2.3.3.4. Projections : sur les objectifs particuliers

INTITULÉ DE L'OPÉRATION	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES									
	INTERCULTURALITÉ			INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES				JEUNESSE		
	FAVORISER L'INFORMATION ET LA LUTTE CONTRE LES IDÉES REÇUES	AUGMENTER LES INTERACTIONS ET LES ÉCHANGES ENTRE PERSONNES ET GROUPES DE CULTURES DIFFÉRENTES	PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ DES PRATIQUES ET DES PATRIMOINES CULTURELS	SOUTENIR ET ENCOURAGER LA DÉMOCRATISATION CULTURELLE	SOUTENIR ET ENCOURAGER LES PROPOSITIONS CITOYENNES ET ASSOCIATIVES	STIMULER LA PARTICIPATION ET RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES POPULATIONS FRAGILISÉES	INFORMER, CONSCIENTISER ET SENSIBILISER LES PUBLICS AUX DISPARITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES	DÉVELOPPER LES DÉMARCHES CRÉATIVES	FAVORISER L'EXPRESSION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE DES IMAGINAIRES, DES OPINIONS, DES DOUTES, DES QUESTIONNEMENTS	STIMULER LA CURIOSITÉ ET L'ÉMERVEILLEMENT PAR LA RENCONTRE AVEC LE SPECTACLE VIVANT ET LA MÉDIATION ARTISTIQUE
LE FESTIVAL DE L'INTERCULTURALITÉ 	★	★	★	★	★	★			★	
LA FACE B 	★	★	★		★	★			★	
WELCOME 	★	★	★	★	★	★	★		★	★
ICI & AILLEURS	★	★	★	★		★		★	★	★
LES MOTS NOUS RASSEMBLENT 	★	★	★	★	★	★	★			
CHALEUR HUMAINE		★	★	★		★	★		★	
FESTIVAL DE RÉSISTANCE 	★			★			★			
BONJOUR DISON	★	★	★	★	★	★	★	★	★	★
POIL AU RIDEAU & L'ÉCOLE AU SPECTACLE	★		★	★						★
ANIMATIONS À L'ÉCOLE			★	★		★		★	★	★
CULTURE ENFANCE		★	★	★				★	★	★

2.3.3.5. LES OPÉRATIONS ET ACTIONS CULTURELLES DU CENTRE CULTUREL DE DISON, PONCTUELLES OU RÉCURRENTES, LIÉES AU SERVICE ET AUX MISSIONS CULTURELLES DE BASE

Il s'agit là de tout ce qui fait la vie d'un Centre culturel et qui, sans pour autant être en liaison directe avec les enjeux identifiés, a toutes ses raisons d'exister. Essentiellement parce que cette action participe au développement des droits culturels et met en œuvre des fonctions culturelles. Ce secteur repose sur les « anciennes » missions des Centres culturels – diffusion, éducation permanente, aide à la création et soutien à la vie associative – qui, si elles ne sont plus identifiées comme telles, constituent toujours le socle de notre quotidien.

Axe diffusion

Il ne s'agit pas là du pan d'activités le plus développé au Centre culturel de Dison. Notamment parce qu'avec la présence de grands pôles de diffusion à proximité (Verviers, Spa, Welkenraedt), il ne nous semble pas pertinent de rentrer dans une course effrénée à la programmation. Dans la mesure des possibilités qui sont les nôtres, financières notamment, nous poursuivons notre diffusion en mettant un accent particulier sur les artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles et plus particulièrement ceux de la région verviétoise. Notre spécialisation en Pratiques Artistiques Amateurs a aussi une influence positive sur notre programmation qui se révèle souvent être la première occasion pour de nombreux artistes en devenir de se produire sur une vraie scène, dans un environnement professionnel.

Nous voyons par ailleurs un très grand intérêt à réfléchir notre diffusion en rapports étroits avec le Centre culturel de Verviers, pour les raisons indiquées auparavant et la proximité de nos salles de spectacles. C'est ce que nous faisons déjà pour la programmation jeune public et des spectacles à l'école, qui est pensée et communiquée conjointement. C'est le cas depuis la saison 2017-2018 pour la musique. Un pôle musical commun a en effet vu le jour pour réfléchir à une programmation cohérente et commune de groupes ou d'artistes musicaux sur les différents sites disonais et verviétois.

Axe éducation permanente

L'éducation permanente se situe au cœur de l'action culturelle de notre Centre depuis de nombreuses années. De manière générale, nous tentons au maximum de mettre du sens dans notre action et d'ajouter à un événement quel qu'il soit une « plus-value » d'éducation permanente. En tant que porteurs de projets ou en collaboration avec de nombreux opérateurs (Centre Régional de Verviers pour l'Intégration, Cepag, MOC, PAC, La Belle Diversité...) nous entendons continuer à être actifs dans ce domaine durant les années à venir, toujours via nos activités propres et les partenariats existants ou ceux qui émergent de nouvelles propositions.

Axe soutien à la vie associative

Le Centre culturel continuera à soutenir les associations locales dans leurs différentes initiatives. Et ce, qu'il s'agisse d'activités habituelles (fêtes de quartier, fête des voisins) ou émergentes en proposant des animations et en apportant une aide logistique ou un service de prêt de matériel. Le volet promotionnel, particulièrement apprécié et effectué par Présence sera également poursuivi. Enfin, les aides services et surtout la réalisation de travaux graphiques seront toujours pris en charge par le Centre culturel pour les associations locales.

Axe jeunesse et la MaiZon

Avant d'identifier la place des jeunes en tant qu'enjeu, le Centre culturel a essayé d'être particulièrement actif pour la jeunesse à Dison, ayant à l'esprit que le développement des individus passe, et ce dès leur plus jeune âge, par la culture. D'où l'important rôle que nous jouons pour ces jeunes, à fortiori issus d'une population précarisée comme elle l'est sur notre territoire, afin de favoriser leur expression et créativité, ainsi que l'accès à la culture. C'est dans cette optique que, depuis 2013, nous avons développé un important travail avec les écoles par l'intermédiaire de la mise en place d'ateliers créatifs à destination de l'ensemble des établissements scolaires primaires de la commune.

Enfin, une autre spécificité, en lien avec l'axe jeunesse, a trait à la coordination par le Centre culturel d'une école de devoirs (reconnue par l'ONE) : la MaiZon. Celle-ci a d'ailleurs été fondée par notre structure et œuvre quotidiennement, avec deux animateurs, au soutien scolaire d'une trentaine d'enfants de 6 à 15 ans. Ces jeunes, pour la plupart issus de familles pauvres dont beaucoup sont d'origine étrangère, sont fréquemment en situation de décrochage. Cela dit, outre cet important travail de remédiation et d'accompagnement dans la réalisation des devoirs, depuis 2015, nous proposons tous les vendredis et en période de congés scolaires des animations autour d'une technique artistique, du jeu et du sport. Celles-ci visent à développer la créativité des jeunes et favorisent l'apprentissage de manière ludique.

Vous pouvez retrouver la liste de l'ensemble des opérations culturelles menées par le Centre culturel de Dison dans **le tableau de synthèse quantitative** de la page 43.

2.3.4. ARGUMENTAIRE DU PROJET D'ACTION CULTURELLE

En équipe, soutenu par nos instances, nos partenaires et un Conseil d'Orientation dynamique, nous avons pu faire surgir les freins qui bousculent les citoyens dans l'exercice de leurs droits culturels. Nous avons pu souligner les faiblesses et les forces qui agissent, alimentent ou ébranlent le développement culturel sur le territoire d'implantation. Nous avons pu compléter les données factuelles du

diagnostic du territoire avec les conclusions d'une analyse partagée qui se sera finalement déployée pendant plusieurs années. Enfin, nous avons pu traduire toutes ces informations en enjeux clairs et en objectifs concrets. La boucle procédurale est achevée et notre projet d'action nous apparaît désormais comme objectivement et positivement solide, ancré dans un réel qui n'est pas toujours simple à appréhender mais que nous avons essayé de cerner, de contenir, d'apprivoiser au mieux, avec nos outils et notre envie de bien faire. Le citoyen reste au centre de nos démarches et c'est en fait pour lui, pour le servir au mieux, que nous avons poursuivi ce travail. Ce dossier dépassera probablement les 150 pages mais son esprit ne tient en réalité qu'en quelques lignes, celles qui débute une certaine déclaration universelle des droits de l'homme dont on peut dire que, dans le fond, on n'aura jamais fait mieux :

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité »

Nous espérons mener nos projets sous l'égide de ces jolis mots et être à la hauteur de la mission dont nous nous sentons investit.

2.3.5. PARTENARIATS.

Les partenariats se retrouvent au cœur de notre travail au quotidien et font figure d'axe incontournable pour le Centre culturel de Dison depuis de nombreuses années. Ils constituent un passage obligé pour mutualiser ressources et compétences, diversifier les publics, impliquer plus de transversalité, décloisonner les pratiques et privilégier un meilleur maillage territorial. Le fait d'exercer une action culturelle intensifiée avec un Centre culturel partenaire constitue un exemple fort rencontrant ces différents aspects. Il convient également de souligner l'importance de certains partenariats institutionnels avec la Commune de Dison et ses différents services tout d'abord qui, en plus de son apport financier, nous soutient lors de la mise en place d'événements à l'extérieur, via le personnel communal ou en prêts de matériel, et facilite les différentes démarches à effectuer. La Province de Liège, outre sa contribution annuelle, apporte un appui financier supplémentaire non-négligeable pour l'organisation d'opérations de plus grande envergure, notamment en éducation permanente. Il s'agit de plus d'un partenaire de choix pour la mise en place de stages ou ateliers à destination des jeunes ou de la population scolaire. Enfin, la Fédération Wallonie-Bruxelles, via les dispositifs Art et Vie par exemple participe au développement de notre axe diffusion. Au fil du dossier, nous avons essayé de mettre en lumière les nombreuses collaborations existantes et l'importance du travail en réseau. Une manière de voir les choses qui se retrouve également au travers des différentes opérations culturelles où les partenaires identifiés sont

nombreux et dont certains sont devenus des habitués. Nous pouvons de plus compter sur une ouverture de leur part, fondée sur un fonctionnement passé fructueux et qui a fait du Centre culturel un opérateur incontournable dans la majorité des nouveaux projets émanant du secteur associatif et socio-culturel sur le territoire communal. Dans notre fonctionnement général futur, le développement des partenariats se retrouvera toujours au centre de notre action. Les opérateurs reconnus : Maison de jeunes, PCS, ADL, Régie des quartiers Havre-SAC, maison médicale Bulle d'air, Bibliothèques seront toujours particulièrement liés à notre projet. À ce propos, les réunions de concertation avec les opérateurs reconnus sur la commune de Dison tous les trimestres se poursuivront. À ces partenaires récurrents, on peut y ajouter Lire et Écrire avec qui nous avons noué de fortes collaborations aussi bien en éducation permanente qu'en lien avec notre Centre d'Expression et de Créativité. Sans oublier d'autres opérateurs socio-culturels hors frontières communales comme Sima, La Belle Diversité, le Cépag, le Centre Régional de Verviers pour l'Intégration (CRVI) – notamment par une participation à son Plan Local d'Intégration –, Grappa, etc. On notera aussi que le Centre culturel est investi dans plusieurs organes de décision ou de discussion, à Dison. Nous sommes en effet représentés au sein du conseil de lecture de la Bibliothèque de Dison, du comité d'accompagnement du Plan de Cohésion Sociale du comité de pilotage de l'Agence de Développement Local, de l'AG de la Régie de quartier, des réunions de concertation réunissant les différents acteurs du site le Tremplin (RCA, Védia, Télépro, commune). Sur notre territoire d'implantation toujours, les écoles primaires disonaises constitueront, comme par le passé, un partenaire privilégié dans le développement de notre action culturelle. Ce sera le cas des neuf établissements communaux et des deux du réseau libre, avec qui nous avons noué une relation de confiance. Nous poursuivrons par ailleurs le travail en vue d'une collaboration accrue avec le CPAS. Ce partenariat avec le CPAS constitue un point particulièrement important dans l'optique de développer les droits culturels de tous et particulièrement de toucher une population précarisée, présente en nombre sur Dison.

2.3.6. MÉTHODES ET CRITÈRES D'AUTO-ÉVALUATION

La méthode établie lors du premier dossier de reconnaissance a particulièrement bien fonctionné et nous sommes très satisfaits des résultats désormais obtenus et qui auront permis la rédaction fluide de ce dossier de renouvellement. Dès lors, nous sommes repartis sur un schéma de travail identique articulé autour des outils existants.

Nous notons en particulier que :

1- Pour nous améliorer et pour s'assurer en continu que notre plan d'action demeure porteur de sens et qu'il correspond bien aux besoins du territoire nous

avons besoin de faire participer tous les protagonistes du projet afin de faire corroborer les éléments statistiques aux éléments sensibles.

2- Nous tenons à ce que l'auto-évaluation soit continue, c'est à dire qu'elle se mette en oeuvre de la première idée qui aura surgi à sa concrétisation sur le terrain. Ainsi, nous tiendrons compte de trois temps :

Avant :

- définir le sens de l'action
- définir l'objectif de l'action et son adéquation avec l'enjeu et le sens
- définir les moyens disponibles et les moyens à mettre en oeuvre
- définir le public cible
- définir les partenariats

Pendant :

- Le projet est-il toujours en phase avec les objectifs fixés ?
- Réajuster en fonction des circonstances

Après :

- Les objectifs recherchés ont-ils été atteints ?
- L'enjeu a-t-il été rencontré ?
- Quel est l'impact pour le public visé sur l'exercice de ses droits culturels ?

Les critères établis suivent là aussi un schéma déterminé :

1. Confrontation des opérations avec leurs indices de réussite déterminé par les fiches opération 
2. Rédaction de fiche d'évaluation 
3. Conclusion collective avec première ébauche d'évaluation descriptive 
4. Traduction des conclusions et de l'évaluation descriptive en indices d'engagement en pourcentage pour les enjeux, les fonctions et les droits

Cette démarche formalisée permet de très rapidement, en bout de parcours, de visualiser les points forts et les faiblesses de la mise en place de nos actions et de déterminer quelles sont les zones de développement souhaitables.

2.3.7. OPPORTUNITÉ D'UN ACTION GÉNÉRALE INTENSIFIÉE CCDISON - CCVERVIERS

2.3.7.1. Une collaboration qui a du sens...

Voici comment nous avons présenté notre intensification lors de l'appel public dénommé « Parle aux centres » ayant contribué au nouveau processus d'analyse partagée commun :

*« Plus que tout autre territoire de l'arrondissement, les communes de Dison et Verviers partagent un nombre important de spécificités socio-économiques fortes et impactantes. À cette **situation mutuelle singulière** s'ajoute le fait que certains services incontournables se concentrent sur Verviers tels que, entre autres, divers partenaires associatifs poursuivant des missions d'arrondissement et les écoles secondaires. Ainsi, le travail des deux Centres culturels et leur territoire d'action se voient intensifier par l'afflux et/ou le déplacement de leur public. Dès lors, depuis plusieurs années, les deux Centres culturels mettent en commun des ressources, des savoir-faire et des moyens afin de réaliser une partie de leurs missions en commun dans un processus dit d'intensification qui complète les missions générales spécifiques à chaque Centre culturel ».*



Ces quelques mots résument bien ce qui fait finalement le ciment de cette collaboration. L'évaluation du déploiement de nos opérations communes durant les années de la première AGI a démontré toute la pertinence et la cohérence pour les deux Centres culturels de mener **un tronc commun d'opérations** sur les territoires de Verviers et Dison. Cette **situation mutuelle singulière** est donc un

carburant puissant pour développer des opérations et des actions qui peuvent

potentiellement touché plus de 70 000 habitants répartis sur les centres-villes et quartiers des deux entités. Forts de nos expériences passées, suite à la première opérationnalisation de l'AGI, nous pensons pouvoir agir de manière encore plus juste, plus efficace, sur les processus de mise en œuvre et d'évaluation continue. Ainsi, si la nouvelle analyse partagée a abouti à des conclusions sensiblement similaires que lors de la première expérience, nous étions mieux armés pour y déceler les variations subtiles et ainsi appliquer des ajustements fins qui se traduisent en enjeux clairs et en opérations culturelles communes probablement encore plus pertinentes que précédemment..

Si par le passé chacun des deux Centres a développé des pratiques conformément à ses propres spécificités (éducation permanente et ateliers à Dison, diffusion à Verviers), nous favorisons aujourd'hui nos complémentarités ainsi que celles des opérateurs du territoire (MJ, Bibliothèques, partenaires sociaux et d'intégration) afin de faire émerger de nouvelles formes de projets participatifs. Ces actions nous offrent également la possibilité de rencontrer de nouveaux publics. Nous pouvons dès lors envisager un véritable impact sur le développement des droits culturels de la population. En termes d'accès à la culture, sur un territoire marqué par une précarisation grandissante, nos liens forts avec des partenaires tels que PCS, Maison de l'insertion, cellule Article 27, nous ont amenés à favoriser l'inclusion de ces publics et plus particulièrement leur participation active à des projets créatifs.

2.3.7.2. Multiplicité des partenariats

Nous l'avons vu dans les chapitres consacrés à notre analyse partagée, un grand nombre d'opérateurs socio-culturels (institutionnels ou non-conventionnés) développent également des projets sur nos territoires particulièrement en lien avec les enjeux que nous avons déterminés. Maisons et centres de jeunes, bibliothèques, écoles de devoirs, enseignement artistique et créatif, centres d'intégration, centres d'alphabétisation, régies de quartier et diverses plateformes constituent un réseau de près d'une centaine d'acteurs très actifs et parmi lesquels nous trouvons notre place. À la fois en tant que coordinateur ou initiateur de projets occasionnels ou récurrents sur des thématiques de société cruciales, mais aussi en tant que partenaire amplifiant ainsi la portée des actions d'opérateurs plus « discrets ». Dans les deux cas, ces démarches partenariales ont pour objectif majeur un meilleur exercice de leurs droits culturels par les citoyens.

2.3.7.3. Mise en pratique de la collaboration et évaluation

Depuis 5 ans désormais, directions, chargés de projets, animatrices et animateurs, ont toutes et tous continué à développer ce réflexe de la dynamique collaborative. La co-construction et la mise en place des actions culturelles communes fait partie intégrante du processus de travail. Les rencontres sont donc

nombreuses et structurées selon les besoins et les contextes. Les référents désignés pour chaque institution pour les actions culturelles communes organisent les différentes étapes liées à la réalisation des activités, ils mobilisent les autres animateur/trices, ainsi que les différents partenaires, pour alimenter la réflexion, la mise en place ou encore l'évaluation.

Nous avons désormais l'expérience d'une première auto-évaluation en commun pour les opérations intensifiées. Les procédures et les outils pourront être réutilisés en fin de cycle. En outre, chaque année, nous prendrons un moment entre équipes d'animation pour **nous poser quelques-unes des questions suivantes** :

- Cette intensification est-elle toujours porteuse de sens ?
- Apporte-t-elle une plus-value en termes de développement des droits culturels de nos populations respectives ?
- Les enjeux sont-ils toujours partagés ?
- Les enjeux apparaissent-ils concomitamment sur les deux territoires ?

Nous pourrons ainsi poser des repères en cours de cycle pour alimenter l'évaluation finale et interroger, voire trier, les éléments nécessaires ou superflus à la reconduction de notre projet en commun.



2.3.8. OPPORTUNITÉ D'UNE SPÉCIALISATION EN PRATIQUES ARTISTIQUES AMATEURES

Lors du précédent dossier de reconnaissance, vous avez accordé une attention particulière à notre travail en **Pratiques Artistiques Amateures** en lui **octroyant une spécialisation**. Cette valorisation/validation était essentielle pour nous. Plus qu'un signe d'encouragement puissant, c'était un véritable incitatif à poursuivre l'exploration de nos territoires de recherche et à améliorer le déploiement de nos actions. Notre engagement dans ce domaine de développement culturel se poursuit donc avec ardeur et nous vous présentons dans ces quelques lignes **l'opportunité non seulement de renouveler cette reconnaissance mais aussi d'en établir le financement**.

2.3.8.1. AUX ORIGINES...

La pratique amateur est inextricablement liée au Centre culturel et ce, quasi depuis sa création. C'est en effet à 1981 que remonte la mise en place des premiers cours musicaux. Progressivement, en plus du premier atelier guitare, lancé par Jacky Lacroix, l'animateur-directeur de l'époque, s'ajoutent d'autres ateliers essentiellement axés autour des instruments de musique : piano, batterie, basse, saxophone, synthétiseur, harmonica, violon, ukulélé, chant, groupe... Particularité de ceux-ci : leur méthode met l'accent sur la pratique et le plaisir de jouer, sans passer par des notions de solfèges ou de théorie parfois rébarbatives. Un leitmotiv, qui a entraîné un large succès des ateliers, et qui s'est également appliqué à d'autres disciplines : arts plastiques, théâtre, danse, écriture. C'est avec cette approche, vue par certains comme complémentaire à l'apprentissage en académie ou au conservatoire, que les ateliers sont reconnus Centre d'Expression et de Créativité par la Communauté française en 2006. À ce moment, un animateur-coordonateur est engagé pour prendre en charge les quelque 60 ateliers rassemblant près de 1 000 participants annuels.

2.3.8.2. UNE ÉVOLUTION...

Le nouveau décret CEC pour les Centres d'Expression et de Créativité, voté en 2009, qui place la démarche créative et l'expression citoyenne au cœur de l'action des CEC, a entraîné une large réflexion menée en équipe d'animation et a débouché sur une réorientation de nos objectifs et de nos méthodes. Si certains de nos ateliers répondaient déjà la « philosophie CEC », tel n'était pas le cas de la majorité, davantage identifiés à une dynamique d'expression ou d'apprentissage d'une technique artistique. Après de nombreuses discussions, nous avons donc opéré une redéfinition de notre action.

2.3.8.3. EN PRATIQUE...

Nous avons séparé les ateliers relevant véritablement d'une démarche CEC et les ateliers relevant d'une démarche de développement des pratiques amateurs (musique, écriture, théâtre). Ce sont ces derniers qui finiront pas composer une partie importante de notre action culturelle spécialisée en Pratiques Artistiques Amateurs reconnue au terme du précédent dossier en 2019.

Cette réorientation s'est par ailleurs également traduite par une scission dans nos comptes et budgets en deux catégories distinctes : *CEC Les Ateliers* d'une part et *les ateliers du Centre Culturel* de l'autre. Bien que les synergies soient possibles et souhaitées, les particularités de ces deux angles d'approche et le surcroît de travail que nécessite cette double mission nous a aussi naturellement poussé à créer un nouveau poste de coordination. Ainsi, ce sont désormais deux coordinatrices qui se cotoient dans un même espace de travail mais pour poursuivre des objectifs qui parfois se croisent et parfois se séparent. Amandine Moreau est notre coordinatrice « Ateliers PAA » et Valérie Leemans se charge des « Ateliers CEC ».

Mais ce n'est pas tout... Les Pratiques Artistiques Amateurs ne se déploient pas uniquement à travers **les Ateliers artistiques** qui poursuivent l'héritage et la tradition dionaisie. Nous développons toute une philosophie basée sur les droits culturels et la réduction des inégalités pour développer des projets d'**aide à la création** spécifiques avec un focus particulier sur le très stimulant terrain d'exploration du **théâtre-action**.

2.3.8.4. OBJECTIFS ET DROITS CULTURELS...

L'Action culturelle spécialisée en Pratiques Artistiques Amateurs vise à remplir les objectifs suivants :

1. Favoriser l'expression via l'apprentissage d'une technique artistique.
2. Favoriser cet apprentissage de manière conviviale et par l'intermédiaire d'une méthode participative.
3. Développer la créativité.
4. Favoriser les échanges. Entre les participants d'abord, à l'intérieur même de l'apprentissage et de la création puis vers le public lors des représentations ou des concerts. Les ateliers de Pratiques Artistiques Amateurs sont de véritables fabriques de liens par l'intermédiaire de défis artistiques qui bien souvent marquent profondément les histoires personnelles des participants.

L'exemple le plus frappant est probablement celui des ateliers de création de théâtre action. Pendant plusieurs mois, des personnes qui ne se connaissent pas à la base vont imaginer, répéter puis finalement jouer en public une pièce sur un thème précis de société. Les retours d'expériences démontrent qu'il s'agit parfois de « l'aventure d'une vie ».

5. Développer des espaces d'exercices de ses droits culturels. On pense tout d'abord à *la participation culturelle* et à *la liberté artistique* mais *l'accès à la culture* figure également au cœur de cette mise en oeuvre par l'intermédiaire d'une politique tarifaire démocratique pour l'ensemble des Ateliers voire la gratuité pour certains d'entre eux (ateliers de théâtre-action, workshops, etc.). De plus, de larges remises (parfois la gratuité totale là aussi) sont proposées à certains publics ou bénéficiaires de structures partenaires (PCS, CPAS, Régie de quartiers).

2.3.8.5. RAYONNEMENT TERRITORIAL...

Le rayonnement des ateliers du Centre culturel est, depuis leur création, vaste. Il ne se limite en effet pas au seul territoire de la commune de Dison. Au contraire. Les différentes enquêtes réalisées sur l'origine des participants indiquent qu'ils proviennent de tout l'arrondissement de Verviers, voire de communes limitrophes à celui de Liège. Plusieurs facteurs expliquent cela.

Le Centre culturel fut pendant longtemps un des seuls à proposer de manière aussi complète (en termes de variété de discipline et de qualité d'apprentissage) une possibilité de mise en contact de pratiques artistiques autres que par la filière classique. On pense ici au Conservatoire de musique, à l'Académie des Beaux-Arts et aux cours particuliers. Cette méthode conviviale, parfois collective, avec un accès direct à l'instrument sans trop de considérations techniques préalables, a connu un grand succès. Depuis, nos Ateliers ont fait des émules. À présent, avec la concurrence d'Internet et du *do-it yourself*, le nombre de personnes inscrites a quelque peu diminué. Actuellement, les ateliers en tant que spécialisation en Pratiques Artistiques Amateurs rassemblent plus de 250 personnes par saison. Le tout autour d'une importante variété de disciplines, en plus de la musique, comme la danse, le théâtre ou les arts plastiques. Nos ateliers sont par ailleurs particulièrement intergénérationnels. On retrouve en effet des participants de 13 à plus de 70 ans dans certaines séances collectives. Dans la région verviétoise, nous restons un des acteurs incontournables dans l'apprentissage d'un instrument de musique ou d'une technique artistique pour toutes les générations.

La valorisation du territoire disonais et de son image est une des conséquences connexe à la réussite de cette action spécialisée. Depuis l'épisode COVID, toutes nos activités liées au PAA se déroulent sur notre territoire d'im-

plantation, dans des lieux répartis sur pratiquement toute la commune et l'association ATELIERS = DISON est largement répandue chez les citoyens de l'arrondissement.

2.3.8.6. ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE ET ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE...

De manière générale, il existe une interaction permanente et une vision globale des activités de cette spécialisation conjuguées aux autres axes du Centre culturel ainsi que du Centre d'Expression et de Créativité. Notre fonctionnement implique en effet des passerelles, des liens, des collaborations continues. Les ateliers sont en effet fréquemment impliqués dans des activités de diffusion ou lors d'événement à l'extérieur. On pense à des premières parties de spectacles ou de concerts (pour l'atelier impro ou certains cours de guitare), ou encore à des prestations lors de fêtes de quartiers ou de la Fête de la musique. Les exemples de jeunes musiciens passés par nos ateliers qui ont foulé la scène du Centre culturel de Dison sont également fréquents. Les différents secteurs d'activités des ateliers complètent et nourrissent donc fortement l'action culturelle générale et le Centre d'Expression et de Créativité.

L'articulation entre cette Action culturelle Spécialisée, l'Action Culturelle Générale et le CEC est d'autant plus cohérente depuis la réorientation de notre fonctionnement. En plus de coller à la réalité – décrétable et de terrain –, cela nous permet en effet d'être plus libres pour mettre en place des animations. En développant nos différents ateliers en fonction de leurs particularités et objectifs propres, selon les objectifs Centre culturel ou Centre d'Expression et de Créativité, nous élargissons le spectre, nous pouvons être plus créatifs et répondre facilement aux propositions ou demandes et faire évoluer nos ateliers vers plus de créativité, de participation ou encore de réflexion.

Enfin, d'un point de vue logistique, Action Culturelle Générale, Spécialisation PAA et CEC occupent les mêmes bureaux et peuvent, de plus, compter sur des locaux supplémentaires depuis 2015. Des locaux situés sur le site du Tremplin, que nous payons hélas, mais qui nous permettent d'être plus à l'aise dans notre organisation.

2.3.8.7. RÉSULTATS QUANTITATIFS ET PLAN D'ACTION...

Dans les tableaux qui suivent vous pourrez consulter une vue d'ensemble des actions passées et celles à venir. Dans notre plan, le déploiement de nos actions, et des objectifs qui les accompagnent en terme de développement des droits culturels à travers le soutien aux dynamiques de Pratiques Amateurs, investit 5 opérations culturelles :

Les Ateliers : Il s'agit des ateliers hebdomadaires et annuels qui proposent aux participants amateurs d'explorer la discipline artistique de leur choix auxquels s'ajoutent toutes les actions de représentations qui découlent de ces Ateliers (cabarets, mini concerts, exposition, etc.).

Les Workshops : qui sont des soirées à thème qui permettent de s'initier ou de se perfectionner dans une matière artistique précise.

L'aide à la création : Une mission plus classique de soutien aux troupes, groupes, artistes amateurs dans leur processus de création.

Le théâtre-action : Fort de nos expériences passées, nous pensons que cette technique d'animation et de création est une des plus complètes pour améliorer l'exercice des droits culturels de personnes qui en sont parfois fortement privés et nous souhaitons donc mettre le focus sur cette discipline et l'intégrer dans notre plan d'action de manière visible et spécifique. Le premier chiffre correspond au nombre de participants de l'atelier et le second correspond au nombre de personnes touchées lors des représentations

Art plastique : Sous cet intitulé sont regroupés nos interventions en terme d'organisation d'exposition d'artistes amateurs.



« UN JOURNÉE ORDINAIRE », PROJET DE 2022

INTITULÉ	NBRE D'ACTIONS	FRÉQUENTATION						
	2019		2020		2021		2022	
LES ATELIERS * (PAA) - ATELIERS	25	240	-	-	26	240	28	260
LES ATELIERS ** (PAA) - ACTIVITÉS	7	547	2	109	3	47	9	943
WORKSHOPS (PAA)	4	26	3	38	2	58	2	54
AIDE À LA CRÉATION (PAA)	2	995	2	97	5	30	2	155
THÉÂTRE ACTION *** (PAA)	/	/	1	8/150	1	9/150	1	8/180
ART PLASTIQUE (PAA)	2	504	/	/	1	225	/	/

GRAND RAMDAM 2023...



<u>DESCRIPTION</u>	<u>DES EXEMPLES ENTRE 2019 ET 2023</u>	<u>DE 2024 À 2029</u> <u>PROJET D'ACTION PAA</u>	<u>REMARQUES</u>
<u>Ateliers hebdomadaires d'apprentissage d'une discipline artistique en musique/théâtre/art plastique</u>	19/20 = 25 ateliers pour +- 240 participants 21/22 = 26 ateliers pour +- 240 participants 22/23 = 28 ateliers pour +- 260 participants	Nous poursuivons l'objectif quantitatif de 20 ateliers hebdomadaires dans toutes les disciplines artistiques possibles, la musique, le théâtre, les arts plastiques, etc. pour environ 200 participants.	En moyenne, le parcours d'apprentissage est de 22h par saison (entre octobre et mai)
<u>Ateliers ponctuels d'apprentissage d'une discipline artistique en musique/théâtre/art plastique</u>	« Cycle zéro déchets », 6 ateliers pratiques en 2020 (12p), « initiation à la calligraphie », 3 ateliers en 22/23 (12p)...	Nous poursuivons l'objectif quantitatif de 2 ateliers annuels , dans toutes les disciplines artistiques possibles, la musique, le théâtre, les arts plastiques, etc. pour environ 20 participants.	En moyenne, les ateliers annuels s'étalent sur un cycle de 2 à 5 séances de 3h
<u>Workshops spécifiques d'apprentissage d'une discipline artistique en musique/théâtre/art plastique</u>	« Delta Blues » avec Luc Dejardin, « Amène ton riff » avec JP Kuypers, « écris ton hit » avec Luc Dejardin, « Picking » avec David Van Lochem, « Cueillette/cuisine » avec Francine Pirnay, « Jazz manouche » avec René Blanche...	Nous poursuivons l'objectif quantitatif de 1 workshop par semestre , dans toutes les disciplines artistiques possibles, la musique, le théâtre, les arts plastiques, etc. pour environ 40 participants.	Les workshops sont ouverts à tous en soirée, en général de 19h à 22h
<u>Projets d'Aide à la création pour groupe ou troupe amateur</u>	« Dreamy » par la Cie des vents doux (théâtre) en 2019, mise à disposition d'une salle de répétition chaque semaine. Organisation de trois représentations pour 250 personnes.	Nous poursuivons l'objectif quantitatif de 1 projet par an , dans toutes les disciplines artistiques possibles, la musique, le théâtre, les arts plastiques, etc.	Les projets peuvent s'étaler sur quelques jours comme sur plusieurs mois selon les spécificités du projet mené par l'artiste, la troupe ou le groupe
<u>Opération spécifique en Théâtre-action</u>	« Chronique d'un sexisme ordinaire » en 2020, 9 jours complet de répétition et 2 représentations pour 150 personnes. « Tout fout le camp » en 2021 et 2022, 63 jours complets d'écriture, 4 jours de répétitions et 2 représentations pour 150 personnes. Une « journée ordinaire » en 2022 et 2023, 19 jours complets d'écriture, 3 jours de répétitions et 3 représentations pour 180 personnes.	Nous souhaitons mettre en place 1 projet de création en Théâtre-action par an . Cela comprend *la constitution d'un groupe de participants citoyens, *le soutien et l'organisation de leur travail d'écriture, de scénographie et de répétitions et *la mise en place d'une ou de plusieurs représentations dans l'une de nos salles (communication, réservations, régie, accueil, etc.)	La mise en place de cette opération, dont la durée moyenne est de minimum 6 mois à raison d'un atelier par semaine, nécessite la plupart du temps de faire appel à des ressources et des compétences extérieures et nous souhaitons continuer à développer des partenariats durables avec d'autres acteurs dynamiques de la discipline tels que les Équipes populaires, le PAC ou le Théâtre de la Communauté.

2.3.8.8. LA NÉCESSITÉ D'UN FINANCEMENT...

Pour poursuivre autant d'actions auprès d'un nombre aussi important de participants, nous avons besoin de moyens.

Notre demande d'intervention est de 27.000€ au terme de la dernière année.

A titre d'information, voici :

1- La répartition des temps de travail consacrés à la mise en place des Ateliers de la spécialisation en Pratiques Artistiques Amateurs.

2- La projection financière de la spécialisation avec l'obtention d'un financement (code 73752).

Répartition des charges salariales				Les Ateliers 			CEC			
26/04/23										
Travailleurs	2022			2023			2023			
Albert 59		0 %	0,00	0,00	0 %	0,00	0,00	0 %	0,00	
Brée Odile 92	0,49	100 %	0,49	0,00	0 %	0,00	0,00	100 %	0,00	
Carrera 93	1,00	0 %	0,00	1,00	0 %	0,00	1,00	0 %	0,00	
Daele 72	0,70	10 %	0,07	0,69	10 %	0,07	0,69	15 %	0,10	
Fafchamps 81	0,50	0 %	0,00	0,50	0 %	0,00	0,50	0 %	0,00	
Hatzidakis 69	0,50	0 %	0,00	0,50	0 %	0,00	0,50	0 %	0,00	
Lacroix 56		0 %	0,00			0,00			0,00	
Leemans 85	0,30	100 %	0,30	0,79	0 %	0,00	0,79	100 %	0,79	
Manguette 64	1,00	20 %	0,20	1,00	20 %	0,20	1,00	20 %	0,20	
Massa 67	0,70	30 %	0,21	0,71	15 %	0,11	0,71	15 %	0,11	
Moreau 86	0,80	30 %	0,24	0,79	70 %	0,55	0,79	30 %	0,24	
Muller	1,00	0 %	0,00	1,00	15 %	0,15	1,00	0 %	0,00	
Perez 86	1,00	10 %	0,10	1,00	15 %	0,15	1,00	15 %	0,15	
Soyeur 86	0,80	0 %	0,00	0,79	0 %	0,00	0,79	25 %	0,20	
Verhaeghe 96		0 %			0 %	0,00		10 %	0,00	
Willems	0,50	30 %	0,15	0,50	15 %	0,08	0,50	10 %	0,05	
ETP	9,29		1,76	9,27		1,30	9,27		1,83	
CPT 62										
Rém brutes	570.419,91		101.555,26	674.009,73		91.924,94	674.009,73		122.802,10	

Subsides	2022			2023			2023			
APE	231.204,83	%	43.801,99	247.540,29	%	34.807,85	247.540,29	%	48.987,34	
Décret E CEC	13.624,86	tout	13.624,86				11.103,01	tout	11.103,01	
Décret E CCD	88.942,16	%	16.850,18	102.744,56	%	14.447,41				
Maribel CCD	21.411,11	%	3.147,43	21.918,50	%	3.287,78	21.918,50	%	3.287,78	
Autres										
Total	355.182,96		77.424,47	372.203,35		52.543,04	280.561,80		63.378,13	

Impact RH	215.236,95		24.130,79	301.806,38		39.381,90	393.447,93		59.423,98	
------------------	-------------------	--	------------------	-------------------	--	------------------	-------------------	--	------------------	--

Action culturelle spécialisée pratique artistique amateur		EXERCICE 2021	EXERCICE 2022	Budget 2023	Budget 2024	Budget 2025	Budget 2026	Budget 2027	Budget 2028	Budget 2029
Ventes										
700	Recettes d'abonnements & d'inscriptions	14.550,50	45.460,50	47.200,00	48.144,00	49.106,88	50.089,02	51.090,80	52.112,61	53.154,87
701	Prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Recettes de coproduction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
704	Produits de services divers	38,50	1.546,00	1.500,00	1.530,00	1.560,60	1.591,81	1.623,65	1.656,12	1.689,24
707	Autres recettes, droits & produits...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subsides, dons...										
7370	Subsides Dison	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73710	Subsides et subventions des Provinces - Liège	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73740 *	Subsides et subventions de la Région wallonne	8.086,50	32.510,84	34.807,85	35.504,01	36.214,09	36.938,37	37.677,14	38.430,68	39.199,29
73752	Subsides et subventions CFWB – pratiques amateurs	0,00	0,00	0,00	0,00	25.000,00	25.500,00	26.000,00	26.500,00	27.000
73753 *	Subsides CFWB – Décret emploi	3.861,04	16.850,18	17.187,19	17.530,93	17.881,55	18.239,18	18.603,96	18.976,04	19.355,56
73758	Subsides CFWB – Appels à projets	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7377	Subsides Fonds Maribel	2.277,95	3.147,43	3.287,78	3.353,53	3.420,60	3.489,01	3.558,79	3.629,97	3.702,57
Autres produits										
74	Produits d'exploitations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits exceptionnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS		28.814,49	99.514,96	103.982,81	106.062,47	133.183,72	135.847,39	138.554,34	141.305,43	144.101,53
Approvisionnement										
60	Achats	34,20	838,38	900,00	927,00	954,81	983,45	1.012,96	1.043,35	1.074,65
Services et biens divers										
610	Equipements et infrastructures	952,87	3.176,25	3.200,00	3.296,00	3.394,88	3.496,73	3.601,63	3.709,68	3.820,97
611	Frais de transports et véhicules	0,00	179,10	150,00	154,50	159,14	163,91	168,83	173,89	179,11
612	Frais d'administration et gestion	64,52	328,65	350,00	360,50	371,32	382,45	393,93	405,75	417,92
613	Promotion, publicité et relations publiques	488,78	769,82	800,00	824,00	848,72	874,18	900,41	927,42	955,24
614	Frais de documentation générale	0,00	230,00	200,00	206,00	212,18	218,55	225,10	231,85	238,81
615	Animations, expositions, spectacles...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Matériels artistiques, coproduction, droits...	3,30	1.577,99	1.600,00	1.648,00	1.697,44	1.748,36	1.800,81	1.854,84	1.910,48
619	Rétributions de tiers & indemnités	8.766,00	39.262,10	40.000,00	41.200,00	42.436,00	43.709,08	45.020,35	46.370,96	47.762,09
Rémunérations										
62 *	Rémunérations et charges sociales	19.779,98	80.036,85	91.924,94	94.682,68	97.523,17	100.448,86	103.462,33	106.566,20	109.763,18
Autres charges										
63	Amortissements et réductions de valeurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64	Charges d'exploitation	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Charges financières	36,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES		30.125,65	126.449,14	139.124,94	143.298,68	147.597,65	152.025,57	156.586,34	161.283,93	166.122,45
RÉSULTATS		-1.311,16	-26.934,18	-35.142,13	-37.236,22	-14.413,93	-16.178,18	-18.032,00	-19.978,51	-22.020,92

2.3.9. LA COOPÉRATION ENTRE LES CENTRES CULTURELS DE L'ARRONDISSEMENT

2.3.9.1. Contexte territorial

Depuis 2011, des collaborations entre les Centres culturels de l'Arrondissement de Verviers (Dison, Spa/Jalhay/Stoumont, Stavelot/Trois-Ponts, Theux, Welkenraedt et Verviers – ce dernier étant porteur de la coopération) se sont organisées et formalisées. Dès 2017 une animatrice a été engagée à mi-temps par le Centre culturel de Verviers pour porter le projet commun de coopération. Cela afin de faire un pas de plus vers la pérennisation et l'intensification des synergies entre les 6 centres culturels de de notre coopération.

La volonté de poursuivre ces partenariats privilégiés et de les amplifier est aujourd'hui encore partagée par les différentes équipes et leurs instances.

Bien que l'hétérogénéité du territoire (en termes démographique, socio-culturel, économique, infrastructures...) soit manifeste, les différentes associations entre centres culturels partenaires ont démontré, au fil des années, l'importance et la cohérence d'un travail commun. Celui-ci s'effectue dès lors autour de la mutualisation de nos ressources (outils, services, formations...) ainsi que dans le développement d'un projet commun d'action culturelle (en constante construction et adaptation grâce aux rencontres et réunions inter-équipes organisées régulièrement par le biais des commissions). Par conséquent, les Centres culturels de l'Arrondissement de Verviers développent chaque année différentes actions de coopération (animations, formations, visite de lieux, projets, journées de rencontre...). Au fil du temps et des expériences, des ajustements ont pu avoir lieu afin d'affiner l'offre et les propositions réalisées aux équipes, de façon à ce que celles-ci correspondent au mieux à leurs besoins et réalités de travail. Nous constatons chaque année une plus grande implication des équipes permettant à chaque centre culturel de prendre une part active dans la coopération.

Plusieurs temps de réflexion et d'évaluation ont pu se dérouler depuis 2020 afin de permettre aux équipes de s'exprimer sur la pertinence, l'utilité et la mise en place de nos actions tout au long de cette co-construction de la coopération. Avec les directeurs des centres culturels, nous avons alors défini, ensemble, plusieurs axes de travail à créer, développer ou intensifier durant ce contrat-programme 2025-2029. Ces axes sont les suivants : dispositifs organisationnels / de concertation, mutualisation de ressources et services, projet commun d'action culturelle. Comme vous pourrez le lire ci-dessous, une thématique d'action commune prioritaire a pu être identifiée grâce à nos collaborations inter-centres culturels ainsi qu'à la suite des analyses partagées du territoire.

Toutes ces étapes nous permettent aujourd'hui de développer un projet commun de coopération sur-mesure qui nous semble cohérent et stimulant tant pour les équipes que pour la population de l'arrondissement.

2.3.9.2. Les commissions thématiques

Afin de répondre à un besoin global d'échange et de rencontre entre les structures, nous poursuivrons ces temps de partages de pratiques pour les différentes fonctions au sein des centres culturels.

Ces commissions nous semblent essentielles et participent à la bonne circulation des informations, au partage de compétences, à l'émergence de projets innovants et à l'échange de savoirs entre les équipes.

En parallèle de ces commissions, nous remarquons de nombreux échanges par mail entre les membres de ces différents groupes de travail, échanges permettant de garder un lien en continu et facilitant les discussions lors des rencontres présentiels.

Commission « Direction »

Les directeurs des CC partenaires participent tous les deux ou trois mois à des réunions de concertation. Ces réunions sont organisées tour à tour chez chaque partenaire et sont l'occasion de partager de l'information (collectée dans les réseaux et délégations de chacun), de répondre à des questions concrètes de gestion ou à des points thématiques selon les demandes.

Commission « Jeune public »

Ces réunions de concertation permettent aux animateurs/programmateurs « jeune public » de s'organiser en réseau, de partager des expériences de visionnement ou d'animation, de participer à la construction de l'offre de formation et de mener ensemble certains projets autour d'enjeux communs et de thématiques émergentes.

Commission « Administrative »

Celle-ci se réunit à raison de deux rencontres par an afin d'aborder une thématique spécifique, de permettre le partage d'informations sur de nouvelles législations, de répondre à des questions précises que se pose le personnel administratif dans son quotidien de travail et peut également mettre en place des formations suite aux demandes exprimées par les participants.

Commission « Musique »

Ces réunions de concertation permettent aux animateurs/programmateurs « musique » de s'organiser en réseau, de partager des expériences de visionnement ou d'animation, de participer à la construction de l'offre de formation et de construire ensemble certains projets autour d'enjeux communs et de thématiques émergentes.

Commission « Régie »

Le personnel « technique » composé principalement de régisseurs des centres culturels a également la possibilité de se réunir afin de se rendre dans d'autres lieux culturels, d'échanger entre partenaires d'un même arrondissement sur leurs réalités, les

potentielles difficultés rencontrées et les pistes de solutions à envisager.

Commission « éducation permanente »

Ces réunions de concertation permettent aux animateurs « éducation permanente » de s'organiser en réseau, de partager des expériences, de participer à la construction de l'offre de formation et de mener ensemble certains projets autour d'enjeux communs et de thématiques émergentes. Pour ce contrat-programme 2025-2029 cette commission sera consacrée à notre projet commun d'action culturelle et donc remplacée par la commission « transition ».

La journée des équipes

Une journée des équipes est mise en place chaque année au début du mois de septembre afin de favoriser les rencontres et le travail inter-équipes et d'accroître notre cohésion d'arrondissement. Celle-ci est mise en place en amont par un collectif, renouvelé chaque année, composé d'un travailleur (pas forcément animateur) de chaque centre culturel. Le programme est varié mais les objectifs premiers sont de favoriser la rencontre inter-fonctions / inter-centres culturels et de permettre l'échange sur nos réalités de terrain.

2.3.9.3. Mutualisation de ressources et services

Formations

Un cycle de formations proposé aux travailleurs des centres culturels de l'arrondissement et à leurs partenaires associatifs est développé et coconstruit au sein des différentes commissions.

Ces formations organisées dans les différents centres culturels de l'arrondissement permettent aux participants de découvrir, se perfectionner, tester de nouvelles techniques mais également de se rencontrer et d'échanger sur leur quotidien au travail. Cela en restant dans l'arrondissement et en minimisant donc les temps de déplacements vers les plus grosses structures de formation habituelles basées à Bruxelles, Liège ou Namur.

Services techniques

En cas de besoin, les centres culturels peuvent compter sur le renfort technique des autres équipes. Grâce à la mise en place de moments de rencontre et de formation pour les équipes techniques, cette mutualisation de services, d'outils et d'informations est également favorisée.

La boîte à outils

Les différents Centres peuvent piocher au sein d'une boîte à outils (accessible via un Drive) des documents et informations dans les domaines administratifs, institutionnels, d'animation, techniques etc.

Cette boîte à outils est à disposition des centres culturels depuis janvier 2018 avec de

nombreux dossiers (diffusion, matériel, plans des lieux, personnes ressources, documents administratifs types...).

Représentation des CC

La coopération des 6 centres culturels de l'arrondissement de Verviers est représentée dans plusieurs projets, instances ou collectifs (Plateforme PECA, Conseil d'Administration du C-Paje, Plateforme Culture-Service de Prévention Aide à la Jeunesse, Collectif inter-MJ, Réseau AlimenTerre de l'Arrondissement de Verviers...). Cette représentation consiste en la participation active aux réunions de travail, rencontres et/ou en la mise en œuvre de projets.

2.3.9.4. Projet commun d'action culturelle

En lien avec les enjeux

En 2013, il ressortait des six analyses partagées respectives de nos centres culturels que la jeunesse constituait un point d'attention prioritaire. L'enjeu « Jeunesse » a dès lors été repris au sein de chaque dossier de reconnaissance avec des objectifs, des opérations et des actions propres à chaque centre culturel. Suite à ce constat, les équipes des six centres culturels ont pris la décision d'en faire un enjeu commun pour le projet d'action culturelle 2019-2023 et de travailler ensemble, en plus de leur projet d'animation propre, au renforcement du lien « culture-école » et à la mise en place d'opérations favorisant l'expression des jeunes au sens large.

En 2023, nos analyses partagées n'identifient pas clairement un enjeu commun, partagé. Comme déjà évoqué, au fil de ces années de collaborations, une thématique sociétale forte a été évoquée dans plusieurs commissions de coopération ainsi qu'au sein des centres culturels mêmes (via nos publics, collègues ou associations partenaires). Il s'agit de la Transition (écologique, économique, sociale et sociétale).

Nos multiples missions et nos objectifs variés en tant que centres culturels ne nous permettent pas de consacrer une place aussi importante que méritée à cette thématique de la transition au sein de nos actions et programmations propres. Néanmoins, après plusieurs interpellations citoyennes et associatives, des temps de formation, la participation à différents ateliers, il nous apparaît clairement que cette thématique est d'une importance telle qu'il nous est aujourd'hui impossible de passer à côté. Nous avons donc décidé de saisir cette opportunité et de nous en emparer en tant que collectif de centres culturels.

L'objectif consiste dès lors à arrêter un projet de coopération sur la durée du contrat-programme visant à prendre en compte cet enjeu prioritaire et à l'aborder de manière multidisciplinaire et transversale, sur le territoire de la coopération. Ce territoire étant vaste et très diversifié mais n'empêchant pas l'émergence de questionnements, préoccupations et volontés de changement communes. Nous avons donc pris communément la décision de dégager trois objectifs au développement de notre projet d'action

culturelle. Néanmoins, une de nos priorités lors du travail autour de cet enjeu « transition » sera de rester à l'écoute de l'actualité, des problématiques, réflexions et nouvelles initiatives autour de cet enjeu qui émergeront durant ces cinq années.

Ces trois objectifs seront donc flexibles et notre plan d'action pourra être adaptable en fonction des propositions de projets en lien avec l'actualité.

Ceux-ci, établis d'un commun accord grâce à l'échange et l'observation des spécificités établies par chacun des six centres culturels, sont les suivants :

- Etablir la transition comme ligne directrice des différentes commissions

Les partenaires s'engagent à proposer aux différentes commissions (animation jeune public, direction, musique, administrative...) rassemblant les travailleurs des six centres culturels de travailler en priorité autour de la transition.

Le CCV en tant que porteur de la coopération, par l'intermédiaire de l'animatrice en charge et en collaboration avec les équipes des CC partenaires, s'engage donc concrètement à rassembler ces commissions régulièrement et à donner l'impulsion dans les discussions/ actions choisies par les membres autour de cette thématique de transition.

- Par le biais de projets communs et/ou décentralisables, les partenaires mettront en œuvre des actions avec et pour leurs publics respectifs afin de questionner nos systèmes complexes en transition. Ces projets permettront d'aborder les différentes facettes de la transition avec un angle culturel, artistique et/ou citoyen qui permettront aux centres culturels d'y apporter leur expertise.

- De plus, une commission transition sera spécifiquement créée dès la rentrée scolaire 2023 afin d'inviter des membres des différentes équipes des 6 centres culturels à réfléchir ensemble sur cette thématique.

Les projets seront portés au minimum par 3 des centres culturels partenaires.

2.3.9.5. Objectifs de la coordination (sur la durée du contrat-programme)

1- L'organisation d'un événement « tout-public » commun sur l'ensemble du territoire.

2- La réalisation de deux actions / deux actes concrets dans le sens de la « décarbonisation de la Culture » en vue de mettre en avant l'exemplarité des centres culturels sur ces questions de transition.

3- La création d'une commission transition.

4- L'organisation, au minimum, d'une formation par an sur une thématique de transition.

5- La mise en place de rencontres, visites ou témoignages de personnes, lieux et structures inspirantes afin de guider les équipes leur proposant des pistes d'actions, des indices, des indicateurs, des objectifs...

6- L'accompagnement des équipes par une structure externe qui réaliserait un audit « transition » de chaque centre culturel avec des pistes concrètes de changements (tout en prêtant attention au côté réaliste des changements proposés pour les réalités bud-

gétaires et logistiques des centres culturels).

2.3.9.6. Soutenir les initiatives émergentes sur notre territoire

Comme nous l'avons noté plus haut, de nombreuses initiatives associatives ou citoyennes émergent et nous questionnent, nous interpellent, nous invitent à nous mettre en action autour de cet enjeu de transition sur le territoire de l'arrondissement. Le Centre culturel de Verviers en tant que porteur de la coopération, par l'intermédiaire de l'animatrice en charge de la coopération et en collaboration avec les équipes des CC partenaires, s'engage donc à soutenir ces différentes initiatives. Nous pensons par exemple aux Plans communaux de développement de la Nature (PCDN), aux Programmes communaux de développement Rural (PCDR), au Réseau Alimen-Terre de l'Arrondissement de Verviers (RATAV), aux Centres Régionaux d'Initiation à l'Environnement (CRIE) ainsi qu'au « laboratoire de changement – territoires / transformations / résiliences (Terra LAB) ... » ou à toute autre proposition inspirante citoyenne qui permettrait au territoire de l'Arrondissement de Verviers de se développer et de se positionner en tant que référent dans les domaines de la transition et de la résilience.

Nous souhaitons donc assister régulièrement et représenter la coopération des centres culturels aux ateliers et rencontres proposées par ces initiatives associatives et/ou citoyennes et se faire le relais vers les équipes et les inviter à s'impliquer à leur échelle et selon les réalités de chaque centre culturel aux propositions émergentes. Permettre aux différents membres des équipes des centres culturels de dégager du temps afin d'assister ensemble aux événements « phares » du secteur culturel sur la thématique (exemple : forum Culture Durable de Namur) serait un bonus non négligeable.

2.3.9.7. Impacts sur les citoyens dans l'exercice de leurs droits culturels

Notre projet commun d'action culturelle autour de l'enjeu de transition tend plus spécifiquement à accroître notre impact sur :

Exercice de la citoyenneté

Par nos actions et notre « exemplarité » sur les questions de transition en tant qu'opérateurs culturels reconnus, nous espérons inciter les différents publics à se rencontrer et à échanger leurs positions autour des différents enjeux sociétaux liés à la transition sociale, écologique et économique. Nous les inviterons à s'exprimer sur cette thématique et soutiendrons leur mobilisation le cas échéant.

Expression et créativité des citoyens

Nous souhaitons soutenir les citoyens et leur donner des outils afin de mener à bien leurs projets liés aux thématiques de la transition. Nous encouragerons les démarches créatives citoyennes visant à faire découvrir les différentes facettes de cette théma-

tique. Nous noterons également que les actions développées par les centres culturels en coopération, viseront à augmenter la capacité d'analyse, de débat, d'imagination et d'action des populations de nos territoires, notamment en recourant à des démarches participatives.

2.3.9.8. Moyens

Depuis le 01/06/2017, une collaboratrice (Lauriane Voos) est engagée à mi-temps intégralement dédié à la coordination de ce projet de coopération afin de mettre en pratique les différents axes de travail. Cet engagement est pris en charge financièrement par le Centre culturel de Verviers. En effet, une aide Maribel a notamment été accordée à ces fins au CC Verviers suite à un appel à candidatures en octobre 2016. Financement demandé pour la coopération.

Financement demandé par le Centre culturel de Verviers pour la mise en place du projet de coopération entre Centres culturels : 70 000€ ventilés comme suit : +/- 35000€ pour les charges salariales et 35000€ pour la mise en place du projet d'action culturelle en coopération.





Centre
culturel
Dison

RESSOURCES ET MOYENS

CENTRE CULTUREL DE DISON

3

3.1. INFRASTRUCTURES OCCUPÉES ↑

3.1.1 LOCAUX EXCLUSIVEMENT OCCUPÉS PAR LE CENTRE CULTUREL ET MIS À DISPOSITION PAR LA COMMUNE

Le siège du Centre culturel (rue des Ecoles, 2 - 4820 Dison)

Rez-de-chaussée : une cuisine, une salle de spectacle polyvalente de 85 places assises, une réserve, un bureau d'accueil, un hall, 3 WC.

Au premier étage : bureau animation (open space), bureau CEC, bureau comptabilité, bureau direction, local d'imprimerie, 3 WC.

Sous-sol : caves.

La MaiZon, Ecole de devoirs (allée du Pré Maguin, 1 – 4821 Andrimont)

3 pièces équipées et destinées au soutien scolaire, 2 WC.

Le pavillon du parc d'Ottomont (rue de Verviers, 203 – 4821 Andrimont)

Salle polyvalente, cuisine, toilettes hommes, toilettes dames, 1 WC handicapé.

Salle à l'étage du Centre culturel et sportif de l'Industrie (rue de l'Industrie, 22 – 4820 Dison). Local destiné aux ateliers musicaux et aux répétitions de groupes.

3.1.2. LOCAUX EN USAGE COMMUN OCCASIONNELLEMENT MIS À DISPOSITION

Salle Jacques Stotzem – Complexe le Tremplin (rue du Moulin, 10A – 4820 Dison)

Salle de spectacle de 165 places assises ou 350 debout. Totalelement équipée. 27 jours de mise à disposition annuelle par la Régie Communale Autonome (RCA).

Salle René Hausman – Complexe le Tremplin (rue du Moulin, 10A – 4820 Dison) Salle événementielle, d'exposition de 800 m².

3 jours de mise à disposition annuelle par la Régie Communale Autonome (RCA).

Salle communale des Fêtes Luc Hommel (place Luc Hommel, 15 – 4820 Dison) Salle des fêtes de 800 personnes – aucun équipement.

Occupation illimitée suivant disponibilités.

Salle du château d'Ottomont (rue de Verviers, 203 – 4821 Andrimont)

Salle de réception au rez-de-chaussée du Château. Occupation illimitée suivant disponibilités.

3.1.3. LOCAUX LOUÉS PAR LE CENTRE CULTUREL DE DISON

Locaux des Ateliers (CEC) du Centre culturel – Complexe le Tremplin (rue du Moulin, 10b – 4820 Dison), 3 locaux (numérique, créatif et d'expression) pour la tenue d'animations et d'ateliers pour un public pouvant atteindre 30 personnes et une salle de danse avec douches, remises, toilettes hommes, toilettes dames, 1 wc handicapé. Utilisation non-exclusive de septembre à juin. Redevance annuelle à la Régie Communale Autonome d'après convention : 10 000€ (hors TVA) + charges communes ⁽¹⁾. Ces locaux ont été meublés par nos soins. À ce titre nous refacturons 2500eur à la RCA pour cette mise à disposition.

⁽¹⁾ Les charges de fonctionnement sont prises en charge par la commune mais les charges communes sont à payer par le Centre culturel. Les modalités d'utilisation concernant ces locaux ainsi que les salles Stotzem et Hausman figurent dans différentes conventions (voir annexe n°2).



3.2. ÉLÉMENTS RÉTROSPECTIFS ↑

3.2.1. COMPTES ET BILANS RELATIFS AUX 3 DERNIERS EXERCICES DE LA PÉRIODE DU CONTRAT- PROGRAMME

Centre culturel de Dison ASBL
Rue des Ecoles, 2
4820 Dison

BCE : 0418 459 582
ASBL n° 1866

BILANS

BILAN APRES REPARTITION					
ACTIF					
Ann.	Codes	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2020	
	20/28	14.707,16	11.910,65	9.864,26	
	ACTIFS IMMOBILISES				
	Frais d'établissement				
4.1	20	0,00	0,00	0,00	
	Immobilisations incorporelles				
4.2	21	0,00	0,00	0,00	
	Immobilisations corporelles				
4.3	22/27	14.707,16	11.910,65	9.864,26	
	Terrains & constructions				
	Appartenant à l'association en pleine propriété				
	22/91	0,00	0,00	0,00	
	Autres	22/92	0,00	0,00	
	Installations, machines & outillage				
	Appartenant à l'association en pleine propriété				
	23	13.296,90	10.226,59	8.970,57	
	Autres	231	13.296,90	10.226,59	
	232			8.970,57	
	Mobilier & matériel roulant				
	Appartenant à l'association en pleine propriété				
	24	1.410,26	1.684,06	893,69	
	Autres	241	1.410,26	1.684,06	
	242	0,00	0,00	0,00	
	Location-financement & droits similaires				
	25	0,00	0,00	0,00	
	Autres immobilisations corporelles				
	Appartenant à l'association en pleine propriété				
	26	0,00	0,00	0,00	
	Autres	261	0,00	0,00	
	262	0,00	0,00	0,00	
	- qui constituent des collections incalébrables	2627	0,00	0,00	
	Immobilisations en cours et acomptes versés				
	27	0,00	0,00	0,00	
4.4					
	Immobilisations financières				
4.5.1	28	0,00	0,00	0,00	
	Entités liées				
4.13	280/1	0,00	0,00	0,00	
	Participations dans des sociétés liées	280	0,00	0,00	
	Créances	281	0,00	0,00	
	dont créances douteuses sur des entités liées	2817	0,00	0,00	
	Autres sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation	4.13	282/3	0,00	0,00
	Participations	282	0,00	0,00	
	Créances	283	0,00	0,00	
	dont créances douteuses sur des entités avec lesquelles il existe un lien de participation	2837	0,00	0,00	
	Autres immobilisations financières	284/8	0,00	0,00	
	Actions & parts	284	0,00	0,00	
	Créances & cautionnements en numéraire	285/8	0,00	0,00	
	dont créances douteuses immobilisées	2857	0,00	0,00	
	ACTIFS CIRCULANTS				
	29/58	373.307,24	288.250,84	232.531,10	
	Créances à plus d'un an				
	29	0,00	0,00	0,00	
	Créances commerciales à plus d'un an	290	0,00	0,00	
	dont créances à plus d'un an douteuses	2907	0,00	0,00	
	Autres créances & subventions à plus d'un an	291	0,00	0,00	
	dont subides & subventions à recevoir à plus d'un an	2913	0,00	0,00	
	dont créances à plus d'un an non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible	2915	0,00	0,00	
	dont créances douteuses	2917	0,00	0,00	

Michel Bouhy
Président



AG du 25 mai 2023

Daniel Richard
Vice-Président



BILAN APRES REPARTITION

ACTIF

	Ann.	Codes	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2020
Stocks & commandes en cours d'exécution.		3	0,00	0,00	0,00
Stocks		30/36	0,00	0,00	0,00
Approvisionnements matières premières		30	0,00	0,00	0,00
Approvisionnements fournitures		31	0,00	0,00	0,00
En cours de fabrication		32	0,00	0,00	0,00
Produits finis		33	0,00	0,00	0,00
Marchandises		34	0,00	0,00	0,00
Immeubles destinés à la vente		35	0,00	0,00	0,00
Acomptes versés sur des achats pour stocks		36	0,00	0,00	0,00
Commandes en cours d'exécution		37	0,00	0,00	0,00
Créances à un an ou plus.		40/41	63.879,51	24.788,75	31.185,75
Créances commerciales		40	25.457,99	11.697,75	10.827,75
dont créances douteuses		407	0,00	0,00	0,00
Autres créances, subsides & subventions		41	38.421,52	13.091,00	20.358,00
TVA à récupérer		411	0,00	0,00	0,00
Impôts & précomptes à récupérer		412	0,00	0,00	0,00
Subsides & subventions à recevoir		413	38.421,52	13.091,00	20.358,00
- des villes, communes et intercommunales		4130	26.887,50	10.000,00	9.438,00
- des provinces		4131	9.938,50	1.170,90	7.240,00
- de la Commission communautaire franç. - Bxl		4132	0,00	525,00	0,00
- de la Région de Bruxelles Capitale		4133	0,00	0,00	0,00
- de la Région wallonne		4134	0,00	0,00	0,00
- de la Fédération Wallonie-Bruxelles		4135	0,00	0,00	1.575,00
- de l'Etat fédéral		4136	0,00	0,00	0,00
- du Fonds Maribel		4137	1.595,52	1.395,10	2.105,00
- de l'Union européenne		4138	0,00	0,00	0,00
- d'autres opérateurs privés ou publics		4139	0,00	0,00	0,00
Autres produits à recevoir (hors subvention)		414	0,00	0,00	0,00
Créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible (hors subvention)		415	0,00	0,00	0,00
Autres créances diverses		416	0,00	0,00	0,00
Autres créances douteuses		417	0,00	0,00	0,00
Cautionnements versés en numéraires		418	0,00	0,00	0,00
Réductions de valeurs actées sur d'autres créances		419	0,00	0,00	0,00
	4.5.1/				
Placements de trésorerie.	4.6	50/53	0,00	0,00	0,00
Valeurs disponibles.		54/58	309.105,48	263.165,34	201.059,19
Valeur échues à l'encaissement		54	0,00	0,00	0,00
Etablissements de crédit		55	306.157,66	261.434,47	199.392,22
Caisses		57	2.947,82	1.730,87	1.666,97
Virements internes		58	0,00	0,00	0,00
Comptes de régularisation.	4.6	490/1	322,27	296,75	286,16
Charges à reporter		490	322,27	296,75	286,16
Produits acquis		491	0,00	0,00	0,00
TOTAL DE L'ACTIF en Euros		20/58	388.014,42	300.161,49	242.395,36

Michel Bouhy
Président



AG du 25 mai 2023

Daniel Richard
Vice-Président



BILAN APRES REPARTITION

PASSIF

FONDS SOCIAL

Fonds associatifs

Patrimoine de départ

Moyens permanents

Plus-values de réévaluation

Fonds affectés

Bénéfice (Perte) reporté (e).....(+)/(-)

Subsides en capital

Subsides en capital reçus en espèces

- des villes, communes et intercommunales

- des provinces

- de la Commission communautaire franç. - Bd

- de la Région de Bruxelles Capitale

- de la Région wallonne

- de la Communauté française

a. - en infrastructure

b. - en équipement

c. - autres

- de l'Etat fédéral

- de l'Union européenne

- d'autres opérateurs privés ou publics

Subsides en capital reçus en nature

- des villes, communes et intercommunales

- des provinces

- de la Commission communautaire franç. - Bd

- de la Région de Bruxelles Capitale

- de la Région wallonne

- de la Communauté française

a. - en infrastructure

b. - en équipement

c. - autres

- de l'Etat fédéral

- de l'Union européenne

- d'autres opérateurs privés ou publics

PROVISIONS

Provisions pour risques et charges

Pensions et obligations similaires

Charges fiscales

Grosses réparations & gros entretien

Autres risques et charges

Provisions pour subsides & legs à rembourser

et pour dons avec droits de reprise

Ann.	Codes	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2020
	10/15	221.934,13	158.896,17	132.104,79
	10	0,00	0,00	0,00
	100	0,00	0,00	0,00
	101	0,00	0,00	0,00
	12	0,00	0,00	0,00
4.7	13	158.983,67	132.104,79	60.251,04
	14	62.950,46	26.791,38	71.853,75
	15	0,00	0,00	0,00
	151	0,00	0,00	0,00
	1510	0,00	0,00	0,00
	1511	0,00	0,00	0,00
	1512	0,00	0,00	0,00
	1513	0,00	0,00	0,00
	1514	0,00	0,00	0,00
	1515	0,00	0,00	0,00
	15150	0,00	0,00	0,00
	15151	0,00	0,00	0,00
	15152	0,00	0,00	0,00
	1516	0,00	0,00	0,00
	1517	0,00	0,00	0,00
	1519	0,00	0,00	0,00
	152	0,00	0,00	0,00
	1520	0,00	0,00	0,00
	1521	0,00	0,00	0,00
	1522	0,00	0,00	0,00
	1523	0,00	0,00	0,00
	1524	0,00	0,00	0,00
	1525	0,00	0,00	0,00
	15250	0,00	0,00	0,00
	15251	0,00	0,00	0,00
	15252	0,00	0,00	0,00
	1526	0,00	0,00	0,00
	1527	0,00	0,00	0,00
	1529	0,00	0,00	0,00
	16	20.000,00	27.000,00	14.974,00
	160/5	20.000,00	27.000,00	14.974,00
	160	0,00	0,00	4.974,00
	161	0,00	0,00	0,00
	162	20.000,00	7.000,00	10.000,00
4.7	163/5	0,00	20.000,00	0,00
4.7	168	0,00	0,00	0,00

Michel Bouhy
Président

AG du 25 mai 2023

Daniel Richard
Vice-Président

BILAN APRES REPARTITION
PASSIF

Ann.	Codes	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2020
	17/49	146.080,29	114.265,32	95.316,57
	Dettes à plus d'un an			5.833,59
	170/4	0,00	0,00	5.833,59
	170	0,00	0,00	0,00
	171	0,00	0,00	0,00
	172	0,00	0,00	0,00
	173	0,00	0,00	0,00
	174	0,00	0,00	5.833,59
	175	0,00	0,00	0,00
	1750	0,00	0,00	0,00
	1751	0,00	0,00	0,00
	176	0,00	0,00	0,00
	179	0,00	0,00	0,00
	1790	0,00	0,00	0,00
	1791	0,00	0,00	0,00
	1792	0,00	0,00	0,00
	Dettes à un an ou plus	115.512,29	82.676,32	85.332,98
	42	0,00	5.833,59	9.999,96
	424	0,00	0,00	0,00
	43	0,00	0,00	0,00
	430/8	0,00	0,00	0,00
	439	0,00	0,00	0,00
	44	48.505,78	29.171,37	17.319,58
	440/4	48.505,78	29.171,37	17.319,58
	441	0,00	0,00	0,00
	46	0,00	0,00	0,00
	45	67.006,51	47.671,36	58.013,44
	450/3	0,00	0,00	0,00
	454	6,62	-8.967,68	-5,14
	455	1.945,80	0,00	0,00
	456	63.284,09	56.639,04	58.018,58
	458/9	1.770,00	0,00	0,00
	48	0,00	0,00	0,00
	487	0,00	0,00	0,00
	488	0,00	0,00	0,00
	4890	0,00	0,00	0,00
	4891	0,00	0,00	0,00
	Comptes de régularisation	30.568,00	31.589,00	4.150,00
	492	0,00	0,00	0,00
	493	30.568,00	31.589,00	4.150,00
	TOTAL DU PASSIF en Euros	388.014,42	300.161,49	242.395,36

Totaux de contrôle (passif-actif)

Michel Bouhy
Président

AG du 25 mai 2023

Daniel Richard
Vice-Président



RÉSULTATS

PRODUITS & CHARGES D'EXPLOITATION

VENES ET PRESTATIONS

CHIFFRE D'AFFAIRES

Recettes & droits perçus en qualité d'organisateur d'activités culturelles

Abonnements & inscriptions annuels
Droits de location, droits d'accès individuels & collectifs
Droits, cessions de droits, licences & royalties
Droits, cessions de droits de diffusion des programmes télévisuels
Autres recettes & droits que 7000 à 7003 & 7008

Prestations de services culturels auprès de tiers organisateurs

Spectacles & manifestations d'art vivant
- en Communauté française
- en Belgique (hors Communauté française)
- en Union européenne (hors Belgique)
- hors Union européenne

Spectacles & manifestations d'art mécanique

Services culturels spécialisés : commissariat d'exposition

animations, interventions culturelles

Services de conférences, débats, séminaires & formations

Mises à disposition d'expositions temporaires

Services de recherches, d'études & de journalisme

Services artistiques spécialisés : mise en scène, scénographie,...

Autres services culturels que 7010 à 7016

Produits des biens culturels

Éditions "papier" : livres, revues, BD, catalogues, affiches, cartes

Éditions "audio" : disques, cassettes audio

Éditions "audiovisuelles" : films, cassettes vidéo

Éditions "multimédia" : DVD, CD-R, logiciels

Éditions sur d'autres supports : tissus, vêtements, plastiques

Produits des œuvres, mobiliers & objets d'art originaux

Produits des multiples d'œuvres, objets d'art & objets culturels

Produits d'autres objets, reproductions d'art, marchandises,

éditions & biens culturels acquis auprès de tiers

Produits d'autres biens culturels que 7020 à 7027

Coproductions

Apports reçus en coproduction

Redistributions reçues dans le cadre de coproduction

Autres produits de coproduction que 7030 à 7031

Services divers dans le cadre non-marchand

Produits de bars, foyers, buffets, cafétéria, boissons, petite restauration

Produits des services d'accueil, ticketette, salles & ventes

Produits d'espaces publicitaires & sponsoring

Production publicitaire & mise à disposition d'espaces publicitaires

multimédia y compris production publicitaire non dissociée

Sponsoring & parrainages d'entreprises

Valeurs d'échanges parrainés

Autres produits que 7040 à 7042

Produits non dissociés des espaces publicitaires & informatiques

Produits de mise à disposition d'infrastructures

Produits de mise à disposition de mobiliers, machines

& matériels techniques, outillage & matériel roulant

Produits de mise à disposition de services techniques

Produits de commissions sur ventes de biens

& services culturels effectués pour compte de tiers

Produits de captations & productions de programmes

audiovisuels, télévisuels & multimédia

Produits d'autres services que 7040 à 7048

Recettes des distributeurs

Recettes perçues selon le décret auprès des intercommunales

Recettes perçues à d'autres titres auprès des intercommunales

Recettes perçues selon le décret auprès d'autres distributeurs

Recettes perçues à d'autres titres auprès d'autres distributeurs

Autres recettes, droits & produits que 700 à 706

Remises, ristournes & rabais accordés (1)

VARIATIONS DES STOCKS & DES COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION

PRODUCTION IMMOBILISÉE

Ann.	Codes	Budget 2023	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2020
	70/74	894.966,86	877.498,69	659.642,28	648.413,97
4.9	70	113.497,90	138.798,75	56.366,84	60.324,47
	700	76.300,00	74.938,17	27.877,15	37.751,50
	7000	55.300,00	54.540,50	20.618,00	30.760,00
	7001	21.000,00	20.337,47	7.259,15	3.991,50
	7002	0,00	0,00	0,00	0,00
	7008	0,00	0,00	0,00	0,00
	7009	0,00	40,20	0,00	0,00
	701	7.350,00	1.552,00	1.963,00	2.365,00
	7010	0,00	0,00	0,00	0,00
	70100	0,00	0,00	0,00	0,00
	70101	0,00	0,00	0,00	0,00
	70102	0,00	0,00	0,00	0,00
	70103	0,00	0,00	0,00	0,00
	7011	0,00	0,00	0,00	0,00
	7012	1.350,00	1.552,00	1.963,00	2.365,00
	7013	0,00	0,00	0,00	0,00
	7014	0,00	0,00	0,00	0,00
	7015	0,00	0,00	0,00	0,00
	7016	0,00	0,00	0,00	0,00
	7019	0,00	0,00	0,00	0,00
	702	0,00	0,00	3.000,00	0,00
	7020	0,00	0,00	0,00	0,00
	7021	0,00	0,00	0,00	0,00
	7022	0,00	0,00	0,00	0,00
	7023	0,00	0,00	3.000,00	0,00
	7024	0,00	0,00	0,00	0,00
	7025	0,00	0,00	0,00	0,00
	7026	0,00	0,00	0,00	0,00
	7027	0,00	0,00	0,00	0,00
	7029	0,00	0,00	0,00	0,00
	703	8.954,00	27.270,64	7.472,00	1.552,00
	7030	0,00	450,00	500,00	0,00
	7031	0,00	4.968,43	0,00	0,00
	7039	8.954,00	21.832,21	6.972,00	1.552,00
	704	26.853,90	35.827,94	16.054,69	18.655,97
	7040	13.393,90	15.327,40	1.632,60	3.296,75
	7041	0,00	0,00	0,00	0,00
	7042	10.500,00	10.424,00	9.861,00	10.304,00
	70420	0,00	0,00	0,00	0,00
	70421	0,00	0,00	0,00	0,00
	70422	0,00	0,00	0,00	0,00
	70428	0,00	0,00	0,00	0,00
	70429	0,00	0,00	0,00	0,00
	7043	3.000,00	3.845,00	1.040,00	1.728,41
	7044	0,00	2.500,00	2.500,00	2.250,00
	7045	0,00	1.585,24	679,84	305,50
	7046	0,00	0,00	0,00	0,00
	7048	0,00	0,00	0,00	0,00
	7049	0,00	1.356,50	321,25	571,51
	705	0,00	0,00	0,00	0,00
	7060	0,00	0,00	0,00	0,00
	7061	0,00	0,00	0,00	0,00
	7062	0,00	0,00	0,00	0,00
	7063	0,00	0,00	0,00	0,00
	707	0,00	0,00	0,00	0,00
	708	0,00	0,00	0,00	0,00
	71	0,00	0,00	0,00	0,00
	72	0,00	0,00	0,00	0,00

PRODUITS & CHARGES D'EXPLOITATION

COTISATIONS, DONNS, LEGS & SUBSIDES

Ann.	Codes	Budget 2023	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2020
4.9	73	780.389,27	737.731,42	602.085,08	606.952,81
	<u>Cotisations des membres associés</u>				
	730	0,00	0,00	0,00	0,00
	- versées par les membres associés				
	7300	0,00	0,00	0,00	0,00
	- perçues par redistribution d'une association apparentée				
	7301	0,00	0,00	0,00	0,00
	<u>Cotisations des membres adhérents</u>				
	731	625,00	0,00	0,00	587,50
	- versées par les membres adhérents				
	7310	625,00	0,00	0,00	587,50
	- perçues par redistribution d'une association apparentée				
	7311	0,00	0,00	0,00	0,00
	<u>Donations droit de reprise</u>				
	732	0,00	0,00	0,00	0,00
	- reçus de personnes physiques & immatriculés sur le plan fiscal				
	7320	0,00	0,00	0,00	0,00
	- reçus de personnes physiques & non immatriculés sur le plan fiscal				
	7321	0,00	0,00	0,00	0,00
	- reçus par méconnaissance d'entreprise, d'associations & fondations				
	7322	0,00	0,00	0,00	0,00
	<u>Donations sans droit de reprise</u>				
	733	0,00	0,00	0,00	0,00
	- reçus de personnes physiques				
	7330	0,00	0,00	0,00	0,00
	- reçus de personnes morales				
	7331	0,00	0,00	0,00	0,00
	<u>Legs sans droit de reprise</u>				
	734	0,00	0,00	0,00	0,00
	<u>Legs avec droit de reprise</u>				
	735	0,00	0,00	0,00	0,00
	<u>Subsidés en capital & intérêts</u>				
	736	0,00	0,00	0,00	0,00
	<u>Subsidés en capital & intérêts reçus en espèces</u>				
	7361	0,00	0,00	0,00	0,00
	- des villes, communes, intercommunales, communautés urbaines				
	73610	0,00	0,00	0,00	0,00
	- des provinces				
	73611	0,00	0,00	0,00	0,00
	- de la Commission communautaire française - IRL				
	73612	0,00	0,00	0,00	0,00
	- de la Région de Bruxelles Capitale				
	73613	0,00	0,00	0,00	0,00
	- de la Région wallonne				
	73614	0,00	0,00	0,00	0,00
	- de la Communauté française Wallonie-Bruxelles				
	73615	0,00	0,00	0,00	0,00
	a. - CFWB pour l'infrastructure				
	73615ANK1	0,00	0,00	0,00	0,00
	b. - CFWB pour l'équipement				
	73615ANK2	0,00	0,00	0,00	0,00
	c. - CFWB autres subside en capital & intérêts en espèces				
	73615ANK3	0,00	0,00	0,00	0,00
	- de l'Etat fédéral				
	73616	0,00	0,00	0,00	0,00
	- de l'Union européenne				
	73617	0,00	0,00	0,00	0,00
	- d'autres opérateurs privés ou publics				
	73619	0,00	0,00	0,00	0,00
	<u>Subsidés en capital reçus en nature</u>				
	7362	0,00	0,00	0,00	0,00
	- des villes, communes, intercommunales, communautés urb.				
	73620	0,00	0,00	0,00	0,00
	- des provinces				
	73621	0,00	0,00	0,00	0,00
	- de la Commission communautaire française - IRL				
	73622	0,00	0,00	0,00	0,00
	- de la Région de Bruxelles Capitale				
	73623	0,00	0,00	0,00	0,00
	- de la Région wallonne				
	73624	0,00	0,00	0,00	0,00
	- de la Communauté française				
	73625	0,00	0,00	0,00	0,00
	a. - CFWB pour l'infrastructure				
	73625ANK1	0,00	0,00	0,00	0,00
	b. - CFWB pour l'équipement				
	73625ANK2	0,00	0,00	0,00	0,00
	c. - CFWB autres subside en capital en nature				
	73625ANK3	0,00	0,00	0,00	0,00
	- de l'Etat fédéral				
	73626	0,00	0,00	0,00	0,00
	- de l'Union européenne				
	73627	0,00	0,00	0,00	0,00
	- d'autres opérateurs privés ou publics				
	73629	0,00	0,00	0,00	0,00
	<u>Subsidés et subventions d'exploitation</u>				
	737	779.764,27	737.731,42	602.085,08	606.365,31
	<u>Subsidés & subventions d'exploitation des villes, communes, intercommunales & communautés urbaines</u>				
	7370	149.250,00	149.250,00	139.250,00	134.250,00
	<u>Subsidés & subventions d'exploitation des provinces</u>				
	7371	10.240,00	18.648,65	9.856,05	9.136,50
	<u>Subsidés & subventions d'exploitation de la Commission communautaire française de Bruxelles</u>				
	7372	0,00	0,00	0,00	0,00
	<u>Subsidés & subventions d'exploitation de la Région de Bruxelles Capitale</u>				
	7373	0,00	0,00	0,00	0,00
	a. - IRL pour les politiques d'emploi				
	7373ANK1	0,00	0,00	0,00	0,00
	b. - IRL pour les autres politiques				
	7373ANK2	0,00	0,00	0,00	0,00
	<u>Subsidés & subventions d'exploitation de la Région wallonne</u>				
	7374	247.540,29	231.204,83	148.011,89	150.061,56
	a. - RW pour les politiques d'emploi				
	7374ANK1	247.540,29	231.204,83	148.011,89	150.061,56
	b. - RW pour les autres politiques				
	7374ANK2	0,00	0,00	0,00	0,00
	<u>Subsidés & subventions d'exploitation de la Communauté française</u>				
	7375	350.815,48	316.476,83	284.218,50	294.475,25
	a. - CFWB - DO 20 - affaires générales & centres culturels				
	7375ANK1	205.571,38	184.327,11	167.235,49	159.768,23
	b. - CFWB - DO 21 - arts de la scène				
	7375ANK2	0,00	0,00	0,00	0,00
	c. - CFWB - DO 22 - livres & lecture publique				
	7375ANK3	0,00	0,00	0,00	0,00
	d. - CFWB - DO 23 - jeunesse				
	7375ANK4	0,00	0,00	0,00	0,00
	e. - CFWB - DO 23 - éducation permanente				
	7375ANK5	0,00	0,00	0,00	0,00
	f. - CFWB - DO 23 - centres d'expression & de créativité				
	7375ANK6	23.746,33	21.494,56	20.748,96	20.523,19
	g. - CFWB - DO 24 - patrimoine & arts plastiques				
	7375ANK7	0,00	0,00	0,00	0,00
	h. - CFWB - DO 25 - audiovisuel & multimédia				
	7375ANK8	0,00	0,00	0,00	0,00
	i. - CFWB - Décret emploi non-marchand				
	7375ANK10	113.047,57	102.567,02	83.936,26	85.365,58
	j. - CFWB - Autres subside et subventions				
	7375ANK11	7.650,00	8.088,14	12.297,77	20.816,25

PRODUITS & CHARGES D'EXPLOITATION

Ann.	Codex	Budget 2023	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2020
	Subsides & subventions d'exploitation de l'Etat fédéral	7376	0,00	0,00	0,00
	b. FED pour la politique des grandes villes	7376ANK1	0,00	0,00	0,00
	c. FED pour la politique de coopération internationale	7376ANK2	0,00	0,00	0,00
	d. FED pour les autres politiques	7376ANK3	0,00	0,00	0,00
	Subsides & interventions d'exploitation du Fonds Maribel	7377	21.918,50	21.411,11	20.708,64
	Subsides & subventions d'exploitation de l'Union européenne	7378	0,00	0,00	0,00
	Subsides & subventions d'exploitation d'autres opérateurs privés ou publics	7379	0,00	740,00	40,00
	Montants compensatoires destinés à réduire le coût salarial	738	0,00	0,00	0,00
	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	74	1.079,69	1.168,52	1.190,36
	Plus-values sur réalisations d'immobilisations corporelles	741	1.079,69	1.558,52	1.010,36
	Plus-values sur réalisations de créances commerciales	742	0,00	0,00	180,00
	Produits de restructurations de charges	743	0,00	110,00	0,00
	Recettes de redistributions	744	0,00	0,00	0,00
	Redistributions d'une association apparentée	7442	0,00	0,00	0,00
	- de niveau international	74420	0,00	0,00	0,00
	- de niveau national ou communautaire	74421	0,00	0,00	0,00
	- de niveau régional	74422	0,00	0,00	0,00
	- de niveau local	74423	0,00	0,00	0,00
	- d'autres associations apparentées	74424	0,00	0,00	0,00
	Autres redistributions d'autres opérateurs que 7442	7449	0,00	0,00	0,00
	Autres produits d'exploitation que 742 à 744	749	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONNEMENTS, MARCHANDISES, SERVICES & BIENS DIVERS	80/81	-228.788,91	-246.127,42	-156.314,54
	APPROVISIONNEMENTS	80	-5.980,00	-9.395,85	-1.479,97
	Achats de matières premières	800	0,00	0,00	0,00
	Achats de fournitures	801	0,00	0,00	0,00
	Achats de services, travaux & études	802	0,00	0,00	0,00
	Sous-traitances générales	803	0,00	-800,70	-368,64
	Achats de marchandises	804	-5.980,00	-8.595,15	-1.311,33
	Achats d'immobilisations destinés à la vente	805	0,00	0,00	0,00
	Rentes, rétrocessions & rebuts obtenus (-)	808	0,00	0,00	0,00
	Variations des stocks	809	0,00	0,00	0,00
	SERVICES & BIENS DIVERS	81	-222.808,91	-236.731,57	-154.834,57
	Loyers & locations permanents des équipements	8100	-15.000,00	-15.730,00	-12.100,00
	- de terrains	81000	0,00	0,00	0,00
	- de bâtiments	81001	-15.000,00	-15.730,00	-12.100,00
	- d'installations techniques, machines & outillage, y compris les moyens de captation, de transmission audio & télévisuel	81002	0,00	0,00	0,00
	- de matériels & mobiliers de bureau	81003	0,00	0,00	0,00
	- d'instruments de musique	81004	0,00	0,00	0,00
	- d'autres équipements que 81000 à 81004	81008	0,00	0,00	0,00
	- d'équipements non dissociés	81009	0,00	0,00	0,00
	Loyers & locations non permanents des équipements	8101	-7.000,00	-7.039,81	-1.431,36
	- de terrains	81010	0,00	0,00	0,00
	- de bâtiments	81011	0,00	0,00	0,00
	- d'installations techniques, machines & outillage, y compris les moyens de captation, de transmission audio & télévisuel	81012	0,00	0,00	0,00
	- de matériels & mobiliers de bureau	81013	0,00	0,00	0,00
	- d'instruments de musique	81014	0,00	0,00	0,00
	- d'autres équipements que 81010 à 81014	81018	-7.000,00	-7.039,81	-1.431,36
	- d'équipements non dissociés	81019	0,00	0,00	0,00
	Eau	8102	0,00	0,00	0,00
	Energies	8103	-5.000,00	-5.006,98	-7.504,74
	Electricité	81030	0,00	0,00	0,00
	Gaz	81031	0,00	0,00	0,00
	Mazout de chauffage	81032	0,00	0,00	0,00
	Autres combustibles de chauffage	81033	0,00	0,00	0,00
	Autres combustibles et énergies que 81030 à 81033	81038	-5.000,00	-5.006,98	-7.504,74
	Energies non dissociées	81039	0,00	0,00	0,00
	Produits & petits matériels de nettoyage	8104	0,00	-540,49	0,00
	Maintenance, réparation & entretien (hors rétribution)	8105	0,00	-207,73	0,00
	- des terrains	81050	0,00	0,00	0,00
	- des bâtiments	81051	0,00	0,00	0,00
	- des installations techniques, machines & outillage	81052	0,00	-207,73	0,00
	- du matériel et mobilier de bureau	81053	0,00	0,00	0,00
	- autres charges diverses que 81050 à 81053	81058	0,00	0,00	0,00
	non dissociés	81059	0,00	0,00	0,00

PRODUITS & CHARGES D'EXPLOITATION

Ann.	Codes	Budget 2023	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2020	
	Déchets	6106	0,00	0,00	-127,99	-278,77
	Prévention & assurances incendie, dégâts des eaux,	6107	-350,00	-324,05	-426,19	-349,94
	Signalisation, premiers secours, sécurité, gardiennage	6108	-718,83	-1.490,12	-350,62	-940,50
	Autres frais & frais non dissociés des équipements	6109	-500,00	-469,53	-444,77	-977,70
	Locations permanentes de véhicules	6110	0,00	0,00	0,00	0,00
	- de camions & camionnettes	61100	0,00	0,00	0,00	0,00
	- de voitures	61101	0,00	0,00	0,00	0,00
	- de roulettes & matériel roulant spécifique	61102	0,00	0,00	0,00	0,00
	- de bus & minibus	61103	0,00	0,00	0,00	0,00
	- d'autres véhicules que 61100 à 61103	61106	0,00	0,00	0,00	0,00
	- non dissociés	61109	0,00	0,00	0,00	0,00
	Locations non permanentes de véhicules	6111	0,00	0,00	0,00	0,00
	- de camions & camionnettes	61110	0,00	0,00	0,00	0,00
	- de voitures	61111	0,00	0,00	0,00	0,00
	- de roulettes, cas de captation & matériel roulant spécifique	61112	0,00	0,00	0,00	0,00
	- de bus & minibus	61113	0,00	0,00	0,00	0,00
	- d'autres véhicules que 61110 à 61113	61118	0,00	0,00	0,00	0,00
	- non dissociés	61119	0,00	0,00	0,00	0,00
	Carburants	6112	0,00	0,00	0,00	0,00
	Maintenance, réparation & entretien des véhicules	6113	0,00	0,00	0,00	0,00
	Assurances transports, véhicules & passagers, assistance	6114	-320,00	-316,88	-691,27	-691,27
	Transports publics, trains, tram, bus, vélos publics	6115	-500,00	-493,02	-409,40	-501,10
	Transports routiers, aériens, maritimes, déménagements	6116	0,00	0,00	0,00	0,00
	Remboursement de frais de transports pour missions	6117	-1.238,23	-1.283,20	-768,61	-61,88
	Autres frais de transport & de véhicules, parking, péages	6118	0,00	0,00	-13,00	0,00
	Frais non dissociés de véhicules & de transports	6119	0,00	0,00	0,00	0,00
	Postes & expéditions	6120	-4.245,96	-4.407,50	-2.555,85	-3.967,64
	Télécommunications & NTC	6121	-6.300,00	-6.244,53	-4.383,07	-4.166,86
	Imprimés, enveloppes, fournitures & consommables de bureau	6122	-2.500,00	-2.849,25	-5.094,41	-2.493,17
	Duplicateurs, photocopieurs extérieures, encres & papiers photocopieurs	6123	0,00	0,00	0,00	0,00
	Petit matériel, accessoires & petit mobilier de bureau	6124	-600,00	-509,53	-100,33	-779,09
	Secrétariat social, frais de gestion chèques-repas & autres services sociaux	6125	-3.600,00	-3.620,67	-3.268,11	-3.210,79
	Frais de dépôts & publications, documents administratifs	6126	-220,00	-216,14	-236,59	-235,12
	Autres assurances pour responsabilité civile & risques divers	6127	-2.700,00	-2.732,44	-2.232,74	-2.586,17
	Tickets, imprimés de bibliothèque, bracelets & badges d'accès	6128	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres frais & frais non dissociés d'administration	6129	0,00	0,00	-890,58	-417,43
	Impressions pour promotion, publicité & relations publiques	6130	-4.000,00	-3.980,35	-2.327,79	-10.832,15
	Impressions d'un périodique d'information & de promotion	6131	-28.000,00	-26.739,84	-21.898,83	-16.188,36
	Achats d'espaces publicitaires & échanges promotionnels - papier	6132	-3.000,00	-2.910,88	0,00	0,00
	Achats d'espaces publicitaires & échanges promotionnels - autres médias	6133	-500,00	-57,78	0,00	0,00
	traiteur, alimentation, boissons, restaurant, per diem "repas"	6134	-6.000,00	-6.227,74	-5.133,29	-1.916,42
	Frais d'accueil & décoration	6135	-1.000,00	0,00	0,00	0,00
	Hôtels, hébergements, per diem "nuitées"	6136	-675,17	-880,93	-450,00	-128,00
	Inscription, locations, charges des stands aux festivals & salons professionnels	6137	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres frais de promotion, publicité & relations publiques	6138	-1.000,00	-762,09	-154,03	-31
	Frais non dissociés de promotion, publicité & relation publiques	6139	0,00	0,00	0,00	0,00
	Documentation générale & agences de presse	6140	0,00	0,00	0,00	0,00
	Achats & inscriptions à des formations pour le personnel	6141	-500,00	-492,00	-677,10	-335,00
	Accès à des services & manifestations pour visionnements	6142	0,00	-195,00	-340,00	0,00
	Achats & locations de documentation & études culturelles	6143	0,00	0,00	0,00	0,00
	Droits d'accès à des manifestations ou à des activités	6144	-180,25	-108,00	0,00	0,00
	- manifestations ou activités culturelles	61440	0,00	0,00	0,00	0,00
	- manifestations ou activités sportives	61441	0,00	0,00	0,00	0,00
	- manifestations ou activités de loisir	61442	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres frais spécifiques pour animations, débats & formations	6150	0,00	-1.625,00	-2.773,93	-3.768,21
	Autres frais spécifiques pour des expositions	6151	0,00	0,00	0,00	-30,00
	Locations d'expositions temporaires	61510	0,00	0,00	0,00	-30,00
	Achats, locations & entretiens d'encadrements, de supports,	61511	0,00	0,00	0,00	0,00
	de panneaux, de vitrines, d'éclairages spécialisés	61512	0,00	0,00	0,00	0,00
	Achats, locations & entretiens de reproductions d'œuvres	61513	0,00	0,00	0,00	0,00
	Achats & locations de maquette	61518	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres achats, locations & entretiens spécifiques aux expositions	61519	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres achats & locations non dissociés pour les expositions	6152	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres frais spécifiques de spectacles, programmes & manifestations	6152	-18.383,01	-20.264,04	-12.764,69	-3.643,14
	Achats de spectacles vivants	61520	-18.383,01	-19.858,25	-11.042,00	-3.295,00
	Achats & locations de spectacles mécanisés	61521	0,00	-35,94	-173,19	0,00
	Achats & locations de programmes télévisuels et NTC	61522	0,00	0,00	0,00	0,00

PRODUITS & CHARGES D'EXPLOITATION

Ann.	Codes	Budget 2023	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2020	
	Commandes de programmes télévisuels et NTIC	61503	0,00	0,00	0,00	0,00
	Achats & locations d'autres spectacles & manifestations	61508	0,00	-371,85	-1.547,50	-348,14
	Achats & locations non dissociés de spectacles & manifestations	61509	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres frais spécifiques des éditions	6153	0,00	0,00	-102,00	-945,78
	- sur support papier	61530	0,00	0,00	0,00	0,00
	- sur support audio & vidéo	61531	0,00	0,00	0,00	0,00
	- sur support multimédia	61532	0,00	0,00	-102,00	-945,78
	- sur d'autres supports que visés de 61530 à 61532	61538	0,00	0,00	0,00	0,00
	- frais des éditions non dissociés	61539	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres frais spécifiques de production de matériels pédagogiques	6154	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres frais spécifiques de conservation & restauration	6155	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres frais spécifiques de production d'autres biens & objets culturels	6158	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres frais spécifiques de production d'autres biens & objets	6159	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres frais spécifiques de matériels artistiques & techniques	6160	9.316,31	-9.254,76	-7.137,87	-4.601,41
	Achats, locations & entretiens spécifiques des décors	61600	-1.000,00	-1.059,85	0,00	-610,30
	Achats, locations & entretiens spécifiques des costumes	61601	-1.000,00	-286,45	0,00	0,00
	Achats, locations & entretiens spécifiques d'accessoires	61602	-500,00	-275,19	0,00	0,00
	Achats, locations & entretiens des perruques & maquillages	61603	0,00	0,00	-61,93	0,00
	Achats, locations & entretiens de matériels d'orchestre	61604	-1.000,00	-759,10	-4.339,97	-1.504,26
	Achats, locations & entretiens spécifiques pour prise de vues, développement & montage	61605	0,00	-356,40	0,00	0,00
	Achats, locations & entretiens de peaufinage matériel, outillage & vêtements de travail	61606	-4.000,00	-3.548,63	-972,12	-966,10
	Achats, locations & entretiens de matériels pédagogiques	61607	-1.000,00	-895,34	-501,96	-181,84
	Achats & locations d'autres matériels artistiques que 61600 à 61607	61608	-500,00	-516,78	-682,26	-1.338,91
	Achats & locations d'autres matériels techniques que 61600 à 61607	61609	-316,31	-1.536,80	-549,63	0,00
	Apports versés à titre de coproduction	6161	-3.000,00	-2.926,23	0,00	-450,00
	Rétrocessions de recettes de coproduction	6162	-2.500,00	-2.003,25	-207,25	-414,75
	Droits d'auteurs, prix & subsides attribués	6163	-2.500,00	-2.095,92	-1.048,61	-916,32
	Droits de suite, de diffusion & d'exécution d'œuvres	61631	-2.500,00	-2.063,92	-1.048,61	-882,20
	Droits attribués en vue de la reproduction d'œuvres	61632	0,00	-12,00	0,00	-54,12
	Prix à des savants, des écrivains ou des artistes	61633	0,00	0,00	0,00	0,00
	Subsides à des savants, des écrivains ou des artistes	61634	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprobat	61635	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres droits, prix & subsides attribués que 61630 à 61635	61639	0,00	0,00	0,00	0,00
	Commissions de régie publicitaire	6168	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres frais spécifiques de production, de diffusion & d'exploitation	6169	0,00	0,00	0,00	0,00
	Personnel intérimaire & personnel mis à disposition	617	0,00	0,00	-1.080,65	-4.766,67
	Rémunérations, primes & pensions hors contrat de travail	618	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres rémunérations & indemnités	619	-91.461,73	-102.718,89	-55.516,90	-36.447,77
	Indemnités pour activités de volontariat	6190	-47.261,13	-45.642,00	-12.696,00	-18.932,00
	Ferries indemnités d'artistes	6191	-3.000,00	-2.800,00	-1.450,00	0,00
	Chèque A.L.E.	6192	-400,00	-357,00	-1.428,00	-1.078,40
	Rétribution de tiers & prestations culturelles polyvalentes ou spécialisées	6193	-19.000,00	-18.771,53	-7.572,15	-8.926,50
	Rétribution de tiers & prestations artistiques	6194	-8.000,00	-7.827,84	-16.091,78	-1.819,30
	Rétribution de tiers & prestations d'administration & gestion	6195	-800,00	0,00	0,00	-617,10
	Rétribution de tiers & prestations de recherche, d'étude, d'analyse & d'information, en ce compris le journalisme	6196	0,00	0,00	0,00	0,00
	Rétribution de tiers & prestations de formation	6197	0,00	0,00	-1.311,00	-90,00
	Rétribution de tiers & prestations techniques	6198	-7.500,00	-7.418,20	-6.802,45	-452,50
	Autres rétribution de tiers & prestations	6199	-5.000,00	-19.902,30	8.165,52	-6.631,97
4.9	RÉMUNÉRATIONS, CHARGES SOCIALES & PENSIONS (+I.L.)	62	-574.009,74	-564.619,91	-454.788,72	-452.091,69
	Rémunérations & avantages sociaux directs	620	-502.522,66	-419.468,00	-400.622,26	-377.075,00
	- des administrateurs ou gérants	6200	0,00	0,00	0,00	0,00
	- des personnels de direction	6201	-71.165,98	-59.403,99	-53.734,97	-50.687,69
	- des personnels employés	6202	-373.959,34	-312.186,43	-278.131,53	-242.429,43
	- des personnels ouvriers	6203	-57.357,34	-47.877,58	-48.755,74	-60.937,88
	- des autres membres du personnel sous autres statuts	6204	0,00	0,00	0,00	0,00
	- des personnels sous statut d'artiste salarié	6205	0,00	0,00	0,00	0,00
	Contributions patronales d'assurances sociales	621	-151.986,67	-126.867,80	-45.282,53	-48.671,96
	Primes patronales pour assurances extrajuridiques	622	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres frais de personnel	623	-19.500,41	-18.284,91	-7.883,93	-26.344,73
	Assurances loi	6230	-4.755,93	-3.976,53	-4.043,36	-3.590,03
	Déplacements du personnel & abonnements sociaux	6231	-5.556,29	-4.855,95	-4.021,78	-3.893,62
	Médecine du travail & service médical	6232	-1.240,71	-1.037,38	-1.058,35	-945,40
	Chèques-repas	6233	0,00	0,00	0,00	0,00
	Service social, cadeaux de circonstances, divers	6234	0,00	-1.770,00	-140,00	-740,00
	Provisions pour pécunies de vacances	6235	-7.947,48	-6.645,05	1.379,54	-17.175,68

3.2.2. DESCRIPTION DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DIRECTES

Centre culturel de Dison ASBL

BCE : 0418.459.582

15/06/23

Contrat-programme 2025-2029

Détail des contributions financières directes

Années	Fédération Wallonie-Bruxelles					Province	Dison		Total : Dison + Province	Parité
	AC Générale	AC Intensifiée	Sous-total	AC SPAA	Total FWB		aide directe	aide indir.		
2025	130.000,00 €	83.000,00 €	213.000,00 €	25.000,00 €	238.000,00 €	7.240,00 €	158.000,00 €	47.760,00 €	213.000,00 €	0
2026	132.500,00 €	84.500,00 €	217.000,00 €	25.500,00 €	242.500,00 €	7.240,00 €	161.000,00 €	48.760,00 €	217.000,00 €	0
2027	135.000,00 €	86.000,00 €	221.000,00 €	26.000,00 €	247.000,00 €	7.240,00 €	164.500,00 €	49.260,00 €	221.000,00 €	0
2028	137.500,00 €	88.000,00 €	225.500,00 €	26.500,00 €	252.000,00 €	7.240,00 €	168.000,00 €	50.260,00 €	225.500,00 €	0
2029	140.000,00 €	90.000,00 €	230.000,00 €	27.000,00 €	257.000,00 €	7.240,00 €	171.000,00 €	51.760,00 €	230.000,00 €	0

3.2.3. DESCRIPTION DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES INDIRECTES

Centre culturel de Dison ASBL

BCE : 0418.459.582

15/06/23

Aides indirectes Commune de Dison - CP 2025-2029

Estimations pour 2025

Lieu	Poste	Montant	Total (TVAC)
<u>Centre culturel</u>	Eau	1.000,00 €	13.000,00 €
	Gaz	5.000,00 €	
	Electricité	5.500,00 €	
	Prestations tiers	1.500,00 €	
<u>La Maizon</u>	Eau	200,00 €	5.260,00 €
	Gaz	2.000,00 €	
	Electricité	1.060,00 €	
	Fournitures	200,00 €	
	Prestations tiers	1.800,00 €	
<u>Pavillon d'Ottomont</u>	Eau	300,00 €	4.600,00 €
	Gaz	3.000,00 €	
	Electricité	1.000,00 €	
	Téléphone	300,00 €	
<u>Industrie 3ème étage</u>	Eau	100,00 €	900,00 €
	Gaz	400,00 €	
	Electricité	400,00 €	
<u>Tremplin – loc. Créatifs</u>	Eau	500,00 €	9.000,00 €
	Gaz	4.500,00 €	
	Electricité	4.000,00 €	
<u>Autres</u>	Factures pro-forma (droit de tirage)	10.000,00 €	15.000,00 €
	Ouvriers communaux	5.000,00 €	
			47.760,00 €

3.2.4. PLAN FINANCIER COUVRANT LA DURÉE DE LA RECONNAISSANCE SOLLICITÉE

CENTRE CULTUREL DE DISON A.S.B.L.		PROJECTIONS							
Années paires = fête de la musique									
N°		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
	Ventes								
700	Recettes inscriptions et droits d'accès	74.938,17	76.300,00 €	77.965,67 €	79.382,52 €	81.115,49 €	82.737,79 €	84.392,55 €	86.080,40 €
701	Prestations	1.552,00	1.350,00 €	1.614,70 €	1.404,54 €	1.679,93 €	1.713,53 €	1.747,80 €	1.782,76 €
702	Produits des biens culturels		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
703	Recettes de coproduction	27.270,64	8.954,00 €	28.372,37 €	9.315,74 €	29.518,62 €	30.108,99 €	30.711,17 €	31.325,39 €
704	Produits de services divers	35.037,94	26.893,90 €	36.453,47 €	27.980,41 €	37.926,19 €	38.684,72 €	39.458,41 €	40.247,58 €
707	Autres recettes, droits & produits...		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Subsidés, dons, cotisations								
7310	Cotisations des membres		625,00 €	625,00 €	625,00 €	625,00 €	625,00 €	625,00 €	625,00 €
7322	Dons sans droit de reprise – mécénat		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7370	Subsidés communaux – CP	124.250,00	129.250,00 €	129.250,00 €	158.000,00 €	161.000,00 €	164.500,00 €	168.000,00 €	171.000,00 €
73701	Subsidés communaux – Maizon	25.000,00	20.000,00 €	20.000,00 €	20.000,00 €	20.000,00 €	20.000,00 €	20.000,00 €	20.000,00 €
7371	Subsidés provinciaux	18.648,65	10.240,00 €	10.240,00 €	10.240,00 €	10.240,00 €	10.240,00 €	10.240,00 €	10.240,00 €
7374	Subsidés APE	231.204,83	247.540,29 €	252.491,10 €	257.540,92 €	262.691,74 €	267.945,57 €	273.304,48 €	278.770,57 €
* 73750	Subsidés Com. française	184.327,11	205.571,58 €	209.683,01 €	238.000,00 €	242.500,00 €	247.000,00 €	252.000,00 €	257.000,00 €
73751	Subsidés Art & Vie		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
73752	Subsidés CEC	21.494,56	23.746,33 €	24.221,26 €	24.705,68 €	25.199,80 €	25.703,79 €	26.217,87 €	26.742,22 €
73753	Subsidés Décret emploi	102.567,02	113.847,57 €	116.124,52 €	118.447,01 €	120.815,95 €	123.232,27 €	125.696,92 €	128.210,85 €
73758	Subsidés CFWB – Appels à projets		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
73759	Subsidés ONE	8.088,14	7.650,00 €	8.332,40 €	8.499,05 €	8.669,03 €	8.842,41 €	9.019,26 €	9.199,64 €
7377	Subsidés Fonds Maribel	21.411,11	21.918,50 €	22.356,87 €	22.804,01 €	23.260,09 €	23.725,29 €	24.199,80 €	24.683,79 €
737	Autres subsidés, dons, cotisations...	740,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Autres produits								
74	Produits d'exploitation	1.168,52	1.079,69 €	1.101,28 €	1.123,31 €	1.145,78 €	1.168,69 €	1.192,07 €	1.215,91 €
75	Produits financiers	5,00	5,10 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
76	Produits exceptionnels		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total des produits	877.703,69 €	894.971,96 €	938.831,66 €	978.068,19 €	1.026.387,61 €	1.046.228,06 €	1.066.805,32 €	1.087.124,13 €
	Approvisionnement								
60	Achats	9.395,85	5.980,00 €	9.775,44 €	6.221,59 €	10.170,37 €	6.472,94 €	10.581,25 €	6.734,45 €
	Services et biens divers								
610	Equipements et infrastructures	30.801,71	28.568,85 €	32.046,10 €	29.723,03 €	33.340,76 €	30.923,84 €	34.687,73 €	32.173,17 €
611	Frais de transports et véhicules	2.093,10	2.058,23 €	2.177,66 €	2.141,38 €	2.265,64 €	2.227,89 €	2.357,17 €	2.317,90 €
612	Frais d'administration et gestion	20.582,06	20.165,96 €	21.413,58 €	20.980,66 €	22.278,68 €	21.828,28 €	23.178,74 €	22.710,15 €
613	Promotion, publicité et relations publicu	41.559,61	44.175,17 €	43.238,62 €	45.959,85 €	44.985,46 €	47.816,62 €	46.802,87 €	49.748,42 €
614	Frais de documentation générale	795,00	680,25 €	827,12 €	707,73 €	860,53 €	736,32 €	895,30 €	766,07 €
615	Animations, expositions, spectacles,...	21.901,04	18.383,01 €	22.785,84 €	19.125,68 €	23.706,39 €	19.898,36 €	24.664,13 €	20.702,26 €
616	Matériels artistiques, coproduction, droit	16.280,16	17.316,31 €	16.937,88 €	18.015,89 €	17.622,17 €	18.743,73 €	18.334,10 €	19.500,98 €
619	Rétributions et indemnités	102.718,89	91.461,13 €	106.868,73 €	95.156,16 €	111.186,23 €	99.000,47 €	115.678,15 €	103.000,09 €
62	Rémunérations et charges sociales	564.619,91	674.009,73 €	702.999,44 €	724.089,42 €	745.812,11 €	768.186,47 €	791.232,06 €	814.969,03 €
	Autres charges								
63	Amortissements et réductions de valeurs	1.762,39	6.800,00 €	6.936,00 €	7.074,72 €	7.216,21 €	7.360,54 €	7.507,75 €	7.657,90 €
64	Charges d'exploitation	2.076,92	1.631,19 €	2.160,83 €	2.225,65 €	2.270,17 €	2.315,57 €	2.361,88 €	2.409,12 €
65	Charges financières	166,59	157,52 €	173,32 €	178,52 €	182,09 €	185,73 €	189,45 €	193,24 €
66	Charges exceptionnelles		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total des charges	814.753,23 €	911.387,35 €	968.340,56 €	971.600,30 €	1.021.896,81 €	1.025.696,78 €	1.078.470,59 €	1.082.882,76 €
	Résultats	62.950,46 €	-16.415,39 €	-29.508,90 €	6.467,89 €	4.490,79 €	20.531,28 €	-11.665,27 €	4.241,37 €

* LE FINANCEMENT DE LA SPÉCIALISATION EN PRATIQUES ARTISTIQUES AMATEURES EST INTÉGRÉ À CETTE PROJECTION

3.2.5. RÉGIME DE TRAVAIL ET ÉQUIVALENT TEMPS-PLEIN

Centre culturel de Dison A.S.B.L.

BCE : 0418 459 582

.Juin 2023

Travailleurs		Contrat	Régime	ETP
Amalia	Carrera	CDI	38H00	1,00
Jean-Marc	Daele	CDI	26H25'	0,69
Grégory	Fafchamps	CDI	19H00	0,50
Creston	Hatzidakis	CDI	19H00	0,50
Valérie	Leemans	CDI	30H00	0,79
Jacqueline	Manguette	CDI	38H00	1,00
Carine	Massa	CDI	27H00	0,71
Amandine	Moreau	CDI	30H00	0,79
Fred	Muller	CDI	38H00	1,00
Laura	Perez Castellano	CDI	38H00	1,00
Camille	Soyeur	CDI +	30H00	0,79
Sylvain	Willems	CDI *	19H00	0,50
Total CDI				9,27

**MERCI POUR LE TEMPS QUE VOUS AVEZ CONSACRÉ À LA
LECTURE DE CE DOSSIER.**

À BIENTÔT...

